


the
university of
connecticut
libraries
3 9153 00833200 1
B/1900/A2/1914/v.14





LES

GRANDS ÉCRIVAINS

DE LA FRANCE

A LA MÊME LIBRAIRIE

Pascal (Blaise) : *Œuvres complètes*, édition des *Grands Écrivains de la France*, publiées suivant l'ordre chronologique, avec documents, introductions et notes. 14 vol. in-8° brochés. Chaque volume . . . . 20 fr.

Il a été tiré 200 exemplaires de chaque volume sur papier grand vélin, à 25 francs le volume.

PREMIÈRE SÉRIE :

Œuvres jusqu'au Mémorial de 1654, par MM. Léon Brunschvicg et Pierre Boutroux, 3 vol. Chaque vol. in-8°, br., 20 fr.

I : Biographies. — Pascal depuis son arrivée à Paris (1647).

II : Pascal depuis son arrivée à Paris (1647) jusqu'à l'entrée de Jacqueline à Port-Royal (1652).

III : Pascal depuis l'entrée de Jacqueline à Port-Royal (1652) jusqu'au Mémorial (1654).

DEUXIÈME SÉRIE :

Œuvres depuis le Mémorial de 1654. Lettres provinciales. Traité de la Roulette, etc., par MM. Léon Brunschvicg, Pierre Boutroux et Félix Gazier, 8 vol. Chaque vol. in-8°, br. 20 fr.

IV : Depuis le mémorial du 23 novembre 1654 jusqu'au miracle de la Sainte-Epine (fin mars 1656).

V : Depuis le 10 avril 1656 (sixième Provinciale) jusqu'à la fin de septembre 1656.

VI : Depuis le 30 septembre 1656 (treizième Provinciale) jusqu'en février 1657.

VII : Depuis le 24 mars 1657 (dix-huitième Provinciale) jusqu'en juin 1658.

VIII : Depuis juin 1658 jusqu'en décembre 1658.

IX : Depuis décembre 1658 jusqu'en mai 1660.

X : Pascal depuis juillet 1660 jusqu'à sa mort (19 août 1662).

XI : Abrégé de la vie de Jésus-Christ et écrits sur la grâce.

TROISIÈME SÉRIE :

Pensées, par M. Léon Brunschvicg, 3 vol. Chaque vol. in-8°, br., 20 fr.

XII : Sections I et II.

XIII : Sections III à VII.

XIV : Sections VIII à XIV.

Pascal : *Pensées et Opuscules*, publiés avec une introduction, des notices et des notes, par M. Brunschvicg. — 1 vol. petit in-16, cartonné. 8 fr. (*majoration temporaire de* 25 %).
Édition couronnée par l'Académie française.

Reproduction en phototypie du Manuscrit des Pensées de Blaise Pascal. N° 9 202 fonds français de la Bibliothèque Nationale (Paris) avec le texte imprimé en regard et des notes, par M. Léon Brunschvicg. — Un volume in-folio (45 × 32) comprenant environ 260 planches en phototypie et 260 pages de texte et variantes : 200 fr.

Pascal, par M. E. Boutroux, membre de l'Institut (*Collection des Grands Écrivains français*). — 1 vol. in-16, br. 4 fr.

ŒUVRES

DE

BLAISE PASCAL

XIV

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

ŒUVRES

DE

BLAISE PASCAL

PUBLIÉES

SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

AVEC DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES, INTRODUCTIONS ET NOTES

PAR

LÉON BRUNSCHVICG

XIV

PENSÉES (III)

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1921

PENSÉES

SECTION VIII

Première Copie 228]

556

... Ils blasphèment ce qu'ils ignorent[1]. La religion chrétienne consiste en deux points[2]; il importe également aux hommes de les connaître, et il est également dangereux de les ignorer; et il est également de la miséricorde de Dieu d'avoir donné des marques des deux.

Et cependant ils prennent sujet de conclure qu'un de ces points n'est pas, de ce qui leur devrait faire

556

Cf. C., 440; P. R., II, 12; XVIII, 3 et *ult.*, XXVIII, 27; Bos., II, iv, 10; II, xvii, 21; II, iii, 2; II, xv, 2; II, xiv, 2; II, xvii, 9; Faug., II, 355; II, 357; II, 354; II, 115; II, 116; II, 117; Hav., XI, 10 *bis*; XXIV, 19 *bis*; XI, 10; X, 5; XXII, 3; XXII, 6; XXII, 10; XX, 2 et XXIV, 9; Mol., I, 311; I, 287; I, 139; I, 140; II, 20; I, 320 et I, 296; Mich., 919.

1. Cf. Fléchier : « Ces hommes qui, selon le langage de l'Apôtre, blasphèment tout ce qu'ils ignorent. » II, 114. Massillon parle « des enfants d'incrédulité que Dieu a livrés à la vanité de leurs pensées, qui blasphèment ce qu'ils ignorent » (*Carême*, sermon sur la vérité de la religion).

2. Adam et Jésus-Christ, la corruption et la rédemption. Cf. fr. 430.

conclure l'autre[1]. Les sages qui ont dit qu'il n'y a qu'un Dieu ont été persécutés, les Juifs haïs, les chrétiens encore plus. Ils ont vu par lumière naturelle que, s'il y a une véritable religion sur la terre, la conduite de toutes choses doit y tendre comme à son centre.

Toute la conduite des choses doit avoir pour objet l'établissement et la grandeur de la religion ; les hommes doivent avoir en eux-mêmes des sentiments conformes à ce qu'elle nous enseigne[2] ; et enfin elle doit être tellement l'objet et le centre où toutes choses tendent, que qui en saura les principes puisse rendre raison et de toute la nature de l'homme en particulier, et de toute la conduite du monde en général.

Et sur ce fondement, ils prennent lieu de blasphémer la religion chrétienne, parce qu'ils la connaissent mal. Ils s'imaginent qu'elle consiste simplement en l'adoration d'un Dieu considéré comme grand et puissant et éternel ; ce qui est proprement le déisme[3],

---

1. C'est-à-dire que les hommes ne peuvent apercevoir la misère sans nier la grandeur, ou la grandeur sans nier la misère. Pour eux un aspect de la nature humaine est exclusif de l'aspect contraire ; le chrétien seul aperçoit le double caractère de l'homme.

2. *Enseigner* a ici le sens de décrire, et non de prescrire ; il s'agit de sentiments conformes non aux préceptes moraux de la religion, mais à la vérité de l'état psychologique qu'elle nous révèle par la double doctrine de la rédemption et de la corruption.

3. Dans l'*Histoire des Variations* (V, 31) Bossuet, jugeant l'œuvre de Melanchton, en décrit ainsi les suites : « des chrétiens... dépouiller le christianisme de tous ses mystères, et le changer en une secte de philosophie tout accommodée aux sens... la voie ouverte au déïsme, c'est-à-dire à un athéisme déguisé. » — Saint-Simon écrit de Middleton : « C'était un athée de profession et d'effet, s'il peut y en avoir, au moins un franc déiste », *apud* Littré.

presque aussi éloigné de la religion chrétienne que l'athéisme, qui y est tout à fait contraire[1] ; et de là ils concluent que cette religion n'est pas véritable, parce qu'ils ne voient pas que toutes choses concourent à l'établissement de ce point, que Dieu ne se manifeste pas aux hommes avec toute l'évidence qu'il pourrait faire.

Mais qu'ils en concluent ce qu'ils voudront contre le déisme, ils n'en concluront rien contre la religion chrétienne, qui consiste proprement au mystère du Rédempteur, qui, unissant en lui les deux natures, humaine et divine, a retiré les hommes de la corruption du péché pour les réconcilier à Dieu en sa personne divine.

Elle enseigne donc ensemble aux hommes ces deux vérités : et qu'il y a un Dieu, dont les hommes sont capables, et qu'il y a une corruption dans la nature, qui les en rend indignes. Il importe également aux hommes de connaître l'un et l'autre de ces points ; et il est également dangereux à l'homme de connaître Dieu sans connaître sa misère, et de connaître sa misère sans connaître le Rédempteur qui l'en peut guérir. Une seule de ces connaissances fait, ou la superbe des philosophes, qui ont connu Dieu et non leur misère, ou le désespoir des athées, qui connaissent leur misère sans Rédempteur[2].

Et ainsi, comme il est également de la nécessité

1. Page 229 de la *Copie*.
2. Cf. l'entretien avec M. de Saci et les fragments de la Section précédente, 547 sqq.

de l'homme de connaître ces deux points, il est aussi également de la miséricorde de Dieu de nous les avoir fait connaître. La religion chrétienne le fait, c'est en cela qu'elle consiste.

Qu'on examine l'ordre du monde sur cela, et qu'on voie si toutes choses ne tendent pas à l'établissement des deux chefs de cette religion[1] : Ceux qui s'égarent ne s'égarent que manque de voir une de ces deux choses. On peut donc bien connaître Dieu sans sa misère, et sa misère sans Dieu ; mais on ne peut connaître Jésus-Christ sans connaître tout ensemble et Dieu et sa misère. Jésus-Christ est l'objet de tout, et le centre où tout tend. Qui le connaît connaît la raison de toutes choses.

Et c'est pourquoi je n'entreprendrai pas ici de prouver par des raisons naturelles, ou l'existence de Dieu, ou la Trinité, ou l'immortalité de l'âme ni aucune des choses de cette nature ; non seulement parce que je ne me sentirais pas assez fort pour trouver dans la nature de quoi convaincre des athées endurcis, mais encore parce que cette connaissance, sans Jésus-Christ, est inutile et stérile[2]. Quand un homme

---

1. A la page 230 de la *Copie*.

2. « La plupart de ceux qui tâchent de prouver par des raisonnements et par des discours cachés la vérité d'un Dieu, travaillent inutilement et quelquefois même avec danger, les raisonnements étant d'ordinaire plus capables de rendre douteuse et incertaine une vérité si indubitable et si claire que de l'éclaircir et de l'assurer. » (Barcos, abbé de Saint-Cyran, *Explication du symbole*, p. 18.) — Dans sa *Préface*, Étienne Périer cite ce passage de Pascal que Port-Royal avait écarté, et insiste sur sa signification. (*Pièces justificatives*, p. CXCIV) Mme Périer fait de ce fragment le centre de son interprétation de l'*Apologie* (*ibid*, p. CCXLIV, cf. fr. 242).

serait persuadé que les proportions des nombres sont des vérités immatérielles, éternelles, et dépendantes d'une première vérité[1] en qui elles subsistent, et qu'on appelle Dieu, je ne le trouverais pas beaucoup avancé pour son salut.

Le Dieu des Chrétiens ne consiste pas en un Dieu simplement auteur des vérités géométriques et de l'ordre des éléments ; c'est la part des païens et des épicuriens. Il ne consiste pas seulement en un Dieu qui exerce sa[2] providence sur la vie et sur les biens des hommes, pour donner une heureuse suite d'années à ceux qui l'adorent[3] ; c'est la portion des Juifs. Mais le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, le Dieu des Chrétiens[4], est un Dieu d'amour et de consolation[5], c'est un Dieu qui remplit l'âme et le cœur de ceux qu'il possède, c'est un Dieu qui leur fait sentir intérieurement leur misère et sa miséricorde infinie, qui s'unit au fond de leur âme, qui la remplit d'humilité, de joie, de confiance,

---

1. De *immatérielles... à vérité*, phrase d'abord omise par la copie, puis rétablie en marge.

2. Première lecture corrigée *grandeur*.

3. Première lecture corrigée *comme le patron*.

4. A la page 231 de la *Copie*.

5. Cf. *La Prière pour le bon usage des maladies* : « Je demande de n'être pas abandonné aux douleurs de la nature sans les consolations de votre Esprit ; car c'est la malédiction des Juifs et des Païens. Je ne demande pas d'avoir une plénitude de consolation sans aucune souffrance ; car c'est la vie de la gloire. Je ne demande pas aussi d'être dans une plénitude de maux sans consolation ; car c'est un état de judaïsme. Mais je demande, Seigneur, de ressentir tout ensemble et les douleurs de la nature pour mes péchés, et les consolations de votre Esprit par votre grâce ; car c'est le véritable état du christianisme » (§ 11).

d'amour, qui les rend incapables d'autre fin que de lui-même.

Tous ceux qui cherchent Dieu hors de Jésus-Christ, et qui s'arrêtent dans la nature, ou ils ne trouvent aucune lumière qui les satisfasse, ou ils arrivent à se former un moyen de connaître Dieu et de le servir sans médiateur, et par là ils tombent ou dans l'athéisme ou dans le déisme, qui sont deux choses que la religion chrétienne abhorre presque également.

Sans Jésus-Christ le monde ne subsisterait pas; car il faudrait, ou qu'il fût détruit, ou qu'il fût comme un enfer.

Si le monde subsistait pour instruire l'homme de Dieu, sa divinité y reluirait de toutes parts d'une manière incontestable; mais, comme il ne subsiste que par Jésus-Christ et pour Jésus-Christ, et pour instruire les hommes et de leur corruption et de leur rédemption, tout y éclate des preuves de ces deux vérités.

Ce qui y paraît ne marque ni une exclusion totale, ni une présence manifeste de divinité, mais la présence d'un Dieu qui se cache. Tout porte ce caractère.

Le seul qui connaît la nature ne la connaîtra-t-il que pour être misérable[1]? le seul qui la connaît sera-t-il le seul malheureux?

Il ne faut pas[2] qu'il ne voie rien du tout; il ne faut pas aussi qu'il en voie assez pour croire qu'il le possède; mais qu'il en voie assez pour connaître qu'il l'a perdu; car, pour connaître qu'on a perdu, il faut

1. A la page 232 de la copie.
2. *Pas* omis, puis ajouté dans la *Copie*.

voir et ne voir pas ; et c'est précisément l'état où est la nature.

Quelque parti qu'il prenne, je ne l'y laisserai point en repos.

Première Copie 226] 557

... Il est donc vrai que tout instruit l'homme de sa condition, mais il le faut bien entendre : car il n'est pas vrai que tout découvre Dieu, et il n'est pas vrai que tout cache Dieu. Mais il est vrai tout ensemble qu'il se cache à ceux qui le tentent, et qu'il se découvre à ceux qui le cherchent [1], parce que les hommes sont tout ensemble indignes de Dieu, et capables de Dieu : indignes par leur corruption, capables par leur première nature.

Première Copie 226] 558

Que conclurons-nous donc de toutes nos obscurités, sinon notre indignité ?

557

Cf. C., 439 ; P. R., XVIII, 7 ; Bos., II, xiii, 4 ; Faug., II, 154 ; Hav., XX, 4 ; Mol., I, 295 ; Mich., 914.

1. Il est facile de tirer de cette pensée le sens précis de la distinction que Pascal établit entre *tenter* Dieu et *chercher* Dieu. Le tenter, c'est vouloir que Dieu se révèle à nous, en vertu de notre propre mérite, parce que la connaissance nous serait naturellement due ; le chercher, c'est demander à la prière plutôt qu'à la raison la connaissance de Dieu, c'est se faire petit enfant et croire avec humilité. Tenter, c'est réclamer de la justice divine ce que la grâce seule peut donner à ceux qui cherchent. Cf. Nicole : « *Des diverses manières dont on tente Dieu.* » (*Essais de morale*, t. III, p. 189).

558

Cf. C., 439 ; Faug., II, 155 ; Mol., I, 17 ; Mich., 915.

Première Copie 227] 559

S'il n'avait jamais rien paru de Dieu, cette privation éternelle serait équivoque, et pourrait aussi bien se rapporter à l'absence de toute divinité[1], qu'à l'indignité où seraient les hommes de la connaître ; mais de ce qu'il paraît quelquefois, et non pas toujours, cela ôte l'équivoque. S'il paraît une fois, il est toujours ; et ainsi on n'en peut conclure sinon qu'il y a un Dieu, et que les hommes en sont indignes.

Première Copie 226] 559 bis

L'Etre éternel est toujours, s'il est une fois.

Première Copie 220] 560

Nous ne concevons ni l'état glorieux d'Adam, ni la nature de son péché, ni la transmission qui s'en est faite en nous ; ce sont choses qui se sont passées dans l'état d'une nature toute différente de

---

559

Cf. C., 440; P. R., XVIII, 4; Bos., II, xiii, 2; Faug., II, 155; Hav., XX, 2; Mol., I, 321; Mich., 918.

1. *Qu'* rayé sur la copie et remplacé par *ou*.

559 bis

Cf. C., 438; Faug., II, 156; Hav., XXV, 89; Mol., I, 315; Mich., 910.

560

Cf. C., 439; P. R., XXVIII, 1 (fin); le début *ult.*, III, 15; Bos., II, v, 6; II, xviii, 11; Faug., II, 369; Hav., XII, 12; Mol., I, 295; Mich., 902.

la nôtre, et qui passent l'état de notre capacité présente[1].

Tout cela nous est[2] inutile à savoir pour en sortir ; et tout ce qu'il nous importe de connaître est que nous sommes misérables, corrompus, séparés de Dieu, mais rachetés par Jésus-Christ ; et c'est de quoi nous avons des preuves admirables sur la terre.

[3]Ainsi les deux preuves de la corruption et de la rédemption se tirent des impies, qui vivent dans l'indifférence de la religion, et des Juifs, qui en sont les ennemis irréconciliables.

---

1. Pascal touche au problème capital qui se débattait entre saint Augustin et Pélage, et auquel s'est attaché particulièrement Jansénius dans l'*Augustinus*, comme à la pierre angulaire du christianisme : quel rapport y a-t-il entre la nature de l'homme avant le péché et la nature de l'homme après la rédemption ? Pélage identifiait ces deux natures ; saint Augustin et Jansénius les opposent. L'*Augustinus* contient la justification historique et théologique de cette opposition ; Pascal ne devait pas remonter si haut dans son *Apologie* ; il transporte le débat sur le terrain de la psychologie, et il le tranche sans sortir de l'humanité actuelle : « Les plus instruits, dit-il dans un autre fragment, vont jusqu'au commencement du monde. Les anges la voient mieux encore [*la religion*], et de plus loin » (285). Il est à remarquer que les deux premiers paragraphes du fragment n'ont pas paru dans l'édition originelle de Port-Royal ; ils n'ont été insérés que plus tard pour former la 15e pensée du chapitre III, séparés du troisième paragraphe qui avait été publié dans le chapitre XXVIII, I.

2. Le copiste avait d'abord écrit *serait*.

3. La fin du fragment a été publiée par Port-Royal, précédée d'un commentaire destiné à remplacer les deux paragraphes précédents qui ont paru quelque peu sévères pour la théologie janséniste : « Les impies qui s'abandonnent aveuglément à leurs passions sans connaître Dieu, et sans se mettre en peine de le chercher, vérifient par eux-mêmes ce fondement de la foi qu'ils combattent, qui est que la nature des hommes est dans la corruption. Et les Juifs qui combattent si opiniâtrément la religion chrétienne vérifient encore cet autre fondement de cette même foi qu'ils attaquent, qui est que Jésus-

Première copie 226] 560 bis

Ainsi, tout l'univers apprend à l'homme, ou qu'il est corrompu, ou qu'il est racheté; tout lui apprend sa grandeur ou sa misère; l'abandon de Dieu paraît dans les païens, la protection de Dieu paraît dans les Juifs.

19] 561

Il y a deux manières de persuader[1] les vérités de notre religion : l'une par la force de la raison, l'autre par l'autorité de celui qui parle[2].

Christ est le véritable Messie, et qu'il est venu racheter les hommes, et les retirer de la corruption et de la misère où ils étaient, tant par l'état où on les voit aujourd'hui et qui se trouve prédit dans les prophéties qu'ils portent et qu'ils conservent inviolablement comme les marques auxquelles on doit reconnaître le Messie. » Ces lignes qui ont figuré depuis 1670 parmi les *Pensées* de Pascal (Cf. P. R., XXVIII, 1 ; Bos., I, xvii, 11, Faug., II, 204, Mol., I, 293, Mich., 980) ne sont pas de Pascal. Mais Port-Royal y a calqué de près les idées et même le style de Pascal. C'est ainsi qu'il a usé de la note (194 *ter*) : « Je leur demanderais s'il n'est pas vrai qu'ils vérifient par eux-mêmes ce fondement de la foi qu'ils combattent que la nature est dans la corruption. »

560 bis

Cf. C., 439; P. R., XVIII, 9; Bos., II, xiii, 5; Faug., II, 157; Hav., XX, 5 *bis*; Mol., I, 294; Mich., 912.

561

Cf. B., 423; C., 398; Bos., II, xvii, 8; Faug., II, 352; Hav., XXIV, 8; Mol., II, 58; Mich., 37.

1. [*Des.*]

2. « Toute créance pend ou de la dignité de celui qui parle ou de la force de la raison probante. La première manière appartient à notre créateur, pour l'honneur que nous lui portons, comme i'ay dit ailleurs, il faut infailliblement croire à ce qu'il a dit, parce seulement qu'il l'a dit »

On ne se sert pas de la dernière, mais de la première[1]; on ne dit pas : Il faut croire cela; car l'Écriture, qui le dit, est divine — ; mais on dit qu'il le faut croire par telle et telle raison, qui sont de faibles arguments, la raison étant flexible à tout[2].

443] **562**

Il n'y a rien sur la terre qui ne montre, ou la misère de l'homme, ou la miséricorde de Dieu ; ou

---

(R. Sebon, *Théologie naturelle,* ch. 211). Et plus haut dans le même chapitre : « L'autre sorte de parler par preuve et de persuader par argument est plus convenable à la faiblesse et sujétion de la nature humaine ». Cf. ch. 214. Montaigne reprend cette thèse dans l'*Apologie* : « Ce n'est pas par discours, ou par nostre entendement, que nous avons receu nostre religion ; c'est par auctorité et par commandement estrangier. »

1. Jansénius a écrit : « Chaque fois qu'on ignore ce qu'il faut penser ou dire à propos d'une difficulté très grave et très obscure, on ne se soucie pas, comme on devrait, de la réponse de l'autorité des Saintes Écritures ou de la vénérable antiquité des Pères ; mais aussitôt on a recours à la Philosophie, comme à l'arsenal de toutes les solutions, et on en prend les règles comme mesure des mystères les plus profonds » (*Augustinus,* tome II, partie préliminaire, chap. III). Ce chapitre et le chapitre suivant de l'*Augustinus* avaient déjà inspiré à Pascal des réflexions très remarquables dans son *Fragment de Traité sur le Vide,* et l'avaient conduit en particulier à « nous donner de l'horreur pour la malice [*de ceux*] qui emploient le raisonnement seul dans la théologie au lieu de l'Écriture et des Pères ».

2. Cf. fr. 274 : « La raison s'offre, mais elle est ployable en tout sens. » Préparée par la concupiscence, elle détourne de Dieu, comme elle y conduit, inclinée par la charité. Les damnés seront éclairés par le châtiment, et convertis, au sens propre du mot : ils comprendront que ce n'est pas l'infirmité de leur raison, mais la corruption de leur cœur, qui leur cachait les vérités de la religion. Voir le fr. 563.

562

Cf. B., 255; C., 471; Bos., II, XIII, 5; Faug., II, 157; Hav., XX, 5; Mol., I, 294; Mich., 771.

l'impuissance de l'homme sans Dieu, ou la puissance de l'homme avec Dieu.

277] 563

Ce sera une des confusions des damnés, de voir qu'ils seront condamnés par leur propre raison, par laquelle ils[1] ont prétendu condamner la religion chrétienne.

113] 564

Les prophéties[2], les miracles mêmes et[3] les preuves de notre religion ne sont pas de telle nature qu'on puisse dire qu'ils sont absolument convaincants[4]; mais ils le sont aussi de telle sorte qu'on ne peut dire que ce soit être sans raison que de les croire. Ainsi il y a de l'évidence[5] et de l'obscurité,

---

563

Cf. B., 82; C., 108; P. R., XXVIII, 7; Bos., II, xvii, 13; Faug., II, 351; Hav., XXIV, 13; Mol., II, 126; Mich., 565.

1. [*Se sont crus.*]

564

Cf. B., 441; C., 237; P. R., *ult.*, XXVIII, 23; Bos., II, xvii, 20; Faug., II, 264; Hav., XXIV, 18; Mol., I, 317; Mich., 292.

2. *Les prophéties* en surcharge.
3. *Et* en surcharge.
4. [*Ils le sont*].
5. *Evidence* a été employé depuis Descartes dans le sens absolu de certitude immédiate et intégrale qui exclut toute idée de mélange ou de degré: « Quand une chose est évidente, dit Condillac, elle ne saurait être plus évidente. » Montesquieu a dit pourtant dans l'*Esprit des Lois*: « Il nous est plus évident qu'une religion doit adoucir les mœurs des hommes, qu'il ne l'est qu'une religion soit vraie (XXIV,

pour éclairer les uns et obscurcir les autres ; mais l'évidence est telle, qu'elle surpasse, ou égale[1] pour le moins, l'évidence[2] du contraire ; de sorte que ce n'est pas la raison qui puisse déterminer à ne la pas suivre ; et ainsi ce ne peut être que la concupiscence et la malice du cœur. Et par ce moyen il y a assez d'évidence pour condamner et non assez pour convaincre ; afin qu'il paraisse qu'en ceux qui la suivent, c'est la grâce, et non la raison, qui fait suivre ; et qu'en ceux qui la fuient, c'est la concupiscence, et non la raison qui fait fuir.

Vere discipuli[3], *vere Israëlita*[4], *vere liberi*[5], *vere cibus*[6].

Première Copie 226] 565

Reconnaissez donc la vérité de la religion dans

4, *apud* Littré). C'est cette dernière acception qui est ici visée par Pascal. *Evidence* est synonyme de lumière, et alors il est possible de mettre en balance et de comparer l'évidence de deux contraires.

1. [*Au jugement.*]

2. [*De toute autre vérité, religion et.*]

3. Joan., VIII, 31. Texte cité et commenté par Pascal lui-même au fr. 519. Si Jésus a dit qu'il y a de vrais disciples, c'est qu'il y en a de faux, au sein de l'Eglise et dans une fidélité apparente : ainsi se trouve confirmé le caractère équivoque et ambigu de la vérité chrétienne.

4. *Videt Jesus Nathanaël venientem ad se, et dicit de eo : Ecce vere Israëlita, in quo dolus non est*, Joan., I, 47.

5. Joan., VIII, 36. *Si ergo filius liberaverit, vere liberi eritis.*

6. Joan., IV, 56 : *caro enim mea vere est cibus : et sanguis meus vere est potus.*

565

Cf. C., 438; P. R., XVIII, 19; Bos., II, XIII, 10; Faug., II, 156; Mol., I, 319; Mich., 909.

l'obscurité même de la religion, dans le peu de lumière que nous en avons, dans l'indifférence que nous avons de la connaître.

45] 566

On n'entend rien aux ouvrages de Dieu, si on ne prend pour principe qu'il a voulu aveugler les uns, et éclairer les autres.

142 567

Les deux raisons contraires[1]. Il faut commencer par là : sans cela on n'entend rien, et tout est hérétique ; et même, à la fin de chaque vérité, il faut ajouter qu'on se souvient de la vérité opposée[2].

153] 568

Objection. Visiblement l'Écriture pleine de choses non dictées du Saint-Esprit. — *Réponse*. Elles ne nuisent donc point à la foi. — *Objection*. Mais

---

566

Cf. B., 118; C., 144; P. R., XVIII, 24; Bos., II, XIII, 11; Faug., II, 116; Hav., XX, 19; Mol., I, 319; Mich., 112.

567

Cf. B., 341; C., 294; Faug., II, 373; Hav., XXV, 192; Mol., II, 100; Mich., 360.

1. « Il n'y a raison qui n'en aye une contraire, dit la plus saine et la plus seure philosophie, ce qui se monstreroit par tout qui voudroit. » Charron, *De la sagesse*, I, XIV, 11.
2. Voir les exemples du fr. 362.

568

Cf. B., 395; C., 367; Faug., II, 28; Hav., XX, 18; Mol., I, 315; Mich., 373.

l'Église a décidé que tout est du Saint-Esprit. — *Réponse*. Je réponds deux choses[1] ; que l'Église n'a jamais décidé cela ; l'autre que, quand elle l'aurait décidé, cela se[2] pourrait soutenir.

Il [*y*][3] a beaucoup d'esprits faux.

Denys a la charité, il était en place[4].

Les prophéties citées dans l'Évangile, vous croyez qu'elles sont rapportées pour vous faire croire? Non, c'est pour vous éloigner de croire[5].

59] 569

Canoniques. — Les hérétiques, au commence-

1. [*L'une*.]
2. [*Soutiendrait*.]
3. *Il a* dans le manuscrit.
4. Ces deux réflexions singulièrement obscures par leur brièveté sont jetées dans le dialogue qu'elles interrompent. Il semble, en effet, que le dernier paragraphe explique comment pourrait se soutenir la décision de l'Eglise. Tout est dicté du Saint-Esprit, en ce sens qu'à côté des choses visiblement inspirées de Dieu et qui éclairent les élus, il doit y en avoir de différentes ou de contraires, et qui aveuglent les réprouvés. L'Ecriture doit être équivoque et ambiguë pour exprimer le caractère vrai du christianisme. Cette ambiguité expliquerait peut-être les deux membres de phrase : « Il y a beaucoup d'esprits faux. — Denys a la charité, il était en place. » Les *esprits faux* sont ceux qui se contentent des objections trop faciles pour se dispenser de prendre garde à la complexité des réponses. D'autre part ceux qui ont *la charité* sont édifiés et confirmés même par ce qui est obscur en soi, comme fit Denys l'Aréopagite (si c'est à lui que Pascal fait allusion, ce qui n'est que vraisemblable) qui *était en place* pour comprendre saint Paul, et qui se laissa convertir (*Act. Apost.*, XVII, 34).
5. C'est l'argument suprême qui réfute l'opiniâtreté des incrédules : Dieu veut vous aveugler ; l'Ecriture doit être telle que, claire pour les élus, elle rebute les réprouvés par son obscurité.

569

Cf. B., 163 ; C., 192 ; Faug., II, 374 ; Hav., XXV, 193 ; Mol., II, 115 ; Mich., 155.

ment de l'Église, servent à prouver les canoniques [1].

45] 570

Il faut mettre au chapitre *des Fondements* [2] ce qui est en celui *des Figuratifs* touchant la cause des figures : pourquoi Jésus-Christ prophétisé en son premier avènement ; pourquoi prophétisé obscurément en la manière.

**394] 571

Raison pourquoi Figures. — [Ils avaient à entretenir un peuple charnel et à le rendre dépositaire du Testament spirituel] : il fallait que, pour donner foi au Messie, il y eût eu des prophéties précédentes, et qu'elles fussent portées par des gens non suspects,

---

1. L'argument est dans Grotius, V. R. C., III, xv : *Jam et illud, quod de diversis Christianorum sectis modo dicebamus, huc quoque aptari potest, illas omnes, saltem quæ Deum mundi opificem et Christum legis novæ auctorem agnoscunt, uti his libris ut eos nos habemus.*

570

Cf. B., 117 ; C., 143 ; Faug., II, 392 ; Hav., XXV, 111 ; Mol., II, 64 ; Mich., 110.

2. Quel est ce chapitre des *Fondements?* M. Havet déclarait qu'il n'y en avait point trace. Et en effet le chapitre ne nous a pas été transmis tel quel ; cependant le rapprochement des fragments qui sont réunis dans cette *Section* nous semble jeter quelque lumière sur le dessein de Pascal, et montrer quelle interprétation du christianisme lui permettait de passer des *fondements* psychologiques de la religion à ses *fondements* historiques. Cf. *Introd.* p. LXIV.

571

Cf. B., 305 ; C., 527 ; P. R., X, 10, 11 et 12 ; Bos., II, viii, 7 et 8, et II, ix, 2 ; Faug., II, 241 ; Hav., XV, 7, et XV, 7 *bis* ; Mol., I, 251 et I, 252 ; Mich., 623.

et d'une diligence et fidélité et d'un zèle [1] extraordinaire, et connu de toute la terre.

Pour faire réussir tout cela, Dieu a choisi ce peuple charnel, auquel il a mis en dépôt les prophéties qui prédisent le Messie comme libérateur et dispensateur des biens charnels que ce peuple aimait. Et ainsi il a eu une ardeur extraordinaire pour ses prophètes, et a porté à la vue de tout le monde ces livres qui prédisent leur Messie, assurant toutes les nations qu'il devait venir, en la manière prédite dans les livres qu'ils tenaient ouverts à tout le monde. Et ainsi ce peuple, déçu par l'avènement ignominieux et pauvre du Messie, ont été ses plus cruels ennemis. De sorte que voilà le peuple du monde le moins suspect de nous favoriser, et le plus exact et zélé qui se puisse dire pour sa loi et pour ses prophètes, qui les porte incorrompus; [2] de sorte [3] que ceux qui ont rejeté et crucifié Jésus-Christ, qui leur a été en scandale, sont ceux qui portent les livres qui témoignent de lui et qui disent qu'il sera rejeté et en scandale; de sorte qu'ils ont marqué que c'était lui en le refusant, et qu'il a été également prouvé, et par les justes juifs qui l'ont reçu, et par les injustes qui l'ont rejeté, l'un et l'autre ayant été prédits.

[4] C'est pour cela que les prophéties ont un sens caché, le spirituel dont ce peuple était ennemi, sous

---

1. *Et d'un zèle* en surcharge.
2. La fin du paragraphe est en surcharge.
3. [*Qu'il n'y a rien à craindre.*] — La fin du paragraphe, addition écrite en marge sous la dictée de Pascal.
4. A la page 419 du manuscrit.

le charnel, dont il était ami. Si le sens spirituel eût été découvert, ils n'étaient pas capables de l'aimer, et ne pouvaient le porter ; ils n'eussent point eu le zèle pour la conservation de leurs livres et de leurs cérémonies ; et[1], s'ils [*avaient*] aimé ces promesses spirituelles, et qu'ils les eussent conservées incorrompues jusqu'au Messie, leur témoignage n'eût pas eu de force, puisqu'ils en eussent été amis.

Voilà pourquoi il était bon que le sens spirituel fût couvert ; mais, d'un autre côté, si ce sens[2] eût été tellement caché qu'il n'eût point du tout paru, il n'eût pu servir de preuve au Messie. Qu'a-t-il donc été fait ? il a été couvert sous le temporel en la foule des passages, et a été découvert si clairement en quelques-uns ; outre que le temps et l'état du monde ont été prédits si clairement qu'il[3] est plus clair que le soleil ; et ce sens spirituel est si clairement expliqué en quelques endroits, qu'il fallut un aveuglement pareil à celui que la chair jette dans l'esprit[4] quand il lui est assujetti, pour ne le pas reconnaître.

[5] Voilà donc quelle a été la conduite de Dieu. Ce sens est couvert d'un autre en une infinité d'endroits, et découvert en quelques-uns rarement, mais en telle

---

1. [*Quand même*] ils [*les*] auraient [*conservé incorrompus*]. En remaniant la phrase Pascal a laissé *auraient* qui ne s'accorde plus avec le *si* substitué à *quand même*.
2. *Eût été tellement caché qu'il* en surcharge.
3. [*N'est point.*]
4. [*Qui*] lui.
5. A la page 420 du manuscrit.

sorte néanmoins que les lieux où il est caché sont équivoques et peuvent convenir aux deux ; au lieu que les lieux où il est découvert sont univoques, et ne peuvent convenir qu'au sens spirituel.

De sorte que cela ne pouvait induire en erreur, et qu'il n'y avait qu'un peuple aussi charnel qui s'y pût méprendre.

Car quand les biens sont promis en abondance, qui les empêchait d'entendre les véritables biens, sinon leur cupidité, qui déterminait ce sens aux biens de la terre ? Mais ceux qui n'avaient de bien qu'en Dieu les rapportaient uniquement à Dieu. Car il y a deux principes qui partagent les volontés des hommes, la cupidité et la charité [1]. Ce n'est pas que la cupidité [2] ne puisse être avec la foi en Dieu, et que la charité [3] ne soit avec les biens de la terre ; mais la cupidité use de Dieu et jouit du monde ; et la charité, au contraire.

Or, la dernière fin est ce qui donne le nom aux choses. Tout ce qui nous empêche d'y arriver est [4] appelé ennemi. Ainsi les créatures, quoique bonnes, sont ennemies des justes, quand elles les détournent de Dieu ; et Dieu même est l'ennemi de ceux dont il trouble la convoitise.

Ainsi le mot d'ennemi dépendant de la dernière fin, les justes entendaient par là leurs passions, et

---

1. La phrase suivante jusqu'à *la cupidité use de Dieu,* en surcharge.
2. [*N'ait.*]
3. [*N'use des.*]
4. [*Notre.*]

les[1] charnels entendaient les Babyloniens : et ainsi ces termes n'étaient obscurs que pour les injustes. Et c'est ce que dit Isaïe : *Signa legem in electis meis*[2] et que Jésus-Christ sera[3] pierre de scandale[4]. Mais, « Bienheureux, ceux qui ne seront point scandalisés en lui ! » Osée[5], *ult.*, le dit parfaitement : « Où est le sage ? et il entendra ce que je dis. Les justes l'entendront : car les voies de Dieu sont droites ; mais les méchants y trébucheront[6]. »

214] **572**

Hypothèse des apôtres fourbes[7].
Le temps clairement, la manière obscurément[8].

---

1. [*Juifs.*]
2. *Liga testimonium, signa legem in discipulis meis,* VIII, 16.
3. [*En*] scandale.
4. *Et erit vobis in sanctificationem. In lapidem autem offensionis et in petram scandali, duabus dominus Israël : in laqueum et in ruinam habitantibus Jerusalem,* VIII, 14.
5. Math., XI, 6 : *Et beatus est, qui non fuerit scandalizatus in me.* Du rapprochement de ces textes Pascal conclut que le Christ sera à la fois et ne sera pas occasion de scandale : car il scandalisera les charnels, il sanctifiera les spirituels. Le Christ sera exactement la pierre d'épreuve pour le discernement des uns et des autres.
6. « *Quis sapiens, et intelliget ista ? intelligens, et sciet hæc ? quia rectæ viæ Domini et justi ambulabunt in eis : prævaricatores corruent in eis.* » (XIV, 10.)

572

Cf. B., 249 ; C., 465 ; Faug., II, 322 ; Mol., II, 16 ; Mich., 456.

7. Cf. fr. 801 : « L'hypothèse des apôtres fourbes est bien absurde », etc.
8. Cf. fr. 758 : « Le temps a été prédit clairement et la manière en figures. »

Cinq preuves de Figuratifs[1].

2 000 { 1 600 — Prophètes.
400 — Epars[2].

467] 573

Aveuglement — de l'Écriture. — L'Écriture, disaient les Juifs, dit qu'on ne sait d'où le Christ viendra. *Joh.*, VII, 27[3] — Et XII, 34. L'Écriture dit que le Christ demeure éternellement, et celui-ci dit qu'il mourra[4].

Aussi, dit saint Jehan[5], ils ne croyaient point, quoiqu'il eût tant fait de miracles, afin que la parole d'Isaïe fût accomplie : *Il les a aveuglés*, etc..

---

1. Cf. fr. 642 : « Que l'Ecriture a deux sens que Jésus-Christ et les apôtres ont donnés ; dont voici les preuves », etc.

2. Cf. fr. 618 : « que leur loi a double sens ; que durant 1600 ans, ils ont eu des gens qu'ils ont crus prophètes, qui ont prédit le temps et la manière ; que 400 ans après ils ont été épars partout, parce Jésus-Christ devait être annoncé partout. » Voir aussi fr. 706.

573

Cf. B., 465 ; C., 264 ; Faug., II, 263 ; Mol., II, 12 ; Mich., 834.

3. *Sed hunc scimus unde sit : Christus autem cum venerit, nemo scit unde sit.*

4. *Respondit Jesus, et dixit... : Et ego si exaltatus fuero terra, omnia traham ad meipsum (Hoc autem dicebat, significans qua morte esset moriturus.) — Respondit ei turba : Nos audivimus ex lege, quia Christus manet in æternum : et quomodo tu dicis : oportet exaltari Filium hominis ? Quis est iste Filius hominis ?*

5. XII, 37-40 : *Cum autem tanta signa fecisset coram eis, non credebant in eum... quia dixit Isaias* (VI, 10). *Excæcavit oculos eorum, ut non videant oculis, et non intelligant corde.*

Première Copie 256] 574

Grandeur. — La religion est une chose si grande, qu'il est juste que ceux qui ne voudraient pas prendre la peine de la chercher, si elle est obscure, en soient privés. De quoi se plaint-on donc, si elle est telle qu'on la puisse trouver en la cherchant?

137] 575

Tout tourne en bien pour les élus, jusqu'aux obscurités de l'Écriture ; car ils les honorent, à cause des clartés divines. Et tout tourne en mal pour les autres, jusqu'aux clartés ; car ils les blasphèment, à cause des obscurités qu'ils n'entendent pas.

65] 576

[1] *Conduite générale du monde envers l'Église: Dieu voulant aveugler et éclairer.* — [2] L'événement ayant prouvé la divinité de ces prophéties, le reste doit donc être cru ; et par là nous voyons l'ordre du monde en cette sorte : les miracles de la création et du déluge

---

574

Cf. C., 472; Bos., II, xvii, 10; Faug., II, 19; Hav., XXIV, 10; Mol., I, 218; Mich., 929.

575

Cf. B., 338; C., 290; P. R., XVIII, 10; Bos., II, xiii, 6; Faug., II, 205; Hav., XX, 6; Mol., I, 196; Mich., 344.

576

Cf. B., 349; C., 303; Faug., II, 296; Mol., I, 311; Mich., 183.

1. [*Ordre.*]
2. [*Les prophéties ayant prouvé la divinité.*]

s'oubliant, Dieu[1] envoie la loi et les miracles de Moïse, les prophètes qui prophétisent des choses particulières ; et, pour préparer un miracle subsistant, il prépare des prophéties et l'accomplissement ; mais les prophéties pouvant être suspectes, il veut les rendre non suspectes, etc.

443] 577

Dieu a fait[2] servir l'aveuglement de ce peuple au bien des élus.

57] 578

Il y a assez de clarté pour éclairer les élus et assez d'obscurité pour les humilier. Il y a assez[3] d'obscurité pour aveugler les réprouvés et assez de clarté pour les condamner et les rendre inexcusables. (Saint Augustin, *Montaigne Sebonde*[4].)

La généalogie de Jésus-Christ dans l'Ancien Testament est mêlée parmi tant d'autres inutiles, qu'elle ne peut être discernée. Si Moïse n'eût tenu registre

---

1. [*Prépare un miracle subsistant.*]

577

Cf. B., 255 ; C., 471 ; Faug., II, 157 ; Mich., 772.

2. [*Bassesse.*]

578

Cf. B., 119 ; C., 145 ; P. R., XVIII, 2, 17 et 18 ; XI, 2 ; Bos., II, xiii, 2 et 9, et II, viii, 18 ; Faug., II, 263 ; Hav., XX, 1 ; XX, 13 ; XXV, 158 et XV, 15 ; Mol., II, 13 ; I, 271 ; I, 324 ; I, 190 ; Mich., 145.

3. [*De clarté.*]

4. Parenthèse en marge. Comme l'a remarqué Havet, il faut lire : *Saint Augustin dans l'essai de Montaigne sur Raymond Sebon* : « Ce sainct m'a faict grand plaisir : *Ipsa veritatis occultatio aut humilitatis exercitatio est aut elationis attritio.* » (Cité de Dieu, XI, 22.)

que des ancêtres de Jésus-Christ, cela eût été trop visible. S'il n'eût pas marqué celle de Jésus-Christ, cela n'eût pas été assez visible. Mais, après tout, qui y regarde de près, voit celle de Jésus-Christ bien discernée par Thamar, Ruth, etc.[1]

Ceux qui ordonnaient ces sacrifices en savaient l'inutilité; ceux qui en ont déclaré l'inutilité n'ont pas laissé de les pratiquer.

Si Dieu n'eût permis qu'une seule religion, elle eût été trop reconnaissable; mais qu'on y regarde de près, on discerne bien la vérité dans cette confusion.

Principe : Moïse était habile homme. Si donc il se gouvernait par son esprit, il ne disait rien nettement qui fût directement contre l'esprit.

Ainsi toutes les faiblesses très apparentes sont des forces. Exemple : les deux généalogies de saint Mathieu et de saint Luc[2]. Qu'y a-t-il de plus clair que cela n'a pas été fait de concert?

141] 579

Dieu (et les apôtres)[3], prévoyant que les semences

---

1. [*Si les évangélistes se sont contredits, c'est.*] — Cf. fr. 743 : Pourquoi le livre de Ruth conservé? pourquoi l'histoire de Thamar? » et la note.

2. Les deux généalogies qui sont l'une au début de l'Evangile de saint Mathieu et l'autre au chapitre III de saint Luc (23-38) rentrent dans « les discordances apparentes des Evangiles » (cf. fr. 758 et la note) que Pascal devait étudier et justifier en les rattachant au caractère fondamental du christianisme.

579

Cf. B., 331 ; C., 282 ; Faug., II, 374 ; Hav., XXV, 194 ; Mol., I, 195 ; Mich., 345.

3. *Et les apôtres* en surcharge. — L'addition paraît avoir été faite

d'orgueil feraient naître les hérésies, et ne voulant pas leur donner occasion de naître par des termes propres, a mis dans l'Écriture et les prières de l'Église des mots et des sentences contraires pour produire leurs fruits dans le temps.

De même qu'il donne dans la morale[1] la charité, qui produit des fruits contre la concupiscence.

90] **580**

La nature a des perfections pour montrer qu'elle est l'image de Dieu, et des défauts, pour montrer qu'elle n'en est que l'image.

45] **581**

Dieu veut plus disposer la volonté que l'esprit[2]. La clarté parfaite servirait à l'esprit et nuirait à la volonté. Abaisser la superbe[3].

---

pour correspondre aux dernières lignes du paragraphe : l'Ecriture est de Dieu, les prières sont rapportées aux apôtres.

1. *Dans la morale* en surcharge.

580

Cf. Bos., *suppl.*, 9; Faug., II, 384; Hav., XXIV, 70; Mol., I, 294; Mich., 255.

581

Cf. B., 118; C., 145; P. R., XVIII, 5; Bos., II, xiii, 3; Faug., II, 158; Hav., XX, 3; Mol., I, 319; Mich., 168.

2. Dans l'*Art de persuader* : Pascal avait dit des vérités divines : « Dieu seul peut les mettre dans l'âme, et par la manière qu'il lui plaît. Je sais qu'il a voulu qu'elles entrent du cœur dans l'esprit, et non pas de l'esprit dans le cœur, pour humilier cette superbe puissance du raisonnement, qui prétend devoir être juge des choses que la volonté choisit, et pour guérir cette volonté infirme, qui s'est toute corrompue par ses sales attachements. »

3. La *Seconde copie* écrit l'*orgueil,* sans doute pour se conformer

85] 582

On se fait une idole de la vérité même[1]; car la vérité hors de la charité n'est pas Dieu, et est son image, et une idole, qu'il ne faut point aimer, ni adorer; et encore moins faut-il aimer ou adorer son contraire, qui est le mensonge.

Je puis bien aimer l'obscurité totale[2], mais, si Dieu m'engage dans un état à demi obscur, ce peu d'obscurité qui y est me déplaît, et, parce que je n'y vois pas le mérite d'une entière obscurité, il ne me plaît pas. C'est un défaut, et une marque que je me fais une idole de l'obscurité, séparée de l'ordre de Dieu. Or il ne faut adorer que son ordre.

---

au précepte de Balzac qui avait condamné expressément « la superbe pour l'orgueil » (*Socrate chrétien, Discours* X); mais Pascal aimait ce mot *superbe* qu'il avait employé perpétuellement dans l'*Entretien avec M. de Saci* et dans les *Pensées*. Port-Royal tranche la question en supprimant les trois derniers mots.

582

Cf. Bos., II, xvii, 74; Faug., I, 231; Hav., XXIV, 63 *bis* et XXIV, 63 *ter*; Mol., II, 57 et I, 320; Mich., 246.

1. La vérité n'est pas pour Pascal un absolu, elle reflète seulement la volonté de Dieu, et elle doit être un moyen pour arriver à Dieu, pour nous unir à lui par l'amour. Supposez qu'on fasse de la vérité une fin, qu'on s'y arrête, sans chercher dans la vérité un point de départ et un appui pour la charité, on substitue à Dieu une fausse divinité, on tombe dans une sorte d'idolâtrie, on est dans la concupiscence de l'esprit, dans l'orgueil (Cf. *Introd.*, p. cxxxi.)

2. L'homme qui a renoncé à la vérité intellectuelle en abaissant son esprit devant la révélation divine est exposé lui aussi à une sorte d'idolâtrie, s'il fait de ce renoncement un absolu et si, désirant l'obscurité pour l'obscurité, il se détourne de la clarté. Par delà la vérité, par delà l'obscurité, il y a la personne vivante de Dieu, elle seule doit être l'objet de notre attachement.

*201] 583

Les malingres[1] sont gens qui connaissent la vérité, mais qui ne la soutiennent qu'autant que leur intérêt s'y rencontre; mais, hors de là, ils l'abandonnent.

Première Copie 253] 584

Le monde subsiste pour exercer miséricorde et jugement, non pas comme si les hommes y étaient sortant des mains de Dieu, mais comme des ennemis de Dieu, auxquels il donne par grâce assez de lumière pour revenir, s'ils le veulent chercher et le suivre, mais[2] pour les punir, s'ils refusent de le chercher ou de le suivre[3].

583

Cf. B., 391; C., 359; Faug., I, 223; Hav., XXV, 123; Mol., II, 115; Mich., 438.

1. Nous conservons le mot du manuscrit. Peut-être faut-il l'entendre dans le sens de *faibles*, de *tièdes*; ce qui d'ailleurs n'est qu'à moitié satisfaisant. Le fragment est de la main de Mme Périer, et il n'est pas sûr que *malingres* soit la vraie leçon. Havet a proposé de lire *molinistes*; mais Pascal accorderait-il que les molinistes connaissent la vérité? Tout au contraire il semble qu'il songe aux Nouveaux Thomistes, tel que le Jacobin de la *Seconde provinciale* qui « tempère la vérité de la grâce efficace par l'aveu, au moins apparent, d'une *suffisante*... Ne vous flattez point, lui est-il répondu, d'avoir sauvé la vérité; si elle n'avait point eu d'autres protecteurs, elle serait périe en des mains si faibles. »

584

Cf. C., 470; Bos., II, xvii, 6; Faug., II, 157; Hav., XXIV, 6; Mol., II, 43; Mich., 924.

2. La phrase, très claire, est elliptique: *assez de lumière pour qu'ils reviennent... mais aussi assez de lumière pour qu'ils soient punis.*

3. C'est là le dogme fondamental du jansénisme, opposé aux théo-

55] 585

Que Dieu s'est voulu cacher. — S'il n'y avait qu'une religion, Dieu y serait bien manifeste. S'il n'y avait des martyrs qu'en notre religion, de même.

Dieu étant ainsi caché, toute religion qui ne dit pas que Dieu est caché[1] n'est pas véritable ; et toute religion qui n'en rend pas la raison n'est pas instruisante. La nôtre fait tout cela : *Vere tu es Deus absconditus*[2].

Première Copie 227] 586

S'il n'y avait point d'obscurité, l'homme ne sentirait point sa corruption ; s'il n'y avait point de lumière, l'homme n'espérerait point de remède. Ainsi, il est non seulement juste, mais utile pour nous, que Dieu soit caché en partie, et découvert en partie, puisqu'il est également dangereux à l'homme de connaître Dieu sans connaître sa

---

ries pélagiennes. L'homme n'est pas dans l'état de nature, indifférent au bien et au mal ; il est naturellement coupable ; la grâce est un miracle de la miséricorde divine, et le salut une exception au cours ordinaire des choses.

585

Cf. B., 121 ; C., 148 ; P. R., XVIII, 20 et II, 7 ; Bos., II, iv, 5 et II, xiii, 10 ; Faug., II, 146 et II, 264 ; Hav., XI, 5 ; Mol., I, 318 ; Mich., 143.

1. [*Et que nous.*]
2. Isaïe XLV, 15. Cf. fr. 194, 242, 518.

586

Cf. C., 439 ; P. R., XVIII, 6 ; Bos., II, xiii, 3 ; Faug., II, 155 ; Hav., XX, 3 *bis* ; Mol., I, 319 ; Mich., 916.

misère, et de connaître sa misère sans connaître Dieu[1].

491] 587

Cette religion si grande en miracles[2], saints, pieux[3], irréprochables, savants et grands témoins ; martyrs ; rois (David) établis ; Isaïe, prince du sang — si grande en science, après avoir étalé tous ses miracles et toute sa sagesse, elle réprouve tout cela, et dit qu'elle n'a ni sagesse ni signes, mais la croix et la folie[4].

Car ceux qui par ces signes et cette sagesse ont mérité votre créance, et qui vous ont prouvé leur caractère, vous déclarent que rien de tout cela ne peut nous changer, et nous rendre capables de connaître et aimer Dieu, que la vertu de la folie de la croix, sans sagesse ni signes ; et non point[5] les signes sans cette vertu. Ainsi notre religion est folle, en regardant à la cause effective, et sage en regardant à la sagesse qui y prépare[6].

---

1. Cf. fr. 418.

587

Cf. B., 153 ; C., 183 ; Faug., II, 354 ; Hav., XXV, 185 ; Mol., I, 288 ; Mich., 879.

2. Pascal avait d'abord écrit : *si grande en miracles, si grande en science.*
3. Lecture douteuse. Les *Copies* et les éditeurs donnent *Pères*.
4. *Verbum enim crucis, sapientibus quidem stultitia est.* Saint Paul, I, *Cor.*, I, 18.
5. Pascal a écrit *point* entre *et* et *non*.
6. « Que nous presche la Verité, quand... elle nous inculque si souvent que nostre sagesse n'est que folie devant Dieu ? » (Mont., *Apol.*)

461] 588

[1] Notre religion est sage et folle. Sage, parce qu'elle est la plus savante, et la plus fondée en miracles, prophéties, etc. Folle, parce que ce n'est point tout cela qui fait qu'on en est ; cela[2] fait bien condamner ceux qui n'en sont pas, mais non pas croire ceux qui en sont. Ce qui les fait croire, c'est la croix, *ne evacuata sit crux*[3]. Et ainsi saint Paul, qui est venu en sagesse et signes, dit qu'il n'est venu ni en sagesse ni en signes : car il venait pour convertir. Mais ceux qui ne viennent que pour convaincre peuvent dire qu'ils viennent en sagesse et signes[4].

Première Copie 253] 588 bis

Contrariétés. Sagesse infinie et folie de la religion[5].

588

Cf. B., 445; C., 242; Faug., II, 353; Hav., XXV, 50; Mol., I, 287; Mich., 813.

1. [*Pourquoi*] notre religion est [*elle ? pourquoi.*]
2. [*Ne.*]
3. I. *Cor.* I, 17 : *Non enim misit me Christus baptizare sed evangelizare : non in sapientia verbi, ut non evacuetur crux Christi.*
4. I *Cor.*, I, 22. Cf. fr. 842.

588 bis

Cf. C., 469; Faug., II, 145; Mol., I, 322; Mich., 921.

5. Cette ligne nous paraît être un titre ajouté par la *Copie*, plutôt qu'un fragment de Pascal.

SECTION IX

*213]   589

Sur ce que la religion chrétienne n'est pas[1] *unique*. — Tant s'en faut que ce soit une raison qui fasse croire qu'elle n'est pas la véritable, qu'au contraire, c'est ce qui fait voir qu'elle l'est[2].

Première Copie 257]   590

Pour les religions, il faut être sincère : vrais païens vrais juifs, vrais chrétiens.

589

Cf. B., 393 ; C., 361 ; Bos., *suppl.*, 25 ; Faug., II, 357 ; Hav., XXIV, 86 ; Mol., I, 323 ; Mich., 454.

1. [*Générale.*]

2. Fragment écrit de la main de Mme Périer. Il s'explique par le fragment 817, écrit également de la même main, et sans doute à la même époque : « Il faut raisonner de la même sorte pour la religion ; car il ne serait pas possible que les hommes se fussent imaginé tant de fausses religions, s'il n'y en avait une véritable. »

590

Cf. C., 474 ; Faug., II, 265 ; Hav., XXV, 96 ; Mol., I, 280 ; Mich., 937.

113] 591

J.-C.

Païens Mahomet

Ignorance
de Dieu[1].

467] 592

Fausseté des autres religions. — [2]Ils n'ont point de témoins ; ceux-ci[3] en ont. Dieu défie les autres religions de produire de telles marques : Isaïe, XLIII, 9 ; XLIV, 8[4].

591

Cf. B., 338; C., 290; Faug., II, 313; Hav., XXV, 171 *bis*; Mol., I, 177 Mich., 295.

1. Tableau schématique qui figure l'humanité. Le cercle inférieur enferme les libertins et les athées ; au-dessus l'histoire des religions : le paganisme, le christianisme, l'islamisme.

592

Cf. B., 103; C., 130; Faug., II, 186; Hav., XXV, 93; Mol., I, 186; Mich., 832.

2. *Ils n'ont... à ont*, phrase en surcharge.

3. Ce sont les Juifs, témoins invoqués par le christianisme en opposition aux païens et à Mahomet, comme dans le tableau du fragment précédent.

4. Voici les versets visés par Pascal : *Omnes gentes congregatæ sunt simul, et collectæ sunt tribus : qui in vobis annuntiet istud, et quæ prima sunt audire nos faciet ? dent testes eorum, justificentur, et audiant, et dicant : vere. — Nolite timere, neque conturbemini : ex hunc audire te feci, et annuntiavi : vos estis testes mei ; numquid est Deus absque me et formator quem ego non noverim ?*

159] 593

Histoire de la Chine[1]. — Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger.

[Lequel est le plus croyable des deux, Moïse ou la Chine ?]

Il n'est pas question de voir cela en gros ; je vous dis qu'il y a de quoi aveugler et de quoi éclairer.

Par ce mot seul, je ruine tous vos raisonnements. Mais la Chine obscurcit, dites-vous[2], et je réponds : La Chine obscurcit, mais il y a clarté à trouver ; cherchez-la.

Ainsi tout ce que vous dites fait à[3] un des desseins, et rien contre l'autre. Ainsi cela sert, et ne nuit pas.

Il faut donc voir cela en détail ; il faut mettre papiers sur table.

593

Cf. B., 428 ; C., 399 ; P. R., XXVIII, 63 ; Bos., II, xvii, 56 ; Faug., II, 190 ; Hav., XXIV, 46 ; Mol., I, 181 ; Mich., 386.

1. En 1658, le P. Martini avait fait paraître une *Histoire de la Chine* en latin. Les chronologies chinoises, acceptées par l'auteur, faisaient remonter la première dynastie chinoise à une époque qui serait de plus de 600 ans antérieure à la dispersion des langues et au repeuplement du monde qui suivit le déluge. De là les difficultés que Pascal tranche par le principe de critique énoncé en tête du fragment. Cf. fr. 844.

2. *De et je* à *obscurcit*, surcharge.

3. C'est-à-dire *a un effet, sert efficacement*. Littré cite cette expression de Descartes dans la *Dioptrique* (*Discours II*, sub fine) : « mais je n'ai tâché de n'expliquer que celles [*les expériences*] qui faisaient le plus à mon sujet. »

Première Copie 257] 594

Contre l'histoire de la Chine. — Les historiens de Mexico, des cinq soleils, dont le dernier est il n'y a que huit cents ans[1].

Différence d'un livre reçu d'un peuple, ou qui forme un peuple.

467] 595

Mahomet, sans autorité. Il faudrait donc que ses

594

Cf. C., 474; Faug., II, 190; Hav., XXIV, 46 *bis*; Mol., I, 181; Mich., 938.

1. Pascal se proposait de mettre en doute l'authenticité de l'histoire de la Chine, et contre la véracité des historiens de la Chine, il devait invoquer l'exemple des historiens de Mexico. Le rapprochement lui a été suggéré par le chapitre vi du livre III des *Essais*, le chapitre des *Coches* : « Nous nous escrions, dit Montaigne, du miracle de l'invention de nostre artillerie, de nostre impression : d'autres hommes, un aultre bout du monde, à la Chine, en iouïssoit mille ans auparavant. » Et quelques lignes plus loin : « Nostre monde vient d'en trouver un aultre... » Suit une longue description de la civilisation du Mexique et du Pérou, qui contient sur « ceulx du royaume de Mexico » le passage suivant : « Ils croyoient que l'estre du monde se despart en cinq aages, et en la vie de cinq soleils consecutifs. ... Le quatriesme [*perit*] par une esmotion d'air et de vent, qui abattit iusques à plusieurs montaignes ; les hommes n'en moururent point, mais ils furent changez en magots : quelles impressions ne souffre la lascheté de l'humaine creance ! Aprez la mort de ce quatriesme soleil » et après un intervalle « le soleil parut nouvellement crée... Ce qu'ils estiment de la maniere que ce dernier soleil perira, mon aucteur n'en a rien apprins ; mais leur nombre de ce quatriesme changement rencontre à cette grande conionction des astres, qui produisit il y a huict cents tant d'ans, selon que les astrologiens estiment, plusieurs grandes alterations et nouvelletez au monde. »

595

Cf. B., 103; C., 129; P. R., XVII, 2; Bos., II, xii, 7; Faug., II, 334; Hav., XIX, 7 *bis*; Mol., I, 179; Mich., 835.

raisons fussent bien puissantes, n'ayant que leur propre force.

Que dit-il donc ? qu'il faut le croire[1].

27] **596**

[2] Les psaumes chantés par toute la terre.

Qui rend témoignage de Mahomet ? Lui-même. Jésus-Christ veut que son témoignage ne soit rien[3].

La qualité de témoins fait qu'il faut qu'ils soient toujours et partout, et, misérable, il est seul[4].

457] **597**

Contre Mahomet. — L'Alcoran n'est pas plus de Mahomet, que l'Évangile, de saint Mathieu, car il est cité de plusieurs auteurs de siècle en siècle ; les

---

1. *Hæc religio,* dit Grotius, en parlant du mahométisme, *credi sibi vult nulla inquirendi libertate.* (VI, 2.)

596

Cf. B., I ; C., 13 ; Faug., II, 334 ; Hav., XXV, 45 ; Mol., I, 179 ; Mich., 63.

2. Écrit d'abord au crayon.

3. Joan, V, 31 : *Si ego testimonium perhibeo de me ipso, testimonium meum non est verum.*

4. Parlant de miracles attribués à Mahomet, Grotius en signale : *quorum nulli sunt testes, ut de camelo noctu ei locuto.* (VI, 5.) Charron avait également relevé ce fait que « la Mahométane n'a point fait de miracles ». Mahomet a juré s'être défendu d'accomplir lui-même des miracles, « pressé par là, en allègue trois ou quatre sots et vains, faits en secret, en sa personne, sans témoin et sans profit d'aucun ». (*Les Trois Vérités,* II, III.)

597

Cf. B., 103 ; C., 130 ; P. R., XVII, 5 ; Bos., II, XII, 9 ; Faug., II, 337 ; Hav., XIX, 9 *bis* ; Mol., I, 179 ; Mich., 809

ennemis mêmes, Celse et Porphyre[1], ne l'ont[2] jamais désavoué[3].

[4] L'Alcoran dit que saint Mathieu était homme de bien[5]. Donc[6], il était faux prophète, ou en[7] appelant[8] gens de bien des méchants, ou en ne demeurant pas d'accord de ce qu'ils ont dit de Jésus Christ.

465] 598

Ce n'est pas par ce qu'il y a d'obscur dans Mahomet, et qu'on peut faire passer pour un sens mystérieux, que je veux qu'on en juge, mais par ce qu'il y a de clair, par son paradis[9], et par le reste; c'est en cela qu'il est ridicule; et c'est pourquoi il

---

1. Celse et Porphyre sont tous deux invoqués par Grotius comme ayant reconnu la divinité de Jésus-Christ (V. R. C. II, v). En note Grotius renvoie pour Celse à un passage d'Origène (I. X) et pour Porphyre à Eusèbe, *Prép. Évang.*, V, 1.

2. [*Pas.*]

3. [*Or l'Alcoran dit.*]

4. [*Or.*]

5. Sur les témoignages que Mahomet rend de Jésus, voir Charron (*Sid.* II, 6) Grotius (VI, 3).

6. [*On.*] — Nicole s'exprime ainsi : « S; J.-C. est sincère, Mahomet est un imposteur; mais Mahomet n'a pas osé même accuser J.-C. d'imposteur. Ainsi tout condamne Mahomet, et il est même condamné par lui-même. » (*Instructions sur le Symbole.*)

7. [*Les.*]

8. *Gens de* surcharge.

598

Cf. B., 109; C., 135; P.R., XVII, 4; Bos., II, xii, 9; Faug., II, 335; Hav., XIX, 9; Mol., I, 180; Mich., 827.

9. « Mahumet promet aux siens un paradis tapissé, paré d'or et de pierreries, peuplé de garses d'excellente beauté, de vins et de vivres singuliers: ie veois bien que ce sont des mocqueurs qui se plient à nostre bestise. » *(Apol.)*

n'est pas juste de prendre ses obscurités pour des mystères, vu que ses clartés sont ridicules[1].

Il n'en est pas de même de l'Écriture. Je veux qu'il y ait des obscurités qui soient aussi bizarres que celles de Mahomet ; mais il y a des clartés admirables, et des prophéties manifestes et accomplies. La partie n'est donc pas égale. Il ne faut pas confondre et égaler les choses qui ne se ressemblent que par l'obscurité et non pas par la clarté, qui mérite qu'on révère les obscurités.

467] **599**

Différence entre Jésus-Christ et Mahomet. — Mahomet, non prédit ; Jésus-Christ, prédit[2].

Mahomet[3], en tuant[4] ; Jésus-Christ, en faisant tuer les siens.

---

1. « Étant l'Alcoran tout farci de sottises insupportables ». Charron, *Les Trois Vérités*, II, II.

599

Cf. B., 107 ; C., 133 ; P. R., XVII, 7 ; Bos., II, XII, 10 ; Faug., II, 336 ; Hav., XIX, 10 *bis* ; Mol., I, 178 ; Mich., 810.

2. Parallèle imité par Nicole : « J.-C. a été prédit ; Mahomet ne l'a point été, quoiqu'il ait fait un tel renversement dans le monde, que ç'aurait dû être le principal objet des prophéties, si c'était un changement en bien. » *Instructions sur le Symbole.*

3. [*Par armes.*]

4. Cf. Nicole : *Instructions sur le Symbole*, t. II, ch. XIV : « Il n'est pas étrange que Mahomet ait converti les peuples en tuant ceux qui s'opposaient à lui, et en flattant ceux qui le suivaient. Mais il est étrange et divin que J.-C. les ait convertis, en leur apprenant de tout souffrir de leurs ennemis, et en privant ses amis des avantages du monde. » — Charron reproche à la religion mahométane « son progrès et sa procédure qui est toute par le glaive, guerres, meurtres, captivité » (*Les Trois Vérités*, II, II). Grotius écrit : *Mahumetis religio in armis nata, nihil spirat nisi arma, armis propagatur* (*V. R. C.*, II, XII).

Mahomet, en défendant de lire[1]; les apôtres, en ordonnant de lire[2].

[3]Enfin, cela est si contraire[4], que, si Mahomet a pris la voie de réussir humainement, Jésus-Christ a pris celle de périr humainement; et qu'au lieu de conclure que, puisque Mahomet a réussi, Jésus-Christ a bien pu réussir, il faut dire que, puisque Mahomet a réussi, Jésus-Christ devait périr.

*57] 600

Tout homme peut faire ce qu'a fait Mahomet; car il n'a point fait de miracles[5], il n'a point été prédit; nul homme ne peut faire ce qu'a fait Jésus-Christ.

**55] 601

Fondement de notre foi[6]. — La religion païenne

---

1. « Mahumet qui, comme i'ay entendu, interdict la science à ses hommes » (Mont., *Apol.*). Cf. Grotius, VI, 2 : *Librorum quos sanctos habet, lectio plebi interdicta est.*

2. Saint Paul : *Dum venio, attende lectioni exhortationi, et doctrinæ* (I *Tim.*, IV, 13).

3. A la page 457 du manuscrit.

4. [*Qu'au lieu de conclure.*]

600

Cf. B., 164; C., 195; P. R., XVII, 6; Bos., II, xii, 10; Faug., II, 335; Hav., XIX, 10; Mol., I, 179; Mich., 146.

5. Cf. Grotius, VI, v : *Accedant utriusque facta, Jesus visum cæcis, claudis gressum, ægrotis sanitatem dedit; imo fatente Mahumete, etiam vitam mortuis. Mahumetes se missum ait, non cum miraculis, sed cum armis.*

601

Cf. B., 121; C., 143; P. R., XVII, 1; Bos., II, xii, 7; Faug., II, 335; Hav., XIX, 7; Mol., I, 177; Mich., 144.

6. [*Le plus ancien livre.*]

est sans fondement [aujourd'hui. On dit qu'autrefois elle en a eu par les oracles qui ont parlé. Mais quels sont les livres qui nous en assurent ? sont-ils si dignes de foi par la vertu de leurs auteurs ? sont-ils conservés avec tant de soin qu'on puisse s'assurer qu'ils ne sont point corrompus ?]

La religion mahométane a pour fondement l'Alcoran et Mahomet ; mais ce prophète, qui devait être la dernière attente du monde, a-t-il été prédit ? et quelle marque a-t-il que n'ait aussi tout homme qui se voudra dire prophète ? quels miracles dit-il lui-même avoir faits [1] ? quels mystères a-t-il enseignés, selon sa tradition même ? quelle morale et quelle félicité [2] ?

La religion juive doit être regardée différemment dans la tradition des livres saints et dans la tradition du peuple. La morale et la félicité en est ridicule dans la tradition du peuple ; mais elle est admirable dans celle de leurs Saints (et toute religion est de même : car la chrétienne est bien différente dans

---

1. Grotius distingue ce que Mahomet dit de lui-même : « J'ai été envoyé non avec des miracles, mais avec des armes », — et ce que disent quelques-uns de ses disciples qui lui attribuent des miracles (*V. R. C.*, VI, 5).

2. Pour la morale, cf. Grotius, VI, 8 et pour la félicité, VI, 10. — Cf. encore sur Mahomet : « Per bestialium ergo hominum illectam talibus multitudinem cæteros in suam legem per armorum violentiam coegit, et per voluptatum licentiam vehementer attraxit. Miracula quippe nulla unquam ostendere potuit, teste *Alcorano*, quamvis ejus eloquentiam miraculum reputari voluerit ; sed dixit se in armorum potentia missum, quod miraculum non deest etiam latronibus et tyrannis » (*Pugio Fidei*, part. II, ch. VII, § 13).

les Livres Saints et dans les casuistes)[1]. Le fondement en est admirable, c'est le plus ancien livre du monde et le plus authentique; et, au lieu que Mahomet, pour faire subsister le sien, a défendu de le lire, Moïse, pour faire subsister le sien, a ordonné à tout le monde de le lire[2].

Notre religion est si divine, qu'une autre religion divine n'en a que le fondement[3].

27] 602

Ordre. — Voir ce qu'il y a de clair dans tout l'état des Juifs, et d'incontestable[4].

---

1. La parenthèse est une addition autographe de Pascal.

2. *Convenientibus cunctis ex Israël, ut appareant in conspectu Domini Dei tui, in loco quem elegerit Dominus, leges verba legis hujus coram omni Israël, audientibus iis.* (*Deuter.*, XXXI, 11).

3. Cf. Charron : « Grande certes et très excellente marque de la chrétienté qu'il y a eu une religion capitale expresse au monde pour lui servir de préambule et préparative » (*Les Trois Vérités*, II, v).

602

Cf. B., 2; C., 15; Faug., II, 388; Hav., XXV, 199; Mol., II, 64; Mich., 64.

4. Pour conserver la correspondance de la numérotation entre nos deux éditions des *Pensées*, nous avons pris la liberté de faire suivre le n° 602 du n° 604. Le n° 603 de notre édition in-16 était une réflexion détachée par Port-Royal du fr. 737 : « La religion juive est toute divine, dans son autorité, dans sa durée, dans sa perpétuité, dans sa morale, dans sa doctrine, dans ses effets » (Cf. *P. R.*, X, 15. — Bos., II, viii, 11. — Mich., 976). — Il nous semble que nous devions renoncer à le faire figurer sous cette forme parmi les fragments de Pascal.

7] 604

[1] La seule science qui est contre le sens commun et la nature des hommes[2], est la seule qui ait toujours subsisté parmi les hommes.

265] 605

La seule religion contre la nature, contre le sens commun, contre nos plaisirs, est la seule qui ait toujours été.

8] 606

Nulle religion que la nôtre n'a enseigné que l'homme naît en péché, nulle[3] secte de philosophes ne l'a dit : nulle n'a donc dit vrai.

Nulle secte ni religion n'a toujours été sur la terre, que la religion chrétienne.

604

Cf. Bos., II, iv, 9; Faug., II, 172; Hav., XI, 9 *bis*; Mol., I, 303; Mich., 8.

1. Fragment écrit en marge.

2. [*A toujours.*] — « Le chrétien croit ce que sa propre raison et tout l'ordre des choses lui déconseillent de croire, et que la nature ne peut supporter » (Charron, *Les Trois Vérités*, II, 12). Cf. *Sagesse*, II, v, 6 : « Toutes les religions sont étranges et horribles au sens commun. »

605

Cf. B., 147; C., 178; P. R., II, 11; Bos., II, iv, 9; Faug., II, 172 note; Hav., XI, 9; Mol., I, 303; Mich., 545.

606

Cf. C., 206; C., 417; P. R., II, 6; Bos., II, iv, 4; Faug., II, 171; Hav., XI, 4 *ter* et XXV, 39; Mol., I, 309; Mich., 14.

3. [*Philosophie.*]

151] 607

Qui jugera de la religion des Juifs par les grossiers [1] la connaîtra mal; elle est visible dans les Saints Livres et dans la tradition des prophètes, qui ont assez fait entendre qu'ils n'entendaient pas la loi à la lettre. Ainsi notre religion est divine dans l'Évangile, les apôtres et la tradition; mais elle est ridicule dans ceux qui la traitent mal.

[2] Le Messie, selon les Juifs charnels, doit être un grand prince temporel. Jésus-Christ, selon les Chrétiens charnels, est venu nous dispenser d'aimer Dieu, et nous donner des sacrements qui opèrent tout sans nous. Ni l'un ni l'autre n'est la religion chrétienne, ni juive.

Les vrais Juifs et les vrais Chrétiens ont toujours attendu un Messie qui les ferait aimer Dieu, et, par cet amour, triompher de leurs ennemis [3].

*255[608

Les Juifs charnels [4] tiennent le milieu entre les

607

Cf. B., 148; C., 179; P. R., X, 16, 18 et 19; Bos., II, viii, 10, 12 et 13; Faug., II, 363; Hav., XV, 10; Mol., I, 266; Mich., 372.

1. *Crassiores Judæi.* Expression de Grotius, *V. R. C.*, II, ix

2. [*J.-C.*]

3. Ce mot d'ennemis est expliqué au fr. 571.

608

Cf. B., 149; C., 179; P. R., X, 21 et 17; Bos., II, viii, 15 et 13; Faug., II, 362; Hav., XV, 12; Mol., I, 266; Mich., 534.

4. *Charnels* en surcharge.

Chrétiens et les païens. Les païens ne connaissent point Dieu, et n'aiment que la terre. Les Juifs connaissent le vrai Dieu, et n'aiment que la terre. Les Chrétiens connaissent le vrai Dieu, et n'aiment point la terre. Les Juifs et les païens aiment les mêmes biens. Les Juifs et les Chrétiens connaissent le même Dieu.

Les Juifs[1] étaient de deux sortes : les uns n'avaient que les affections païennes, les autres avaient les affections chrétiennes.

277] **609**

Deux sortes d'hommes en chaque religion : parmi les païens, des adorateurs des bêtes, et les autres, adorateurs d'un seul Dieu dans la religion naturelle. Parmi les Juifs, les charnels, et les spirituels qui étaient les Chrétiens[2] de la loi ancienne. Parmi les Chrétiens, les grossiers qui sont les Juifs de la loi nouvelle.

Les Juifs charnels attendaient un Messie charnel, et les Chrétiens grossiers croient que le Messie les a dispensés d'aimer Dieu ; les vrais Juifs et les vrais Chrétiens adorent un Messie qui leur fait aimer Dieu.

---

1. [*Charnels.*]

609

Cf. B., 146 ; C., 178 ; P. R., X, 17, 18 et 19 ; Faug., II, 361 ; Hav., XV, 20 *bis* ; Mol., II, 44 ; Mich., 566.

2. [*D'alors.*]

239] 610

[1] *Pour montrer que les vrais Juifs et les vrais Chrétiens n'ont qu'une même*[2] *religion.* — La religion des Juifs [3] semblait consister essentiellement en la paternité d'Abraham, en la circoncision, aux sacrifices, aux cérémonies[4], en l'arche, au temple[5], en Hiérusalem, et enfin en la loi et en l'alliance de Moïse.

Je dis : qu'elle ne consistait en aucune de ces choses, mais seulement en l'amour de Dieu, et que Dieu réprouvait[6] toutes les autres choses.

Que Dieu n'acceptait point[7] la postérité d'Abraham[8].

Que les Juifs seront punis de Dieu comme les étrangers, s'ils l'offensent. *Deut.*, VIII, 19 : « Si vous oubliez Dieu, et que vous suiviez des dieux étrangers, je vous prédis que vous périrez de la même manière

---

610

Cf. B., 241 ; C., 455 ; P. R., XIX, 1 et 2 ; Bos., II, XIV, 1 et 2 ; Faug., II, 357 ; Hav., XXI ; Mol., I, 303 et 271 ; Mich., 512.

1. Les pages 239 et 240 du manuscrit qui contiennent ce fragment portent en marge ces deux fragments de lettres : « Je suis extrêmement fâché de ce que vous avez tant pris de peine (Michaut lit : *perdu du temps*) à faire pour moi des provisions inutiles, et je vous assure qu'une autre fois je ne vous donnerai plus la peine d'en faire pour moi. »

2. [*Loi.*]

3. [*Consistait.*] essentiellement [*en la circoncision,*] en la paternité d'Abraham, [*dans les sacrifices.*]

4. [*Dans.*]

5. [*En l'arche d'alliance.*]

6. [*Et la paternité* [*la postérité d'Abraham et la circoncision.*]

7. [*Réprobation de.*]

8. [*Pour fonder* [*que les étrangers seront reçus à servir Dieu comme les Juifs, ils seront pris en la parenté de Dieu.*]

que les nations que Dieu a exterminées devant vous[1]. »

Que les étrangers seront reçus de Dieu comme les Juifs, s'ils l'aiment. Is., LVI, 3 : « Que l'étranger ne dise pas ; Le Seigneur ne me recevra pas[2]. — Les étrangers qui s'attachent à Dieu seront pour le servir et l'aimer : je les mènerai en ma sainte montagne, et recevrai d'eux des sacrifices, car ma maison est la maison d'oraison[3]. »

Que les vrais Juifs ne considéraient leur mérite que de Dieu, et non d'Abraham. Is., LXIII, 16 : « Vous êtes véritablement[4] notre père, et Abraham ne nous a pas connus, et Israël n'a pas eu de connaissance de nous ; mais c'est vous qui êtes notre père et notre rédempteur[5]. »

[6] Moïse même leur a dit que Dieu n'accepterait pas les personnes. *Deut.*, X, 17 : « Dieu, dit-il, n'accepte pas les personnes, ni les sacrifices »[7].

---

1. 19 *Sin autem oblitus Domini Dei tui, secutus fueris deos alienos coluerisque illos et adoraveris : ecce nunc prædico tibi quod omnino dispereas ; 20 Sicut gentes, quas delevit Dominus in introitu tuo.*

2. [*Et que cela.*]

3. 3 *Et non dicet filius advenæ, qui adhæret Domino, dicens : separatione dividet me Dominus a populo suo...* 6 *Et filios advenæ, qui adhærent Domino, ut colant eum, et diligant nomen ejus...* 7 *adducam eos in montem sanctum meum, et lætificabo eos in domo orationis meæ.*

4. *Véritablement* en surcharge.

5. *Tu enim pater noster, et Abraham nescivit nos, et Israël ignoravit nos : tu Domine pater noster, redemptor noster.*

6. A la page 240 du manuscrit.

7. *Dominus Deus vester, ipse est Deus deorum, et Dominus dominantium, Deus magnus et potens, et terribilis, qui personam non accipit, nec munera.* — Grotius, (ch. VIII du liv. V. *Traité de la Religion chrétienne*) développe cette thèse que les sacrifices n'ont jamais eu de valeur intrinsèque.

[1]Le sabbat n'était qu'un signe, *Ex.*, XXXI, 13[2]; et en mémoire de la sortie d'Égypte, *Deut.*, V, 15[3]. Donc il n'est plus nécessaire, puisqu'il faut oublier l'Égypte.

La circoncision n'était qu'un signe, *Gen.*, XVII, 11[4]. Et de là vient qu'étant dans le désert ils ne furent point circoncis, parce qu'ils ne pouvaient se confondre avec les autres peuples[5]; et qu'après que Jésus-Christ est venu, elle n'est plus nécessaire.

Que la circoncision du cœur est[6] ordonnée. *Deut.*, X, 16; Jérém., IV, 4: « Soyez circoncis de cœur; retranchez les superfluités de votre cœur, et[7] ne vous endurcissez plus; car votre Dieu est un Dieu grand, puissant et terrible, qui n'accepte pas les personnes[8]. »

[9]Que Dieu dit qu'il le ferait un jour. *Deut.*, XXX, 6: « Dieu te circoncira le cœur et à tes enfants, afin que tu[10] l'aimes de tout ton cœur[11]. »

---

1. Les deux paragraphes suivants en marge.

2. *Videte ut sabbatum meum custodiatis: quia signum est inter me et vos in generationibus vestris.* — Cf. Grotius, V, 10.

3. *Memento quod ipse et servieris in Ægypto, et eduxerit te inde Dominus Deus tuus in manu forti, et brachio extento. Idcirco præcepit tibi ut observares diem Sabbati.*

4. *Et circumdetis carnem praeputii vestri, ut sit in signum fœderis inter me et vos.*

5. Cf. Josué, V, 6 et le chapitre de Grotius (V, XI) « que la circoncision est aussi chose extérieure ».

6. [*Nécessaire.*]

7. N'endurcissez plus [*votre*] cœur.

8. *Circumdite præputium cordis vestri, et cervicem vestram ne induretis amplius* (*Deut.*) — Et Jérémie: *Circumcidimini Domino.*

9. Paragraphe en marge.

10. [*Puisses.*]

11. *Circumcidet Dominus deus tuus cor tuum et cor seminis tui, ut diligas dominum tuum in toto corde tuo.*

Que les incirconcis de cœur seront jugés. Jér., IX, 26 : Car Dieu jugera les peuples incirconcis et tout le peuple d'Israël, parce qu'il est « incirconcis de cœur »[1].

[2]Que l'extérieur ne sert rien sans l'intérieur. Joel., II, 13 : *Scindite corda vestra*[3], etc. Is., LVIII, 3, 4[4], etc.

L'amour de Dieu est recommandé en tout le Deutéronome. *Deut.*, XXX, 19 : « Je prends à témoin le ciel et la terre que j'ai mis devant vous la mort et la vie, afin que vous choisissiez la vie, et que vous aimiez Dieu et que vous lui obéissiez, car c'est Dieu qui est votre vie[5]. »

Que les Juifs[6], manque de cet amour, seraient réprouvés pour leurs crimes, et les païens élus en leur place. Os., I, 10[7]; *Deut.*, XXXII, 20 : « Je me cacherai d'eux, dans la vue de leurs derniers crimes ; car c'est une nation méchante et infidèle. Ils m'ont

---

1. [Que Dieu.] — *Omnes gentes habent præputium, omnis autem domus Israël incircumcisi sunt corde.*

2. Le paragraphe en marge.

3. *Et scindite corda vestra, et non vestimenta vestra, et convertimini ad Dominum vestrum : quia benignus et misericors est, patiens et multæ misericordiæ, et prestabilis super malitiam.*

4. *Quare jejunavimus et non aspexisti : humiliavimus animas nostras, et nescisti ? Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra, et omnes debitores vestros repetitis ? Ecce ad lites et contentiones jejunatis, et percutitis pugno impie.*

5. *Manque de cet amour* en marge.

6. *Testes invoco hodie cœlum et terram, quod proposuerim vobis vitam et mortem, benedictionem et maledictionem. Elige ergo vitam, ut et tu vivas et semen tuum, et diligas Dominum Deum tuum, atque obedias voci ejus... (ipse enim vita tua).*

7. *Et erit in loco ubi dicetur eis, Non populus meus vos : dicetur eis: Filii Dei viventis.*

provoqué à courroux par les choses qui ne sont point des dieux, et je les provoquerai à jalousie par un peuple qui n'est pas mon peuple, et par une nation sans science et sans intelligence[1]. » Is., LXV, 1[2].

Que les biens temporels sont faux, et que le vrai bien est d'être uni à Dieu. *Ps.*, CXLIII, 15[3].

Que leurs fêtes déplaisent à Dieu, Amos[4], V, 21.

Que les sacrifices des Juifs déplaisent à Dieu. Is., LXVI, 1-3; I, 11[5]; Jérém., VI, 20[6]. David, *Miserere*[7]. — Même de la part des bons, *Exspectavi*[8]. *Ps.*, XLIX, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14[9].

Qu'il ne les a établis que pour leur dureté[10].

---

1. [Que s'ils profitent ils.] — 20 *Abscondam faciem meam ab eis, et considerabo novissima eorum : generatio enim perversa est, infideles filii.* 21 *Et ipsi me provocaverunt in eo, qui non erat Deus, et irritaverunt in vanitatibus suis, et ego provocabo eos in eo qui non est populus, et in gente stulta irritabo illos.*

2. *Quæsierunt me qui ante non interrogabant invenerunt qui non quæsierunt me, dixi : Ecce ego, ecce ego ad mentem, quæ non invocabat nomen meum.*

3. *Beatus populus, cujus Dominus Deus est.* — La suite du fragment est à la page 243 du manuscrit.

4. *Odi, et projeci festivitates vestras.*

5. Le début du ch. LXVI affirme encore l'opposition du sacrifice matériel et du sacrifice moral. I, 11 : *Quo mihi multitudinem victimarum vestrarum, dicit Dominus? plenus sum.*

6. *Holocautomata vestra non sunt accepta, et victimæ vestræ non placuerunt mihi.*

7. Pr. 2, 18 : *Quoniam si voluisses sacrificium dedissem utique holocaustis non delectaberis.*

8. *Expectavi ut faceret judicium, et ecce iniquitas,* Isaïe, V, 7. Cf. la traduction de Pascal (fr. 713).

9. *Non in sacrificiis tuis arguam te... Immola Deo sacrificium laudis.*

10. Phrase en marge.

Michée, admirablement VI[1]. *I. R.*[2] XV, 22 ; Osée, VI, 6[3].

Que les sacrifices des païens seront reçus de Dieu[4], et que Dieu retirera sa volonté des sacrifices des Juifs. Malach., I, 11[5].

[6] Que Dieu fera une nouvelle alliance par le Messie, et que l'ancienne sera rejetée. Jérém., XXXI, 31[7].

Mandata non bona. Ézéch.[8].

Que les anciennes choses seront oubliées. Is., XLIII, 18[9], 19 ; LXV, 17, 18[10].

Qu'on ne se souviendra plus de l'arche. Jér., III, 15, 16[11].

Que le temple serait rejeté. Jér., VII, 12, 13, 14[12].

Que les sacrifices seraient rejetés, et d'autres[13] sacrifices purs établis. Malach., I, 11.

---

1. Voici ces versets de Michée, que Pascal qualifie d'admirables. « Qu'offrirai-je au Seigneur qui soit digne de lui ? Lui offrirai-je des holocaustes et le veau d'un an ? Le Seigneur serait-il donc apaisé par tous les béliers de la terre, par des milliers de boucs engraissés ? Donnerai-je mon premier-né pour l'expiation de mon crime ? le fruit de mes entrailles pour le péché que j'ai commis ? O homme, je vais te dire ce qu'il y a à faire et ce que le Seigneur demande de toi : c'est de pratiquer la justice, d'aimer la miséricorde et de marcher avec zèle dans la voie où est ton Dieu. »

2. I. *Reg : et ait Samuel : Numquid vult Dominus holocausta et victimas ?*

3. *Quia misericordiam volŭi, et non sacrificium.*

4. La seconde partie de la phrase en surcharge.

5. *Et munus non suscipiam de manu vestra.*

6. [*Que l'arche d'alliance sera.*]

7. *Et feriam domui Israël et domui Juda fœdus novum.*

8. En marge. XX, 25 : *Ergo et ego dedi eis* præcepta non bona.

9. *Ne memineritis priorum*, etc.

10. *Ecce enim ego creo cælos novos*, etc.

11. [*Que les Juifs.*] — *Non dicent ultra : Arca testamenti Domini.*

12. Texte traduit par Pascal, fr. 713.

13. [*Lois données.*]

[1]Que l'ordre de la[2] sacrificature d'Aaron serait réprouvé, et celle de Melchisédech introduite par le Messie. *Dixit Dominus*[3].

Que cette sacrificature serait éternelle. *Ibid.*

Que Hiérusalem serait réprouvée, et Rome admise. *Dixit Dominus.*

Que le nom des Juifs serait réprouvé et un nouveau nom donné. Is., LXV, 15[4].

Que ce dernier nom serait[5] meilleur que celui de Juifs, et éternel. Is., LVI, 5[6].

Que les Juifs devaient être sans prophètes (Amos), sans roi, sans princes, sans sacrifice, sans idole.

[7]Que les Juifs subsisteraient néanmoins toujours enpeuple. Jér., XXXI, 36[8].

265] 611

République. — La république chrétienne, et même judaïque, n'a eu que Dieu pour maître, comme remarque Philon juif, *De la monarchie*[9].

---

1. Les deux paragraphes suivants en marge.
2. *L'ordre de la* surcharge.
3. *Ps.* IX, 4 : *Juravit Dominus et non pœnitebit eum : Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.*
4. *Interficiet te Dominus Deus, et servos suos vocabit nomine alio.*
5. [*Éternel.*]
6. *Nomen sempiternum dabo eis, quod non peribit.*
7. Page 244 du manuscrit.
8. *Si defecerint leges istæ coram me, dicit Dominus ; tunc et semper Israël deficiet.*

611

Cf. B., 180; C., 213; Faug., II, 377; Hav., XXV, 195; Mol., I, 188; Mich., 540.

9. Dans son *Traité de la Monarchie*, Philon ne décrit en effet

Quand ils combattaient, ce n'était que pour Dieu; [ils][1] n'espéraient principalement que de Dieu[2]; ils ne considéraient leurs villes que comme étant à Dieu, et les conservaient pour Dieu. I *Paralip.*, XIX, 13[3].

39] 612

Gen., XVII, *Statuam pactum meum inter*[4] *me et te fœdere sempiterno... ut sim Deus tuus...*

Et tu ergo custodies pactum meum.

218] 613

Perpétuité[5]. — Cette religion, qui con-

---

qu'une pure théocratie, qu'il définit « la vraie et naïve République, la République chérie et aimée de Dieu : N'est-ce pas donc une vie trois fois et quatre fois heureuse, que d'embrasser le service du Créateur, qui est le plus ancien de toutes les choses du monde non pas d'adorer [*tel*] premier que le Roy, les huissiers et portiers? » 1er *Livre de la Monarchie, Les Œuvres de Philon juif*, translatées par Bellier, revues par Morel, Paris, 1612, p. 664. — Cf. le *Traité touchant la noblesse*, *ibid.*, p. 860.

1. [*Ils considéraient.*] et n'espéraient.
2. [*Quand ils.*]
3. *Fortissimi robore ad faciendum opus ministerii in domo Dei.*

612

Cf. B., 417; C., 391; Faug., II, 403; Mich., 96.

4. [*Te et me.*]

613

Cf. B., 145; C., 175; P. R., II, 8; Bos., II, IV, 5; Faug., II, 199; Hav., XI, 5 *bis*; Mol., I, 301; Mich., 461.

5. Havet a signalé des passages de Balzac qui contiennent déjà le développement repris par Pascal : « Le christianisme a donc été de tout temps, quoiqu'il ait été longtemps caché sous des nuages, et que Dieu ne l'ait ouvert aux peuples, ni laissé lire à clair dans le monde, qu'au terme qu'il avait précisément marqué dans les oracles de sa

siste[1] à croire que l'homme est déchu d'un état de gloire et de communication avec Dieu en un état de tristesse, de pénitence et d'éloignement de Dieu, mais qu'après cette vie nous serons rétablis par un Messie qui devait venir, a toujours été sur la terre. Toutes choses ont passé, et celle-là a subsisté, pour laquelle sont toutes choses.

Les hommes dans le premier âge du monde, ont été emportés dans toutes sortes de désordres, et il y avait cependant des saints, comme Énoch[2], Lamech[3] et d'autres, qui attendaient en patience le Christ promis dès le commencement du monde. Noé a vu la malice des hommes au plus haut degré[4]; et il a mérité[5] de sauver le monde en sa personne, par l'es-

---

parole. Il y a toujours eu des chrétiens, quoiqu'ils n'aient pas toujours été appelés de cette façon... L'Église des Juifs n'était point une autre Église que la nôtre... Et je ne pense pas que ce soit antidater le principe du christianisme de le prendre dès le principe et dès l'origine des choses... L'agneau a été immolé dès le commencement du monde. Le premier Adam a espéré le second : il a cru en Jésus-Christ, et dans l'assurance qu'il a eue que le juste naîtrait de sa race, il s'est consolé de la perte de son innocence. Abraham a vu de loin le jour du Seigneur, et s'en est réjoui vingt-quatre siècles avant sa venue. Isaac a vu le même jour, après avoir perdu les yeux, et prenant Jacob pour Esaü. Moïse a été chrétien, et saint Paul dit de lui que l'opprobre de Jésus-Christ fut plus précieux que les richesses d'Égypte. Isaïe priait les nuées de pleuvoir le Juste et la terre de germer le Sauveur : et les autres prophètes le demandaient avec tant d'impatience, qu'il semblait quelquefois qu'ils se plaignissent des longueurs et des remises dont Dieu usait à l'endroit des hommes. » (*Relation à Ménandre*, III).

1. [*En l'adoration de Dieu a toujours été sur la terre.*]
2. *Gen.*, v, 21.
3. *ibid.* v, 28.
4. *Gen.*, vi, 11, 195.
5. [*D'éviter la colère de Dieu sur tout le genre humain.*]

pérance du Messie[1] dont il a été la figure. Abraham[2] était environné d'idolâtres, quand Dieu lui a fait connaître le mystère du Messie, qu'il a salué de loin[3]. Au temps d'Isaac et de Jacob[4], l'abomination était répandue sur toute la terre ; mais ces saints vivaient en la foi ; et Jacob, mourant et bénissant ses enfants, s'écrie, par un transport qui lui fait interrompre son discours : « J'attends, ô mon Dieu ! le Sauveur que vous avez promis : *Salutare tuum exspectabo, Domine*[5]. » Les Égyptiens étaient infectés et d'idolâtrie et de magie ; le peuple de Dieu même était entraîné par leurs exemples ; mais cependant Moïse et d'autres croyaient celui qu'ils ne voyaient pas, et l'adoraient en regardant aux dons éternels qu'il leur préparait[6].

Les Grecs, et les Latins ensuite, ont fait régner les fausses déités ; les poètes ont fait[7] cent diverses théologies ; les philosophes se sont séparés en[8] mille sectes différentes ; et cependant il y avait toujours au cœur de la Judée des hommes choisis qui prédisaient la venue de ce Messie, qui n'était connu que d'eux.

Il est venu enfin en la consommation des temps ; et depuis, on a vu naître tant de schismes et d'héré-

---

1. [*Par laquelle il a sauvé.*]
2. [*Isaac ont.*]
3. [*Isaac.*] — Allusion à la fin du chapitre VIII de l'Évangile selon saint Jean : *Abraham pater vester exultavit ut videret diem meum : vidit et gavisus est,* (56).
4. Jacob [*a vu les*] abominations [*des Égyptiens et ce qui.*]
5. *Gen.*, XLIX, 18.
6. [*Depuis la Judée.*] — Cf. *Hebr.* XI. 27.
7. [*Mille.*]
8. [*Cent.*]

sies, tant renverser d'États, tant de changements en toutes choses ; et cette Église, qui adore Celui qui a toujours été adoré, a subsisté[1] sans interruption. Et ce qui est admirable, incomparable et tout à fait divin, est que cette religion, qui a toujours duré, a toujours été combattue. Mille fois elle a été à la veille d'une destruction universelle ; et toutes les fois qu'elle a été en cet état, Dieu l'a relevée par des coups extraordinaires de sa puissance[2]. C'est ce qui est étonnant, et qu'elle s'est maintenue sans fléchir et ployer sous la volonté des tyrans. Car il n'est pas étrange qu'un État subsiste, lorsque l'on fait quelquefois céder ses lois à la nécessité, mais que... (Voyez le rond dans Montaigne[3].)

283] **614**

Les États périraient, si on ne[4] faisait ployer sou-

---

1. [*Seule, pure de* [*sans interruption de sorte que tous les États, de* [*toutes.*]

2. [*Les autres.*]

3. « Si est-ce que la fortune, reservant tousiours son auctorité au dessus de nos discours, nous presente aulcunes fois la necessité si urgente, qu'il est besoing que nos loix lui facent quelque place... C'est dequoy Plutarque loue Philopœmen, qu'estant nay pour commander, il sçavoit non seulement commander selon les loix, mais aux loix mesmes, quand la necessité publicque le requeroit. » C'est à ce passage de Montaigne, vers la fin du chap. 22 du liv. 1er, que Pascal renvoie, ainsi que l'a fait remarquer Havet.

614

Cf. B., 145; C., 175; P. R., II, 9; Bos., II, iv, 6; Faug., II, 201; Hav., XI, 6; Mol., I, 303; Mich., 579.

4. [*Ployait.*]

vent les lois à la nécessité ; mais jamais la religion n'a souffert cela, et n'en a usé. Aussi il faut ces accommodements, ou des miracles. Il n'est pas étrange qu'on se conserve en ployant, et ce n'est pas proprement se maintenir ; et[1] encore périssent-ils enfin entièrement, il n'y en a point qui ait duré mille ans[2]. Mais que cette religion se soit toujours[3] maintenue, et inflexible, cela est divin.

41] 615

On a beau dire. Il faut avouer que la religion chrétienne a quelque chose d'étonnant. C'est parce que vous y êtes né, dira-t-on[4]. Tant s'en faut ; je me roidis contre, pour cette raison-là même, de peur que cette prévention ne me suborne ; mais, quoique j'y sois né, je ne laisse pas de le trouver ainsi.

---

1. [*Néanmoins.*]
2. Havet fait remarquer que Port-Royal imprime *quinze cents ans* : la nation romaine et le royaume de France avaient duré plus de mille ans.
3. *Toujours* en surcharge.

615

Cf. B., 422 ; C., 397 ; Bos., II, xvii, 7 ; Faug., II, 357 ; Hav., XXIV, 7 ; Mol., I, 287 ; Mich., 100.

4. Montaigne : « nous sommes chrestiens, à mesme titre que nous sommes ou perigordins, ou allemans. » (*Apologie*) ; et Charron : « l'homme sans son su est fait Juif ou chrétien, à cause qu'il est né dans la juiverie ou chrétienté ; que s'il fût né ailleurs dedans la gentilité ou le mahométisme, il fût été de même, gentil ou mahométan (*De la Sagesse* II, v, 8). Cf. les fragments 98 et 252.

**237] 616

Perpétuité. — [1]Le Messie a toujours été cru. La tradition d'Adam était encore nouvelle en Noé et en Moïse ; les prophètes l'ont prédit depuis, en prédisant toujours d'autres choses, dont les événements, qui arrivaient de temps en temps à la vue des hommes, marquaient la vérité[2] de leur mission, et par conséquent celle de leurs promesses touchant le Messie ; Jésus-Christ a fait des miracles, et les apôtres aussi, qui ont converti tous les païens ; et par là toutes les prophéties étant accomplies, le Messie est prouvé pour jamais.

77] 617

Perpétuité. — Qu'on considère que, depuis le commencement du monde[3], l'attente ou l'adoration du Messie subsiste sans interruption ; qu'il s'est trouvé des hommes qui ont dit que Dieu leur avait révélé qu'il devait naître un Rédempteur qui sauverait son peuple ; qu'Abraham est venu ensuite dire

616

Cf. B., 147 ; C., 177 ; P. R., II, 20 ; Bos., II, IV, 7 ; Faug., II, 201 ; Hav., XI, 7 ; Mol., I, 307 ; Mich., 511.

1. [*La tradition d'Adam.*]
2. *De leur mission* jusqu'à *de leurs promesses,* surcharge autographe.

617

Cf. B., 192 ; C., 2 ; P. R., *ult.*, XV, 12 ; Bos., II, XI, 4 ; Faug., II, 202 ; Hav., XVIII, 18 ; Mol., II, 1 ; Mich., 213.

3. Depuis l'*attente* jusqu'à *il s'est trouvé,* addition postérieure.

qu'il[1] avait eu révélation qu'il naîtrait de lui par un fils qu'il aurait ; que Jacob a déclaré[2] que, de ses douze enfants, il naîtrait de Juda ; que Moïse et les prophètes sont venus ensuite déclarer le temps et la manière de sa venue ; qu'ils ont dit que la loi qu'ils avaient n'était qu'en attendant celle du Messie ; que jusque-là elle serait perpétuelle, mais que l'autre durerait éternellement ; qu'ainsi leur loi, ou celle du Messie, dont elle était la promesse, serait[3] toujours sur la terre ; qu'en effet elle a toujours duré ; qu'enfin[4] est venu Jésus-Christ dans toutes les circonstances prédites. Cela est admirable.

214] 618

Ceci est effectif. Pendant que tous les philosophes se séparent en différentes sectes, il se trouve en un coin du monde des gens qui[5] sont les plus anciens du monde, déclarant[6] que tout le monde est dans l'erreur, que[7] Dieu leur a révélé la vérité, qu'elle sera toujours sur la terre. En effet, toutes les autres sectes cessent, celle-là dure toujours[8], et depuis 4000 ans.

---

1. [*Naîtrait de.*]
2. [*Qu'il.*]
3. M. Michaut lit *seraient.*
4. Qu'enfin [*le Messie*] est venu.

618

Cf. B., 249 ; C., 465 ; Faug., I, 196 ; Mol., I, 186 ; Mich., 618.

5. [*Déclarent que.*]
6. Le fragment débutait d'abord ainsi : [*Ceci est effectif qu'un peuple entier subsiste depuis quatre mille ans qui déclare.*]
7. [*La nature est.*]
8. *Toujours,* au sens qu'a parfois le latin *semper,* sans interruption.

Ils déclarent qu'ils tiennent de leurs ancêtres que l'homme est déchu de la communication avec Dieu, dans un entier éloignement de Dieu, mais qu'il a promis de les racheter[1]; que cette doctrine serait toujours sur la terre ; que leur loi a double sens ; que durant 1 600 ans, ils ont eu des[2] gens qu'ils ont crus prophètes, qui ont prédit le temps et la manière ; que 400 ans après ils ont été épars partout, parce que[3] Jésus-Christ devait être annoncé partout ; que Jésus-Christ est venu en la manière et au temps prédits ; que depuis les Juifs sont épars, partout en malédiction et subsistant néanmoins.

335] **619**

Je vois la religion chrétienne fondée sur une religion précédente, et voici ce que je trouve d'effectif.

Je ne parle point ici des miracles de Moïse, de Jésus-Christ et des apôtres[4], parce qu'ils ne paraissent pas d'abord convaincants, et que je ne veux que mettre ici en évidence tous les fondements de[5] cette religion chrétienne qui sont indubitables, et qui ne

---

1. [*Que le Messie naîtrait d'eux, qu'ils le réprouveraient.*]
2. *Gens qu'ils ont* [*appelés*] *crus* en surcharge.
3. [*De puis ils ont.*]

619

Cf. B., 245; C., 461; P. R., VIII, 1; Bos., II, VII, 1 et II, XVII, 9; Faug., II, 185; Hav., XIV, 3; Mol., I, 182; Mich., 588.

4. [*Quoiqu'ils.*]
5. [*Notre.*]

peuvent être mis en doute par quelque personne que ce soit. Il est certain que nous voyons en plusieurs endroits du monde un peuple particulier, séparé de tous les autres peuples du monde, qui s'appelle le peuple juif.

Je vois donc des foisons de religions en plusieurs endroits du monde et dans tous les temps, mais elles n'ont ni la morale qui peut me plaire, ni les preuves qui peuvent m'arrêter, et qu'ainsi j'aurais refusé également et la religion de Mahomet, et celle de la Chine, et celle des anciens Romains, et celle des Égyptiens, par cette seule raison que l'une n'ayant pas plus [*de*][1] marques de vérité que l'autre, ni rien qui déterminât nécessairement[2], la raison ne peut pencher plutôt vers l'une que vers l'autre.

[3] Mais, en considérant ainsi[4] cette inconstante et bizarre variété de mœurs et de créances dans les divers temps, je trouve en un coin du monde[5] un peuple particulier, séparé de tous les autres peuples de la terre, le plus ancien[6] de tous, et dont les histoires précèdent de plusieurs siècles les plus anciennes que nous ayons.

Je trouve donc ce peuple grand et nombreux, sorti d'un seul homme, qui[7] adore un seul Dieu,

---

1. *Man* : pas plus marques de.
2. [*Je.*]
3. Page 336 du manuscrit.
4. [*Les*] mœurs [*et les différentes*] créances [*dans tous les peuples.*]
5. *En un coin du monde,* surcharge.
6. [*Qui soit au monde.*]
7. [*Se vante.*]

et qui se[1] conduit par une loi[2] qu'ils disent tenir de sa main. Ils soutiennent qu'ils sont les seuls du monde auxquels Dieu a révélé ses mystères, que tous les hommes sont corrompus et dans la disgrâce de Dieu, qu'ils sont tous abandonnés à leurs sens et à leur propre esprit[3], et que de là viennent les étranges égarements et les changements[4] continuels qui arrivent entre eux, et de religions, et de coutumes[5], au lieu qu'ils demeurent inébranlables dans leur conduite, mais que Dieu ne laissera pas éternellement les[6] autres peuples dans ces ténèbres, qu'il viendra un libérateur pour tous[7], qu'ils sont au monde pour l'annoncer aux hommes[8], qu'ils sont formés exprès pour être les avant-coureurs et les hérauts de ce grand avènement, et pour[9] appeler tous les peuples à s'unir à eux dans l'attente de ce libérateur[10].

[11] La rencontre de ce peuple m'étonne, et me semble digne de l'attention. Je considère cette loi qu'ils se

---

1. *Qui se*, surcharge.
2. [*Qui paraîtra admirable et incomparable à qui voudra la considérer de près.*]
3. [*Mais que.*]
4. [*Étranges.*]
5. [*Au lieu que la loi qu'ils tiennent de Dieu est immuable et constante, parce qu'ils la.*]
6. [*Hommes.*]
7. [*Et un Messie qui éclairera* [*les éclairera, et leur donnera la connaissance de la vérité.*]
8. De *qu'ils sont* à *avènement* en marge.
9. [*Les*] appeler à.
10. [*Voilà ce que je trouve sur la terre depuis la dernière mémoire de hommes. Ce peuple m'est.*]
11. Page 339 du manuscrit.

vantent de tenir de Dieu, et je la trouve admirable[1]. C'est la première loi de toutes, et[2] de telle sorte qu'avant même que le mot de loi fût en usage parmi les Grecs, il y avait près de mille ans qu'ils l'avaient reçue et observée sans interruption. Ainsi je trouve étrange que la première loi du monde[3] se rencontre aussi la plus parfaite, en sorte que[4] les plus grands législateurs en ont emprunté les leurs, comme il[5] paraît par la loi des Douze Tables d'Athènes[6], qui fut ensuite prise par les Romains, et comme il [*serait*] aisé de le montrer, si Josèphe[7] et d'autres n'avaient assez traité cette matière.

297] 620

Avantages du peuple juif. — Dans cette recherche, le peuple juif attire d'abord mon attention par quantité de choses admirables et singulières qui y paraissent.

Je vois d'abord que c'est un peuple tout composé de frères, et, au lieu que tous les autres sont formés

---

1. [*Et la plus belle des lois du monde.*]
2. [*Qui a précédé même.*]
3. [*Soit.*]
4. [*Tous*] les législateurs.
5. [*Est.*] aisé. — La phrase intermédiaire en surcharge.
6. Confusion qui s'explique par le souvenir de Grotius : « Antiquissimæ leges Atticæ, unde et Romanæ postea desumptæ sunt, ex legibus Mosis imaginem ducunt. » *V. R. C.*, I, xv.
7. Allusion au second livre contre Apion que Pascal qualifie ailleurs d'admirable ; les autres sont, pour Pascal, surtout Philon et Grotius.

620

Cf. B., 223; C., 447; P. R., VIII, 1; Bos., II, vii, 1; Faug., II, 186; Hav., XIV, 4; Mol., I, 184; Mich., 584.

de l'assemblage d'une infinité de familles[1], celui-ci, quoique si étrangement abondant[2], est tout sorti d'un seul homme, et, étant ainsi tous une même chair, et membres les uns des autres, [*ils*] composent[3] un puissant État d'une seule famille. Cela est unique[4].

[5]Cette famille[6], ou ce peuple, est le plus ancien qui soit en la connaissance des hommes ; ce qui me semble lui attirer une vénération particulière, et principalement dans la recherche que nous faisons, puisque[7], si Dieu s'est de tout temps[8] communiqué aux hommes, c'est à ceux-ci qu'il faut recourir pour en savoir la tradition.

Ce peuple n'est pas seulement considérable par son antiquité ; mais il est encore singulier[9] en sa durée, qui a toujours continué depuis son origine jusqu'à maintenant. Car au lieu que les peuples de[10] Grèce et d'Italie, de Lacédémone, d'Athènes, de Rome, et les autres qui[11] sont venus si longtemps après, soient péris il y a si longtemps, ceux-ci subsistent tou-

---

1. [*Qui* [*dont chacune ne pourrait remplir une ville ni un bourg.*]
2. [*En nombre.*]
3. [*En même temps un état.*]
4. [*Entre tous les peuples du monde.*]
5. [*Ce peuple n'est pas seulement ou cette famille.*]
6. [*Admirable*] est le plus ancien [*peuple du monde et qui précède de plusieurs siècles les derniers dont nous ayons la connaissance. Il n'est point*] dans [*le dessein*] que nous [*avons.*]
7. [*Puisqu'il y a apparence que*] Dieu s'est communiqué.
8. *De tout temps*, en surcharge.
9. [*Par.*]
10. [*Lacédémone.*]
11. Page 298 du manuscrit.

jours[1], et, malgré[2] les entreprises[3] de tant de puissants rois qui ont cent fois essayé de les faire périr, comme leurs historiens le témoignent, et comme il est aisé de le juger par l'ordre naturel[4] des choses, pendant un si long espace d'années, ils ont toujours été conservés néanmoins (et cette conservation a été prédite[5]) ; et[6] s'étendant depuis les premiers temps jusques aux derniers, leur histoire enferme dans sa durée[7] celle de toutes nos histoires [qu'elle devance de bien longtemps].

La loi par laquelle ce peuple est gouverné est tout ensemble la plus ancienne loi du monde, la plus parfaite, et la seule qui ait toujours été gardée sans interruption dans un État. C'est ce que Josèphe montre admirablement contre Apion, et Philon Juif[8], en divers lieux, où ils font voir qu'elle est si ancienne, que le nom même de loi n'a été connu des plus anciens que[9] plus de mille ans après ; en sorte qu'Homère[10], qui a écrit de l'histoire de tant d'États[11], ne s'en est jamais servi[12]. Et il est aisé de juger de sa

---

1. *Toujours* en surcharge.
2. [*Ces obstacles et.*]
3. [*Des autres*] qui.
4. [*Du monde.*]
5. Parenthèse en marge.
6. [*Devançant dans leur durée toute celle de nos histoires.*]
7. Dans sa durée, en surcharge.
8. Voir en particulier les *Trois livres de la Vie de Moïse*
9. [*Longtemps.*]
10. [*Ne s'en est jamais.*]
11. [*De princes* [*ne s'en est.*]
12. L'exemple est emprunté à Josèphe : Homère ne mentionne que des maximes non définies ou les ordres des rois ; il ne parle jamais de lois (*Contre Apion*, II, 15).

perfection[1] par la simple lecture, où l'on voit qu'on a pourvu à toutes choses avec tant de [2]sagesse, tant d'équité, tant de jugement, que les plus anciens législateurs grecs et romains[3], en ayant eu quelque lumière, en ont emprunté leurs principales lois ; ce qui paraît par celle qu'ils appellent des Douzes Tables[4], et par les autres preuves que [5] Josèphe en donne.

Mais[6] cette loi est en même temps la plus sévère et la plus rigoureuse de toutes[7], en ce qui regarde le culte de leur religion, obligeant ce peuple[8], pour le retenir dans son devoir, à mille observations[9] particulières et pénibles, sous peine de la vie, de sorte que c'est une chose bien étonnante[10] qu'elle[11] se soit toujours conservée si constamment durant tant de siècles[12] par un peuple rebelle et impatient[13] comme

---

1. [*En l'examinant.*]
2. Page 341 du manuscrit.
3. [*Qui en ont*] eu.
4. [*Comme on le peut voir dans Josèphe et dans tant d'autres qui en ont traité.*]
5. [*Donne.*]
6. [*Mais quelque parfaite et c'est sur quoi il établit la raison de.* [*Mais ce qui est admirable.*]
7. De *en* à *Religion,* surcharge.
8. [*Sous peine de la vie.*]
9. *Particulières et* en surcharge.
10. [*Qu'un joug si pesant ait été supporté depuis tant de siècles par un peuple rebelle comme celui-ci* [*que les peuples* [*autres peuples* [*qu'un joug si pesant ait.*] — Tout ce développement est inspiré de Philon le Juif, au deuxième livre de la *Vie de Moïse.*
11. [*Ait été gardée.*]
12. [*Tous les.*]
13. [*Tous les autres peuples* [*les hommes aiment naturellement les changements et ne demeurent jamais longtemps dans ces.*]

celui-ci, pendant que tous les autres États ont changé de temps en temps leurs lois, quoique tout autrement faciles[1].

Le livre qui contient cette loi, la première de toutes, est lui-même le plus ancien livre du monde, ceux d'Homère, d'Hésiode et les autres, n'étant que six ou sept cents ans depuis.

Première Copie 222] **621**

La création et le déluge étant passés, et Dieu ne devant plus détruire le monde, non plus que le recréer, ni donner de ces grandes marques de lui, il commença d'établir un peuple sur la terre, formé exprès, qui devait durer jusqu'au peuple que le Messie formerait par son esprit.

Première Copie 256] **622**

La création du monde commençant à s'éloigner, Dieu a pourvu d'un historien unique contemporain[2],

---

1. Grotius oppose également au paganisme et à l'islamisme la perpétuité du judaïsme : « *Neque vero credibile est alioqui fieri potuisse ut ingenii satis contumacis populus legem tot ritibus onerosam in se susciperet.* » (*De Verit. Rel. Chr.*, I, XIV.)

621

Cf. C., 435; Bos., II, VIII, 1; Faug., II, 196; Hav., XV, 1; Mol., I, 87; Mich., 905.

622

Cf. C., 473; P. R., XI, 1; Bos., II, VIII, 17; Faug., II, 192; Hav., XV, 14; Mol., I, 192; Mich., 931.

2. Moïse est contemporain des événements qu'il raconte, parce que, fort éloigné par le temps, il en est très rapproché par le petit nombre de générations qui l'en sépare.

et a commis tout un peuple pour la garde de ce livre, afin que cette histoire fût la plus authentique du monde, et que tous les hommes pussent apprendre par là une chose si nécessaire à savoir, et qu'on ne pût la savoir que par là.

19] 623

[Japhet commence la généalogie][1].

Joseph croise ses bras et préfère le jeune[2].

491] 624

Pourquoi Moïse va-t-il faire la vie des hommes si longue, et si peu de générations ?

Car ce n'est pas la longueur des années, mais la multitude des générations qui rendent les choses obscures ; car la vérité ne s'altère que par le changement des hommes. Et cependant il met deux choses, les plus mémorables qui se soient jamais imaginées, savoir la création et le déluge, si proches, qu'on y touche[3].

623

Cf. B., 173 ; C., 207 ; Mich., 40.

1. Au chapitre x de la Genèse. *Japetus Europæorum genitor.* (Grotius, V. R. C., I, 16.)

2. *Le jeune Ephraïm* : Il s'agit de Jacob, la seconde copie a fait la correction. Le passage de la *Genèse* auquel il est fait allusion est traduit par Pascal lui-même : fr. 711.

624

Cf. B., 153 ; C., 184 ; P. R., XI, 2 ; Bos., II, viii, 18 ; Faug., II, 192 ; Hav., XV, 16 ; Mol., I, 190 ; Mich., 873.

3. « Dans la généalogie des patriarches, depuis Adam jusqu'à Jacob

**489] 625

Sem, qui[1] a vu Lamech, qui a vu Adam, a vu aussi Jacob[2], qui a vu ceux qui ont vu Moïse ; donc le déluge et la création sont vrais[3]. Cela conclut entre de certaines gens qui l'entendent bien.

---

on trouve vingt-deux générations en 2315 ans ; et si on prend la vie entière de chaque patriarche, cinq vies au bout l'une de l'autre remplissent toute cette étendue. » (Havet.) — On trouve dans la *Première copie* (inséré après la page 154 *bis*) un feuillet détaché qu'il est intéressant de reproduire parce qu'il représente bien le travail que M. de Roannez avait commencé de faire sur les papiers de Pascal et que Mme Périer a réussi à faire écarter comme un *grand commentaire* où elle ne reconnaissait plus l'œuvre de son frère (Port-Royal en effet n'a pas utilisé cette rédaction) : « Car quoi [*qu'elles* [qu'il y eût environ 2 000 ans qu'elles [*étaient passées* [avaient été faites, le peu de générations qui s'étaient passées [*faisaient* [faisait qu'elles étaient aussi nouvelles aux hommes qui étaient en ce temps-là que nous le font à présent celles qui sont arrivées il y a environ 300 ans. Cela vient de la longueur de la vie des premiers hommes, en sorte que Sem qui a vu Lamech, etc.

« Cette preuve suffit pour convaincre les personnes raisonnables de la vérité du déluge et de la création, et cela fait voir la providence de Dieu [*qui* [lequel voyant que la création commençait à s'éloigner, l'a pourvue d'un historien qu'on peut appeler contemporain et a commis tout un peuple pour la garde de son livre. Et ce qui est encore admirable est que ce livre a été [*reçu unanimement* [embrassé unanimement et sans aucune contradiction non seulement par tout le peuple juif, mais aussi par tous les rois et tous les peuples de la terre [*sans aucune contradiction et* [qui l'ont reçu avec un respect et une vénération toute particulière. »

625

Cf. B., 154 ; C., 184 ; P. R., XI, 3 ; Bos., II, VIII, 18 ; Faug., II, 193 ; Hav., XXV, 17 ; Mol., I, 191 ; Mich., 876.

1. *Qui* surcharge.

2. Ce dernier détail n'est pas conforme au texte de la *Genèse* ; aussi Port-Royal avait-il imprimé : « ... A vu au moins Abraham, et Abraham a vu Jacob. »

3. Ce dernier paragraphe, surcharge autographe.

*491] 626

[1] *Autre rond.* — La longueur de la vie des patriarches, au lieu de faire que les histoires des choses passées se perdissent, servait au contraire à les conserver ; car ce qui fait que l'on n'est pas quelquefois assez instruit dans l'histoire de ses ancêtres, est que l'on n'a jamais guère vécu avec eux, et qu'ils sont morts souvent devant que l'on eût atteint l'âge de raison. Or, lorsque les hommes vivaient si longtemps, les enfants vivaient longtemps avec leurs pères ; ils les entretenaient longtemps. Or, de quoi les eussent-ils entretenus, sinon de l'histoire de leurs ancêtres, puisque toute l'histoire était réduite à celle-là, qu'ils n'avaient point d'études, ni de sciences[2], ni d'arts, qui occupent une grande partie des discours de la vie ? Aussi l'on voit qu'en ce temps les peuples avaient un soin particulier de conserver leurs généalogies.

225] 627

Je crois que Josué a le premier du peuple de

626

Cf. B., 153; C., 183; P. R., XI, 4; Bos., II, VIII, 18; Faug., II, 193; Hav., XV, 18; Mol., I, 191; Mich., 878.

1. La *première Copie* ajoute : *Preuve de Moïse.* — M. Michaut a signalé aussi dans cette *Copie* l'indication suivante : *de la main de M. Constant.* Il est vraisemblable, à en juger par l'écriture, qu'il s'agit de Nicole. « Nicole prenait quelquefois le nom de *Constant*, de sa mère. » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 5e édit., t. I, p. 401.)

2. [*Qui occupent.*]

627

Cf. B., 407; C., 383; Faug., II, 328; Hav., XXV, 100; Mol., II, 2; Mich., 474.

Dieu[1] ce nom[2], comme Jésus-Christ le dernier du peuple de Dieu.

Premère Copie 225] 628

Antiquité des Juifs. — Qu'il y a de différence d'un livre à un autre ! Je ne m'étonne pas de ce que les Grecs ont fait l'*Iliade*, ni les Égyptiens et les Chinois leurs histoires.

Il ne faut que voir comment cela est né. Ces historiens fabuleux ne sont pas contemporains des choses dont ils écrivent. Homère fait un roman, qu'il donne pour tel et qui est reçu pour tel ; [car personne ne doutait que Troie et Agamemnon n'avaient non plus été que la pomme d'or]. Il ne pensait pas aussi à en faire une histoire, mais seulement un divertissement ; il est le seul qui écrit[3] de son temps, la beauté de l'ouvrage fait durer la chose : tout le monde l'apprend et en parle : il la faut savoir, chacun la sait par cœur. Quatre cents ans après, les témoins des choses ne sont plus vivants ; personne ne sait plus par sa connaissance si c'est une fable ou une

---

1. *Du peuple de Dieu* en surcharge.
2. « Ce nom de Josué ou de Jésus veut dire sauveur. » (Havet.)

628

Cf. C., 437 ; P. R., VIII, 3 et 4 ; Bos., II, VII, 2 et 3 ; Faug., II, 190 et II, 189 ; Hav., XIV, 6 et XIV, 5 ; Mol., I, 267 et I, 269 ; Mich., 906.

3. Pascal, en s'exprimant ainsi, ne songeait sans doute pas à la question fort obscure et fort controversée de l'origine de l'écriture. Il est probable que les textes homériques sont antérieurs à l'origine de l'écriture.

histoire : on l'a seulement appris de ses ancêtres, cela peut passer pour vrai.

Toute histoire qui n'est pas contemporaine est suspecte ; ainsi les livres des sibylles et de Trismégiste[1], et tant d'autres qui ont eu crédit au monde,

---

1. Voici sur les Sibylles et sur Trismégiste des renseignements empruntés aux notes de M. Gidel : « L'antiquité admettait sous le nom d'*Oracula sibyllina*, *libri sibyllini*, des recueils d'oracles conservés à Rome, et que l'on croyait contenir les destinées de l'Empire. C'était, disait-on, la sibylle d'Erythrée qui les avait vendus à Tarquin le Superbe. Tarquin les fit enfermer dans un caveau du temple de Jupiter-Capitolin, et il en confia la garde à trois patriciens d'abord, puis à un collège de dix, plus tard de quinze prêtres. On consultait ces livres dans les temps de calamité publique et seulement sur un ordre du Sénat. Les oracles étaient écrits en vers grecs, obscurs et ambigus, qui se prêtaient à toutes les interprétations. Ils furent brûlés dans l'incendie de l'an 670 de Rome. Mais le Sénat en fit faire une collection nouvelle. Il fit rechercher tous les oracles qui s'étaient répandus en Italie, en Grèce, en Afrique. Auguste fit transporter les livres Sibyllins au mont Palatin, dans le temple d'Apollon. Ils y demeurèrent jusqu'en l'année 389 de Jésus-Christ, époque où ils furent brûlés par ordre de Théodose. La réputation des Sibylles traversa tout le moyen âge ; l'Eglise adopta leur représentation dans ses peintures ; elle les admettait comme témoins des prophéties relatives à l'avènement de Jésus. On mettait la Sibylle à côté de David, comme on le voit par ce passage du *Dies iræ*, hymne qui remonte au XIIIe siècle. La fin du monde y est annoncée au nom de David et de la Sibylle :

« Dies iræ, dies illa
« Solvet seclum in favilla.
« Teste David cum Sibylla. »

« Ces oracles avaient été ajoutés vers le IIe siècle après Jésus-Christ.

Il en est de même pour *Trismégiste* ou trois fois grand. Sous ce nom, les Grecs désignaient Hermès ou Mercure qu'ils identifiaient avec le Dieu des Egyptiens, Thoth, l'inventeur de l'écriture, de la grammaire, des sciences et des arts. On le représentait avec une tête d'Ibis ou de Cynocéphale. Il existait sous son nom quarante-deux livres sacrés que gardaient les prêtres égyptiens et il nous a été

sont faux et se trouvent faux à la suite des temps. Il n'en est pas ainsi des auteurs contemporains[1].

Il y a bien de la différence entre un livre que fait un particulier et qu'il jette dans le peuple, et un livre que[2] fait lui-même un peuple. On ne peut douter que le livre ne soit aussi ancien que le peuple.

491] 629

Josèphe cache la honte de sa nation.
Moïse ne cache pas sa honte propre.
Quis mihi det ut omnes prophetent[3]?
Il était las du peuple.

277] 630

La sincérité des juifs. — Depuis qu'ils n'ont

---

transmis quatorze chapitres grecs, qui après avoir été attribués à un contemporain de Moïse, précurseur d'Orphée et d'Homère, ont été reconnus du premier siècle de l'ère chrétienne. » Ajoutons que les premiers apologistes comme Lactance, puis, dans un esprit différent, les érudits de la Renaissance comme Marsile Fricin et Patrizzi croyaient à l'authenticité des livres hermétiques. Cf. Louis Ménard, *Hermès Trismégiste*, Paris 1866 ; et Pichon, *Lactance*, Paris, 1901, p. 128.

1. C'est la règle posée par Grotius (*De Ver. Rel. Chr.* I. XIII) : il ne faut pas rejeter les miracles et les prophéties qui ont eu pour témoins des contemporains « capables » *quæ testes veri temporis idoneos habuerunt.*

2. *Que* a été remplacé dans la *Copie* par *qui* ; il semble que ce soit par une fausse assimilation avec le passage du fr. 594 : « Différence d'un livre reçu d'un peuple, ou qui forme un peuple. »

629

Cf. B., 154; C., 184; Faug., II, 193; Hav., XXV, 140; Mol., I, 192; Mich., 877.

3. *Num.* XI, 29. *Quis tribuat ut omnis populus prophetet?*

630

Cf. B., 302 ; C., 524; Faug., II, 393; Mol., I, 269; Mich., 575.

plus eu de prophètes, Machabées; depuis Jésus-Christ, Massor[1].

« Ce livre vous sera en témoignage[2]. »

Les lettres défectueuses et finales[3].

[4] Sincères contre leur honneur, et mourant pour cela; cela n'a point d'exemple dans le monde, ni sa racine dans la nature.

333] 631

Sincérité des juifs. — Ils portent avec amour et fidélité ce livre où Moïse déclare qu'ils ont été ingrats[5] envers Dieu toute leur vie, qu'il sait qu'ils le seront encore plus après sa mort; mais qu'il appelle le ciel et la terre à témoin contre eux, et qu'il le[6] leur a]enseigné] assez.

Il déclare qu'enfin Dieu, s'irritant contre eux,

---

1. *Massor* ou *Massora*, c'est-à-dire tradition ou recueil de traditions. C'est, suivant la définition que nous empruntons à l'*Encyclopédie des Sciences religieuses*, une collection de remarques faites par les docteurs juifs, intéressant les versets, les mots, les lettres, les points et les voyelles et les accents du texte hébreu de l'Ancien Testament, en vue de fixer ce texte et de le préserver de toute altération volontaire ou accidentelle.

2. Isaïe, XXX, 8 : *in libro diligenter exara illud, et erit in die novissimo in testimonium usque in æternum.*

3. Cf. fr. 687.

4. [*Quoique contre leur intérêt.*]

631

Cf. B., 237; C., 451; P. R., VIII, 2; Bos., II, vii, 2; Faug., II, 188; Hav., XIV, 5; Mol., I, 268; Mich., 582.

5. [*Et traîtres.*]

6. *Le* en surcharge.

les dispersera parmi tous les peuples de la terre; que, comme ils l'ont irrité en adorant les dieux qui n'étaient point leur Dieu, de même il les provoquera en appelant un peuple qui n'est point son peuple; et veut que toutes ses paroles soient conservées éternellement[1], et que son livre soit [*mis*] dans l'arche de l'alliance pour servir à jamais[2] de témoin contre eux[3].

Isaïe dit la même chose, xxx.

**247] 632

Sur Esdras. — Fable : les livres ont été brûlés avec le temple. Faux par les Machabées[2] : *Jérémie leur donna la loi*[4].

Fable qu'il récita tout par cœur. Josèphe[5] et Esdras[6] marquent *qu'il lut le livre.* Baron., *Ann.*, 180[7] : *Nullus penitus Hebræorum antiquorum repe-*

1. [*Dans.*] et mises.
2. *A jamais* surcharge.
3. Allusion aux chapitres xxxi et xxxii du Deutéronome. — Port-Royal, qui n'avait pas publié le fragment précédent, en avait retenu la dernière réflexion pour en faire le paragraphe final de cette pensée: « Cependant ce livre qui les déshonore en tant de façons, ils le conservent aux dépens de leur vie; c'est une sincérité qui n'a point d'exemple dans le monde ni sa racine dans la nature. »

632

Cf. C., 221; Faug., II, 294; Hav., XXV, 141; Mol., I, 192 et 193; Mich., 517.

4. II, 2 : *Et dedit illis legem ne obliviscerentur præcepta Domini.*
5. Cf. *Antiq. Jud.*, liv. XI, ch. v.
6. Liv. II, viii, 8 : *Et legerunt in libro legis Dei distincte, et aperte ad intelligendum.*
7. C'est-à-dire l'année du Christ 180; Baronius traite en huit paragraphes (x-xviii) de la *fable d'Esdras.* Toutes les références y étaient indiquées à Pascal qui s'est reporté au texte sauf pour Philon.

ritur qui tradiderit libros perisse et per Esdram esse restitutos, nisi in IV Esdræ[1].

Fable qu'il changea les lettres : Philo, in *vita Moysis*[2] *: Illa lingua ac character quo antiquitus scripta est lex sic permansit usque ad* LXX. Josèphe dit que la loi était en hébreu quand elle fut traduite par les Septante[3].

Sous Antiochus et Vespasien[4], où l'on a voulu abolir les livres, et où il n'y avait[5] pas de prophète, on ne l'a pu faire ; et sous les Babyloniens, où nulle persécution n'a été faite, et où il y avait tant de prophètes, l'auraient-ils laissé brûler ? Josèphe se moque des[6] Juifs qui ne souffriraient...[7].

Tertull.[8]: *Perinde potuit abolefactam eam violentia cataclysmi in spiritu rursus reformare, quemadmodum et Hierosolymis Babylonia expugnatione deletis, omne instrumentum judaicæ litteraturæ per Esdram constat restauratum.* Il dit que Noé a pu aussi bien rétablir en esprit le livre d'Énoch, perdu par le déluge, qu'Esdras a pu rétablir les Écritures perdues durant la captivité.

---

1. § XII.
2. Au deuxième livre.
3. § XIII. Cf. *Antiq. Jud.*, liv. XII, ch. II.
4. [*Jamais.*]
5. [*Nul.*]
6. [*Grecs.*]
7. § XIV.
8. § XI. — Cf. *De cultu Feminarum*. Lib. I. ch. 3. — La citation est copiée par une main étrangère et elle est expliquée par le commentaire de Pascal. C'est Noé qui est le sujet de la phrase. Tertullien fait dans le chapitre 3 une digression pour prouver l'authenticité du livre d'Énoch que Noé aurait rétabli après le cataclysme du déluge.

[1] Θεός ἐν τῇ ἐπὶ Ναβουχοδόνοσορ αἰχμαλωσίᾳ τοῦ λαοῦ, διαφθαρεισῶν τῶν γραφῶν, ἐνέπνευσε Ἔσδρᾳ τῷ ἱερεῖ ἐκ τῆς φυλῆς Λευὶ τοὺς τῶν προγεγονότων προφητῶν πάντας ἀνατάξασθαι λόγους, καὶ ἀποκαταστῆσαι τῷ λαῷ τὴν διὰ Μωυσέως νομοθεσίαν. Il allègue cela pour prouver qu'il n'est pas incroyable que les Septante aient expliqué les Écritures saintes avec cette uniformité que l'on admire en eux. Eusèbe, liv. V, *Hist.* ch. 8 ; et il a pris cela dans saint Irénée[2].

Saint Hilaire, dans la préface sur les Psaumes[3], dit qu'[4]Esdras mit les Psaumes en ordre. L'origine de cette tradition vient du xiv[e] chapitre du IV[e] livre d'*Esdras*[5].

[6] *Deus glorificatus est, et Scripturæ veræ divinæ creditæ sunt, omnibus eamdem et eisdem verbis et eisdem nominibus recitantibus ab initio usque ad finem, uti et præsentes gentes cognoscerent quoniam per inspirationem Dei interpretatæ sunt Scripturæ, et non esset*

---

1. Texte emprunté à Eusèbe, *Hist. Eccl.*, liv. V, ch. 8, fin du par. 14, et également copié par une main étrangère. Pascal a écrit lui-même la traduction latine au dernier paragraphe.

2. L'indication est fournie par Eusèbe lui-même.

3. Cf. *Prologus in Librum Psalmorum*, ch. iv : « Quæ traditio ab Esdra, quantum creditur, psalmos post captivitatem in unum librum colligente profecta. »

4. [*Il* a.]

5. Suivant ce chapitre xiv, Esdras aurait reconstitué l'Écriture brûlée pendant la captivité sur un ordre et sous la dictée de Dieu. Cette fable ébranlerait l'authenticité de l'Écriture ; le catholicisme a rejeté les derniers livres d'Esdras, et Pascal soutient à son tour cette thèse, conformément aux décrets du concile de Trente.

6. Traduction écrite de la main de Pascal des paragraphes 14 et 15 qui terminent le chapitre viii d'Eusèbe et dont les dernières lignes sont citées plus haut en grec.

mirabile Deum hoc in eis operatum : quando in ea captivitate populi quæ facta est a Nabuchodonosor, corruptis Scripturis et post 70 annos Judæis descendentibus in regionem suam, et post deinde temporibus Artaxercis Persarum regis, inspiravit Esdræ sacerdoti tribus Levi præteritorum prophetarum omnes rememorare sermones, et restituere populo eam legem quæ data est per Moysen.

**163] 633

Contre la fable d'Esdras, II *Mach.*, II[1]. — Josèphe, *Ant.*, II, I : Cyrus prit sujet de la prophétie d'Isaïe de relâcher le peuple, les Juifs avaient des possessions paisibles sous Cyrus en Babylone, donc ils pouvaient bien avoir la loi, IV *Rois*, XVII, 27[2].

Josèphe, en toute l'histoire d'Esdras, ne dit pas un mot de ce[3] rétablissement.

*411] 634

Si[4] la fable d'Esdras est[5] croyable, donc il faut

633

Cf. C., 221 ; Faug., II, 195 ; Hav., XXV, 141 ; Mol., I, 194 ; Mich., 376.

1. Texte cité au fragment précédent.
2. La référence est ajoutée par Pascal au texte dicté par lui — *Præcepit autem rex Assyriorum, dicens : Ducite illuc unum de sacerdotibus, quos inde captivos adduxistis, et vadat, et habitet cum eis : et doceat eos legitima Dei terræ.*
3. [*Relâchement.*]

634

Cf. C., 221 ; Faug., II, 196 ; Hav., XXV, 142 ; Mol., I, 192 ; Mich., 665

4. [*Vous.*]
5. [*Vraie.*]

croire que[1] l'Écriture est Écriture Sainte; car[2] cette fable n'est fondée que sur l'autorité de ceux qui disent celle des Septante, qui montre que l'Écriture est sainte.

Donc, si ce conte est vrai, nous avons notre compte par là; sinon, nous l'avons d'ailleurs. Et ainsi ceux qui voudraient ruiner la vérité de notre religion, fondée sur Moïse, l'établissent par la[3] même autorité par où ils l'attaquent. Ainsi, par cette providence, elle subsiste toujours.

202] 635

Chronologie du Rabbinisme. (Les citations des pages sont du livre *Pugio*[4].)

Page 27, R. Hakadosch (an 200), auteur du *Mischna*, ou loi vocale, ou seconde loi[5].

---

1. *Il faut croire que* en surcharge.
2. [*Elle.*]
3. [*Tradition.*]

635

Cf. B., 141; C., 171; Faug., II, 208; Hav, XXV, 145; Mol., I, 299; Mich., 443.

4. Ces notes ne sont pas tirées du *Pugio* lui-même, mais de la préface qu'y a mise Joseph de Voisin, et qui a pour objet de renseigner le lecteur sur les divers ouvrages juifs auxquels se réfère Raymond Martin. Cette préface, pleine de citations et de réfutations, devait paraître fort confuse à Pascal, et il a travaillé pour y mettre de l'ordre.

5. [*Ses disciples composèrent.*] — Voir le chapitre XIII de Voisin : *De conscriptione prima Traditionum, sive de editione Mischnæ.* Le Mischna y est appelé *lex oralis.* Il est à remarquer que la chronologie est donnée soit à partir de la date adoptée par les Juifs pour la création du monde, soit à partir de la destruction du temple. Pascal traduit dans l'ère chrétienne.

Commentaires de *Mischna* (an 340) : { l'un *Siphra*[1]. [2] *Barajetot.* *Talmud Hyerosol*[3]. *Tosiphtot.* }

Bereschit Rabah, par R. Osaia Rabah[4], commentaire du *Mischna.*

Bereschit Rabah[5], *Bar Nachmoni*, sont des discours subtils, agréables, historiques et théologiques[6]. Ce même auteur a fait des livres appelés *Rabot.*

Cent ans après le *Talmud Hierosol.* fut fait le *Talmud babylonique*, par R. Ase[7], (440), par le consentement universel de tous les Juifs, qui sont nécessairement obligés d'observer tout ce qui y est contenu. L'addition de R. Ase s'appelle *Gemara*, c'est-à-dire le commentaire du *Mischna.*

Et le *Talmud* comprend ensemble le *Mischna* et le *Gemara*[8].

---

1. [*Qui est un commentaire du Mischna.*] — *Ibid.*, ch. XVII.
2. [*En même temps.*]
3. Talmud Hyerosolomitanum. Pascal qui donne plus bas la forme *Talmud Babylonique*, n'a pas traduit Talmud de Jérusalem.
4. *Par R. Isaie Rabah* en surcharge. — Pascal ajoute le nom de l'auteur parce qu'il s'aperçoit qu'il y a deux Bereschit Rabah, que J. de Voisin recommande de ne pas confondre.
5. [*Commentaire sur la Genèse.*]
6. *Discursus subtiles et jucundos tum historicos tum theologicos* (*Pug. Fid.*, p. 56.
7. *Par R. Ase* en surcharge, et la date en marge.
8. Cf. P. F., p. 58 : *Talmud vero complectitur utrumque et Mischnam et Gemaram.*

394] 636

Si ne marque pas l'indifférence : Malachie[1], Isaïe. Is., *Si volumus*[2], etc.

In quacumque die[3].

265] 637

Prophéties. — Le sceptre ne fut point interrompu par la captivité de Babylone, à cause que le retour était promis et prédit.

59] 638

Preuves de Jésus-Christ. — Ce n'est pas avoir été captif que de l'avoir été avec assurance d'être délivré dans soixante-dix ans ; mais maintenant ils le sont sans aucun espoir.

636

Cf. Faug., II, 295 ; Hav., XXV, 98 ; Mol., II, 128 ; Mich., 618.

1. II, 2. *Si nolueritis audire... mittam in vos egestatem.*
2. *Si volueritis, et audieritis me, bona terræ comedetis*, I, 19.
3. *In quacumque die* peut être employé comme *si* dans les exemples précédents et désigne non l'indifférence de Dieu à l'égard de la volonté des hommes, mais la nécessité de l'effet. La formule paraît empruntée à la traduction que donne la *Vulgate* de *Gen*, II, 17 : *De ligno autem scientiæ et mali comedes. In quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris.*

637

Cf. B., 171 ; C., 204 ; P. R., XVI, 6 ; Bos., II, xii, 6 ; Faug., II, 274 ; Mol., I, 188 ; Mich., 543.

638

Cf. B., 158 ; C., 188 ; P. R., XVI, 6 et 7 ; Bos., II, xii, 4 ; Faug., II, 320 ; Hav., XIX, 4 *ter* ; Mol., II, 12 ; Mich., 151.

Dieu leur a promis qu'encore qu'il les disperserait aux bouts du monde, néanmoins, s'ils étaient fidèles à sa loi, il les rassemblerait[1]; ils y sont très fidèles, et demeurent opprimés.

53] 639

[2]Quand Nabuchodonosor emmena le peuple, de peur qu'on ne crût que le sceptre fût ôté de Juda, il leur fut dit auparavant qu'ils y seraient peu[3], et qu'ils seraient rétablis. Ils furent toujours consolés par les prophètes, leurs rois continuèrent. Mais la seconde destruction est sans[4] promesse de rétablissement, sans prophètes, sans rois, sans consolation, sans espérance, parce que le sceptre est ôté pour jamais.

*49] 640

C'est une chose étonnante et digne d'une étrange attention, de voir ce peuple juif subsister depuis tant d'années, et de le voir toujours misérable :

---

1. *Jérém.*, XXIX, 14 : *Et inveniat a vobis, ait Dominus, et reducam captivitatem vestram, et congregabo vos de universis gentibus, et de cunctis locis, ad quæ expuli vos, dicit Dominus.*

639

Cf. B., 163; C., 192; P. R., XVI, 6; Bos., II, XII, 4; Faug., II, 321; Hav., XIX, 4 *bis*; Mol., II, 12; Mich., 139.

2. Fragment écrit au crayon et repassé à l'encre.
3. Et [*combien*] ils y seraient.
4. [*Prophètes.*]

640

Cf. B., 161; C., 192; P. R., XVI, 5; Bos., II, XII, 4; Faug., II, 321; Hav., XIX, 4; Mol., II, 11.

étant nécessaire pour la preuve de Jésus-Christ et qu'il subsiste pour le prouver[1], et qu'il soit misérable, puisqu'ils l'ont crucifié : et, quoiqu'il soit contraire d'être misérable et de subsister, il subsiste néanmoins toujours, malgré sa misère.

277] 641

C'est visiblement[2] un peuple fait exprès pour servir de témoin au Messie (Is., XLIII, 9[3]; XLIV, 8[4]). Il porte les livres, et les aime, et ne les entend point. Et tout cela est prédit : que les jugements de Dieu leur sont confiés, mais comme un livre scellé[5].

---

1. *Pour le prouver*, ajouté sur un fragment de papier qui avait été séparé par erreur, puis recollé.

641

Cf. B., 301; C., 523; P. R., X, 22; Bos., II, VIII, 16; Faug., II, 192; Hav., XV, 13; Mol., I, 269; Mich., 574.

2. *Visiblement* en surcharge.
3. *Vos testes mei, dicit Dominus,* au verset 10.
4. *Vos estis testes mei.*
5. *Et erit vobis visio omnium sicut verba libri signati.*

SECTION X

**45] 642

Preuve des deux Testaments à la fois[1]. — Pour prouver tout d'un coup les deux, il ne faut que voir si les prophéties de l'un sont accomplies en l'autre. Pour examiner les prophéties, il faut les entendre ; car, si on croit qu'elles n'ont qu'un sens, il est sûr que le Messie ne sera point venu ; mais si elles ont deux sens, il est sûr qu'il sera venu en Jésus-Christ.

Toute la question est donc de savoir si elles ont deux sens.

642

Cf. B., 138 ; C., 165 ; P. R., XIII, 1 ; Bos., II, IX, 5 ; Faug., II, 363 ; Hav., XVI, 4 ; XXV, 186 ; Mol., I, 242 ; Mich., 105.

1. Fragment dicté à un domestique inexpérimenté qui écrit *en vain* pour *Rabbins*, *profissies* pour *prophéties*, *cabane* pour *cabale*. — Jansénius cite dans l'*Augustinus* (de Grat. Christ. Salv., III, 8) : illud tam celebre sancti Doctoris pronuntiatum : *In veteri Testamento est occultatio novi, in novo manifestatio veteris* (*ap.* saint Augustin, *De catechis. rudibus*, ch. IV).

Que l'Écriture a deux sens[1], que Jésus-Christ et les apôtres ont donnés, dont voici les preuves :

1° Preuve par l'Écriture même ;

2° Preuve par les Rabbins : Moïse Maymon[2] dit qu'elle a deux faces, et que les prophètes n'ont prophétisé que de Jésus-Christ[3] ;

3° Preuve par la Cabale[4] ;

4° Preuve par l'interprétation mystique que les Rabbins mêmes donnent à l'Écriture ;

5° Preuve par les principes des Rabbins[5], qu'il y a deux sens, qu'il y a deux avènements, glorieux ou abject, du Messie, selon leur mérite, que les prophètes n'ont prophétisé que du Messie — la loi n'est pas éternelle, mais doit changer au Messie — qu'alors on ne se souviendra plus de la mer Rouge, que les juifs et les gentils seront mêlés ;

[6° Preuves par la clé que Jésus-Christ et les apôtres nous en donnent[6].]

---

1. « Il y a deux sens parfaits, le littéral et le mystique » (*Lettres à Mlle de Roannez,* IV *olim* 2).

2. Cf. *Pugio Fidei*, p. 599 : « In prophetis autem probatione non opus est, cum omnes libri ipsorum loquantur de hac re [*du Messie*] Hæc Maimonides. »

3. De *Moïse Maymon* à la fin du paragraphe, addition de la main de Pascal.

4. Dans sa préface au *Pugio Fidei*, ch. 17, Joseph de Voisin donne de la Cabale une définition à laquelle Pascal se réfère sans doute : « On s'y sert habituellement des propriétés diverses et secrètes des nombres, comme c'est l'usage dans la philosophie platonicienne. Quoique le Talmud tout entier soit appelé Cabale, cette partie est par excellence la Cabale dont les dix Séphirot (ou attributs de Dieu), forment les principes et les fondements essentiels ».

5. Le reste du paragraphe ajouté ultérieurement.

6. Cf. fr. 678.

43] 643

Isaïe LI : La mer Rouge, image de la Rédemption. *Ut sciatis quod filius hominis habet potestatem remittendi peccata, tibi dico : Surge*[1]. Dieu, voulant faire paraître qu'il pouvait former un peuple saint d'une sainteté invisible et le remplir d'une gloire éternelle, a fait des choses visibles. Comme la nature est une image de la grâce[2], il a fait dans les biens de la nature ce qu'il devait faire dans ceux de la grâce, afin qu'on jugeât qu'il pouvait faire l'invisible, puisqu'il faisait bien le visible[3].

Il a donc sauvé ce peuple du déluge ; il l'a fait naître d'Abraham, il l'a racheté d'entre ses ennemis, et l'a mis dans le repos.

L'objet de Dieu n'était pas de sauver du déluge[4], et de faire naître tout un peuple d'Abraham, pour ne l'introduire que dans une terre grasse.

Et même la grâce n'est que la figure de la gloire,

643

Cf. B., 139 ; C., 167 ; P. R., X, 1 et *ult.* XII, 5, XVIII, 9 ; Bos., II, VIII, 2 et II, IX, 3 ; Faug., XII, 245 ; Hav., V, 2 ; Mol., I, 248 ; Mich., 104.

1. Paroles de Jésus au paralytique (*Marc*, II, 10) que Pascal rapproche du passage d'Isaïe (verset 10) relatif au passage de la mer Rouge : *Consurge, consurge... consurge sicut in diebus antiquis numquid non tu siccasti mare... Et nunc qui redempti sunt a Domino, revertentur.* Pascal explique au fragment 675 le rapport de ces deux textes.
2. Cf. fr. 521 et 532, Sect. VIII.
3. Cf. *Lettres à Mademoiselle de Roannez*, IV *olim* 2.
4. *Et de... Abraham*, en surcharge.

car elle n'est pas la dernière fin. Elle a été figurée par la loi et figure elle-même[1] la [*gloire*][2]: mais elle en est la figure, et le principe ou la cause[3].

La vie[4] ordinaire des hommes est semblable à celle des saints. Ils recherchent tous leur satisfaction, et ne diffèrent qu'en l'objet où ils la placent; ils appellent leurs ennemis ceux qui les en empêchent, etc. Dieu a donc montré le pouvoir qu'il a de donner les biens[5] invisibles, par celui qu'il a montré qu'il avait sur les visibles.

77] 644

Figures. — Dieu voulant[6] se former un peuple saint, qu'il séparerait de toutes les autres nations, qu'il délivrerait de ses ennemis, qu'il mettrait dans un lieu de repos, a promis de le faire, et a prédit par ses prophètes le temps et la manière de sa venue. Et

---

1. *Elle-même* en surcharge.

2. Le manuscrit donne *la grâce*; il est clair que Pascal a voulu écrire *la gloire*.

3. La loi figure dans l'ordre charnel ce qu'est la grâce dans l'ordre spirituel; mais la grâce elle-même n'est qu'un état préparatoire à la gloire; elle en est la figure, car la grâce est déjà la *délectation victorieuse*, mais c'est la victoire militante sur la nature, image de la victoire pacifique en Dieu. Toutefois il n'y a pas seulement entre la grâce et la gloire rapport de figuratif à figuré, comme entre la loi et la grâce, il y a rapport de cause à effet. La loi ne donne pas la grâce; la grâce donne la gloire.

4. [*Commune*] est.

5. [*Spirituels.*]

644

Cf. B., 193; C., 3; P. R., II, 8; Bos., II, IV, 5; Faug., II, 244; Hav., XI, 5 *ter*; Mol., I, 260; Mich., 214.

6. [*Faire paraître qu'il avait le pouvoir de.*]

cependant, pour affermir l'espérance de ses élus, il[1] leur en a fait voir l'image dans tous les temps, sans les laisser jamais sans des assurances de sa puissance et de sa volonté pour leur salut. Car[2], dans la création de l'homme[3], Adam[4] en était le témoin, et le dépositaire de la promesse du Sauveur[5] qui devait naître de la femme, lorsque les hommes étaient encore si[6] voisins de la création, qu'ils ne pouvaient avoir oublié leur création et leur chute. Lorsque ceux qui avaient vu Adam n'ont plus été au monde, Dieu a envoyé Noé[7], et l'a sauvé, et noyé toute la terre, par un miracle qui marquait assez le pouvoir qu'il avait de sauver le monde, et la volonté qu'il avait de le faire, et de faire naître de la semence de la femme celui qu'il avait promis. Ce miracle suffisait pour affermir l'espérance des...[8]

La mémoire du déluge[9] étant encore si fraîche parmi les hommes, lorsque Noé vivait encore, Dieu fit ses promesses à Abraham[10] et lorsque Sem[11] vivait encore, Dieu envoya Moïse, etc...[12]

---

1. [*En attendant.*]
2. *Lorsque les hommes étaient si proches* : la phrase intermédiaire a été ajoutée postérieurement en marge.
3. [*Ayant.*]
4. [*Ne pouvait que.*]
5. *Gen.*, III, 15.
6. [*Proches.*]
7. *Gen.*, VI.
8. Réflexion ajoutée, et inachevée.
9. [*Commençant.*]
10. *Gen.*, XIII.
11. [*Ceux qui avaient vu Sem vivaient*] encore.
12. *Exode*, II. — L'histoire du peuple juif, telle qu'elle a été exposée dans les fragments de la section précédente, est ici interprétée

59] 645

Figures. — Dieu[1] voulant priver les siens des biens périssables, pour montrer que ce n'était pas par impuissance, il a fait le peuple juif.

110] 646

La synagogue ne périssait point, parce qu'elle était la figure ; mais, parce qu'elle n'était que la figure, elle est tombée dans la servitude. La figure a subsisté jusqu'à la vérité, afin que l'Église fût toujours visible, ou dans la peinture qui la promettait, ou dans l'effet.

29] 647

Que la loi était figurative[2].

---

par rapport au but de Dieu. Le peuple juif est le dépositaire des prophéties ; à chaque génération la foi en ces prophéties est renouvelée et fortifiée par quelque témoignage visible de la puissance et de la sollicitude de Dieu.

645

Cf. B., 120 ; C., 146 ; P. R., X, 2 ; Bos., II, viii, 3 ; Faug., II, 251 ; Hav., XV, 3 ; Mol., I, 261 ; Mich., 153.

1. [*A donné.*]

646

Cf. B., 339 ; C., 292 ; P. R., XII, 4 ; Bos., II, ix, 4 ; Faug., II, 253 ; Hav., XVI, 3 ; Mol., I, 273 ; Mich., 291.

647

Cf. Faug., II, 246 ; Hav., XVI, 8 *bis* ; Mol., I, 272 ; Mich., 73.

2. Voir Jansénius : Sur « l'état figuratif de l'Ancien Testament » (*Augustinus, De Gratia Christi Salvatoris,* III, viii). — La doctrine

*31 **648**

Deux erreurs : 1°[1] prendre tout littéralement : 2° prendre tout spirituellement[2].

15] **649**

Parler contre les trop grands figuratifs.

459] **650**

Il y a des figures[3] claires et démonstratives, mais il y en a d'autres qui semblent un peu tirées par les cheveux[4], et qui ne prouvent qu'à ceux qui sont persuadés d'ailleurs. Celles-là sont semblables aux

---

des figures chez Pascal n'est donc pas, comme on l'a dit, un retour aux doctrines des docteurs du moyen âge et une simple imitation du *Pugio Fidei*; elle est conforme à la théologie du jansénisme ; cf. *la Bible de Royaumont* (Voir l'Introduction, p. XCII).

648

Cf. B., 125; C., 152; Faug., II, 247; Hav., XXV, 152 ; Mol., I, 243; Mich., 78.

1. [*Interpréter.*]

2. La première est celle des Juifs charnels, la seconde celle des Apocalyptiques imaginaires.

649

Cf. B., 126; C., 152; Faug., II, 254; Hav., XXV, 111 *bis*; Mol., I, 256; Mich., 29.

650

Cf B., 109; C., 134; P. R., XII, 1 ; Bos., II, x, 1 ; Faug., II, 248; Hav., XVI, 1; Mol., I, 256 et I, 243; Mich., 811.

3. *Claires et... d'autres* surcharge.

4. [*Mais.*] — Port-Royal a reculé devant la hardiesse familière de l'expression ; il fait dire à Pascal *qui semblent moins naturelles.*

apocalyptiques[1], mais la différence qu'il y a, est qu'il n'en ont point d'indubitables ; tellement qu'il n'y a rien de si injuste que quand ils montrent que les leurs sont aussi bien fondées que quelques-unes des nôtres ; car ils n'en ont pas de démonstratives comme quelques-unes des nôtres. La partie n'est donc pas égale[2]. Il ne faut pas égaler et confondre ces choses, parce qu'elles semblent être semblables par un bout, étant si différentes par l'autre ; ce sont les clartés qui méritent[3], quand elles sont divines, qu'on révère les obscurités[4].

[5][C'est comme ceux entre lesquels il y a un certain langage obscur : ceux qui n'entendraient pas cela n'y comprendraient qu'un sot sens[6].]

117] 651

Extravagances des Apocalyptiques, et Préadamites,

---

1. Les Apocalyptiques sont, comme dit Port-Royal « ceux qui fondent des prophéties sur l'Apocalypse, qu'ils expliquent à leur fantaisie ». Il s'agit en particulier du verset 4 du ch. xx : *qui non adoraverunt bestiam... et vixerunt,* d'où l'on concluait que la fin du monde et la résurrection devaient se produire après une période de mille ans : *regnaverunt cum Christo mille annis,* etc. D'où le rapprochement des *Apocalyptiques* et des *Millénaires* dans le titre du fr. 651.
2. La suite du paragraphe en surcharge.
3. *Quand elles sont divines,* surcharge.
4. Cf. fr. 598.
5. Ce dernier paragraphe, en marge, a été barré.
6. Cf. fr. 678.

651

Cf. B., 340 ; C., 293 ; Faug., II, 265 ; Hav., XXV, 159 ; Mol., I, 257 ; Mich., 303.

Millénaires[1], etc.. — Qui voudra[2] fonder des opinions extravagantes sur l'Écriture, en fondera par exemple sur cela : Il est dit que cette génération ne passera point jusqu'à ce que tout cela se fasse[3]. Sur cela je dirai qu'après cette génération, il[4] viendra une autre génération, et toujours successivement.

Il est parlé dans les IIes *Paralipomènes* de Salomon et de roi, comme si c'étaient deux personnes diverses[5]. Je dirai que c'en étaient deux.

15] 652

Figures particulières. — Double loi, doubles tables de la loi, double temple, double captivité.

---

1. Les *Apocalyptiques* et les *Millénaires* se confondent parfois (voir la note du fragment précédent) ; peut-être Pascal distingue-t-il des *Apocalyptiques* chrétiens les *Millénaires* juifs qui interprétaient le récit de la Genèse d'après ce texte des *Psaumes : quoniam mille anni ante oculos tuos tanquam dies hesterna quæ præterit* (XC, 4) et prédisaient six mille ans de combat suivis d'un Sabbat millénaire. Les *Préadamites* constituent une allusion toute d'actualité au livre d'un protestant Isaac de Lapeyrère : *Præadamitæ, sive exercitatio super versibus* 12, 13, 14, *capitis V, epistolæ divi Pauli ad Romanos quibus inducuntur primi homines ante Adamum conditi* (1655).

2. [*Trouver*] des [*sens.*]

3. *Matth.*, XXIV, 34 : *Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc, donec omnia hæc fiant.*

4. [En.]

5. Au ch. XIV du livre Ier : Salomon y est représenté rassemblant des chars et des cavaliers qu'il place : *in urbibus quadrigarum et cum rege in Jerusalem.*

652

Cf. B., 173 ; C., 207 ; Faug., II, 254 ; Hav., XVI, 8 *ter* ; Mol., I, 273 ; Mich., 27.

653

Cf. B., 125 ; C., 151 ; Faug., II, 247 ; Hav., XXV, 152 ; Mol., I, 243 ; Mich., 79.

31] 653

Figures. — Les prophètes prophétisaient par figures de ceintures, de barbe et de cheveux brûlés [1], etc.

439] 654

Différence entre le dîner et le souper [2].

En Dieu la parole ne diffère pas de l'intention, car il est véritable; ni la parole de l'effet, car il est puissant; ni les moyens de l'effet, car il est sage. Bern., *ult. sermo in* Missus [3].

---

1. Il s'agit des trois enfants que Nabuchodonosor jeta dans la fournaise, pour n'avoir pas adoré sa statue. Daniel dit que leurs cheveux ne furent pas brûlés, que leurs ceintures (*sarabala*) ne furent pas touchées, et que l'odeur du feu ne les avait pas traversés (III, 94). Leurs liens seuls avaient été brûlés. Voici comment la *Bible de Royaumont* interprète ce récit : « Les Saints Pères remarquent que ces jeunes hommes, dans la fournaise, sont l'image des saints dans l'affliction. Le feu ne brûle que les liens, l'affliction de même ne consume que ce qu'il y a de faible et de moins pur dans les serviteurs de Dieu. Un ange descend avec eux dans la fournaise ; Dieu est lui-même dans le cœur de ceux qui souffrent pour lui. Et comme le feu du Ciel devient une rosée pour les saints, et ne consume que ceux qui les y avoient jetés, ainsi les maux des Justes les consolent et les sanctifient, et ne retombent que sur ceux qui les font souffrir. Mais ces punitions autrefois étaient extérieures et visibles, au lieu que maintenant elles sont intérieures et invisibles. »

654

Cf. Faug., II, 371 ; Hav., XXV, 188 ; Mol., I, 247 ; Mich., 743.

2. Allusion à un texte de saint Luc : *Cum facis prandium aut cœnam*, XIV, 12.

3. Référence à la dernière Homélie *super Missus* (c'est-à-dire sur

Aug., V, *de Civit.*, 10. Cette règle est générale : Dieu peut tout, hormis les choses lesquelles s'il les pouvait il ne serait pas tout-puissant, comme mourir, être trompé et mentir, etc.[1].

Plusieurs Évangélistes pour la confirmation de la vérité : leur dissemblance utile[2].

Eucharistie après la Cène : vérité après figure.

Ruine de Jérusalem : figure de la ruine du monde, quarante ans après la mort de Jésus.

Je ne sais pas, comme homme, ou comme légat[3]. Math., XXIV, 36.

Jésus condamné par les Juifs et Gentils.

Les Juifs et Gentils figurés par les deux fils. Aug., XX, *de Civit.*, 29[4].

---

le texte de saint Luc, I, 26 : *missus ad Angelus Gabriel,* etc.) : « Si quidem apud Deum nec Verbum dissidet ab intentione, quia veritas est ; nec factum a verbo, quia virtus est, nec modus a facto, quia sapientia est. » (IV, § 8.)

1. § 1 : Neque enim et vitam Dei et præscientiam Dei sub necessitate ponimus, si dicamus necesse esse Deum semper vivere, et cuncta præscire : sicut nec potestas ejus minuitur, cum dicitur mori fallique non posse.

2. Cf. fr. 755.

3. *De die autem illo vel hora nemo scit, neque Angeli cœlorum nisi solus Pater* (Saint Marc, XIII, 32, ajoute *neque Filius*). Jésus se distingue ainsi du Père parce qu'il parle comme homme, ou comme envoyé de Dieu, non comme participant lui-même à la divinité, et ce qu'il prédit se réalise humainement, figurant la ruine du monde qui est l'objet spirituel, vrai, de la prédication du Christ.

4. Allusion au texte de Malachie, IV, 5 : *quis convertat cor patris ad filium ?* commenté par saint Augustin en deux sens, l'un direct : les Juifs qui sont les Pères se convertissent aux prophètes, qui sont leur fils ; l'autre plus raffiné (*elatior*) : les hommes se convertissent à l'amour du Père pour le fils.

*442] 655

Les six âges, les six pères des six âges, les six merveilles à l'entrée des six âges, les six orients à l'entrée des six âges[1].

*130] 656

Adam *forma futuri*[2]. Les six jours pour former

655

Cf. B., 147; C., 177; Faug., II, 327; Hav., XXV, 99 *bis*; Mol., I, 270; Mich., 768.

1. Havet a retrouvé la source de ces allégories dans un chapitre de saint Augustin : *De Genesi contra Manichæos* (I, 23 : *Septem dies et septem ætates mundi*) dont il a fait le résumé suivant : « Les six âges du monde répondent aux six jours de la création suivant la *Genèse*, avec leur matin et leur soir. Les six matins (ou les six orients) sont la création, la sortie de l'arche, la vocation d'Abraham, le règne de David, la transmigration à Babylone, la prédication de Jésus. Les six soirs sont le déluge, la confusion des langues, etc. Les Pères sont Adam, Noé, etc. ; il n'y en a pas d'indiqué pour le cinquième âge. Le troisième âge, qui répond à l'adolescence, c'est-à-dire au temps où l'homme acquiert la faculté d'engendrer, est en effet celui où a été engendré le peuple de Dieu, qui n'existait pas encore. Cet âge a eu quatorze générations, ainsi que les deux suivants. Les deux premiers n'en ont eu que dix chacun ; c'est qu'ils répondent à la première et à la seconde enfance, âge où toute la vie est enfermée dans les sens ; et que cinq, qui est le nombre des sens multiplié par deux, qui est celui des sexes, donne dix. Le dernier âge du monde est sans limite précise, comme la vieillesse dans la vie. »

656

Cf. B., 345; C., 299; Faug., II, 327; Hav., XXV, 99; Mol., I, 270; Mich., 332.

2. Expression de saint Paul, *Rom.*, V, 14 : *Sed regnavit mors ab Adam usque ad Moysen etiam in eos qui non peccaverunt, in similitudinem prævaricationis Adæ, qui est forma futuri*. C'est le texte invoqué par les *Préadamites* (cf. fr. 651).

[l]'un, les six âges pour former l'autre ; les six jours que Moïse représente pour la formation d'Adam, ne sont que la peinture des six âges pour former Jésus-Christ et l'Église. Si Adam n'eût point péché, et que Jésus-Christ ne fût point venu, il n'y eût eu qu'une seule alliance, qu'un seul âge des hommes, et la création eût été représentée comme faite en un seul temps.

19] 657

Figures. — Les peuples juif et égyptien visiblement prédits par ces deux particuliers que Moïse[1] rencontra[2] : l'Egyptien battant le Juif, Moïse le[3] vengeant et tuant l'Égyptien, et le Juif en étant ingrat.

657

Cf. B., 125; C., 151; Faug., II, 248; Hav., XXV, 153; Mol., I, 270; Mich., 39.

1. [*Figura.*]

2. Allusion au récit de l'Exode que la *Bible de Royaumont* résume avec des commentaires qui éclairent l'interprétation de Pascal : « Ayant vu un Égyptien qui outrageait un Hébreu, il fut saisi de l'esprit de Dieu, et tua cet Égyptien, qu'il cacha dans le sable, croyant, dit l'Écriture, que ses frères comprendraient bien que ce serait par sa main que Dieu les délivrerait ; mais ils ne le comprirent pas. En effet, le lendemain il vit des Hébreux qui se querellaient ; et comme il tâchait de les accorder, en leur représentant qu'ils étaient frères, l'un d'eux lui demanda s'il venait pour le tuer, comme il avait tué un Égyptien le jour précédent. » Le sort des Égyptiens qui devaient être anéantis dans le sable, et l'ingratitude des Hébreux qui devaient se révolter contre Moïse, leur bienfaiteur, sont ici figurés par le sort des deux *particuliers*.

3. *Le* en surcharge.

104] 658

(20/V). Les figures de l'Évangile pour l'état de l'âme malade sont des corps malades ; mais parce qu'un corps ne peut être assez malade pour le bien exprimer, il en a fallu plusieurs. Ainsi il y a le sourd[1], le muet[2], l'aveugle[3], le paralytique[4], le Lazare mort[5], le possédé[6] ; tout cela ensemble est dans l'âme malade.

382] 659

[7] *Figures.* — Pour montrer que l'Ancien Testament n'est que figuratif, et que les prophètes entendaient[8] par les biens temporels d'autres biens, c'est :

658

Cf. Faug., I, 372 ; Hav., XXV, 189 ; Mol., I, 248 ; Mich., 267.

1. *Marc.*, VII, 32 sqq.
2. *Luc.*, XI, 14.
3. *Joan.*, IX, 1 sqq.
4. *Matth.*, IX, 2 sqq.
5. *Joan.*, XI. — Lazare est ici traité comme un nom commun et précédé de l'article : Pascal emploie la même tournure dans l'*Abrégé de la vie de Jésus-Christ* (n° 141). « Puis il fut en Béthanie où il trouva que le Lazare était mort depuis quatre jours. » Cf. Bossuet, *Sermon sur la mort*, 1662 : « Seigneur, venez et voyez où on a déposé le corps du Lazare. »
6. Luc, IX, 38 sqq.

659

Cf. B., 305 ; C., 527 ; P. R., *ult.*, XIII, 3 ; Bos., II, ix, 6 ; Faug., II, 253 ; Hav., XVI, 5 ; Mol., I, 244 ; Mich, 613.

7. En marge : [*vrais israélites* [*des preuves.*]
8. [*Autre chose que ce qui paraissait dans le premier sens de leurs paroles.*]

Premièrement que cela serait indigne de Dieu ;

Secondement[1] que leurs discours expriment très clairement la promesse des biens temporels, et qu'ils disent néanmoins que leurs discours sont obscurs, et que leur sens[2] ne sera point entendu. D'où il paraît que ce sens secret n'était pas celui qu'ils exprimaient à découvert, et que, par conséquent, ils entendaient parler d'autres sacrifices, d'un autre libérateur, etc. Ils disent qu'on ne l'entendra qu'à la fin des temps. Jér., XXXIII, *ult*[3].

La troisième preuve est que leurs discours sont contraires et se détruisent, de sorte que, si on pense qu'ils n'aient entendu par les mots de loi et de sacrifice autre chose que celle de Moïse, il y a contradiction manifeste et grossière ; donc ils entendaient autre chose, se contredisant quelquefois dans un même chapitre.

[4] Or, pour entendre le sens d'un auteur[5]...

I]

660

La concupiscence nous est devenue naturelle, et a fait notre seconde nature ; ainsi il y a deux natures en nous : l'une bonne, l'autre mauvaise. Où est

1. De *c'est à que leurs discours* surcharge.
2. Sera [*inintelligible.*]
3. En réalité au dernier verset du chap. XXX : *In novissimo dierum intelligetis ea.*
4. [*La quatrième sera que pour accorder*] le sens.
5. Le passage interrompu se trouve repris et développé au fr. 684.

660

Cf. B., 357 ; C., 313 ; Faug., II, 89 ; Mol., I, 295 ; Mich., 4.

Dieu? où vous[1] n'êtes pas, et le royaume de Dieu est dans vous. — Rabbins.

90] 661

La pénitence[2], seule de tous les mystères, a été déclarée manifestement aux Juifs, et par saint Jehan, précurseur; et puis les autres mystères, pour marquer qu'en chaque homme comme au monde entier cet ordre doit être observé.

17] 662

Les Juifs charnels[3] n'entendaient ni la grandeur

---

1. *Vous* se substitue à *nous* : vous désigne l'homme, Dieu n'est pas dans l'homme, en tant que la nature est corrompue, et il est en lui en tant que cette nature, maintenant corrompue, est bonne dans son essence primitive. Cette pensée s'appliquerait aux Rabbins de la façon suivante : Dieu n'est pas dans les livres saints pour les Juifs charnels qui y cherchent les images de la concupiscence ; il y est pour la charité qui en comprend le sens spirituel.

661

Cf. Faug., II, 262; Hav., XXV, 157; Mol., II, 129; Mich., 254.

2. Plusieurs éditeurs, MM. Faugère et Molinier, entre autres, ont lu *peinture*, qui aurait le sens d'image ou *figure*; mais dans cette leçon on ne comprend plus ce que sont les autres mystères. Havet, et après lui M. Michaut donnent avec raison la leçon *pénitence*. La pensée de Pascal est claire : les Juifs ont connu la loi de pénitence, on leur a ordonné d'apaiser la colère de Dieu, avant de connaître la grâce qui devait succéder à la pénitence. Puis saint Jean-Baptiste a invité le monde à la pénitence, avant que le monde connût la révélation du Christ dont cette pénitence était la préface. Et de même pour chaque homme : c'est par la pénitence que le chrétien arrive à la foi, à la charité, à la grâce.

662

Cf. B., 127; C., 153; P. R., X, 7; Bos., II, viii, 5; Faug., II, 362; Hav., XV, 4; Mol., I, 267; Mich., 31.

3. *Charnels* en surcharge.

ni l'abaissement du Messie prédit dans leurs prophéties. Ils l'ont méconnu dans sa grandeur prédite, comme quand il dit que le Messie sera seigneur de David, quoique son fils [1], et qu'il est devant qu'Abraham, et [2] qu'il l'a vu [3]; ils ne le croyaient pas si grand, qu'il fût [4] éternel et ils l'ont méconnu de même dans son abaissement et dans sa mort. Le Messie, disaient-ils, demeure éternellement, et celui-ci dit qu'il mourra [5]. — Ils ne le croyaient donc ni mortel, ni éternel : ils ne cherchaient en lui qu'une grandeur charnelle.

8] **663**

Figuratif. — Rien n'est ni semblable à la [6] charité que la cupidité, et rien n'y est si contraire [7]. Ainsi les

---

1. *Et qu'il est... l'a vu* en surcharge. — *Si ergo David vocat eum Dominum, quomodo filius ejus est? Matth.*, XXII, 45.
2. [*Que les prophètes l'ont*] vu.
3. *Dixerunt ergo Judæi ad eum : Quinquaginta annos nondum habes, et Abraham vidisti. Dixit eis Jesus : Amen, amen dico vobis, antequam Abraham fieret ego sum,* Joan., VIII, 57-58.
4. [*Dieu.*]
5. Joan., XII, 34 (texte cité au fr. 573).

663

Cf. B., 357; C., 313; Faug., II, 260; Hav., XXV, 156; Mol., I, 267; Mich., 19.

6. [*Cupidité.*]
7. Cf. fr. 451 où la concupiscence est définie : une fausse image de la charité. *Cupidité* et *charité*, comme *fantaisie* et *sentiment* (274) se ressemblent en tant qu'également opposées à la raison, en tant que formes de la vie profonde et de l'amour; mais rien n'est contraire comme les objets de ces deux amours, l'un étant le moi, source de tout égoïsme et de tout péché, l'autre étant Dieu, qui est le souverain bien. Jansénius cite (*de Grat. Chr. Salv.*, V, 6) cette parole de saint Augustin : *Quid est boni cupiditas, nisi charitas? (ad Bonifacium,* lib. II, cap. 9.)

Juifs, pleins des biens qui flattaient leur cupidité, étaient très conformes aux Chrétiens, et très contraires; et par ce moyen, ils avaient les deux qualités qu'il fallait qu'ils eussent, d'être très conformes au Messie pour le figurer, et très contraires pour n'être pas témoins suspects.

1] 664

Figuratif. — Dieu s'est servi de la concupiscence des Juifs pour les faire servir à Jésus-Christ [qui portait le remède à la concupiscence].

455] 665

La charité n'est pas un précepte figuratif[1]. Dire que Jésus-Christ, qui est venu ôter les figures pour mettre la vérité, ne serait venu que mettre la figure de la charité, pour ôter la réalité qui était auparavant, cela est horrible.

« Si la lumière est ténèbres, que seront les ténèbres[2]? »

664

Cf. B., 316; C., 313; Faug., II, 260; Hav., XXV, 156; Mol., I, 267; Mich., 5.

665

Cf. B., 449; C., 247; P. R., XXVIII, 50; Bos., II, xvii, 45; Faug., II, 382; Hav., XXIV, 35; Mol., I, 264; Mich., 806.

1. Cf. saint Augustin, *De doctrina christiana*, III, xv : « Servabitur ergo in locutionibus figuratis regula hujusmodi ut tam diu versetur diligenti consideratione quod legitur, donec ad regnum charitatis interpretatio perducatur. Si autem hoc jam proprie sonat, nulla putetur figurata locutio. »

2. *Si ergo lumen quod in te est, tenebræ sunt: ipsæ tenebræ quantæ erunt*? Matth., VI, 23.

381] 666

Fascination. *Somnum suum* [1]. *Figura hujus mundi* [2].

L'Eucharistie. *Comedes panem* tuum [3]. *Panem* nostrum [4].

Inimici Dei terram lingent [5], les pécheurs lèchent la terre, c'est-à-dire aiment les plaisirs terrestres.

L'Ancien Testament contenait les figures de la joie future, et le Nouveau contient les moyens d'y arriver.

Les figures étaient de joie ; les moyens [6], de pénitence ; et néanmoins l'agneau pascal était mangé avec des laitues sauvages, *cum amaritudinibus* [7].

Singularis sum ego donec transeam [8], Jésus-Christ avant sa mort était presque seul de martyr.

666

Cf. B., 147; C., 391; P. R., XXVIII, 42; Bos., II, xvii, 38; Faug., II, 373; I, 260; Hav., XXV, 191; XXIV, 28; Mol., I, 255; Mich., 606.

1. Ps. LXXV, 5. *Illuminans tu mirabiliter a montibus æternis*: 6 *turbati sunt omnes insipientes corde. Dormierunt somnum* suum.

2. I, *Cor.*, VII, 31 : *qui utuntur hoc mundo, tanquam non utuntur : præterit enim* figura hujus mundi.

3. *Deut.*, VIII, 9 : Texte sur la Terre Promise : *ubi absque ulla penuria* comedes panem tuum.

4. Luc, XI, 3 : Panem nostrum *quotidianum da nobis hodie.*

5. Ps. LXXI, 9 : *Coram illo procident Æthiopes : et* inimici *ejus* terram lingent.

6. [*De tristesse.*]

7. *Exode*, XII, 8, *cum latucis agrestibus*, suivant la Vulgate.

8. C'est la fin du Psaume CXL : David y est la figure de Jésus.

39] **667**

Figuratifs. — Les termes d'épée, d'écu[1]. *Potentissime*[2].

97] **668**

On ne s'éloigne qu'en s'éloignant de la charité.

Nos prières et nos vertus sont abominables devant Dieu, si elles ne sont les prières et vertus de Jésus-Christ[3]. Et nos péchés ne seront jamais l'objet de la [*miséricorde*][4], mais de la justice de Dieu, s'ils ne sont [*ceux*] de Jésus-Christ. Il a adopté nos péchés, et nous a [*admis à son*] alliance ; car les vertus lui sont [*propres, et les*] péchés étrangers ; et les vertus nous [*sont*] étrangères, et nos péchés nous sont[5] propres.

667

Cf. B., 125; C., 151; Faug., II, 249; Mol., I, 243; Mich., 93.

1. Ps. LXXI, 4 : *Ibi confregit potentias arcuum, scutum, gladium et bellum.*

2. *Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime.* Ps. XLIV, 4. Pour l'interprétation figurative que Pascal donne de ce passage, se reporter au fr. 760.

668

Cf. Faug., II, 380; Hav., XXV, 105; Mol., II, 52; Mich., 261.

3. Jansénius commente à diverses reprises un texte de saint Augustin (*contra Julianum, lib.* IV, *cap.* 3) qui transforme en péché même le bien qui n'est pas accompli pour l'amour de Dieu : *etsi officio videatur bonum, ipso non recto fine peccatum.*

4. Les éditeurs ont dû rétablir un certain nombre de mots, le manuscrit ayant été déchiré, et le fragment n'ayant été recueilli ni dans les *Copies* ni dans les éditions jusqu'à celle de Faugère.

5. *Nous sont* en surcharge.

Changeons la règle que nous avons prise jusqu'[*ici*] pour juger de ce qui est bon. Nous en avions pour règle notre volonté, prenons maintenant la volonté de [*Dieu*] : tout ce qu'il veut nous est bon et juste [1], tout ce qu'il ne veut [*pas, mauvais*] [2].

Tout ce que Dieu ne veut pas est défendu. Les péchés sont défendus par la déclaration générale que Dieu a faite, qu'il [3] ne les voulait pas. Les autres choses qu'il a laissées sans défense générale, et qu'on appelle par cette raison permises, ne sont pas néanmoins toujours permises ; car quand Dieu en éloigne quelqu'un de nous, et que par l'événement qui est une manifestation de la volonté de Dieu, il paraît que Dieu ne veut pas que nous ayons une chose, cela nous est défendu alors comme le péché, puisque la volonté de Dieu est que nous n'ayons non plus l'un que l'autre. Il y a cette différence seule entre ces deux [4] choses, qu'il est sûr que [5] Dieu ne voudra jamais le péché, au lieu qu'il ne l'est pas qu'il ne voudra jamais l'autre [6]. Mais tandis que Dieu ne

---

1. *Et juste*, en surcharge.

2. « La volonté de Dieu étant première et avant toutes choses, étant la règle et la justice, il ne peut rien être de bon ni de juste s'il ne lui est conforme : ainsi toute volonté écartée ou éloignée de celle de Dieu, est vicieuse et désordonnée, comme dévoyée de la pure et souveraine droiture. » (R. Sebon, *Théologie naturelle*, ch. XXXVIII).

3. [*N'en.*]

4. [*Péchés que.*]

5. *Qu'il est sûr que*, en surcharge.

6. « Il le faut [*Dieu*] regarder comme l'auteur de tous les biens et de tous les maux, excepté le péché » (*Lettre à Mademoiselle de Roannez*, VIII, *olim.* 7). — Cf. Nicole : « Si Dieu permet le péché par cette volonté

la veut pas, nous la devons regarder comme péché[1]; tandis que[2] l'absence de la volonté de Dieu, qui est seule toute la bonté et toute la justice, la rend injuste et mauvaise[3].

Première Copie 342] 669

Changer de figure, à cause de notre faiblesse.

35] 670

Figures[4]. — Les Juifs avaient vieilli dans ces pensées terrestres, que Dieu aimait leur père Abraham, sa chair et ce qui en sortait; que pour cela il les avait multipliés et distingués de tous les autres peuples, sans souffrir qu'ils s'y mêlassent; que, quand ils languissaient dans l'Egypte, il les en retira avec tous ses grands signes en leur faveur; qu'il les

---

qui est la cause des choses, il ne laisse pas de le condamner et de le haïr par sa volonté considérée comme justice » (*De la soumission à la volonté de Dieu*).

1. [*Puisque Dieu.*]

2. [*La volonté*] de Dieu qui est seule toute la bonté et toute la justice [*n'y étant pas, elle* [*cette absence.*]

3. Cf. *Lettre à Mlle de Roannez*, III, autrefois 5.: « La raison pour laquelle les péchés sont péchés, c'est seulement parce qu'ils sont contraires à la volonté de Dieu. » Cf. *Introd.*, p. cxxx.

669

Cf. C., 296; Faug., II, 263; Hav., XVI, 13 *bis*; Mol., I, 243; Mich., 943.

670

Cf. B., 134; C., 162; P. R., X, 3, 5, 6 et 8; XIII, 15 et 16; Bos., II, VIII, 3, 4 et 5; II, IX, 15 et 16; Faug., II, 251; Hav., XV, 3 *bis*; XVI, 13; XV, 5; XVI, 14; Mol., I, 262; Mich., 81.

4. [*Le monde*,

nourrit de la manne dans le désert; qu'il les mena dans une terre bien grasse; qu'il leur donna des rois et un temple bien bâti pour y [1] offrir des bêtes, et par le moyen de l'effusion de leur sang qu'ils seraient purifiés, et qu'il leur devait enfin envoyer le Messie pour les rendre maîtres de tout le monde, et il a prédit le temps de sa venue.

Le monde ayant vieilli dans ses erreurs charnelles, Jésus-Christ est venu dans le temps prédit, mais non pas dans l'éclat attendu ; et ainsi ils n'ont pas pensé que ce fût lui [2]. Après sa mort, saint Paul est venu apprendre aux hommes que toutes ces choses étaient arrivées en figure [3], que le royaume de Dieu ne consistait pas en la chair, mais en l'esprit [4] ; que les ennemis des hommes n'étaient pas les Babyloniens, mais les passions ; que Dieu ne se plaisait pas aux temples faits de main, mais en un cœur pur et humilié [5] ; que la circoncision du corps était inutile, mais qu'il fallait celle du cœur [6] ; que Moïse ne leur avait pas donné le pain du ciel [7], etc.

Mais Dieu n'ayant pas voulu découvrir ces choses à ce peuple, qui en était indigne, et ayant voulu

---

1. [*Être adoré.*]
2. [*Et saint Paul est venu.*] — Cf. Section XII, en particulier fr. 783.
3. Hæc autem omnia in figura contingebant. I *Cor.*, X, 11. — Cf. Joseph de Voisin, *Liber de Lege divina*, cap. 24, (*infra*, p. 125, n° 4.
4. Cf. saint Paul, et en particulier *Rom.*, VIII, 2 sqq.
5. *Hébr.*, IX, 24.
6. Rom., II, 29; cf. fr. 610.
7. Joan., VI, 32. *Dixit ergo eis Jesus : Amen, amen dico vobis : Non Moyses dedit vobis panem de cœlo, sed Pater meus dat vobis panem de cœlo verum.*

néanmoins les prédire afin qu'elles fussent crues, il[1] en a prédit le temps clairement[2], et les a quelquefois exprimées clairement, mais abondamment, en figures, afin que ceux qui aimaient les choses figurantes s'y arrêtassent, et que ceux qui aimaient les figurées les y vissent.

Tout ce qui ne va point à la charité est figure.

L'unique objet de l'Écriture est la charité[3].

Tout ce qui ne va point à l'unique but en est la figure; car, puisqu'il n'y a qu'un but, tout ce qui n'y va point en mots propres est figuré.

Dieu diversifie ainsi cet unique précepte de charité, pour satisfaire notre[4] curiosité qui recherche la diversité, par cette diversité qui nous mène toujours à notre unique nécessaire; car une seule chose est nécessaire[5], et nous aimons la diversité; et Dieu satisfait à l'un et à l'autre par ces diversités, qui mènent au seul nécessaire.

Les Juifs ont tant aimé les choses figurantes et les ont si bien attendues, qu'ils ont méconnu la réalité, quand elle est venue dans le temps et en la manière prédite.

---

1. [*Les a.*]

2. Pascal avait d'abord ajouté [*et la manière en figures*]. Puis il a écrit cette parenthèse : *Je ne dis pas bien*, et il a substitué à cette première phrase une rédaction plus explicite.

3. Cf. saint Augustin, *De doctrina christiana*, III, x, *unde dignoscatur an figurata sit locutio* : Non autem præcipit Scriptura nisi charitatem, nec culpat nisi cupiditatem.

4. [*Unique nécessaire par.*]

5. C'est la fameuse parole de l'Évangile : *Porro unum est necessarium* (Luc, X, 42).

Les Rabbins prennent pour figures les mamelles de l'épouse[1], et tout ce qui n'exprime pas l'unique but qu'ils ont, des biens temporels.

Et les chrétiens prennent même l'Eucharistie pour figure de la gloire où ils tendent.

119] 671

Les Juifs, qui ont[2] été appelés à dompter les nations et les rois, ont été esclaves du péché ; et les Chrétiens, dont la vocation a été à servir et à être sujets, sont les enfants libres[3].

**197] 672

[4] *Pour formalistes*[5]. — Quand saint Pierre et les apôtres délibèrent d'abolir la circoncision[6], où il s'agissait d'agir contre la loi de Dieu[7], ils ne con-

---

1. *Cant. Cantic.*, IV, 5.

671

Cf. B., 441; C., 238; P. R., XXVIII, 61; Bos., II, XVII, 54; Faug., II, 227; Hav., XXIV, 44; Mol., I, 187; Mich., 305.

2. [*Dompté.*]
3. Antithèse longuement développée dans l'*Epître aux Romains* (VI, *sub fine*).

672

Cf. B., 180; C., 212; P. R., XXVIII, 10; Bos., II, XVII, 16; Faug., II, 370; Hav., XXIV, 14; Mol., II, 126; Mich., 429.

4. Le 1er paragraphe d'une main étrangère avec corrections de Pascal. *Pour* lecture douteuse, qui nous paraît pourtant plus satisfaisante que l'ancienne leçon : *Point formaliste.*
5. [*Miracle.*]
6. Voir les Actes des Apôtres, au ch. XV.
7. *Gen.*, XVII, 10 (texte cité fr. 610) et *Levit.*, XII, 3.

sultent point les prophètes, mais simplement[1] la réception du Saint-Esprit en la personne des incirconcis[2].

Ils jugent plus sûr que Dieu[3] approuve ceux qu'il remplit de son esprit, que non pas qu'il faille observer la loi. Ils savaient que la fin de la loi n'était que le Saint-Esprit; et qu'ainsi, puisqu'on l'avait bien sans circoncision, elle n'était pas nécessaire.

270] 673

Fac secundum exemplar quod tibi ostensum est in monte[4].

La religion des Juifs[5] a donc été formée sur[6] la ressemblance[7] de la vérité du Messie; et la vérité du Messie a été reconnue par la religion des Juifs, qui en était la figure.

Dans les Juifs, la vérité n'était que figurée; dans le ciel, elle est découverte.

---

1. [*Le miracle arrivé*] en la personne.

2. *Et qui novit corde Deus, testimonium perhibuit, dans illis spiritum sanctum, sicut et nobis. Act. Apost.*, XV, 8.

3. [*Ainsi*] ceux.

673

Cf. B., 429; C., 400; P. R., X, 15; Bos., II, VIII, 11; Faug., II, 259; Hav., XV, 9 et XXV, 155; Mol., I, 271 et I, 272; Mich., 553-554.

4. [*Notre* [*La vraie religion n'est donc pas celle des Juifs qui ne voient que la figure.*] — *Exode*, XXV, 40: *Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.* Paroles de Dieu à Moïse avant la construction du Tabernacle.

5. [*N'est donc que la figure de la vérité qu'il a vue dans le ciel.*]

6. [*Le modèle de celle du ciel qui est la vérité* [*de la vérité.*]

7. [*Du véritable*] Messie.

Dans l'Église, elle est couverte, et reconnue par le rapport à la figure.

La figure a été faite sur la vérité, et la vérité a été reconnue sur la figure.

Saint Paul dit lui-même que des gens défendront les mariages, et lui-même en parle aux Corinthiens d'une manière qui[1] est une ratière[2]; car si un prophète avait dit l'un, et que saint Paul eût dit ensuite l'autre, on l'eût accusé.

39] 674

Figuratives. — « Fais toutes choses, selon le patron qui t'a été montré sur la montagne[3]. » Sur

---

1. [*Fait.*]

2. *Ratière* traduit *laqueum* de la *Vulgate* (I, Cor., VII, 35) : *Porro hoc ad utilitatem vestram dico, non ut laqueum vobis injiciam.* Vient ensuite le fameux passage sur le mariage : « qui marie sa fille fait bien, et qui ne la marie pas fait mieux. » D'autre part saint Paul dénonce l'hypocrisie de ceux qui affectent une morale plus sévère qu'il ne faut et qui défendent le mariage dans la lettre à Timothée (IV, 3). Où donc est le piège, dont parle Pascal ? Il convient d'entendre, ce me semble, que saint Paul aurait non tendu, mais évité la *ratière* ; car s'il avait suivi les hypocrites qui allaient jusqu'à prohiber le mariage, il se serait mis en contradiction avec les prophètes. — M. Monod interprète autrement : « Saint Paul a parlé d'une manière ambiguë, de manière à n'être pas convaincu d'erreur par ses adversaires : sa doctrine du mariage est comme un piège qu'il tend à ses ennemis. » (*Bulletin des Humanistes français*, n° 15, séance du 19 mai 1897.) Mais saint Paul se défend de tendre un piège.

674

Cf. B., 125; C., 151; Faug., II, 249; Mol., I, 272; Mich., 95.

3. Texte cité au fr. 673.

quoi saint Paul dit[1] que les Juifs ont peint les choses célestes[2].

**145] 675

Et cependant ce Testament, fait pour aveugler les uns et éclairer les autres, marquait, en ceux mêmes qu'il aveuglait, la vérité qui devait[3] être connue des autres. Car les biens[4] visibles qu'ils recevaient de Dieu étaient si grands et si divins, qu'il paraissait bien qu'il était puissant de leur donner les invisibles, et un Messie.

Car la nature est une image de la grâce, et les miracles visibles sont images des invisibles. *Ut sciatis... tibi dico: Surge*[5].

Isaïe LI dit que la rédemption sera comme[6] le passage de la mer Rouge[7].

Dieu a donc montré en la sortie d'Égypte, de la mer, en la défaite des rois, en la manne, en toute la

1. [*Qu'ils.*]

2. *Cum essent qui offerrent secundum legem munera, qui exemplari et umbræ deserviunt cœlestium,* Hebr., VIII, 5.

675

Cf. B., 308; C., 530; P. R., X, 12, 14; XIII, 9; Bos., II, VIII, 8 et 10 et II, IX, 10 et 11; Faug., II, 261; Hav., XVI, 9; Mol., I, 249; Mich., 364.

3. [*Servir.*]

4. [*Temporels.*]

5. *Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata (ait paralytico) Tibi dico: Surge, tolle grabatum tuum, et vade in domum tuam.* Marc, II, 10-11.

6. [*La mer Rouge.*]

7. Texte cité et commenté par Pascal fr. 643.

généalogie d'Abraham, qu'il était capable de sauver, de faire descendre le pain du ciel[1], etc. ; de sorte que le peuple ennemi est la figure et la représentation du même Messie qu'ils ignorent, etc.

Il nous a donc appris enfin que toutes ces choses n'étaient que figures, et ce que c'est que vraiment libre[2], vrai Israélite[3], vraie circoncision[4], vrai pain du ciel[5], etc.

[6]Dans ces promesses-là, chacun trouve ce qu'il a dans le fond de son cœur, les biens temporels ou les biens spirituels, Dieu ou les créatures ; mais avec cette différence que ceux qui y cherchent les créatures les y trouvent, mais avec plusieurs contradictions, avec la défense de les aimer, avec l'ordre de n'adorer que Dieu et de n'aimer que lui, ce qui n'est qu'une même chose, et qu'enfin il n'est point venu Messie pour eux[7] ; au lieu que ceux qui y cherchent Dieu le trouvent, et sans aucune contradiction, avec commandement de n'aimer que lui, et qu'il est venu un Messie dans le temps prédit pour[8] leur donner les biens qu'ils demandent.

Ainsi les Juifs avaient des miracles, des prophéties qu'ils voyaient accomplir ; et la doctrine de leur loi

---

1. La fin du paragraphe, addition marginale.
2. Joan., VIII, 36 (fr. 670).
3. Joan., VI, 32, fr. 564.
4. Rom., II, 28, fr. 670.
5. Joan., VI, 56, fr. 564.
6. Écrit d'une main étrangère.
7. Fr. 610.
8. [*Me.*]

était de n'adorer et de n'aimer qu'un Dieu ; elle était aussi perpétuelle. Ainsi elle avait toutes les marques de la vraie religion: aussi elle l'était. Mais il faut distinguer la doctrine des Juifs d'avec la doctrine de la loi des Juifs[1] ; or la doctrine des Juifs n'était pas vraie, quoiqu'elle eût les miracles, les prophéties, et la perpétuité, parce qu'elle n'avait pas cet autre point de n'adorer, de n'aimer que Dieu.

Première Copie 257] 676

Le voile qui est sur ces livres pour les Juifs y est aussi pour les mauvais Chrétiens, et pour tous ceux qui ne se haïssent pas eux-mêmes.

Mais qu'on est bien disposé à les entendre et à connaître Jésus-Christ, quand on se hait véritablement soi-même !

35] 677

Figure porte absence et présence, plaisir et déplaisir.

Chiffre a double sens : un clair et où il est dit que le sens est caché[2].

---

1. Fr. 610.

676

Cf. C., 473; P. R., X, 20; Bos., II, VIII, 14; Faug., II, 204; Hav., XV, 11 *bis*; Mol., I, 243; Mich., 932.

677

Cf. B., 131; C., 158; Faug., II, 254 note; Mol., I, 244; Mich., 83.

2. Cf. fr. 45.

15] 678

Un portrait porte absence et présence, plaisir et déplaisir. La réalité exclut absence et déplaisir.

Figures. — Pour savoir si la loi et les sacrifices sont réalité ou figure, il faut voir si les prophètes, en parlant de ces choses, y arrêtaient leur vue et leur pensée, en sorte qu'ils n'y vissent que cette ancienne alliance, ou s'ils y voient quelque autre chose dont elle fût la peinture ; car dans un portrait on voit la chose figurée. Il ne faut pour cela qu'examiner ce qu'ils en disent[1].

Quand ils disent qu'elle sera éternelle, entendent-ils parler de l'alliance de laquelle ils disent qu'elle sera changée ; et de même des sacrifices, etc.?

[2]Le chiffre a deux sens[3]. Quand on surprend une lettre importante où l'on trouve un sens clair, et où il est dit néanmoins que le sens en est voilé et obscurci, qu'il est caché en sorte qu'on verra cette lettre sans la voir et qu'on l'entendra sans l'entendre ; que doit-on penser sinon que c'est un chiffre à double sens, et d'autant plus qu'on y trouve des contrariétés

---

678

Cf. B., 129; C., 156; P. R., XIII, 4, 5 et 6; Bos., II, IX, 8 et 9; Faug. II, 254; Hav., XVI, 7; Mol., I, 245; Mich., 30.

1. [*Et ils le prennent.*]

2. [*Quand on voit un discours chiffré.* [*N'est-ce pas un grand avantage* quand on [*trouve.*]

3. Havet écrit: *Le chiffre à deux sens.* Il semble préférable de voir là une phrase véritable et qui énonce le principe développé plus bas: L'existence du chiffre entraîne la dualité des sens, le sens apparent et le sens secret.

manifestes dans le sens littéral? Les prophètes ont dit clairement qu'Israël serait toujours aimé de Dieu, et que la loi serait éternelle ; et ils ont dit que l'on n'entendrait point leur sens, et qu'il était voilé[1].

Combien doit-on donc estimer ceux qui nous découvrent le chiffre et nous apprennent à connaître le sens caché, et principalement quand les principes qu'ils en prennent sont tout à fait naturels et clairs! C'est ce qu'a fait Jésus-Christ, et les apôtres : ils ont levé le sceau, il a rompu le voile et a découvert l'esprit[2] ; ils nous ont appris pour cela que les ennemis de l'homme sont ses passions, que le Rédempteur serait spirituel et son règne spirituel, qu'il y aurait deux avènements : l'un de misère pour abaisser l'homme superbe, l'autre de gloire, pour élever l'homme humilié ; que Jésus-Christ serait Dieu et homme.

15] 679

Figures. — Jésus-Christ leur ouvrit l'esprit pour entendre les Écritures.

Deux grandes ouvertures sont celles-là : 1° Toutes choses leur arrivaient en figures : *vere Israelitæ, vere liberi,* vrai pain du ciel[3] ; 2° un Dieu humilié jusqu'à

---

1. Phrase en marge. Cf. fr. 642.
2. Cf. saint Paul, II Cor., III, *sub fine.*

679

Cf. B., 126; C., 152; Faug., II, 254; Mol., II, 25; Mich., 28.

3. Surcharge : *Vere Israelitæ... pain du ciel.* — Allusion à des textes de saint Jean cités au fr. 564. Cf. fr. 675.

la Croix : il a fallu que[1] le Christ ait souffert pour entrer dans sa gloire : « qu'il vaincrait la mort par sa mort[2]. » Deux avènements.

37] 680

Figures. — Dès qu'une fois on a ouvert ce secret, il est impossible de ne pas le voir. Qu'on lise le vieil Testament en cette vue, et qu'on voie si les sacrifices étaient vrais, si la parenté d'Abraham était la vraie cause de l'amitié de Dieu, si la terre promise était le véritable lieu de repos. — Non ; donc c'étaient des figures. Qu'on voie de même toutes les cérémonies ordonnées et tous les commandements qui ne sont pas pour la charité, on verra que c'en sont les figures[3].

Tous ces sacrifices et cérémonies étaient donc figures ou sottises. Or il y a des choses claires trop hautes, pour les estimer des sottises.

Savoir si les prophètes arrêtaient leur vue dans l'Ancien Testament, ou y voyaient d'autres choses[4].

---

1. [*J.-C.*]
2. *Qu'il vaincrait la mort par sa mort*, en surcharge. — *Ut per mortem destrueret eum, qui habebat mortis imperium, id est, diabolum*, Hébr., II, 14.

680

Cf. B., 132 ; C., 159 ; P. R., XIII, 18 ; Bos., II, ix, 18 ; Faug., II, 247 ; Hav., XVI, 16 *bis* et 16 *ter* ; Mol., I, 270 ; Mich., 87.

3. [*Ou que c'étaient des niaiseries.*]
4. Réflexion écrite en marge.

39] 681

Figuratives. — Clé du chiffre : *Veri adoratores*[1]. *Ecce agnus Dei qui tollit peccata mundi*[2].

339] 682

Is., I, 21. Changement de bien en mal et vengeance de Dieu[3].

Is. X, I : *Væ qui condunt leges iniquas.* Is. XXVI, 20 : *Vade, populus meus, intra in cubicula tua, claude ostia tua super te, abscondere modicum ad momentum, donec pertranseat indignatio.* — Is. XXVIII, I : *Væ coronæ superbiæ.*

Miracles. — Is. [XXXIII][4], 9 : *Luxit et elanguit terra, confusus est Libanus et obsorduit, etc.*

Nunc consurgam, dicit Dominus, nunc exaltabor, nunc sublevabor. — Is. XL., 17 : *Omnes gentes quasi*

681

Cf. B., 125 ; C., 151 ; Faug., II, 249 ; Hav., XXV, 154 ; Mol., I, 272 ; Mich., 94.

1. *Joan.*, IV, 23 : *veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate.*

2. *Joan.*, I, 29. — Voir dans la *quatrième Provinciale* l'application ironique de ce texte à la facilité des casuistes : « Voilà celui qui ôte les péchés du monde. — Il est vrai, lui dis-je, que voilà une rédemption nouvelle, selon le père Bauny. »

682

Cf. B., 279 ; C., 499 ; Faug., II, 291 ; Hav., XXV, 168 ; Mol., I, 207 ; Mich., 585.

3. *Quomodo facta est meretrix civitas fidelis, plena judicii?...* (24) *Propter hoc ait Dominus Deus exercituum fortis Israël : ... vindicabor de inimicis meis.*

4. Pascal a écrit 23 par inadvertance ; les fragments cités sont au ch. 33.

non sint. —[1] Is. xli., 26 : *Quis annuntiavit ab exordio ut sciamus et a principio ut dicamus : Justus es?* — Is. xliii, 13 : *Operabor et quis avertet illud?* — Jér. xi, 21 : *Non prophetabis in nomine Domini et non morieris in manibus nostris. Propterea hæc dicit Dominus.*

[2] Is. xliv, 20 : *Neque dicet : Forte mendacium est in dextera mea.*

Is. xliv, 21, etc.: *Memento horum, Jacob et Israel, quoniam servus meus es tu. Formavi te, servus meus es tu, Israel, ne obliviscaris mei.*

Delevi ut nubem iniquitates tuas, et quasi nebulam peccata tua, revertere ad me quoniam redemi te.

xliv, 23, 24 : *Laudate cœli quoniam misericordiam fecit Dominus..., quoniam redemit Dominus Jacob, et Israel gloriabitur. Hæc dicit Dominus redemptor tuus et formator tuus ex utero : Ego sum Dominus faciens omnia et extendens cœlos, solus, stabiliens terram et nullus mecum.*

[3] Is. liv, 8 : *In momento indignationis abscondi faciem meam parumper a te et in misericordia sempiterna misertus sum tui, dixit redemptor tuus Dominus.*

Is. lxiii, 12 : *Qui eduxit ad dexteram Moysen brachio majestatis suæ, qui scidit aquas ante eos ut faceret sibi nomen sempiternum.*

---

1. Page 301 du manuscrit.
2. Page 303 du manuscrit. — Nous rétablissons l'ordre des citations auquel le relieur ne s'est pas conformé.
3. Page 305 du manuscrit.

14. *Sic adduxisti populum tuum ut faceres tibi nomen gloriæ.*

Is. LXIII, 16. *Tu enim pater noster, et Abraham nescivit nos et Israel ignoravit nos.*

Is. LXIII, 17. *Quare indurasti cor nostrum ne timeremus te?*

Is. LXVI, 17. *Qui sanctificabantur et mundos se putabant,... simul consumentur, dicit Dominus.*

Jér. II, 35. *Et dixisti : Absque peccato et innocens ego sum, et propterea avertatur furor tuus a me. Ecce ego judicio contendam tecum eo quod dixeris : Non peccavi.*

Jér. IV, 22. *Sapientes sunt ut faciant mala, bene autem facere nescierunt.*

[1] Jér. IV, 23, 24. *Aspexi terram, et ecce vacua erat et nihili, et cœlos, et non erat lux in eis. Vidi montes et ecce movebantur, et omnes colles conturbati sunt. Intuitus sum et non erat homo, et omne volatile cœli recessit. Aspexi et ecce Carmelus desertus et omnes urbes ejus destructæ sunt a facie Domini, et a facie iræ furoris ejus.* [2] *Hæc enim dicit Dominus : Deserta erit omnis terra, sed tamen consummationem non faciam.*

Jér. V, 4. *Ego autem dixi : Forsitan pauperes sunt et stulti ignorantes viam Domini, judicium Dei sui. Ibo ad optimates et loquar eis, ipsi enim cognoverunt viam Domini, et ecce magis hi simul confregerunt jugum, ruperunt vincula. Idcirco percussit eos leo de sylva, pardus vigilans super civitates eorum.*

---

1. A la page 307 du manuscrit.
2. A la page 309 du manuscrit.

[1] Jér. v, 29 : *Numquid super his non visitabo, dicit Dominus? Aut super gentem hujuscemodi non ulciscetur anima mea?*

Jér. v, 30 : *Stupor et mirabilia facta sunt in terra.*

Jér. v, 31 : *Prophetæ prophetabant mendacium, et sacerdotes applaudebant*[2] *manibus, et populus meus dilexit talia : quid igitur fiet in novissimo ejus?*

Jér. vi, 16 : *Hæc dicit Dominus : State super vias, et videte et interrogate de semitis antiquis quæ sit via bona et ambulate in ea; et invenietis refrigerium animabus vestris. Et dixerunt : Non ambulabimus.*

Et constitui super vos speculatores, audite vocem tubæ. Et dixerunt : Non audiemus[3].

Ideo audite, gentes[4], *quanta ego faciam eis. Audi terra : ecce ego adducam mala, etc.*

[5] Fiance aux sacrements extérieurs : Jér. vii, 14 : *Faciam domui huic in qua invocatum est nomen meum et in qua vos habetis fiduciam, et loco quem dedi vobis et patribus vestris, sicut feci Silo. Tu ergo noli orare pro populo hoc.* — [6] L'essentiel n'est pas le sacrifice extérieur. Jér. vii, 22 : *Quia non sum locutus cum patribus vestris et non præcepi eis in die qua eduxi eos de terra Egypti, de verbo holocautomatum et victimarum. Sed hoc verbum præcepi eis dicens : Audite vocem meam et ero vobis Deus, et vos eritis mihi po-*

1. A la page 305 du manuscrit.
2. A la page 307 du manuscrit.
3. [*Ideo audite gentes.*]
4. [*Et cognoscetis.*]
5. Page 301 du manuscrit.
6. Page 303 du manuscrit.

pulus, et ambulate in omni via quam mandavi vobis ut bene sit vobis. Et non audierunt.

Multitude de doctrines. Jér. XI, 13: *Secundum numerum enim civitatum tuarum erant Dei tui Juda, et secundum numerum viarum Jerusalem posuisti aras confusionis, tu ergo noli orare pro populo hoc.*

[1] Jér. XV, 2 : *Quod si dixerint ad te : Quo egrediemur? dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Qui ad mortem, ad mortem, et qui ad gladium, ad gladium, et qui ad famem, ad famem, et qui ad captivitatem, ad captivitatem.* — Jér. XVII, 9 : *Pravum est cor omnium et inscrutabile : quis cognoscet illud ?* c'est-à-dire qui en connaîtra toute la malice, car il est déjà connu qu'il est méchant. *Ego Dominus scrutans cor et probans renes*[2]. *Et dixerunt : Venite et cogitemus contra Jeremiam cogitationes, non enim peribit lex a sacerdote, neque sermo a propheta.* — Jér. XVII, 17 : *Non sis tu mihi formidini, tu spes mea in die afflictionum.*

Jér. XXIII, 15 : *A prophetis enim Hierusalem egressa est pollutio super omnem terram.*

[3] Jér. XXIII, 17 : *Dicunt his qui blasphemant me : Locutus est Dominus : Pax erit vobis; et omni qui ambulat in pravitate cordis sui dixerunt : Non veniet super vos malum.*

---

1. Page 301 du manuscrit.
2. *Jer.* XVIII, 18.
3. Page 307 du manuscrit.

29] 683

Figures. — La lettre tue[1]; tout arrivait en figures[2]. Voilà le chiffre que saint Paul nous donne. Il fallait que le Christ souffrît. Un Dieu humilié. Circoncision du cœur[3], vrai jeûne, vrai sacrifice[4], vrai temple. Les prophètes ont indiqué qu'il fallait que tout cela fût spirituel[5].

Non la viande qui périt, mais celle qui ne périt point[6].

« Vous seriez vraiment libres[7]. » Donc l'autre[8] liberté n'est qu'une figure de liberté.

« Je suis le vrai pain du ciel[9]. »

*255] 684

Contradiction. — [10]On ne peut faire une bonne

683

Cf. B., 132; C., 159; P. R., XIII, 8; Bos., II, IX, 10; Faug., II, 246; Hav., XVI, 8 *bis*; Mol., I, 272; Mich., 74.

1. II, *Cor.*, III, 6.
2. I, *Cor.*, X, 11, fr. 670. — De *voilà* à *circoncision*, en surcharge.
3. *Rom.*, II, 29 (Cf. fr. 610 et 670).
4. *Vrai temple* en surcharge.
5. Cf. fr. 610.
6. [*Afin que vous sachiez.*]
7. *Joan.*, VIII, 36. Cf. fr. 675.
8. *Liberté* en surcharge.
9. Joan., VI, 35, *Ego sum panis vitæ*. Cf. fr. 564.

684

Cf. B., 127; C., 158; P. R., XIII, 11; Bos., II, IX, 2; Faug., II, 257; Hav., XVI, 10 *bis*; Mol., I, 238; Mich., 533.

10. [Comme.]

physionomie[1] qu'en accordant toutes nos contrariétés, et[2] il ne suffit pas de suivre une suite de qualités accordantes[3] sans accorder les contraires[4]. Pour entendre le sens d'un auteur, il faut accorder tous les passages contraires.

Ainsi, pour entendre l'Écriture, il faut avoir un sens dans lequel tous les passages contraires[5] s'accordent. Il ne suffit pas d'en avoir un qui convienne à plusieurs passages accordants, mais d'en avoir un qui accorde les passages même contraires.

Tout auteur a un sens auquel tous les passages contraires s'accordent, ou il n'a point de sens du tout. On ne peut pas dire cela de l'Ecriture et des prophètes ; ils avaient assurément trop bon sens. Il faut donc en chercher un qui accorde toutes les contrariétés.

Le véritable sens n'est donc pas celui des Juifs ; mais en Jésus-Christ toutes les contradictions sont accordées.

Les Juifs ne sauraient accorder la cessation de la

---

1. Port-Royal avait traduit : *On ne peut bien faire le caractère d'une personne*, et en effet, l'expression *suivre une suite de qualités* marque que Pascal songe à un portrait écrit, comme on aimait à en faire de son temps.

2. [*Qu'il.*]

3. *Accordantes*, qui s'accordent entre eux : sons *accordants*. La métaphore avait pénétré dans le langage usuel : « Une assemblée de quatre si accordants et si unis d'amitié. » (Montaigne *apud* Littré).

4. [*Et comme.*]

5. *Contraires* en surcharge.

royauté et principauté, prédite par Osée[1], avec la prophétie de Jacob[2].

Si on prend la loi, les sacrifices, et le royaume, pour réalités, on ne peut accorder tous les passages. Il faut donc par nécessité qu'ils ne soient que figures. On ne saurait pas même accorder les passages d'un même auteur, ni d'un même livre, ni quelquefois d'un même chapitre, ce qui marque trop quel était le sens de l'auteur ; comme quand Ézéchiel, chap. xx, dit qu'on vivra dans les commandements de Dieu et qu'on n'y vivra pas[3].

**253] 685

Figures. — [4]Si la loi et les sacrifices sont la vérité, il faut qu'elle plaise à Dieu, et qu'elle ne lui déplaise point. S'ils sont figures, il faut qu'ils plaisent et déplaisent[5].

Or dans toute l'Écriture ils plaisent et déplaisent.

---

1. Pour la prédiction d'Osée (III, 4) voir en particulier fr. 719.

2. [*Parce qu'ils prenaient.*] — *Gen.*, XLIX, 10, NON AUFERETUR *sceptrum de Juda ; et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio gentium.*

3. Tout ce chapitre est rempli de reproches aux Hébreux : *Et irritaverunt me domus Israël in deserto, in præceptis meis non ambulaverunt*, etc. (13) puis tout à coup : *In monte sancto, in monte excelso Israël, ait Dominus Deus, ibi serviet mihi omnis domus Israël* (40).

685

Cf. B., 128; C., 155; P. R., XIII, 2 et 3; Bos., II, ix, 5 et 7; Faug., II, 254; Hav., XVI, 6; Mol., I, 259; Mich., 532.

4. [*Jérusalem et Israël*] sont.

5. D'après le principe énoncé dans le fragment précédent : que la figure porte absence et déplaisir, la vérité présence et plaisir.

Il est dit que la loi sera changée, que le sacrifice sera changé, qu'ils seront sans loi, sans prince et sans sacrifice, qu'il sera fait une nouvelle alliance, que la loi sera renouvelée, que les préceptes qu'ils ont reçus ne sont pas bons, que leurs sacrifices sont abominables, que Dieu n'en n'a point demandé[1].

Il est dit, au contraire, que la loi durera éternellement, que cette alliance sera éternelle, que le sacrifice sera éternel, que le sceptre ne sortira jamais d'avec eux, puisqu'il n'en doit point sortir que le Roi éternel n'arrive[2].

Tous ces passages marquent-ils que ce soit réalité? non[3]. Marquent-ils aussi que ce soit figure? non : mais que c'est réalité, ou figure. Mais les premiers, excluant la réalité, marquent que ce n'est que figure[4].

[5]Tous ces passages ensemble ne peuvent être dits de la réalité; tous peuvent être dits de la figure : donc ils ne sont pas dits de la réalité, mais de la figure.

Agnus occisus est ab origine mundi[6]. Juge sacrificateur.

---

1. Tous ces passages ont été relevés par Pascal dans le fragment 610.

2. Cf. fr. 610, et également 715, 718.

3. [*Mais.*]

4. Les passages énumérés dans ce paragraphe (et qu'on retrouve, avec l'indication de leurs sources, dans la *Section* suivante) sont équivoques : ils peuvent être ou réalité ou figure ; mais l'ambiguïté en disparaît quand on les compare à d'autres passages qui les contredisent. Le système des figures rend seul compte de ces contradictions

5. Ces derniers paragraphes sont de la main de Pascal.

6. Passage tiré de l'*Apocalypse* de saint Jean, XIII, 8. L'agneau

39] 686

Contrariétés. — Le sceptre jusqu'au Messie[1], — sans roi ni prince[2].

Loi éternelle — changée.

Alliance éternelle, — alliance nouvelle.

Lois bonnes, — préceptes mauvais. Ézéch.[3].

31] 687

Figures. — Quand la parole de Dieu, qui est véritable, est fausse littéralement, elle est vraie spirituellement[4]. *Sede a dextris meis,* cela est faux littéralement ; donc cela est vrai spirituellement.

En ces[5] expressions, il est parlé de Dieu à la ma-

---

qui a été tué dès le commencement du monde figure le sacrifice spirituel, qui doit être éternel.

686

Cf. B., 131 ; C., 158 ; Faug., II, 203 ; Mol., II, 13 ; Mich., 92.

1. [*Point de.*]
2. Cf. *Gen.*, XLIX, 10 (fr. 684) et Osée, III, 4, fr. 719.
3. Cf. ch. XX, 11 : *Et dedi eis præcepta mea, et judicia mea ostendi eis, quæ faciens homo vivet in eis.* Et *ibid.*, 25 : *Ergo et ego dedi eis præcepta non bona et quibus non vivent.* Voir le fr. 684.

687

Cf. B., 137 ; C., 164 ; P. R., XIII, 14 ; Bos., II, IX, 14 ; Faug., II, 258 ; Hav., XVI, 12 ; Mol., I, 246 et I, 256 ; Mich , 76.

4. Cf. Joseph de Voisin. Introduction au *Pugio Fidei : Liber de Lege Divina,* cap. 24 : « memorabile est quod observat S. Augustinus in libro *contra mendacium,* cap. 10 : quæ in scriptura sacra secundum litteralem sensum aliquando mendacia sunt ea quatenus figuræ sunt mysteriorum, verissima esse. » Cf. fr. 670.
5. [*Mots.*]

nière des hommes; et cela ne signifie autre chose, sinon que l'intention que les hommes ont en faisant asseoir à leur droite, Dieu l'aura aussi; c'est donc une marque de l'intention de Dieu, non de sa manière de l'exécuter.

Ainsi quand il dit: Dieu a reçu l'odeur de vos parfums, et vous donnera en récompense une terre grasse; c'est-à-dire la même intention qu'aurait un homme qui, agréant vos parfums, vous donnerait en récompense une terre grasse, Dieu aura la même intention pour vous[1], parce que vous avez eu pour lui-même intention qu'un homme a pour celui à qui il donne des parfums. Ainsi, *iratus est*[2], « Dieu jaloux[3] », etc. Car les choses de Dieu étant inexprimables, elles ne peuvent être dites autrement, et l'Église aujourd'hui en use encore : *Quia confortavit seras*[4], etc.

Il n'est pas permis d'attribuer à l'Écriture les sens qu'elle ne nous a pas révélé qu'elle a. Ainsi, de dire que le *mem* fermé d'Isaïe signifie 600, cela n'est pas révélé[5]. Il eût pu dire que les *tsade* finals et les *he*

1. [*En voyant.*]
2. *Ideo iratus est furor Domini in populum suum*, Isaie, V, 25.
3. *Deus zelator*, Exode, XX, 14.
4. *Quoniam confortavit seras portarum tuarum benedixit filiis tuis in te. Ps.* CXLVII, 13.
5. Allusion à la double réponse, que les Talmudistes faisaient à cette question sur la forme d'une lettre dans Isaïe (ix, 6) : « Cur autem Propheta *Mem* clausum in medio dictionis contra naturam hebraicarum posuit litterarum. Manifestum est ipsum per hoc a prudentibus voluisse intelligi et occultum ab impiis fieri quod verbum Dei Christus, sive Messias infans nobis natus, et Filius nobis datus nasciturus erat de Virgine clausa contra morem et naturam nascendi. Porro per

deficientes signifieraient des mystères[1]. Il n'est donc pas permis de le dire, et encore moins de dire que c'est la manière de la pierre philosophale. Mais nous disons que le sens littéral n'est pas le vrai, parce que les prophètes l'ont dit eux-mêmes.

Première Copie 257] 688

Je ne dis pas que le *mem* est mystérieux[2].

*213] 689

Moïse (*Deut.* xxx)[3] promet que Dieu circoncira leur cœur pour les rendre capables de l'aimer.

---

hoc quod *mem* hujuscemodi clausum in numero DC significat procul dubio monstrat quod a tempore istius prophetiæ usque ad nativitatem Messiæ DC essent anni, quod rei postmodum sic probavit eventus. » (*Pugio Fidei,* 3e part., Dist. 1, ch. 9, par. 6, p. 426-427 ; indication donnée par M. Molinier, t. II, p. 308).

1. [*Mais il.*] — Allusion aux interprétations que les alchimistes avaient tirées de l'Écriture en faveur de leurs doctrines ou de leurs espérances. En particulier Havet a relevé dans le *De Arte cabalistica* de Reuchlin la distinction du *mem* ouvert qui représente la sphère de Jupiter et du *mem* fermé qui représente la sphère de Mars, comme la distinction des deux *tsadé*. Pour Robert Fludd l'agent du grand œuvre est le *Mittatron,* et c'est lui qui est désigné dans le passage d'Isaïe où est le *mem* fermé.

688

Cf. C., 473; Faug., II, 205; Mol., I, 256; Mich., 933.

2. Voir la note du fragment précédent.

689

Cf. B., 149; C., 179; Faug., II, 249; Mich., 449.

3. XXX, 6. Texte déjà cité, fr. 610.

247] 690

Un mot de David, ou de Moïse, comme que Dieu circoncira les cœurs[1], fait juger de leur esprit. Que tous leurs autres discours soient équivoques, et douteux d'être[2] philosophes ou chrétiens, enfin un mot de cette nature détermine tous les autres, comme un mot d'Épictète détermine tout le reste au contraire. Jusque-là l'ambiguïté dure, et non pas après[3].

31] 691

De deux personnes qui disent de sots contes, l'un qui a double sens[4] entendu dans la cabale, l'autre qui n'a qu'un sens, si quelqu'un, n'étant pas du secret, entend discourir les deux[5] en cette sorte, il

---

690

Cf. B., 145; C., 175; P. R., XXVIII, 39; Bos., II, xvii, 36; Faug., II, 205; Hav., XXIV, 26 *bis*; Mol., I, 188.

1. *Vide supra* et en particulier fr. 678.
2. *D'être*, au lieu de *qu'ils soient*, se rattache par une sorte de syllapse à *douteux*. Il est douteux qu'ils soient philosophes ou chrétiens, c'est-à-dire de sagesse naturelle ou de sagesse révélée. La circoncision du cœur détermine le chrétien, comme chez Épictète un mot d'orgueil, déterminant tout le reste en sens contraire, marque le philosophe.
3. Cette pensée est suivie d'un commencement de fragment rayé : [*En tous les temps que ces gens-là.*]

691

Cf. B., 140; C., 188; P. R., XVII, 3; Bos., II, xv, 8; Faug., II, 334; II, 247; Hav., XIX, 8; XXV, 152; Mol., I, 180; Mich., 77.

4. *Entendu dans la cabale* en surcharge.
5. [*Il les mettra.*]

en fera même jugement. Mais si ensuite, dans le reste du discours, l'un dit des choses angéliques, et l'autre toujours des choses plates et communes, il jugera que l'un parlait avec mystère, et non pas l'autre : l'un ayant assez montré qu'il est incapable de telle sottise[1], et capable d'être mystérieux ; l'autre, qu'il est incapable de mystère, et capable de sottise.

Le Vieux Testament est un chiffre[2].

33] **692**

Il y en a qui voient bien qu'il n'y a pas d'autre ennemi de l'homme que la concupiscence, qui le détourne de Dieu, et non pas Dieu[3] ; ni d'autre bien que Dieu, et non pas une terre grasse. Ceux qui croient que le bien de l'homme est en la chair, et le mal en ce qui le détourne des plaisirs des sens, qu'[*ils*] s'en [*soûlent*], et qu'[*ils*] y [*meurent*][4]. Mais ceux qui cherchent Dieu de tout leur cœur, qui[5]

---

1. *Et capable d'être mystérieux*, en surcharge.
2. Cf. fr. 678 et aussi le fr. 45.

692

Cf. B., 133 ; C., 160 ; P. R., XIII, 17 et 18 ; Bos., II, IX, 17 et 18 ; Faug., II, 307 ; Hav., XVI, 15 et XVI, 16 ; Mol., II, 11 et I, 264 ; Mich., 80.

3. *Et non pas Dieu*, en surcharge.
4. Le manuscrit porte : *qu'il s'en soûle et qu'il y meurt*. C'est l'*homme* qui a amené ce singulier sous la plume de Pascal ; mais la correction s'impose. — Les mots familiers et puissants qu'emploie volontiers Pascal se retrouvent fréquemment, comme on sait, chez Bossuet : « Vous les avez repus de vents : enflés par la gloire, vous les avez pour ainsi dire crevés. » (*Traité de la concupiscence*, Ch. XIX.)
5. [*Ne demandent.*]

n'ont de déplaisir que d'être privés de sa vue, qui n'ont de désir que pour le posséder, et d'ennemis que ceux qui les en détournent, qui s'affligent de se voir environnés et dominés de tels ennemis ; qu'ils se consolent, je leur annonce une heureuse nouvelle : il y a un libérateur pour eux, je le leur ferai voir, je leur montrerai qu'il y a un Dieu pour eux ; je ne le ferai pas voir aux autres. Je ferai voir qu'un Messie a été promis, qui délivrerait des ennemis ; et qu'il en est venu un pour délivrer des iniquités, mais non des ennemis[1].

Quand David prédit que le Messie délivrera son peuple de ses ennemis, on peut croire charnellement que ce sera des Égyptiens[2], et alors je ne saurais montrer que la prophétie soit accomplie. Mais on peut bien croire aussi que ce sera des iniquités, car, dans la vérité[3], les Égyptiens ne sont pas ennemis, mais les iniquités le sont[4]. Ce mot d'ennemis est donc équivoque. Mais s'il dit ailleurs, comme il fait, qu'il délivrera son peuple de ses péchés[5], aussi bien qu'Isaïe[6] et les autres, l'équivoque est ôtée, et le sens

---

1. Cette dernière phrase en surcharge. — Prise littéralement, la promesse a été faite de délivrer des ennemis ; mais ce n'est pas des ennemis au sens propre, c'est des iniquités qu'il faut l'entendre. Sur ce double sens du mot *ennemis*, Pascal s'explique au fr. 571.

2. [*Mais.*]

3. *Dans la vérité*, c'est-à-dire dans l'ordre absolu par opposition au figuratif.

4. [*Si donc il dit clairement.*]

5. *Et ipse redimet Israël ex omnibus iniquitatibus ejus*, *Ps.* CXXIX, 8.

6. *Ego sum, ego sum ipse qui deleo iniquitates meas propter me*, XLIII, 25.

double des ennemis réduit au sens simple d'iniquités[1]. Car s'il avait dans l'esprit les péchés, il les pouvait bien dénoter par ennemis ; mais s'il pensait aux ennemis, il ne les pouvait pas désigner par iniquités[2].

Or, Moïse, et David et Isaïe[3] usaient des mêmes termes. Qui dira donc qu'ils n'avaient pas même sens, et que le sens de David qui est manifestement d'iniquités lorsqu'il parlait d'ennemis, ne fût pas le même que [*celui de*][4] Moïse en parlant d'ennemis ?

Daniel (IX) prie pour la délivrance du peuple de la captivité de leurs ennemis ; mais il pensait aux péchés, et pour le montrer il dit que Gabriel lui vint dire qu'il était exaucé, et qu'il n'y avait plus que soixante-dix semaines à attendre, après quoi le peuple serait délivré d'iniquité, le péché prendrait fin, et le libérateur, le Saint des saints, amènerait la justice *éternelle*, non la légale, mais l'éternelle[5].

---

1. [*Car les ennemis peuvent bien figurer les iniquités, mais les iniquités ne peuvent pas...* [*S'il avait dans.*]

2. *Ennemis* peut figurer *péchés* : *péchés* ne peut pas être mis pour *ennemis*. Le figuratif remplace le figuré : mais la réciproque n'est pas vraie : « La charité n'est pas un précepte figuratif. » (fr. 665).

3. [*Avaient.*]

4. *Que Moïse* dans le manuscrit.

5. Traduction abrégée du fameux verset 24 que Pascal commentera tant de fois : « *Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum, et super urbem sanctam tuam, ut consommetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna et impleatur visio et prophetia, et ungatur sanctus sanctorum.* »

SECTION XI

1] 693

H. 5. — En voyant l'aveuglement et la misère de l'homme, en regardant tout l'univers muet[1], et l'homme sans lumière, abandonné à lui-même, et comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, ce qu'il y est venu faire, ce qu'il deviendra en mourant, incapable de toute connaissance, j'entre en effroi comme un[2] homme qu'on aurait porté endormi dans[3] une île déserte et effroyable[4], et qui

---

693

Cf. B., 90; C., 116; P. R., VIII, 1 et *ult.*, II, 12; Bos., II, VII, 1; et II, IV, 8; Hav., XI, 8; Mol., I, 281; Mich., 3.

1. C'est peut-être en vue de ce développement que Pascal avait jeté son cri : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie » (fr. 206).

2. [*Enfant.*]

3. [*Bois effroyable.*]

4. Comparaison utilisée, dans une autre intention, pour *les Discours sur la condition sur les grands* : « Pour entrer dans la véritable connaissance de votre condition, considérez-la dans cette image : un homme est jeté par la tempête dans une île inconnue », etc.

s'éveillerait sans connaître [où il est][1], et sans moyen d'en sortir. Et sur cela[2] j'admire comment on n'entre point en désespoir d'un si misérable état. Je vois d'autres personnes auprès de moi, d'une semblable nature[3] : je leur demande s'ils sont mieux instruits que moi ; ils me disent que non. Et sur cela, ces misérables égarés, ayant regardé autour d'eux, et ayant vu quelques objets plaisants, s'y sont donnés et s'y sont attachés[4]. Pour moi, je n'ai pu y prendre d'attache, et, considérant combien il y a plus d'apparence qu'il y a autre chose que ce que je vois, j'ai recherché si ce Dieu n'aurait point laissé quelque marque de soi.

Je vois plusieurs religions contraires, et partant toutes fausses, excepté une. Chacune veut être crue par sa propre autorité et menace les incrédules ; je ne les crois donc pas là-dessus. Chacun peut dire cela, chacun peut se dire prophète. Mais[5] je vois la

---

1. [*Sans force pour marcher, sans compagnie, sans assistance.*]

2. [*Voyant d'autres personnes auprès de moi de même nature.*]

3. Depuis *je leur demande* jusqu'à *sur cela*, en surcharge, Pascal avait d'abord écrit : [*Et ce qui est prodigieux, est que.*]

4. Havet a rapproché de ce passage un fragment célèbre de Bossuet dans ses *Notes* pour un sermon de jour de Pâques à Meaux (16 avril 1702) : « La vie humaine est semblable à un chemin dont l'issue est un précipice affreux. On nous en avertit dès le premier pas, mais la loi est prononcée, il faut avancer toujours... On se console pourtant, parce que de temps en temps [*on rencontre des*] objets qui nous divertissent, des eaux courantes, des fleurs qui passent... On se console parce qu'on emporte quelques fleurs cueillies en passant, qu'on voit se faner entre ses mains du matin au soir, quelques fruits qu'on perd en les goûtant. »

5. [*Chacun.*]

chrétienne où je trouve[1] des prophéties, et c'est ce que chacun ne peut pas faire.

232] 694

Et ce qui couronne tout cela est la prédiction, afin qu'on ne dît point que c'est le hasard qui l'a faite.

Quiconque n'ayant plus que huit jours à vivre ne trouvera pas que le parti[2] est de croire que tout cela n'est pas un coup du hasard...

Or, si les passions ne nous tenaient point, huit jours et cent ans sont une même chose[3].

Première Copie 171] 695

Prophéties. — Le grand Pan est mort[4].

---

1. Molinier et Michaut lit *se trouvent.*

694

Cf. B., 165; C., 198; P. R., VII, 2; Bos., II, III, 5; Faug., II, 275; Hav., XV, 4; Mol., II, 5; Mich., 503.

2. C'est-à-dire, au sens où Pascal a étendu ce mot, la probabilité. On dit que c'est le hasard pour se débarrasser d'une question gênante; mais si on était en face de la mort, alors on envisagerait sérieusement le problème de la religion, on ne serait plus tenté de tout rejeter sur le hasard. C'est la mauvaise volonté qui fait l'incrédulité (fr. 200 et 237).

3. Cf. fr. 203: « Afin que la passion ne nuise point, faisons comme s'il n'y avait que huit jours de vie », et fr. 204 : « Si on doit donner huit jours de la vie, on doit donner cent ans. »

695

Cf. C., 205; Faug., II, 274; Hav., XXV, 164; Mol., II, 14; Mich., 891.

4. Allusion à un récit mystérieux qui nous a été transmis par Plutarque (*De defectu oraculorum*, XVII) : Un certain Thamus aurait, à

401] 696

Susceperunt verbum cum omni aviditate, scrutantes Scripturas, si ita se haberent[1].

59] 697

Prodita[2] *lege. — Impleta cerne. — Implenda collige.*

100] 698

On n'entend les prophéties que quand on voit les choses arrivées : ainsi les preuves de la retraite, et de la discrétion, du silence, etc.[3], ne se prouvent qu'à ceux qui les savent et les croient.

---

l'époque de Tibère, entendu une voix qui lui aurait commandé d'annoncer que le Grand Pan est mort. Sans doute Pascal avait eu connaissance du récit par Charron : « Dès les temps d'Auguste, et à la belle arrivée de Jésus-Christ, les oracles sont demeurés muets... Plutarque en a fait un traité exprès, où il se morfond pour en trouver la cause, et entre autres choses raconte la mort du grand Dieu Pan » (*Les Trois Vérités*, II, 8).

696

Cf. B., 81 ; C., 107 ; Faug., II, 274 ; Mich., 634.

1. *Act. Apost.*, XVII, 11. Il s'agit des Juifs de Thessalonique, au moment où saint Paul vient porter chez eux sa prédication.

697

Cf. B., 163 ; C., 192 ; Faug., II, 404 ; Mich., 154.

2. La *première Copie* donne *prædicta* qui a le même sens que *prodita*, et qui serait mieux attendu ; il nous semble impossible de ne pas lire *prodita*, qui est d'ailleurs la leçon de la *seconde Copie*.

698

Cf. Faug., II, 177 ; Hav., XXV, 137 ; Mol., I, 202 ; Mich., 249.

3. [*ne s'entendent que quand.*]

Joseph si intérieur dans une loi tout extérieure. Les pénitences extérieures disposent à l'intérieure, comme les humiliations à l'humilité. Ainsi les....

59] 699

La synagogue a précédé l'Église; les Juifs, les Chrétiens. Les prophètes ont prédit les Chrétiens; saint Jehan, Jésus-Christ.

382] 700

Beau de voir par les yeux de la foi l'histoire d'Hérode, de César.

485] 701

Le zèle des Juifs pour leur loi et leur temple: Josèphe, et Philon Juif *ad Caïum*[1]. Quel autre peuple a un tel zèle? il fallait qu'ils l'eussent[2].

699

Cf. B., 163; C., 195; Faug., II, 274; Mol., I, 309; Mich., 157.

700

Cf. B., 305; C., 527; Faug., II, 310; Mol., I, 123; Mich., 612.

701

Cf. B., 163; C., 193; P. R., XVI, iv; Bos., II, xii, 16; Faug., II, 309; Hav., XIX, 6; Mol., I, 223; Mich., 851.

1. Voir le *Traité des Vertus et de l'ambassade fait à Caïus*, plein de passages tels que ceux-ci: « Tous les hommes sont observateurs de leurs lois, mais singulièrement, et par dessus tous les autres les Juifs... Ce temple, Monseigneur Caïus, lequel a été bâti des mains d'hommes, ne reçut jamais aucune image, parce qu'il est la maison de Dieu. » (p. 1087 et 1109 de la traduction de 1612 déjà citée en note du fr. 611.)

2. [*Figures.*]

Jésus-Christ prédit quant au temps et à l'état du monde : le duc ôté de la cuisse[1] et la quatrième monarchie[2]. Qu'on est heureux d'avoir cette lumière dans cette obscurité.

Qu'il est beau de voir, par les yeux de la foi, Darius et Cyrus, Alexandre, les Romains, Pompée et Hérode agir, sans le savoir, pour la gloire de l'Évangile[3] !

491] **702**

Zèle du peuple juif[4] pour sa loi, et principalement depuis qu'il n'y a plus eu de prophètes.

---

1. *Dux de femore ejus*, *Gen.*, XLIX, 10. Texte cité fr. 711.

2. Cf. le ch. II de Daniel, traduit au fr. 722.

3. Balzac avait déjà exposé l'histoire du point de vue de la Providence : « Il y a quelque chose de divin, disons plus, il n'y a rien que de divin dans les maladies qui travaillent les États. Dieu est le poète, et les hommes ne sont que les acteurs » (*Socrate chrétien. Discours VIII*). Grotius montre également que Dieu seul conserve les empires, et se sert comme d'instruments « d'un Cyrus, d'un Alexandre, d'un César dictateur » (*De verit. Rel. Chr.*, I, XII). — On sait quel parti Bossuet a tiré de cette conception, qu'il y ait d'ailleurs imitation ou rencontre toute naturelle dans une thèse conforme à la tradition : « Quand Pascal, dit Sainte-Beuve, interprète les prophéties et lève les sceaux du Vieux Testament, quand il explique le rôle des apôtres parmi les Gentils, et l'économie merveilleuse des desseins de Dieu, il devance visiblement Bossuet, le Bossuet de l'*Histoire universelle* ; il ouvre bien des perspectives que l'autre parcourra et remplira... Bossuet avait lu les *Pensées* ; il y avait rencontré celle-ci : *Qu'il est beau de voir*, etc. C'était tout un programme, que son génie impétueux dut à l'instant embrasser, comme l'œil d'aigle du grand Condé parcourait l'étendue des batailles. »

702

Cf. B., 154 ; C., 185 ; Faug., II, 191 ; Mol., I, 189 ; Mich., 876.

4. *Juif* surcharge.

491] **703**

Tandis que les prophètes ont été pour maintenir la loi, le peuple a été négligent ; mais depuis qu'il n'y a plus eu de prophètes, le zèle[1] a succédé.

119] **704**

Le diable a troublé le zèle des Juifs avant Jésus-Christ[2] parce qu'il leur eût été salutaire, mais non pas après.

Le peuple juif, moqué des Gentils ; le peuple chrétien, persécuté.

53] **705**

Preuve. — Prophéties avec l'accomplissement ; ce qui a précédé et ce qui a suivi Jésus-Christ[3].

703

Cf. B., 154 ; C., 184 ; P. R., X, 23 ; Bos., II, viii, 16 ; Faug., II, 191 ; Hav., XV, 13 *bis* ; Mol., I, 188 ; Mich., 876.

1. [*Est.*]

704

Cf. B., 345 ; C., 299 ; Faug., II, 191 ; Hav., XV, 13 *bis* ; et XXV, 139 ; Mol., I, 188 ; Mich., 308.

2. [*Et.*]

705

Cf. B., 120 ; C. 147 ; Faug., II, 273 ; Mol., I, 199 ; Mich., 140.

3. L'idée est développée dans la section XII, et en particulier dans les fragments 738 et 783.

**167] 706

La plus grande des preuves de Jésus-Christ sont les prophéties ; c'est aussi à quoi Dieu a le plus pourvu, car l'événement qui les a remplies[1] est un miracle subsistant depuis la naissance de l'Église jusques à la fin. Aussi Dieu a suscité des prophéties durant seize cents ans ; et, pendant quatre cents ans après, il a dispersé toutes ces prophéties[2], avec tous les Juifs qui les portaient, dans tous les lieux du monde[3]. Voilà quelle a été la préparation à la naissance de Jésus-Christ, dont l'Évangile devant être cru de tout le monde, il a fallu non seulement qu'il y ait eu des prophéties pour le faire croire, mais que ces prophéties fussent par tout le monde, pour le faire embrasser par tout le monde.

489] 707

Mais ce n'était pas assez que les prophéties fussent ; il fallait qu'elles fussent distribuées par tous les lieux

---

706

Cf. B., 168; C., 201; P. R., XV, 1; Bos., II, xi, 1; Faug., II, 270; Hav., XVIII, 1; Mol., I, 198; Mich., 409.

1. [*C'est*] un miracle. La correction de la main de Pascal.
2. [*Qui.*]
3. De ces deux périodes l'une commence à Abraham et l'autre finit à Jésus-Christ. L'événement qui les sépare serait la dispersion des Juifs, contemporaine de la captivité de Babylone. Cf. fr. 618.

707

Cf. B., 191; C., 1; Faug., II, 270; Mol., I, 199; Mich., 871.

et conservées dans tous les temps. Et afin qu'on ne prît point ce concert pour un effet du hasard, il fallait que cela fût prédit.

Il est bien plus glorieux au Messie qu'ils[1] soient les spectateurs, et même les instruments de sa gloire, outre que Dieu[2] les a réservés.

405] 708

Prophéties. — Le temps prédit par l'état du peuple juif, par l'état du peuple païen, par l'état du temple, par le nombre des années.

405] 709

Il faut être hardi pour prédire une même chose en tant de manières[3] : il fallait que les quatre monarchies, idolâtres ou païennes[4], la fin du règne de Juda, et les soixante-dix semaines arrivassent en même temps[5], et le tout avant que le deuxième temple fût détruit.

---

1. *Ils* : les Juifs.
2. La *seconde Copie* donne *en tire son mystère.*

708

Cf. B., 168 ; C., 200 ; P.R., XV, 3 ; Bos., II, XI, 2 ; Faug., II, 276 ; Hav., XVIII, 3 ; Mol., I, 201 ; Mich., 640.

709

Cf. B., 168 ; C., 201 ; P. R., XV, 4 ; Faug., II, 276 ; Hav., XVIII, 3 ; Mol., I, 201 ; Mich., 642.

3. Cette première ligne en surcharge.
4. *Idolâtres ou païennes* en surcharge.
5. Les derniers mots qui suivent en surcharge.

167] 710

Prophéties. — [1]Quand un seul homme aurait fait un livre des prédictions de Jésus-Christ, pour le temps et pour la manière, et que Jésus-Christ serait venu conformément à ces prophéties, ce serait une force infinie.

Mais il y a bien plus ici, c'est une suite d'hommes, durant quatre mille ans, qui, constamment et sans variation, viennent, l'un ensuite de l'autre, prédire ce même avènement. C'est un peuple tout entier qui l'annonce, et qui subsiste depuis quatre mille années, pour rendre en corps témoignage des assurances qu'ils en ont[2], et dont ils ne peuvent être divertis par quelques menaces et persécutions qu'on leur fasse : ceci est tout autrement considérable.

329] 711

Prédictions des choses particulières. — Ils étaient[3] étrangers en Égypte, sans aucune possession en

---

710

Cf. B., 167; C., 200; P. R., XV, 2; Bos., II, xi, 1; Faug., II, 271; Hav., XVIII, 2; Mol., I, 199; Mich., 408.

1. [*Ce n'est pas seulement un*] homme [*qui*] aurait [*prédit.*]
2. *Et dont* jusqu'à *ceci est* en surcharge.

711

Cf. B., 267; C., 485; Faug., II, 296; Hav., XXV, 169; Mol., I, 213 Mich., 586.

3. [*Encore captifs.*]

propre, ni en ce pays là ni ailleurs. [Il n'y avait pas[1] la moindre apparence ni de la royauté qui y a été si longtemps[2] après, ni de ce conseil souverain[3] des soixante-dix juges qu'ils appelaient le *synédrin* qui, ayant été institué par Moïse, a duré jusqu'au temps de Jésus-Christ : toutes ces choses étaient[4] aussi éloignées de[5] leur état présent qu'elles le pouvaient être] lorsque Jacob mourant, et bénissant[6] ses douze enfants, leur[7] déclare qu'ils seront[8] possesseurs d'une grande[9] terre, et prédit particulièrement à la famille de Juda que les[10] rois qui les gouverneraient un jour seraient de sa race et que tous ses frères seraient ses sujets[11] [et que[12] même le Messie qui devait[13] être l'attente des nations naîtrait de lui et que la royauté ne serait point ôtée de Juda, ni le gouverneur et le législateur de ses descendants, jusqu'à ce que ce Messie attendu arrivât dans sa famille[14]].

---

1. [*Ni aucune*] apparence, [*ni aucune marque.*]
2. [*Depuis.*]
3. [*Qui, ayant été.*]
4. [*Dans.*]
5. [*Toute apparence.*]
6. [*Tous*] ses enfants.
7. [*Prédit tout ce qui doit* [*devait leur arriver et Joseph est venu* [*dans la terre où ils furent si longtemps* [*où ils ne furent que trois cents ans après et.*]
8. [*Souverains sur la*] terre.
9. [*Puissante.*]
10. [*Deux enfants de Joseph.*]
11. *Gen.*, XLIX, 8.
12. [*Le.*]
13. [*Sauver les*] nations.
14. Le verset 10, cité fr. 701.

Ce même Jacob[1], disposant de cette terre future comme s'il en eût été maître, en donna une portion à Joseph plus qu'aux autres : *Je vous donne, dit-il, une part plus qu'à vos frères*[2]. Et bénissant ses deux enfants, Éphraïm et Manassé, que Joseph lui avait présentés[3], l'aîné, Manassé, à sa droite, et le jeune Éphraïm à sa gauche, il[4] met ses bras en croix, et posant sa main droite sur la tête d'Éphraïm, et la gauche sur Manassé, il les[5] bénit en [*la*[6]] sorte ; et sur ce que Joseph[7] lui représente qu'il préfère le jeune, il lui répond avec une fermeté admirable : « Je le sais bien, mon fils, je le sais bien ; mais Éphraïm croîtra autrement que Manassé[8] ». Ce qui a été en effet si véritable[9] dans la suite, qu'étant seul presque aussi abondant que deux lignées entières qui composaient tout un royaume, elles ont[10] été ordinairement appelées du seul nom d'Éphraïm.

Ce même Joseph, en mourant, recommande à ses enfants d'emporter ses os avec eux quand ils iront en[11] cette terre, où ils ne furent que deux cents ans après[12].

Moïse, qui a écrit toutes ces choses si longtemps

---

1. [*Bénissant les fils de Joseph, parla*] de [*la terre.*]
2. *Gen.*, XLVIII, 22.
3. [*Il croise ses.*]
4. [*Croise*] ses bras, et [*mettant*] la main.
5. A la page 330 du manuscrit.
6. *Man* : en sorte.
7. [*S'oppose à cette préférence, et lui craignant qu'il ne se fût mépris.*]
8. *Gen.*, XLVIII, 14 sqq. — Cf. fr. 623.
9. [*Par*] la suite que deux lignées entières [*ont pris.*]
10. [*Pris le nom.*]
11. [*La.*]
12. Paragraphe écrit à la marge. — *Gen.*, L, 24.

avant[1] qu'elles fussent arrivées[2], a fait lui-même à chaque famille les partages de cette terre avant que d'y entrer, comme s'il en eût été maître [et déclare enfin que Dieu doit[3] susciter de leur nation et de leur race un prophète[4], dont il a été la figure[5], et leur prédit exactement tout ce qui leur devait arriver dans la terre où ils allaient entrer après sa mort, [6]les victoires que Dieu leur donnera, leur ingratitude envers Dieu, les punitions qu'ils en recevront et le reste de leurs aventures[7]]. Il leur donne[8] les arbitres qui en feront le partage[9], il leur prescrit toute la forme du gouvernement[10] politique qu'ils y observeront[11], les villes de refuge qu'ils y bâtiront[12], et...

19] **712**

Les prophéties mêlées des choses particuliè-

---

1. C'est-à-dire qui a rapporté ces prédictions, longtemps avant qu'elles fussent accomplies.
2. [A] lui-même [*fait*] les partages.
3. [*Envoyer*] un prophète.
4. *Deutér.*, XVIII, 15 : PROPHETAM *de gente tua et de fratribus tuis sicut me, suscitabit tibi Dominus Deus tuus : ipsum audies.*
5. [*Dans lequel* [*auquel il les renvoie* [*dans lequel il* [*qu'il leur annonce de la part de Dieu.*]
6. [*Toutes leurs*] victoires, leur ingratitude.
7. *Deutér.*, XXVIII et XXXII. — A la page 333 du manuscrit.
8. [*Toute la forme du gouvernement.*]
9. *Nombres* XXXIV, 18 sqq.
10. [*Il leur.*]
11. [*Les modèles des.*]
12. [*Celles qu'il.*] — *Ibid.*, XXXV, 6 sqq.

712

Cf. B., 423 ; C., 398 ; P. R., XV, 12 ; Bos., II, XI, 5 ; FAUG., II, 310 ; HAV., XVIII, 20 ; MOL., I, 199 ; MICH., 36.

res[1], et de celles du Messie, afin que les prophéties du Messie ne fussent pas sans preuves, et que les prophéties particulières ne fussent pas sans fruit[2].

171] 713

[3] *Captivité des Juifs sans retour*. Jér. XI, 11 : « Je ferai venir sur Juda des maux desquels ils ne pourront être délivrés. »

Figures. — Is. V : « Le Seigneur a eu une vigne dont il a attendu des raisins, et elle n'a produit que du verjus[4]. Je la dissiperai donc et la détruirai ; la terre n'en produira que des épines, et je défendrai au ciel d'y [*pleuvoir*][5]. La vigne du Seigneur est la maison d'Israël, et les hommes de Juda en sont le germe délectable. J'ai attendu qu'ils fissent des actions de justice, et ils ne produisent qu'iniquités[6]. »

---

1. [*Afin qu'elles ne fussent pas sans preuve.*]

2. C'est encore une réponse à une objection faite contre les prophéties. Pourquoi ne se rapportent-elles pas toutes au Messie ? En prédisant des événements particuliers, elles se prêtaient à la vérification, et ainsi elles attestaient leur authenticité ; en même temps la prédiction des événements particuliers prenait une valeur nouvelle, puisqu'elle servait à prouver le Messie. Cf. aux *Pièces justificatives*, le commentaire d'Étienne Périer, p. CXCIII.

713

Cf. FAUG., II, 298 ; HAV., XXV, 170 ; MOL., I, 228, I, 224 ; MICH., 419.

3. Le manuscrit donne une addition d'une main étrangère : *Preuves par les Juifs*.

4. Résumé des versets 1-4.

5. Les premières lignes en surcharge. — Le dernier mot manque : la Vulgate porte : *Et nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem* (6).

6. Verset 7.

Is. VIII : « Sanctifiez le Seigneur[1] avec crainte et tremblement[2] ; ne redoutez que lui, et il vous sera en sanctification ; mais il sera en pierre de scandale et en pierre d'achoppement aux deux maisons d'Israël. Il sera[3] en piège et en ruine au peuple de Jérusalem ; et[4] un grand nombre d'entre eux heurteront cette pierre[5], y tomberont, y seront brisés, et seront pris à ce piège, et y périront. Voilez[6] mes paroles, et couvrez[7] ma loi pour mes disciples.

« J'attendrai donc en patience le Seigneur qui[8] se voile et se cache à la maison de Jacob[9]. »

Is. XXIX : « [10] Soyez confus et surpris, peuple d'Israël ; [11] chancelez, trébuchez et soyez ivres[12], mais non pas d'une ivresse de vin ; trébuchez, mais non pas d'ivresse, car Dieu vous a préparé l'esprit d'assoupissement : il vous[13] voilera[14] vos yeux, il obscurcira vos princes et vos prophètes qui ont les visions[15] ».

---

1. [*Des armées, qu'il soit l'objet de votre*] crainte [*et de votre*] tremblement.

2. *Dominum exercituum ipsum sanctificate : ipse pavor vester, et ipse terror vester* (13).

3. [*Comme un*] piège et [*comme une*] ruine aux [*habitants*].

4. [*Plusieurs*] d'entre eux [*s'y échapperont.*]

5. *Cette pierre* en surcharge.

6. [*Ce témoignage.*]

7. [*La.*]

8. [*Cache sa.*]

9. (14-17).

10. [*Entrez dans l'étonnement.*]

11. [*Devenez ivres sans boire de vin, tombez.*]

12. [*Sans.*]

13. *Vous* en surcharge.

14. [*Vos.*]

15. (Versets 9 et 10).

([1] Daniel, XII : « Les méchants ne l'entendront point, mais ceux qui seront bien instruits l'entendront. » Osée, dernier chapitre, dernier verset, après bien des bénédictions temporelles, dit : « Où est le sage? et il entendra ces choses ; » etc.) Et les visions de tous les prophètes[2] seront à votre égard [3]comme un livre scellé, lequel si on donne à un homme savant, et qui le puisse lire, il répondra : Je ne puis le lire, car il est scellé ; et quand on le donnera à ceux qui ne savent pas lire, ils diront : Je ne connais pas les lettres[4].

Et le Seigneur m'a dit : Parce que ce peuple m'honore des lèvres, mais que son cœur est bien loin de moi[5] (en voilà la raison et la cause ; car s'ils adoraient Dieu de cœur, ils entendraient les prophéties), et qu'ils[6] ne m'ont servi que[7] par des voies humaines : c'est pour cette raison que j'ajouterai à tout le reste d'amener sur ce peuple une merveille[8] étonnante, et un prodige grand et terrible ; c'est que la sagesse[9] de ses sages périra, et leur intelligence en sera [obscurcie][10].

1. La parenthèse en marge, interrompant la traduction d'Isaïe, se réfère à Daniel, XII, 10 et à Osée, XIV, 10.
2. *Les prophètes* en surcharge.
3. A la page 173 du manuscrit.
4. (11-12).
5. La parenthèse en marge.
6. [*Se sont arrêtés aux.*]
7. [*Selon des.*]
8. [*Que les.*]
9. [*Sa foi périra.*]
10. (13-14).

Prophéties. Preuves de divinité. — Is. XLI[1] : « Si vous êtes des dieux, approchez, annoncez-nous les choses futures, nous inclinerons notre cœur à vos paroles. Apprenez-nous les choses qui ont été au commencement, et[2] prophétisez-nous celles qui doivent arriver.

« Par là nous saurons que vous êtes des dieux. Faites-le bien ou mal, si vous pouvez. Voyons donc et raisonnons ensemble. Mais vous n'êtes rien, vous n'êtes qu'abominations; etc. Qui d'entre vous nous[3] instruit[4] (par des auteurs contemporains[5]) des choses faites dès le commencement et l'origine? afin que nous lui disions : Vous êtes le juste. — Il n'y en a aucun qui nous apprenne, ni qui prédise l'avenir[6]. »

Is. XLII : « Moi qui suis le Seigneur je ne communique pas ma gloire à d'autres. C'est moi qui ai[7] fait prédire les choses qui sont arrivées, et qui prédis encore celles qui sont à venir. Chantez en un cantique nouveau à Dieu par toute la terre[8].

[9] « Amène ici ce peuple qui a des yeux et qui ne voit pas, qui a des oreilles et qui est sourd. Que[10] les nations s'assemblent toutes. Qui d'entre elles, — et

---

1. [*Qui est celui qui a.*]
2. [*Celles prédites.*]
3. [*Annonce.*]
4. La parenthèse en marge.
5. Pour la portée de cette condition voir le fr. 628.
6. (21-26).
7. [*Prédit.*]
8. Versets 8-10.
9. Page 175 du manuscrit. — Ch. XLIII, verset 8 sqq.
10. [*Toutes.*]

leurs dieux[1], — vous[2] instruira des choses passées et futures ? Qu'elles produisent leurs témoins pour leur justification ; ou qu'elles m'écoutent, et confessent que la vérité est ici.

« Vous êtes mes témoins, dit le Seigneur, vous et mon serviteur que j'ai élu, afin que vous me connaissiez, et que vous[3] croyiez que c'est moi qui suis[4].

« J'ai[5] prédit, j'ai sauvé, j'ai fait moi[6] seul ces merveilles à vos yeux ; vous êtes mes témoins de ma divinité, dit le Seigneur[7].

« C'est moi qui pour l'amour de vous ai brisé les forces des Babyloniens ; c'est moi qui vous ai sanctifiés et qui vous ai créés[8].

« C'est moi qui vous ai fait passer au milieu des eaux et[9] de la mer et des torrents, et qui ai submergé et détruit pour jamais les puissants ennemis qui vous ont résisté[10].

« Mais perdez la mémoire de ces anciens bienfaits, et ne jetez plus les yeux vers les choses passées[11].

« Voici, je prépare de nouvelles choses qui vont

---

1. *Et leurs dieux* en surcharge.
2. [*Annoncera ces choses et vous fera* [*instruira des choses futures.*]
3. [*Sachiez.*]
4. Verset 10.
5. [*Annoncé.*]
6. *Moi* en surcharge.
7. (Verset 12).
8. (14-15).
9. [*Qui.*]
10. (16).
11. (18).

bientôt paraître, vous les connaîtrez : je rendrai les déserts habitables et délicieux[1].

« Je me suis formé ce peuple, je l'ai établi pour annoncer mes louanges[2], etc.

[3] « Mais c'est pour moi-même que j'effacerai vos péchés[4] et que j'oublierai vos crimes : car[5] (pour vous repasser en votre mémoire vos ingratitudes, pour voir si vous avez de quoi vous justifier), votre premier père a péché, et vos docteurs ont tous été des prévaricateurs[6]. »

[7] Is., XLIV : « Je suis le premier et le dernier, dit le Seigneur ; qui s'égalera à moi, qu'il raconte l'ordre[8] des choses depuis que j'ai formé les premiers peuples, et qu'il annonce les choses qui doivent arriver. Ne craignez rien ; ne vous ai-je pas fait entendre toutes ces choses ? Vous êtes mes témoins[9]. »

Prédiction de Cyrus. — Is. XLV, 4 ; « A cause de Jacob que j'ai élu, je t'ai appelé par ton nom. »

Is. XLV, 21 : « Venez et disputons ensemble. Qui a fait entendre les choses depuis le commencement ? Qui a prédit les choses[10] dès lors ? N'est-ce pas moi, qui suis le Seigneur ?

---

1. (19).
2. (21).
3. [*Mais vous n'avez point invoqué Israël aussi.*]
4. [*Car vous vous.*]
5. Parenthèse en marge.
6. (25-27).
7. A la page 177 du manuscrit.
8. [*Et la manière en laquelle j'ay* [les premiers peuples [*ont été créés, formés.*]
9. (Versets 6-8).
10. [*Depuis.*]

Is. XLVI : « Ressouvenez-vous des premiers siècles, et connaissez qu'il n'y a rien de semblable à moi, qui annonce dès le commencement les choses qui doivent arriver à la fin, et déjà en l'origine du monde. Mes décrets subsisteront, et toutes mes volontés seront accomplies[1].

[2]Is. XLII, 9 : « [3]Les premières choses[4] sont arrivées comme elles avaient été prédites ; et voici maintenant, j'en prédis de nouvelles et vous les annonce avant qu'elles soient arrivées.

Is. XLVIII, 3 : « J'ai fait prédire les premières, et je les ai accomplies ensuite ; et elles sont arrivées en la manière que j'avais dit, parce que je sais que vous êtes dur, que votre esprit est rebelle et votre front impudent ; c'est pourquoi je les ai voulu annoncer avant l'événement[5], afin que vous ne puissiez pas dire que ce fût l'ouvrage de vos dieux[6] et l'effet de[7] leur ordre.

« Vous voyez arrivé ce qui a été prédit ; ne le raconterez-vous pas ? Maintenant je vous annonce des choses nouvelles, que je conserve en ma puissance, et que vous n'avez pas encore sues ; ce n'est que maintenant que je les prépare, et non pas depuis[8]

---

1. Versets 9-10. — [*Is. 48. J'ai prédit* [*Is. 48.*]
2. Page 179 du manuscrit.
3. [*J'ai.*]
4. [*Qui.*]
5. [*De peur que vous ne disiez que.*]
6. *Et que ce fussent les*] effets [*des vaines idoles que vous adorez.*]
7. [*L'ordre.*]
8. [*Avant ce*] temps [*de sorte qu'elles vous sont inconnues.*]

longtemps : je vous les ai tenues cachées de peur que vous ne vous[1] vantassiez de les avoir prévues par vous-mêmes.

« Car vous n'en avez aucune connaissance, et personne ne vous en a parlé, et vos oreilles n'en ont rien ouï ; car je vous connais, et je sais que vous êtes plein de prévarication, et je vous ai donné le nom de prévaricateurs dès les premiers temps de votre origine[2].

[3]Is. LXV : *Réprobation des Juifs et conversion des Gentils*[4]. — « Ceux-là m'ont cherché qui ne[5] me consultaient point. Ceux-là m'ont trouvé qui ne me cherchaient point. J'ai dit : Me voici, me voici, — au peuple qui n'invoquait pas mon nom.

« [6]J'ai étendu mes mains tout le jour au peuple incrédule qui[7] suit ses désirs et qui marche dans une voie mauvaise, à ce peuple qui me provoque sans cesse par les crimes qu'il commet en ma présence, qui s'est emporté à sacrifier aux idoles, etc.

« Ceux-là seront dissipés en fumée au jour de ma fureur, etc.

« J'assemblerai les iniquités de vous et de vos pères, et[8] vous rendrai à tous selon vos œuvres.

---

1. [*Dissiez.*]
2. (3-8).
3. Page 181 du manuscrit.
4. [*Ceux là qui ne me cherchaient* [*consultaient* [*trouvaient pas et qui ne me consultaient point.*]
5. [*M'étaient.*]
6. [*Mais.*]
7. [*Marche dans les voies de son cœur.*]
8. *Vous* en surcharge.

« Le Seigneur dit ainsi : Pour l'amour de mes serviteurs, je ne perdrai tout Israël, mais j'en réserverai quelques-uns, de même qu'on réserve un grain resté dans une grappe, duquel on dit : Ne l'arrachez pas[1], parce que c'est bénédiction[2].

« Ainsi j'en prendrai de Jacob et de Juda pour posséder mes montagnes, que mes élus et mes serviteurs avaient en héritage, et mes campagnes fertiles[3] et admirablement abondantes[4] ; mais j'exterminerai tous les autres, parce que vous avez oublié votre Dieu pour servir des dieux étrangers. Je vous[5] ai appelés et vous n'avez pas répondu ; j'ai parlé et vous n'avez pas ouï, et vous avez choisi[6] [*des*] choses que j'avais défendues.

« C'est pour cela[7] que le Seigneur dit ces choses : Voici : mes serviteurs seront rassasiés, et vous[8] languirez de faim ; [9] mes serviteurs seront dans la joie, et vous dans la confusion ; mes serviteurs chanteront des[10] cantiques de l'abondance de la joie de leur cœur, et vous pousserez des cris[11] et des hurlements[12] de l'affliction de votre esprit.

---

1. [*N'y touchez point* [*laissez-le.*]
2. [*Et espérance de fruit.*]
3. [*Qui sont pleines.*]
4. A la page 183 du manuscrit.
5. [*Exterminerai.*]
6. *Man* : choisi choses.
7. [*Dit.*]
8. [*Aurez.*]
9. [*Ils.*]
10. [*Actions de grâces.*]
11. [*Effroyables dans l'affliction et dans la.*]
12. [*Dans.*]

« Et vous laisserez votre nom en abomination à mes élus. Le Seigneur vous exterminera, et nommera ses serviteurs d'un autre nom dans lequel celui qui sera béni sur la terre sera béni en Dieu, etc., parce que les premières douleurs sont mises en oubli[1].

« Car voici : je crée de nouveaux cieux et une nouvelle terre, et les choses passées ne[2] seront plus en mémoire et ne viendront plus en la pensée.

« Mais vous vous réjouirez à jamais dans les choses nouvelles que je crée, car je crée Jérusalem qui n'est autre chose que joie, et son peuple réjouissance.

« Et je me plairai en Jérusalem et en mon peuple, et on n'y entendra plus de cris et de pleurs.

[3]« Je l'exaucerai avant qu'il demande ; je les ouïrai quand ils ne feront que commencer à parler. Le loup et l'agneau paîtront ensemble, le lion et la bœuf mangeront la même paille ; le serpent ne mangera que la[4] poussière, et on ne commettra plus d'homicide ni de violence en toute ma sainte montagne.

Is. LVI : « Le Seigneur dit ces choses[5] : Soyez justes et droits, car mon salut est proche, et ma justice va être révélée.

« Bienheureux est celui qui[6] fait ces choses et qui observe mon sabbat, et garde ses mains de commettre aucun mal.

---

1. [*Et en.*]
2. [*Reviendront.*]
3. A la page 185 du manuscrit.
4. [*Terre.*]
5. [*Gardez la justice.*]
6. [*L'observe.*]

« Et que les étrangers[1] qui s'attachent à moi ne disent point : Dieu me séparera[2] d'avec son peuple ; car le Seigneur dit ces choses : Quiconque gardera mon sabbat, et choisira de faire mes volontés, et gardera mon alliance, je leur donnerai place dans ma maison, et je leur donnerai un nom meilleur que celui que j'ai donné à mes enfants : ce sera un nom éternel qui ne périra jamais[3].

[4] « C'est pour nos crimes que la justice s'est éloignée de nous. Nous avons attendu la lumière et nous ne trouvons que les ténèbres ; nous avons[5] espéré la clarté et nous marchons dans l'obscurité ; nous avons tâté contre la muraille comme des aveugles et nous avons heurté en plein midi comme au milieu d'une nuit, et comme des morts en des lieux ténébreux.

« Nous rugirons tous[6] comme des ours, nous gémirons comme des colombes. Nous avons attendu la justice, et elle ne vient point : nous avons espéré le salut, et il s'éloigne de nous[7].

Is. LXVI, 18 : « Mais je visiterai leurs[8] œuvres et leurs pensées quand je viendrai pour les assembler avec toutes les nations et les peuples, et ils verront ma gloire.

---

1. *Qui s'attachent à moi,* en surcharge.
2. [*De.*]
3. (1-5).
4. Page 187 du manuscrit — LIX, 9.
5. [*Attendu.*]
6. *Tous* en surcharge.
7. (9-11).
8. [*Cœurs.*]

« Et je leur imposerai un signe, et[1] de ceux qui seront sauvés[2] j'en enverrai aux nations, en Afrique, en Lydie, en Italie, en Grèce, et aux peuples qui n'ont point ouï parler de moi, et qui n'ont point vu ma gloire. Et ils amèneront vos frères[3]. »

[4]Jér, VII. *Réprobation*[5] *du temple* : « Allez en Silo[6], où j'avais établi mon nom au commencement, et voyez ce que j'y ai fait[7] à cause des péchés de mon peuple. Et maintenant, dit le Seigneur, parce que vous avez fait les mêmes crimes, je ferai de ce temple où mon nom est invoqué, sur lequel vous vous confiez, et que j'ai moi-même donné à vos prêtres, la même chose que j'ai faite de Silo[8]. (*Car je l'ai rejeté, et*[9] *je me suis fait un temple ailleurs*[10].)

« Et je vous rejetterai loin de moi, de la même manière que j'ai rejeté vos frères les enfants d'Éphraïm[11], (*Rejetés sans retour.*) Ne priez donc point pour ce peuple.

Jér. VII, 22 : «[12]A quoi vous sert-il d'ajouter sacrifice sur sacrifice? Quand je retirai vos pères hors

---

1. [*J'en enverrai.*]
2. [*Aux.*]
3. (18-20).
4. Page 189 du manuscrit.
5. [*De Hiérusalem.*]
6. [*Et voyez.*]
7. [*Pour les*] péchés.
8. (12-14).
9. [*Ai établi* [*fait.*]
10. Les commentaires entre parenthèses sont à la marge du texte.
11. (15).
12. [*Je n'ai point ordonné à vos pères*] quand je [*les ai retirés*] d'Égypte [*dans les... de conserver.*]

d'Égypte, je ne leur parlai pas des sacrifices et des holocaustes ; je ne leur en donnai aucun ordre, et le précepte que je leur ai donné a été[1] en cette sorte : Soyez[2] obéissants et fidèles à mes commandements, et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple[3]. (*Ce ne fut qu'après qu'ils eurent sacrifié au veau d'or que je me donnai des sacrifices pour tourner en bien une mauvaise coutume.*)

Jér. VII, 4 : « N'ayez point confiance aux paroles de mensonge de ceux qui vous disent : Le temple du Seigneur, le temple du Seigneur, le temple du Seigneur sont[4]. »

Première Copie 253] 713 bis

[5] *Sophonie*, III, 9 : « Je donnerai mes paroles aux Gentils, afin que tous me servent d'une seule épaule. » — *Ezéchiel*, XXXVII, 25 : « David mon serviteur sera éternellement prince sur eux, » — *Exode*, IV, 22 : « Israël est mon fils premier-né[6]. »

---

1. [*D'obéir.*]
2. [*Moi.*]
3. (22-23).
4. La *Vulgate* porte : *Templum Domini, templum Domini, templum Domini* est.

713 bis

Cf. C., 469 ; Faug., II, 310 ; Mol., I, 200 ; Mich., 922.

5. Ces textes sont publiés par les Copies à côté du dernier texte du fr. 713 : *N'ayez point de confiance*, etc. Les citations qui le précèdent n'ont pas été reproduites. Les Copies donnent le titre : *Contrariété, Sagesse.*
6. *Filius meus primogenitus Israël.*

277] 714

Juifs témoins de Dieu. Is. XLIII, 9; XLIV, 8[1].

Prophéties accomplies. — III. R. XIII, 2. — IV. R. XXIII, 16. — Jos. VI, XXVI. — III. R. XVI, 34. — Deut. XXIII.

Malach. I, 11. Le sacrifice des Juifs réprouvé, et le sacrifice des païens (même hors de Jérusalem), et en tous les lieux[2].

Moïse prédit la vocation des Gentils avant que de mourir, XXXII, 21[3], et la réprobation des Juifs.

Moïse prédit ce qui doit arriver à chaque tribu[4].

Prophétie. — « Votre nom sera en exécration à mes élus et je leur donnerai un autre nom. »

« Endurcis leur cœur[5] » et comment? en flattant[6] leur concupiscence et leur faisant espérer de l'accomplir.

714

Cf. B., 308 et 301; C., 523; FAUG., II, 400; MOL., I, 211; MICH., 568 et 569.

1. Voir les textes traduits au fr. 713.
2. Texte cité fr. 610.
3. *Ipsi me provocaverunt in eo, qui non erat Deus, et irritaverunt in vanitatibus suis; et ego provocabo eos in eo qui non est populus, et in gente stulta irritabo illos.*
4. Cf. fr. 711 *sub fine.*
5. *Excæca cor populi hujus.* Isaïe, VI, 10, commenté dans l'Évangile de saint Jean, XII, 40.
6. [*Et donnant.*]

**277] 715

Prophéties. — Amos et Zacharie : Ils ont vendu le juste, et pour cela ne seront jamais rappelés. — Jésus-Christ trahi.

On n'aura plus mémoire d'Égypte ; Voyez Is. XLIII, 16, 17, 18, 19. Jérém. XXIII, 6, 7.

Prophéties. — Les Juifs seront répandus partout. Is. XXVII, 6. — Loi nouvelle. Jér. XXXI, 32.

Malachie, *Grotius*[1]. Le deuxième temple glorieux. — Jésus-Christ y viendra. Agg. II, 7, 8, 9, 10.

Vocation des Gentils. Joel. II, 28. Osée. II, 24. Deut. XXXII, 21. Mal. I, 11.

409] 716

Osée III. — Is. XLII, XLVIII : « Je l'ai prédit depuis longtemps afin qu'on sût que c'est moi.[2] » LIV, LX, dernier : Jaddus à Alexandre.

715

Cf. B., 302 ; C., 524 ; FAUG., II, 400 ; MOL., I, 211 ; MICH., 576.

1. Pascal pense au ch. 14 du livre V du *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne.* Grotius y raconte d'après Aggée que Zorobabel Ethnarque et Jésus, fils de Josedech, Grand-Prêtre, désolés que la grandeur du second temple n'égalât pas la splendeur du premier, reçurent de Dieu cette consolation que la gloire du second temple serait plus grande que celle du premier ; ce qui signifie que Dieu établira sa paix dans ce second temple, c'est-à-dire que le Messie viendra pendant la durée de ce second temple, cf. fr. 726. Et Grotius ajoute pour confirmer cette interprétation le passage de Malachie, III, 1 cité fr. 735.

716

Cf. B., 168 ; C., 201 ; FAUG., II, 310 ; MOL., II, 21.

2. La phrase entre guillemets ajoutée en surcharge, avec signe de renvoi au chiffre 48. Voir les passages traduits par Pascal, fr. 713.

335] 717

[*Prophéties.* — Serment que David aura toujours des successeurs. Jér. [1].]

270] 718

Le règne éternel de la race de David, II *Chron.*, [2] par toutes les prophéties, et avec serment. Et n'est point accompli temporellement : Jérém. XXIII, 20 [3].

39] 719

On pourrait peut-être penser que, quand les prophètes ont prédit que le sceptre ne sortirait point de Juda jusqu'au roi éternel [4], ils auraient parlé pour flatter le peuple, et que leur prophétie se serait

---

717

Cf. B., 246 ; C., 463 ; Mich., 589.

1. XIII, 13 : Hæc dicit Dominus : *Ecce ego implebo omnes habitatores terræ hujus, et reges qui sedent de stirpe David super thronum ejus... ebrietate.*

718

Cf. B., 172 ; C. 206 ; Faug., II, 272 ; Hav., XXV, 161 ; Mol., I, 200 ; Mich., 555.

2. VII, 18 : *Pollicitus sum David patri tuo, dicens : Non auferetur de stirpe tua vir, qui sit princeps in Israël.*

3. Les références en surcharge. — *Non revertetur furor Domini, usque dum faciat et usque dum compleat cogitationem cordis sui* [la ruine d'Israël] : *in novissimis diebus intelligetis consilium ejus.*

719

Cf. B., 131 ; C., 159 ; Faug., II, 272 ; Hav., XXV, 162 ; Mol., I, 200 ; Mich., 91.

4. [*Ils se seraient.*]

trouvée fausse à Hérode. Mais pour montrer que ce n'est pas leur sens, et qu'ils savaient bien au contraire que ce royaume temporel devait cesser, ils disent qu'ils seront sans roi et sans prince et longtemps durant. Osée[1].

229] 720

Non habemus regem nisi Cæsarem[2]. Donc Jésus-Christ était le Messie, puisqu'ils n'avaient plus de roi qu'un étranger, et qu'ils n'en voulaient point d'autre.

277] 721

« Nous n'avons point de roi que César ».

**309] 722

« Daniel, II[3]. Tous vos devins et vos sages ne

---

1. III, IV. *Quia dies multos se dabunt filii Israël sine rege et sine principe et sine sacrificio et sine altari et sine ephed et sine theraphim.*

720

Cf. B., 471; C., 204; P. R., XV, 13; Bos., II, XI, 5; Faug., II, 202; Hav., XVIII, 21; Mol., I, 200; Mich., 488.

2. Joan., XIX, 15 : Réponses des prêtres à Pilate, dont le *Pugio Fidei* fait la base de sa polémique contre les Juifs: « Ita Judæorum major pars dixit (Joan., 19). *Non habemus regem nisi Cæsarem,* Dominum Jesum Christum fatue reprobantes ».

721

Cf. B., 301; C., 523; Mich., 573.

722

Cf. B. 271; C., 489; Faug., II, 283; Hav., XVIII, 22 notes; Mol., I, 214; Mich., 582.

3. [*Vos sages de la terre ne peuvent point.*]

peuvent[1] vous découvrir le mystère que vous[2] demandez. Mais il y a un Dieu au ciel, qui[3] le peut, et qui vous a révélé dans votre songe[4] les choses qui doivent arriver dans les derniers temps[5]. (*Il fallait que ce songe lui tînt bien au cœur.*)[6]

« Et ce n'est point par ma propre science que j'ai eu la connaissance de ce secret[7], mais par la révélation de ce même[8] Dieu, qui me l'a découverte pour[9] la rendre manifeste en votre présence.

« Votre songe était donc[10] de cette sorte[11]. Vous avez vu une statue grande, haute et terrible, qui se tenait debout devant vous : la tête en était d'or ; la poitrine et les bras étaient d'argent ; le ventre et les cuisses étaient[12] d'airain ; et les jambes étaient de fer, mais[13] les pieds étaient mêlés de fer et de terre (*argile*)[14]. Vous la contempliez toujours[15] en cette sorte, jusqu'à ce que[16] la pierre taillée sans mains a

---

1. [*Pas.*]
2. [*Donne le Roi.*]
3. [*Vous.*]
4. *Dans votre songe* en surcharge.
5. [*En cette sorte.*] — Versets 27, 28.
6. Parenthèse en marge. — Nous reproduisons en italique, afin de les mieux détacher, les commentaires que Pascal ajoute à sa traduction.
7. *De ce secret* surcharge.
8. *Ce même* surcharge. — Verset 30.
9. [*Vous.*]
10. [*En.*]
11. Versets 31 et sqq.
12. [*De cuivre.*]
13. [*Et.*]
14. *Argile* en marge.
15. *Toujours* surcharge.
16. [*Une*] pierre [*détachée*] sans mains [*d'une montagne.*]

frappé la statue par les pieds mêlés de fer et de terre et les a écrasés.

[1] « Et alors s'en sont allés en poussière[2] et le fer, et la terre, et l'airain, et l'argent, et l'or, et se sont dissipés en l'air ; mais cette pierre, qui a frappé la statue, est crue en une grande[3] montagne[4], et elle a rempli toute la terre. Voilà quel a été votre songe, et maintenant je vous en donnerai l'interprétation.

« Vous qui êtes le plus grand des rois et à qui Dieu a donné une puissance[5] si étendue que vous[6] êtes redoutable à tous les peuples, vous êtes[7] représenté par la tête d'or de la statue que vous avez vue. Mais un autre[8] empire succédera au vôtre, qui ne sera pas si puissant; et ensuite il en viendra[9] un autre, d'airain, qui s'étendra par tout le monde.

« Mais le quatrième[10] sera fort comme le fer ; et[11], de même que le fer brise et perce toutes choses, de même cet empire brisera et écrasera[12] tout.

« Et ce que vous avez vu que les pieds et les extrémités des pieds étaient composés en partie de

---

1. Page 311 du manuscrit.
2. Et l'or [*et l'argent et le cuivre et le fer et le.*]
3. *Grande* en surcharge.
4. [*Qui.*]
5. [*Universelle.*]
6. [*Commandez.*]
7. *Représenté par* surcharge.
8. *Autre* surcharge.
9. *Il en viendra*, en surcharge.
10. [*Empire.*]
11. [*Comme.*]
12. [*Tous les autres.*]

terre et en partie de fer, cela marque que cet empire sera divisé, et qu'il tiendra en partie[1] de la fermeté du fer et en partie[1] de la fragilité de la terre.

« Mais comme le fer ne peut s'allier solidement avec la terre, de même ceux qui sont représentés par le fer et par la terre ne pourront faire d'alliance durable quoiqu'ils[2] s'unissent par des mariages.

« Or ce sera[3] dans le temps de ces monarques, que Dieu suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit[4], ni jamais transporté[5] à un autre peuple. Il dissipera et finira tous les[6] autres empires; mais, pour lui, il[7] subsistera éternellement[8] selon[9] ce qui vous a été révélé de cette pierre, qui n'étant pas taillée de main[10] est tombée de la montagne et a brisé le fer, la terre et l'argent et l'or. Voilà ce que Dieu[11] vous a découvert des choses qui doivent arriver dans la suite des temps[12]. Ce songe est véritable; et l'interprétation en est fidèle.

« Lors Nabuchodonosor tomba le visage contre terre[13], etc.

---

1. *En partie* surcharge
2. [*Y emploient les*] mariages.
3. *Ce sera* surcharge.
4. [*Et cet empire ne passera* [*sera*] jamais [*en d'autres mains.*]
5. Page 313 du manuscrit. — [*En.*]
6. [*Ces.*]
7. [*N'aura jamais de fin.*]
8. [*De même* [*en la même manière que vous avez vu.*]
9. [*Qu'il vous a été montré que la pierre.*]
10. [*D'homme.*]
11. [*A révélé.*]
12. [*Votre.*]
13. Verset 46.

Daniel, VIII. « Daniel ayant vu[1] le combat du bélier et du bouc qui le vainquit, et qui domina sur la terre[2], duquel la principale corne étant tombée, quatre autres en étaient sorties vers les[3] quatre vents du ciel; de l'une desquelles était sortie une petite corne qui s'agrandit[4] vers le Midi, vers l'Orient et vers la terre d'Israël, et s'éleva contre l'armée du ciel, en renversa des étoiles, et les foula aux pieds et enfin abattit le Prince[5], et fit cesser le sacrifice[6] perpétuel et mit en désolation le sanctuaire[7].

« Voilà ce que vit Daniel[8]. Il en demandait l'explication[9], et une voix cria en cette sorte : Gabriel, faites[10]-lui entendre la vision qu'il a eue, — et Gabriel lui dit : Le bélier que[11] vous avez vu est le roi des Mèdes et des Perses; et le bouc est le roi des Grecs, et la grande corne[12] qu'il avait entre les yeux est le premier Roi[13] de cette monarchie.

[14] « Et ce que, cette corne étant rompue, qua-

---

1. [*Les quatre animaux, le.*]
2. *Ensuite.*]
3. [*Plus.*]
4. [*Du côté du*] Midi [*et de*] l'Orient [*et même contre*] la terre.
5. [*Même.*]
6. [*Continuel.*]
7. [*De Dieu.*]
8. [*Et Daniel.*]
9. [*Quand.*]
10. *Lui* surcharge.
11. [*Tu as.*]
12. [*Qui était.*]
13. *Roi* surcharge.
14. Page 315 du manuscrit.

tre autres sont venus en la place, c'est que quatre rois de cette nation lui succéderont, mais non pas en la même puissance.

« Or, sur[1] le déclin de ces royaumes, les [2]iniquités étant accrues, il s'élèvera un roi insolent et fort, mais d'une puissance empruntée, auquel toutes choses succéderont à son gré ; et il mettra en désolation le peuple saint, et réussissant dans ses entreprises[3] avec un esprit double et trompeur, il en tuera plusieurs, et s'élèvera enfin contre le prince des princes, mais il[4] périra malheureusement, et non pas néanmoins par une main violente[5]. »

[6]Daniel, IX, 20. « Comme je priais Dieu de tout cœur, et qu'en confessant mon péché et celui de tout mon peuple, j'étais prosterné devant mon Dieu[7], voici que Gabriel, lequel j'avais vu en vision dès le commencement[8], vint à moi et me toucha, au temps du sacrifice du vêpre, et, me donnant l'intelligence, me dit : Daniel, je suis venu à vous pour vous ouvrir la connaissance des choses[9]. Dès le commencement de vos prières, je suis venu pour

---

1. [*La fin de leur règne.*]
2. [*Péchés de.*]
3. [*Agissant avec un.*]
4. [*Mourra.*]
5. Verset 25.
6. Les paragraphes suivants d'une main étrangère, avec corrections de Pascal.
7. [*En priant de tout mon cœur, voici.*]
8. [*Dans mes visions.*]
9. *Des choses* surcharge autographe.

vous découvrir ce que vous[1] désirez, parce que vous êtes l'homme de désirs. Entendez donc la parole, et entrez dans l'intelligence de la vision. Septante semaines sont[2] prescrites[3] et déterminées sur votre peuple et sur votre sainte cité, pour expier les crimes, pour mettre fin aux péchés et abolir l'iniquité et pour introduire la justice éternelle[4], pour[5] accomplir les visions et les prophéties et pour oindre le saint des saints[6]. » (*Après quoi ce peuple ne sera plus votre peuple, ni cette cité la sainte cité. Le temps de colère sera passé, les ans de grâce viendront pour jamais*)[7].

« Sachez donc et entendez. Depuis que la parole sortira pour rétablir et réédifier Jérusalem, jusqu'au prince Messie, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines[8]. *(Les Hébreux ont accoutumé de diviser les nombres et de mettre le petit le premier; ces 7 et 62 font donc 69 : de ces 70 il en restera donc la*[9] *70e, c'est-à-dire les sept dernières années, dont il parlera ensuite.)*

« [10] Après que la place[11] et les murs seront édifiés[12]

---

1. [*Demandez.*]
2. [*Ordonnées.*]
3. A la page 289 du manuscrit.
4. [*Pour mettre fin aux visions et aux prophéties mais.*]
5. [*Finir.*]
6. Verset 24.
7. Les parenthèses sont des additions autographes en marge.
8. Verset 25.
9. [*Dernière.*]
10. [*Car.*]
11. [*Sera édifiée.*]
12. [*Et rétablis.*]

dans un temps de trouble et d'affliction, et après ces soixante-deux semaines (*qui auront suivi les 7 premières. Le Christ sera donc tué après les* 69 *semaines, c'est-à-dire en la dernière semaine*), le Christ sera tué, et[1] un peuple viendra avec son prince, qui détruira la ville et le sanctuaire, et[2] inondera tout ; et la fin de cette guerre consommera la désolation ».

« [3] Or une semaine (*qui est la* 70e *qui reste*)[4] établira l'alliance avec plusieurs[5], et même la moitié de la semaine (*c'est-à-dire les derniers trois ans et demi*)[6] abolira le sacrifice[7] et l'hostie, et rendra étonnante l'étendue de l'abomination, qui[8] se répandra et durera sur ceux-mêmes qui[9] s'en étonneront[10] jusqu'à la consommation[11]. »

[12] Daniel, XI[13]. « L'ange dit à Daniel : Il y aura (*après Cyrus*[14], *sous lequel ceci est encore*) encore trois rois de Perse (*Cambyses, Smerdis, Darius*), et le quatrième (*Xercès*) qui viendra ensuite sera plus puis-

---

1. [*Ce*] peuple, son prince qui [*viendra.*]
2. [*La fin.*]
3. [*Mais il établira son.*]
4. [*Consommera.*]
5. [*Dans les temps d'une semaine*] et [*dans.*]
6. [*Fera cesser.*]
7. [*L'oblation.*]
8. [*Durera* [*se répandra jusqu'à la fin, et jusqu'à.*]
9. [*L'admireront.*]
10. [*Et durera.*]
11. [*Ordonnée.*] — Verset 27.
12. Ici reprend l'écriture de Pascal.
13. Verset 2.
14. [*Pendant.*]

sant en richesses et en forces, et élèvera tous ses peuples contre les Grecs.

[1] « Mais il s'élèvera un puissant roi[2] (*Alexandre*), dont l'empire aura une étendue extrême, et qui réussira en toutes ses entreprises selon son désir. Mais, quand[3] sa monarchie sera établie, elle périra et sera divisée en quatre parties vers les quatre vents du ciel (*comme il avait dit auparavant*, VII, 6 ; VIII, 8), mais non pas à des personnes de sa race[4] ; et ses successeurs n'égaleront point sa puissance, car même son royaume sera dispersé à d'autres outre ceux-ci (*ces quatre principaux successeurs*).

« Et celui de ses successeurs[5] qui régnera vers le Midi (*Égypte : Ptolemeus*[6], *fils de Lagus*) deviendra puissant ; mais un autre le surmontera et son État sera un[7] grand État (*Séleucus, roi de Syrie. Appianus dit que c'est le plus puissant des successeurs d'Alexandre*).

« Et dans la suite des années, ils s'allieront ; et la fille du roi du Midi (*Bérénice, fille de Ptolémeus Philadelphos, fils de l'autre Ptolémeus*) viendra[8] au roi d'Aquilon (à *Antiochus Deus, roi de Syrie et d'Asie, neveu de Seleucus Lagidas*), pour établir la paix entre ces princes.

---

1. Page 291 du manuscrit.
2. [*Qui étendra son empire* [*qui aura un* [*qui étendra.*]
3. [*Il se sera affermi.*]
4. [*Mais à d'autres, ni*] et [*aucun de*] ses successeurs.
5. *De ses successeurs*, surcharge.
6. [*Philadelphe.*]
7. [*Puissant.*]
8. [*La fille.*]

« Mais[1] ni elle ni ses descendants n'auront pas une longue autorité ; car elle et ceux qui l'avaient envoyée, et ses enfants, et ses amis[2], seront livrés à la mort (*Bérénice et son fils furent tués par Séleucus Callinicus*).

« Mais il s'élèvera un rejeton de ses racines (*Ptolemeus Evergetes naîtra du même père que Bérénice*), qui viendra avec une puissante armée dans les terres du roi d'Aquilon, où il mettra tout sous sa sujétion et emmènera en Égypte leurs dieux, leurs princes, leur or, leur argent et toutes leurs plus précieuses dépouilles (*s'il n'eût pas été rappelé en Égypte par des raisons domestiques, il[3] aurait entièrement dépouillé Séleucus, dit Justin*) ; et sera quelques années sans que le roi d'Aquilon puisse rien contre lui.

« Et ainsi il reviendra en son royaume ; mais les enfants de l'autre (*Séleucus Ceraunus, Antiochus Magnus*) irrités, assembleront de grandes forces[4] Et leur armée viendra et ravagera tout ; dont le roi du Midi[5] (*Ptolemeus Philopator*), étant irrité, formera[6] aussi un grand corps d'armée, et livrera bataille (*contre Antiochus Magnus, à Raphia*), et[7] vaincra ; et ses troupes en deviendront insolentes, et son cœur

---

1. [*Elle*] n'aura pas [*gardé*] autorité [*ni ses descendants.*]
2. [*Sera livrée à la.*]
3. [*E. t.*]
4. Page 293 du manuscrit.
5. [*Très.*]
6. [*Son armée* [*combattra.*]
7. [*Aura la victoire, et cette victoire lui enflera le cœur.*]

s'en enflera (*ce Ptolemeus profana le temple, Josèphe*) : il vaincra des milliers d'hommes, mais sa [1] victoire ne sera pas ferme. Car le roi d'Aquilon (*Antiochus Magnus*) viendra avec [2] encore plus de forces que la première fois [3], et alors [4] aussi un grand nombre d'ennemis s'élèvera contre le roi du Midi (*le jeune Ptolemeus Épiphanes régnant*), et même [5] des hommes apostats [6], violents, de ton peuple, s'élèveront afin que les visions soient accomplies, et ils périront (*ceux qui avaient quitté leur religion pour plaire à Evergetes quand il envoya ses troupes à Scopas, car Antiochus reprendra Scopas et les vaincra*). Et le roi d'Aquilon [7] détruira les remparts, et [8] les villes les [9] mieux fortifiées, et toute la force du Midi ne pourra lui résister, et tout cédera à sa volonté ; il s'arrêtera dans la terre d'Israël, et elle lui cédera. Et ainsi il pensera à se rendre maître de tout l'empire d'Égypte (*méprisant la jeunesse d'Épiphanes, dit Justin*). Et pour cela il fera alliance avec lui et lui donnera sa fille [10] (*Cléopâtre, afin qu'elle trahît son mari ; sur quoi Appianus dit que* [11] *se défiant de pouvoir* [12] *se*

1. [*Conquête.*]
2. *Des forces augmentées.*]
3. [*En venant promptement avec de grandes richesses et de grandes forces, plusieurs autres.*]
4. [*Le Midi* [*roi du Midi.*]
5. [*Les fils de ton peuple.*]
6. *Apostats*, surcharge.
7. [*Détruira* [*forcera.*]
8. [*Prendra.*]
9. [*Plus.*]
10. [*Pour la*] corrompre.
11. [*Dans le dessein de perdre Epiphane la.*]
12. [*Faire vaincre.*]

rendre maître d'Égypte par force, à cause de la protection des Romains, il voulut l'attenter par finesse). Il la voudra corrompre, mais[1] elle ne[2] suivra pas son intention ; ainsi il se jettera à d'autres desseins et pensera à se rendre maître de quelques îles (*c'est-à-dire lieux maritimes*), et il en prendra plusieurs (*comme dit Appianus*).

« Mais un grand chef s'opposera à ses conquêtes et arrêtera la honte qui lui en reviendrait[3] (*Scipion l'Africain, qui arrêta les progrès d'Antiochus Magnus, à cause qu'il[4] offensait les Romains en la personne de leurs alliés*)[5]. Il retournera donc dans son royaume, et y périra, et ne sera plus (*il fut tué par les siens*).

« Et celui qui lui succédera (*Seleucus Philopator ou Soter, fils d'Antiochus Magnus*), sera un[6] tyran, qui affligera d'impôts la gloire du royaume (*qui est le peuple*) ; mais, en peu de temps, il mourra, mais non par sédition ni par guerre. Et il succédera à sa place un homme méprisable et indigne des honneurs de la royauté, qui s'y[7] introduira adroitement[8] et par caresses[9]. Toutes les armées fléchiront devant

---

1. [*Cela ne lui réussira pas et le royaume ne sera pas à lui.*]
2. [*Sera*] pas [*à.*]
3. Page 295 du manuscrit.
4. [*S'attaquait aux alliés des*] Romains.
5. [*De sorte qu'il.*]
6. [*Homme méprisable, et jugé indigne des honneurs qui* [*de la Royauté.*]
7. *Y*, surcharge.
8. [*Par argent.*]
9. [*Ils.*]

lui, il les vaincra[1] et même le prince avec qui il avait fait alliance ; car ayant renouvelé l'alliance avec lui, il le trompera, et, venant avec peu de troupes dans ses provinces calmes et sans crainte, il prendra les meilleures places, et fera plus que ses pères n'avaient[2] jamais fait, et[3] ravageant de toutes parts, il[4] formera de grands desseins pendant son temps. »

195] 723

Prophéties. — Les septante semaines de Daniel sont équivoques pour le terme du commencement[5], à cause des[6] termes de la prophétie ; et pour le terme de la fin, à cause des diversités des chronologistes. Mais toute cette différence ne va qu'à deux cents ans[7].

---

1. *Il les vaincra*, surcharge.
2. [*Fait.*]
3. [*Dissipant.*]
4. [*Commencera.*]

723

Cf. B., 171 ; C., 204 ; P. R., XV, 14 ; Bos., II, XI, 5 ; Faug., II, 272 ; Hav., XVIII, 22 ; Mol., I, 202 ; Mich., 426.

5. [*Et pour les diverses.*]
6. [*Deux.*]
7. Allusion au long chapitre que Raymond Martin consacre aux systèmes d'interprétation que les rabbins juifs avaient adoptés pour fixer la date initiale et l'événement final des soixante-dix semaines : *Probatio sumpta ex hebdomadibus Danielis quod Messias jam venit* (*Pugio Fidei*, partie II, ch. III, en particulier les sections de 7 à 10). Havet a débrouillé, autant que peut se faire, cette matière aride, et nous nous référons à ses explications : « Il y a, dit-il, équivoque pour le commencement, *à cause des termes de la prophétie*. Voici ces termes, suivant la Vulgate : *Ab exitu sermonis ut iterum ædificetur Jerusalem*. Pascal traduit : « Depuis que la parole sortira pour rétablir

199] 724

Prédictiōns. — Qu'en la quatrième monarchie,

« et réédifier Jérusalem. » Les uns entendent par cette parole l'édit donné par Cyrus en faveur des Juifs et de la restauration du Temple dans la première année de son règne (*Esdras*, I); d'autres, l'un ou l'autre de ceux qu'Artaxerce accorda, le premier à Esdras, dans la septième année de son règne (*ibid.*, VII), le second à Néhémie, dans la vingtième (*Néhém.*, II). Il en est enfin qui traduisent le texte de la manière suivante: « Depuis qu'est sortie la parole qui annonce le « rétablissement de Jérusalem. » Et ils croient que cette parole est la prophétie de Jérémie sur laquelle Daniel est représenté méditant au commencement du chapitre, et à propos de laquelle il reçoit la révélation des 70 semaines. Ils prennent donc pour le *terme du commencement* la date de cette prophétie de Jérémie, date marquée par la Bible (*Jérém.*, XXV) à la quatrième année du roi Joachim. Il y a entre cette date et celle du second édit d'Artaxerce, d'après la chronologie aujourd'hui reçue, une différence de plus de 150 ans. Je dis, d'après la chronologie aujourd'hui reçue, car ici viennent, selon Pascal, ces *diversités des chronologistes*, à cause desquelles, après qu'on aura placé ici ou là le point de départ, il y aura encore équivoque *pour le terme de la fin*. Pascal ne veut pas parler, je pense, de la petite difficulté qui consiste à placer le commencement du règne d'Artaxerce, huit ans plus tard ou huit ans plus tôt, suivant qu'on ne le fait régner qu'après la mort de son père, ou qu'on le suppose associé à Xercès encore vivant, selon l'hypothèse de ceux qui veulent faire aboutir exactement les 70 semaines à la mort de Jésus-Christ. Cette difficulté est la seule que se fassent aujourd'hui les chronologistes. Mais les livres qui contiennent les traditions des Juifs suivent, à ce qu'il paraît, une chronologie toute différente, d'après laquelle la durée du second temple n'est que de 420 ans (au lieu d'être de plus de 520); ils ne donnent à la monarchie des Perses depuis Cyrus qu'une cinquantaine d'années (au lieu de 200)... » Ainsi se trouve expliquée la différence de 200 ans que relève Pascal; or, fait encore remarquer Havet, toute considérable qu'elle est en soi, cette différence n'en laisse pas moins Pascal victorieux contre les Juifs, puisqu'ils attendent encore le Messie et que deux cents ans plus tôt ou deux cents plus tard il doit être venu pour ceux qui ajoutent foi aux prophéties de Daniel.

724

Cf. B., 169; C., 202; P. R., XV, 5; Bos., II, XI, 2; Faug., II, 276; Hav., VIII, 4; Mol., I, 203; et 1, 207; Mich., 431.

avant la destruction du second temple, avant que la domination des Juifs fût ôtée, en la septantième semaine de Daniel, pendant la durée du second temple[1], les païens seraient instruits, et amenés à la connaissance du Dieu adoré par les Juifs ; que ceux qui l'aiment seraient délivrés de leurs ennemis, remplis de sa crainte et de son amour.

Et il est arrivé qu'en la quatrième monarchie, avant la destruction du second temple, etc., les païens en foule adorent Dieu et mènent une vie angélique ; les[2] filles consacrent à Dieu leur virginité et leur vie ; les hommes renoncent à tous plaisirs. Ce que Platon n'a pu persuader[3] à quelque peu d'hommes choisis et si instruits, une force secrète le persuade à cent millions d'hommes ignorants, par la vertu de peu de paroles.

Les riches quittent leur bien, les enfants quittent la maison délicate de leurs pères pour aller dans l'austérité d'un désert, etc. (Voyez Philon juif)[4]. Qu'est-ce que tout cela ? C'est[5] ce qui a été prédit

---

1. [*Il viendrait.*]
2. [*Vierges*] se consacrent.
3. [*Aux hommes*] une force.
4. Parenthèse, en surcharge. Renvoi à un passage de la *vie contemplative* où Philon décrit la retraite des Thérapeutes : qui « après s'être dégagés de leurs richesses, n'ayant plus aucun appât qui les retienne, ils fuient sans regarder en arrière, ils abandonnent frères, enfants, femmes, pères et mères,... la patrie où ils sont venus au monde et où ils ont été nourris ;... ils s'établissent en dehors des villes dans des lieux infréquentés, poursuivant la solitude. » Havet, en citant le passage, fait remarquer que Pascal, suivant la tradition de plusieurs Pères, assimile les Thérapeutes aux Chrétiens.
5. [*L'esprit de Dieu qu'ils avaient invoqué et*] prédit.

si longtemps auparavant[1]. Depuis deux mille années aucun païen n'avait adoré le Dieu des Juifs ; et dans le temps prédit, la foule des païens adore cet unique Dieu. Les temples sont détruits, les rois mêmes se soumettent à la croix. Qu'est-ce que tout cela ? C'est l'esprit de Dieu qui est[2] répandu sur la terre.

[3]Nul païen depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, selon les Rabbins mêmes. La foule des païens, après Jésus-Christ, croit les livres de Moïse, et en observe l'essence et l'esprit, et n'en rejette que l'inutile.

157] 725

Prophéties. — La conversion des Égyptiens (Isaïe, xix, 19) : un autel en Égypte au vrai Dieu[4].

Première Copie 259 *bis*] 726

Prophéties. — 215, En Égypte.

Pug., p. 659, *Talmud* : « C'est une tradition entre nous que, quand le Messie arrivera, la maison de Dieu, destinée à la dispensation de sa parole, sera pleine d'ordure et d'impureté, et que la sagesse des

---

1. [*Le Saint-Esprit qui n'avait éclairé aucun des païens depuis*] deux mille ans.
2. [*Arrivé sur.*]
3. Paragraphe final en marge.

725

Cf. B. 167 ; C., 197 ; Faug., II, 273 ; Mol., I, 271 ; Mich., 383.

4. *In die illa erit altare Domini in medio terræ Ægypti.*

726

Cf. C., 477 ; Faug., II, 393 ; Hav., XXV, 171 ; Mol., I, 233 ; Mich., 940.

scribes sera corrompue et pourrie; ceux qui craindront de pécher seront réprouvés du peuple, et traités de fous et d'insensés[1]. »

Is. XLIX : « Écoutez, peuples éloignés, et vous, habitants des îles de la mer : le Seigneur m'a appelé par mon nom dès le ventre de ma mère, il me protège sous l'ombre de sa main, il a mis mes paroles comme un glaive aigu, et m'a dit : Tu es mon serviteur ; c'est par toi que je ferai paraître ma gloire. Et j'ai dit : Seigneur, ai-je travaillé en vain ? est-ce inutilement que j'ai consommé toute ma force ? faites-en le jugement, Seigneur, mon travail est devant vous. Lors le Seigneur, qui m'a formé lui-même dès le ventre de ma mère pour être tout à lui, afin de ramener Jacob et Israël, m'a dit : Tu seras glorieux en ma présence, et je serai moi-même ta force ; c'est peu de chose que tu convertisses les tribus de Jacob ; je t'ai suscité pour être la lumière des Gentils, et pour

---

1. En se reportant à la page 659 du *Pugio*, on trouve un passage des *Psaumes* (XXI, 17): *Quoniam circumdederunt me canes, congregatio malignantium obsederunt me*, commenté de la façon suivante : *Quod autem hoc sit de Christo intelligendum, innuitur ubi in libro Sanhedrin, distinctione Chelek taliter scribitur*. Suit une citation hébreue dont Raymond Martin donne la traduction latine : « *Traditio* est quod R. Juda dixit. Generatio in qua filius David veniet, domus prædicationis erit ad meretricandum : et Galilea desolabitur, et viri Galileæ circumibunt de civitate in civitatem, et nemo illorum miserabitur. Et Sapientia scribarum fætebit, et timentes peccatum reprobabuntur, et facies generationis illius erunt sicut facies canum... » De quoi Raymond Martin rapproche un passage d'Isaïe (LIX, 15) : *Quicumque enim declinaverit a malo, reputabitur privatus ratione apud creaturas*, qu'il interprète par une glosse de R. Salomon et en renvoyant au Talmud. — La traduction de Pascal fait comme une synthèse de ce paragraphe (*Pug. Fid.*, part. III, dist. III, ch. XVI, § VII).

être mon salut jusqu'aux extrémités de la terre. Ce sont les choses que le Seigneur a dites à celui qui a humilié son âme, qui a été en mépris et en abomination aux Gentils, et qui s'est soumis aux puissants de la terre. Les princes et les rois t'adoreront, parce que le Seigneur qui t'a élu est fidèle.

« Le Seigneur m'a dit encore : Je t'ai exaucé dans les jours de salut et de miséricorde, et je t'ai établi pour être l'alliance[1] du peuple, et te mettre en possession des nations les plus abandonnées ; afin que tu dises à ceux qui sont dans les chaînes : Sortez en liberté ; et à ceux qui sont dans les ténèbres : Venez à la lumière, et possédez des terres abondantes et fertiles. Ils ne seront plus travaillés ni de la faim, ni de la soif, ni de l'ardeur du soleil, parce que celui qui a eu compassion d'eux sera leur conducteur : il les mènera aux sources vivantes des eaux, et aplanira les montagnes devant eux. Voici, les peuples aborderont de toutes parts, d'Orient, d'Occident, d'Aquilon[2] et de Midi. Que le ciel en rende gloire à Dieu ; que la terre s'en réjouisse, parce qu'il a plu au Seigneur de consoler son peuple, et qu'il aura enfin pitié des pauvres qui espèrent en lui.

« Et cependant Sion a osé dire : Le Seigneur m'a abandonnée, et n'a plus mémoire de moi. Une mère peut-elle mettre en oubli son enfant, et peut-elle

---

1. Page 260 de la *Copie*.

2. Aquilon désigne le Nord. Lamartine écrit encore dans la première pièce des *Méditations :*

Portant ma vue
Du sud à l'aquilon, de l'aurore au couchant.

perdre la tendresse pour celui qu'elle a porté dans son sein? mais quand elle en serait capable, je ne t'oublierai pourtant jamais, Sion, je te porte toujours entre mes mains, et tes murs sont toujours devant mes yeux. Ceux qui doivent te rétablir accourent, et tes destructeurs seront éloignés. Lève les yeux de toutes parts, et considère toute cette multitude qui est assemblée pour venir à toi. Je jure que tous ces peuples te seront donnés comme l'ornement duquel tu seras à jamais revêtue ; tes déserts et tes solitudes, et toutes tes terres qui sont maintenant désolées seront trop étroites pour le grand nombre de tes habitants, et les enfants qui te naîtront dans les années de ta stérilité te diront : La place est trop petite, écarte les frontières, et fais-nous place pour habiter. Alors tu diras en toi-même : Qui est-ce qui m'a donné cette abondance d'enfants, moi qui n'enfantais plus, qui étais stérile,[1] transportée et captive? et qui est-ce qui me les a nourris, moi qui étais délaissée, sans secours? d'où sont donc venus tous ceux-ci? Et le Seigneur te dira : Voici, j'ai fait paraître ma puissance sur les Gentils, et j'ai élevé mon étendard sur les peuples, et ils t'apporteront des enfants dans leurs bras et dans leurs seins ; les rois et les reines seront tes nourriciers, ils t'adoreront le visage contre terre, et baiseront la poussière de tes pieds ; et tu connaîtras que je suis le Seigneur, et que ceux qui espèrent en moi ne seront jamais confondus ; car qui peut ôter la proie à celui qui est fort et puissant? Mais

1. Page 261 de la *Copie*.

encore même qu'on la lui pût ôter, rien ne pourra empêcher que je ne sauve tes enfants, et que je ne perde tes ennemis, et tout le monde reconnaîtra que je suis le Seigneur ton sauveur et le puissant rédempteur de Jacob.

[1] « Le Seigneur dit ces choses; Quel est ce libelle de divorce par lequel j'ai répudié la synagogue? et pourquoi l'ai-je livrée entre les mains de vos ennemis? n'est-ce pas pour ses impiétés et pour ses crimes que je l'ai répudiée?

« Car je suis venu, et personne ne m'a reçu ; j'ai appelé, et personne n'a écouté. Est-ce que mon bras est accourci, et que je n'ai pas la puissance de sauver?

« C'est pour cela que je ferai paraître les marques de ma colère ; je couvrirai les cieux de ténèbres, et les cacherai sous des voiles.

« Le Seigneur m'a donné une langue bien instruite, afin que je sache consoler par ma parole celui qui est dans la tristesse. Il m'a rendu attentif à ses discours, et je l'ai écouté comme un maître [2].

[3] Le Seigneur m'a révélé ses volontés et je n'y ai point été rebelle.

« J'ai livré mon corps aux coups et mes joues aux outrages ; j'ai abandonné mon visage aux ignominies et aux crachats ; mais le Seigneur m'a soutenu, et c'est pourquoi je n'ai point été confondu.

---

1. Ch. L.
2. Correction à la marge de la copie : *disciple*. Le texte porte *quasi magistrum*. Mais on a dû craindre l'équivoque dans la traduction : *maître* se rapporterait au complément, et *disciple* au sujet.
3. Page 262 de la *Copie*.

« Celui qui me justifie est avec moi : qui osera m'accuser? qui se lèvera pour disputer contre moi et pour m'accuser de péché, Dieu étant lui-même mon protecteur ?

« Tous les hommes passeront et seront consommés par le temps ; que ceux qui craignent Dieu écoutent donc les paroles de son serviteur ; que celui qui languit dans les ténèbres mette sa confiance au Seigneur. Mais pour vous, vous ne faites qu'embraser la colère de Dieu sur vous, vous marchez sur les brasiers et entre les flammes que vous-mêmes avez allumées. C'est ma main qui a fait venir ces maux sur vous ; vous périrez dans les douleurs.

[1] « Écoutez-moi, vous qui suivez la justice et qui cherchez le Seigneur. Regardez à la pierre d'où vous êtes taillés, et à la citerne d'où vous êtes tirés. Regardez à Abraham votre père, et à Sara qui vous a enfantés. Voyez qu'il était seul et sans enfants quand je l'ai appelé et que je lui ai donné une postérité si abondante ; voyez combien de bénédictions j'ai répandues sur Sion, et de combien de grâces et de consolations je l'ai comblée.

« [2] Considérez toutes ces choses, mon peuple, et rendez-vous attentif à mes paroles, car une loi sortira de moi, et un jugement qui sera la lumière des Gentils. »

Amos, VIII : Le prophète ayant fait un dénombrement des péchés d'Israël, dit que Dieu a juré d'en faire la vengeance.

---

1. Ch. LI.
2. A la page 263 de la *Copie*.

« Dit ainsi : En ce jour-là, dit le Seigneur, je ferai coucher le soleil à midi, et je couvrirai la terre de ténèbres dans le jour de lumière, je changerai vos fêtes solennelles en pleurs, et tous vos cantiques en plaintes.

« Vous serez tous dans la tristesse et dans les souffrances, et je mettrai cette nation en une désolation pareille à celle de la mort d'un fils unique ; et ces derniers temps seront des temps d'amertume. Car voici, les jours viennent, dit le Seigneur, que j'enverrai sur cette terre la famine, la faim, non pas la faim et la soif de pain et d'eau, mais la faim et la soif d'ouïr des paroles de la part du Seigneur. Ils iront errants d'une mer jusqu'à l'autre, et se porteront d'Aquilon en Orient ; ils tourneront de toutes parts en cherchant qui leur annonce la parole du Seigneur, et ils n'en trouveront point.

« Et leurs vierges et leurs jeunes hommes périront en cette soif, eux qui ont suivi les idoles de Samarie, qui ont juré par le Dieu adoré en Dan, et qui ont suivi le culte de Bersabée ; ils tomberont et ne se relèveront jamais de leur chute. »

[1] Amos, III, 2 : « De toutes les nations de la terre, je n'ai reconnu que vous pour être mon peuple. »

Daniel, XII, 7. Daniel ayant décrit toute l'étendue du règne du Messie, dit : « Toutes ces choses s'accompliront lorsque la dispersion du peuple d'Israël sera accomplie. »

Aggée, II, 4 : « Vous qui, comparant cette se-

1. Page 264 de la *Copie*.

conde maison à la gloire de la première, la méprisez, prenez courage, dit le Seigneur, à vous Zorobabel, et à vous Jésus grand prêtre, et à vous, tout le peuple de la terre, et ne cessez point d'y travailler. Car je suis avec vous, dit le Seigneur des armées ; la promesse subsiste, que j'ai faite quand je vous ai retirés d'Égypte ; mon esprit est au milieu de vous. Ne perdez point espérance, car le Seigneur des armées dit ainsi : Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, et la mer et la terre ferme (*façon de parler pour marquer un changement grand et extraordinaire*) ; et j'ébranlerai toutes les nations. Alors viendra celui qui est désiré par tous les Gentils, et je remplirai cette maison de gloire, dit le Seigneur.

« L'argent et l'or sont à moi, dit le Seigneur (*c'est-à-dire que ce n'est pas de cela que je veux être honoré ; comme il est dit ailleurs : Toutes les bêtes des champs sont à moi ; à quoi sert de me les offrir en sacrifice ?*) ; la gloire de ce nouveau temple sera bien plus grande que la gloire du premier, dit le Seigneur des armées ; et j'établirai ma maison en ce lieu-ci, dit le Seigneur[1]. »

[2] « En Horeb, au jour que vous y étiez assemblés, et que vous dites : Que le Seigneur ne parle plus lui-même à nous, et que nous ne voyions plus ce feu, de peur que nous ne mourions. Et le Seigneur me dit : Leur prière est juste ; je leur susci-

---

1. Verset 10.
2. Page 265 de la *Copie*. — Deutéronome, 16-19.

terai un prophète tel que vous, du milieu de leurs frères, dans la bouche duquel je mettrai mes paroles ; et il leur dira toutes les choses que je lui aurai ordonnées ; et il arrivera que quiconque n'obéira point aux paroles qu'il lui portera en mon nom, j'en ferai moi-même le jugement. »

Genèse, XLIX[1] : « Vous, Juda, vous serez loué de vos frères, et vainqueur de vos ennemis ; les enfants de votre père vous adoreront. Juda, faon de lion, vous êtes monté à la proie, ô mon fils ! et vous êtes couché comme un lion, et comme une lionnesse qui s'éveillera.

« Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que Silo[2] vienne ; et les nations s'assembleront à lui, pour lui obéir. »

**222] 727

[3] *Pendant la durée du Messie.* — *Ænigmatis*[4]. Ézech., XVII.

---

1. Versets 8-10.

2. Grotius en mentionnant ce texte énumère dans une note les interprètes pour qui Silo signifie le Messie auquel les nations sont soumises (*De Ver. Relig. Christ.*, V, 17). *Le Pugio Fidei* contient également un long commentaire destiné à prouver que Silo est le Messie (Part. II, ch. IV).

727

Cf. B., 285 ; C., 400 et 507 ; P. R., XV, 15 et 16 ; Bos., II, XI, 2 et 5 ; Faug., II, 278 et 280 ; Hav., XVIII, 14 et XXV, 166 ; Mol., I, 201, 203 et II, 7 ; Mich., 467.

3. La *Première Copie* ajoute ces lignes en vue de l'édition de Port-Royal : « Qui ne reconnaîtrait Jésus-Christ dans tant de circonstances particulières qui ont été prédites ? Car l'on dit qu'il aura un précurseur ».

4. Verset 2. *Fili hominis propone ænigma.* Il s'agit de la vision de l'Aigle.

Son précurseur. Malachie, III[1].

[2]Il naîtra. Enfant[3]. Is., IX[4].

Il naîtra de la ville de Bethléem. Mich., V[5]. Il paraîtra principalement en Jérusalem[6] et naîtra de la famille de Juda et de David[7].

Il doit aveugler les sages et les savants, Is., VI, VIII, XXIX[8], etc., et annoncer l'Évangile aux pauvres et aux petits, Is., XXIX[9], ouvrir les yeux des aveugles, et rendre la santé aux infirmes, et mener à la lumière ceux qui languissent dans les ténèbres. Is., LXI[10].

Il doit enseigner la voie parfaite, et être le précepteur des Gentils. Is., LV[11], XLII, 1-7.

[12]Les prophéties doivent être inintelligibles aux impies, Dan, XII[13], Osée, *ult.* 10[14], mais intelligibles à ceux qui sont bien instruits.

[15]Les prophéties qui le représentent pauvre le re-

---

1. III, 1. Cf. fr. 715.
2. Les deux paragraphes en marge.
3. *Enfant* en surcharge.
4. Verset 6 : PARVULUS enim NATUS est nobis.
5. Verset 2.
6. Référence aux chapitres de Malachie et d'Aggée déjà commentés fr. 715.
7. Cf. *Gen.*, XLIX, 10, texte plusieurs fois cité par Pascal.
8. Textes d'Isaïe, VI, 10 ; VIII, 14 ; XXIX, 10.
9. Verset 19 : *Et addent mites in Domino lætitiam, et pauperes homines in sancto Israël exultabunt.*
10. Versets 1-3.
11. Verset 4 : *ducem ac præceptorem gentibus.*
12. [*Il doit.*]
13. Vers. 10. Cf. fr. 713.
14. Texte cité fr. 713.
15. Les deux paragraphes suivants en marge.

présentent[1] maître des nations. Is., LII, 14[2], etc.; LIII[3]. Zach., IX, 9[4].

Les prophéties qui prédisent le temps ne le prédisent que maître des Gentils, et souffrant, et non dans les nuées, ni juge. Et celles qui le représentent ainsi, jugeant et glorieux, ne marquent point le temps[5].

Qu'il doit être la victime pour les péchés du monde. Is., XXXIX, LIII[6], etc.

Il doit être la pierre fondamentale précieuse. Is., XXVIII, 16[7].

Il doit être la pierre d'achoppement et de scandale. Is., VIII[8]. Jérusalem doit heurter contre cette pierre.

Les édifiants doivent réprouver cette pierre. *Ps.* CXVII, 22. Dieu doit faire de cette pierre le chef du coin[9].

Et cette pierre doit croître en une immense montagne, et doit remplir toute la terre. Dan., II[10].

---

1. [*Grand.*]
2. *Sic inglorius erit inter viros aspectus ejus.*
3. Vers. 2 sqq.
4. ECCE REX TUUS *veniet tibi justus, et salvator : ipse pauper.*
5. Port-Royal publie à la suite de cette remarque la réflexion suivante : *Quand il est parlé du Messie comme grand et glorieux, il est visible que c'est pour juger le monde et non pour le racheter.* Elle a été incorporée au texte de Pascal par tous les éditeurs, sauf M. Molinier, mais ni le manuscrit ni les Copies n'en portent trace.
6. Vers. 7.
7. *Ecce mittam... lapidem probatum, angularem, pretiosum.*
8. Verset 14. *In lapidem autem offensionis et in petram scandali.*
9. *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli.*
10. Texte traduit par Pascal, fr. 722.

Qu'ainsi il doit être rejeté, méconnu, trahi, *Ps.* CVIII, 8[1], vendu, Zach., XI, 12[2]; craché, souffleté, moqué, affligé en une infinité de manières[3], abreuvé de fiel, *Ps.* LXVIII[4], transpercé, Zach., XII[5], les pieds et les mains percés[6], tué, et ses habits jetés au sort[7].

Qu'il ressusciterait, *Ps.* XV[8], le troisième jour, Osée, VI, 3.

Qu'il monterait au ciel pour s'asseoir à la droite. *Ps.* CIX.

Que les rois s'armeraient contre lui. *Ps.* II[9].

Qu'étant à la droite du Père, il serait victorieux de ses ennemis.

Que les rois de la terre et tous les peuples l'adoreraient. Is., LX.

Que les Juifs subsisteront en nation. Jér.[10].

Qu'ils seraient errants[11], sans rois, etc., Osée, III, sans prophètes[12], Amos, attendant le salut et ne le trouvant point. Is.

---

1. *Fiant dies ejus pauci : et episcopatum ejus accipiat alter.*
2. [*Abreuvé de fiel* [*transpercé.*]
3. Allusion au Psaume XXXIV, 15-16.
4. *Et dederunt in escam meam fel.*
5. Verset 10.
6. Ces derniers mots se réfèrent au Ps. XXI, 17-19.
7. [*Ressuscité, monté à la droite du Père et là vainqueur de ses ennemis*].
8. Verset 10.
9. Verset 2.
10. Texte cité fr. 717.
11. [*Sans prophètes.*]
12. Texte cité fr. 610.

[1] Vocation des Gentils par Jésus-Christ. Is. LII, 15[2]; LV, 5 ; LX[3], etc., *Ps.* LXXXI[4].

Os., I, 9 : « Vous ne serez plus mon peuple et je ne serai plus votre Dieu, après que vous serez multipliés de la dispersion. Les lieux où l'on n'appelle pas mon peuple, je l'appellerai mon peuple[5]. »

Première Copie 171] 727 bis

Vocation des gentils par Jésus-Christ (Isaïe, LII, 15).

*253] 728

Il n'était point permis de sacrifier hors de Jérusalem, qui était le lieu que le Seigneur avait choisi, ni même de manger ailleurs les décimes. *Deut.*, XII, 5, etc. *Deut.*, XIV, 23, etc.; XV, 20; XVI, 2, 7, 11, 15.

Osée a prédit qu'ils seraient sans roi, sans prince, sans sacrifice et sans idole[6] ; ce qui est accompli aujourd'hui, ne pouvant faire sacrifice légitime hors de Jérusalem.

---

1. Ces deux derniers paragraphes en marge.
2. *Ipse asperget gentes multas.*
3. Versets 10 sqq.
4. *Surge Deus, judica terram : quoniam tu hereditabis in omnibus gentibus.*
5. Verset 10.

727 bis

Cf. C., 205; FAUG., II, 326; HAV., XXV, 178; MOL., II, 26; MICH., 892.

728

Cf. B., 128; C., 154; P. R., XIII, 12, 13; BOS., II, IX, 13; FAUG., II, 256; HAV., XVI, 11; MOL., I, 259; MICH., 531.

6. III, 4. Texte cité fr. 719.

165] 729

Prédictions. — Il est prédit qu'au temps du Messie, il viendrait établir une nouvelle alliance, qui ferait oublier la sortie d'Égypte, Jérém., XXIII, 5 ; Is., XLIII, 10[1] ; qui mettrait sa loi, non dans l'extérieur, mais dans les cœurs ; qu'il mettrait sa crainte, qui n'avait été qu'au dehors, dans le milieu du cœur. Qui ne voit la loi chrétienne en tout cela ?

232] 730

... Qu'alors l'idolâtrie serait renversée; que ce Messie abattrait toutes les idoles, et ferait entrer les hommes dans le culte du vrai Dieu.

Que les temples des idoles seraient abattus, et que parmi toutes les nations et en tous les lieux du monde, lui serait offerte une hostie pure, non pas des animaux[2].

Qu'il serait roi des Juifs et des Gentils. Et voilà

729

Cf. B., 172 ; C., 205; P. R., XV, 6; Bos., II, XI, 2; Faug., II, 308 ; Hav., XVIII, 6 ; Mol., I, 204 ; Mich., 402.

1. Références en surcharge. Texte de Jérémie : *Ecce dies veniunt, dicit Dominus ; et suscitabo David germen justum,* etc. Texte d'Isaie : *Vos testes mei dicit Dominus, et servus meus quem elegi,* etc.

730

Cf. B., 165; C., 197; P. R., XV, 6 et 7; Bos., II, XI, 2; Faug., II, 309 et II, 275; Hav., XIIII, 9 et XVIII, 11 ; Mol., I, 206 ; Mich., 504. — Ces réflexions, quoique écrites sur deux feuillets que le manuscrit présente séparés, semblent ne constituer qu'un fragment unique.

2. [*Qui sont tous à lui.*]

ce roi des juifs et des gentils, opprimé par les uns et les autres qui conspirent à sa mort, dominateur des uns et des autres, et détruisant et le culte de Moïse dans Jérusalem, qui en était le centre, dont il fait sa première Église, et le culte des idoles dans Rome, qui en était le centre, et dont il fait sa principale Église.

4] 731

[1] *Prophéties.* — Que Jésus-Christ sera à la droite, pendant que Dieu lui assujettira ses ennemis [2].

Donc il ne les assujettira pas lui-même.

221] 732

— « ... Qu'alors on n'enseignera plus son prochain, disant : Voici le Seigneur, *car Dieu se fera* [3] *sentir à tous* [4]. » — « *Vos fils prophétiseront* [5]. » — Je mettrai mon esprit et ma crainte *en votre cœur* [6]. »

731

Cf. B., 259; C., 316; Faug., II, 274; Hav., XXV, 97; Mol., I, 200; Mich., 16.

1. Écrit d'abord au crayon.

2. *Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* Ps. CIX, 1-2.

732

Cf. B., 166; C., 197; Faug., II, 271; Hav., XXV, 160; Mol., I, 205; Mich., 464.

3. [*Connaître.*]

4. *Et non docebit ultra vir proximum suum... dicens : Cognosce Deum : omnes enim cognoscunt me.* Jérém., XXXI, 34.

5. *Et prophetabunt filii vestri.* Joël, II, 28.

6. *Dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde eorum scribam eam.* Jérém., XXXI, 33.

Tout cela est la même chose. Prophétiser, c'est parler de Dieu, non par preuves du dehors, mais par sentiment intérieur *et immédiat.*

197] 733

Qu'il enseignerait aux hommes la voie parfaite[1].

Et jamais il n'est venu, ni devant, ni après lui, aucun homme qui ait enseigné rien de divin approchant de cela.

398] 734

... Que Jésus-Christ serait petit en son commencement, et croîtrait ensuite. La petite pierre de Daniel[2].

Si je n'avais ouï parler en aucune sorte du Messie, néanmoins[3] après les prédictions si admirables de l'ordre du monde que je vois accomplies, je vois que cela est divin. Et[4] si je savais que ces mêmes livres prédisent un Messie, je m'assurerais qu'il

---

733

Cf. P. R., XV, 6; Bos., II, xi, 2; Faug., II, 275; Hav., XVIII, 10; Mol., I, 206; Mich., 430.

1. Isaïe, II, 3. Cf. fr. 727.

734

Cf. B., 166; C., 197; P. R., XV, 6; Bos., II, xi, 2; Faug., II, 275; Hav., XVIII, 8 et XXV, 165; Mol., I, 206 et II, 5; Mich., 629.

2. Textes déjà cités au fr. 727. Cf. pour la traduction de Daniel (II, 34) le fr. 722. — L'interprétation de ce passage est longuement discutée dans le *Pugio Fidei,* part. II, ch. 5 : *Ubi adhuc per prophetiam Danielis probatur Messiam jam venisse* ; ch. 7 : *Qualiter Dominus noster est lapis abscissus de monte sine manibus.*

3. Cette ligne écrite en surcharge.

4. [*Sachant.*]

serait venu ; et voyant qu'ils mettent son temps avant la destruction du deuxième temple, je dirais[1] qu'il serait venu.

*165] 735

Prophéties. — Que les Juifs réprouveraient Jésus-Christ, et qu'ils seraient réprouvés de Dieu, par cette raison. Que la vigne élue ne donnerait que du verjus[2]. Que le peuple choisi serait infidèle, ingrat et incrédule : *populum non credentem et contradicentem*[3]. Que Dieu les frappera d'aveuglement, et qu'ils tâtonneraient en plein midi comme les aveugles[4]. Qu'un précurseur viendrait avant lui[5].

37] 736

Prophéties. — *Transfixerunt*, Zach. XII, 10[6].

---

1. [*Que c'est Jésus.*]

735

Cf. B., 172 ; C., 205 ; P. R., XV, 6 ; Bos., II, xi, 2 ; Faug., II, 308 ; Hav., XVIII, 7 ; Mol., I, 204 ; Mich., 401.

2. Texte d'Isaïe (L. 2) traduit par Pascal fr. 713.
3. Double référence au texte d'Isaïe : *Expandi manus meas tota die ad populum incredulum* (LXV, 2) et à la citation qu'en fait saint Paul : *Tota die expandi manus meas ad populum non credentem, et contradicentem* (*Rom.*, X, 21).
4. *Deutér.*, XXVIII, 28-29.
5. Malachie, III, 1 et iv, 5.

736

Cf. B., 355 ; C. 311 ; P. R., XV, 11 ; Bos., II, xi, 3 ; Faug., II, 250 ; Hav., XVIII, 17 ; Mol., I, 205 ; Mich., 86.

6. Dans le texte même de Zacharie, la Vulgate porte *confixerunt*, mais Pascal se réfère à la citation que saint Jean fait de ce passage (*Évang.*, XIX, 37) et où la Vulgate emploie ce mot de *Transfixerunt*.

Qu'il devait venir un libérateur qui écraserait la tête au démon, qui devait délivrer son peuple de ses péchés, *ex omnibus iniquitatibus*[1]. Qu'il devait[2] y avoir un Nouveau Testament, qui serait éternel. Qu'il devait y avoir une autre prêtrise selon l'ordre de Melchisédech[3]; que celle-là serait éternelle. Que le Christ devait être glorieux, puissant, fort, et néanmoins si misérable qu'il ne serait pas reconnu; qu'on ne le prendrait point pour ce qu'il est; qu'on le rebuterait, qu'on le tuerait; que son peuple, qui l'aurait renié, ne serait plus son peuple; que les idolâtres le recevraient, et auraient recours à lui; qu'il quitterait Sion pour régner au centre de l'idolâtrie; que néanmoins les Juifs subsisteraient toujours; qu'il devait être de Juda, et quand il n'y aurait plus de roi.

---

1. *Et ipse redimet Israël ex omnibus iniquitatibus ejus.* Ps. CXXIX, 8.
2. [*Être.*]
3. Texte cité fr. 686.

SECTION XII

103] **737**

... De là je refuse toutes les autres religions.

Par là je trouve réponse à toutes les objections [1].

Il est juste qu'un Dieu si pur ne se découvre qu'à ceux dont le cœur est purifié.

De là cette religion m'est aimable, et je la trouve déjà assez autorisée par une si divine morale ; mais j'y trouve de plus.

Je trouve d'effectif [2] que, depuis que la mémoire des hommes dure (Voici un peuple qui subsiste plus ancien que tout autre peuple), il est [3] annoncé con-

---

737

Cf. B., 409 ; C., 385 ; P.R., XIV, 10 ; Bos., II, VIII, 19 ; Faug., II, 197 ; Hav., XV, 20 et XV, 19 ; Mol., I, 202 et I, 308 ; Mich., 269.

1. [*Deus absconditus.*]

2. *D'effectif* en surcharge. Cf. fr. 618 : « Ceci est effectif », et fr. 619 : « et voici ce que je trouve d'effectif. » — Le paragraphe et le suivant sont entrecoupés de réflexions ajoutées par Pascal, et dont la place ne peut être rigoureusement déterminée. Nous nous sommes conformé de notre mieux à la suite du sens.

3. [*Constant.*]

stamment aux hommes[1] qu'ils sont dans une corruption universelle, mais qu'il viendra un Réparateur : un peuple entier le prédit avant sa venue, un peuple entier l'adore après sa venue ; que ce n'est pas un homme qui le dit, mais une infinité d'hommes, et un peuple entier prophétisant et fait exprès[2] durant quatre mille ans, enfin eux sans idoles[3] ni rois. Leurs livres dispersés durant quatre cents ans[4].

Plus je les examine, plus j'y trouve de vérités[5] : et ce qui a précédé et ce qui a suivi ; et cette synagogue qui est prédite, et ces misérables qui la suivent, et qui, étant nos ennemis, sont d'admirables témoins de la vérité de ces prophéties, où leur misère et leur aveuglement même[6] est prédit[7].

Je trouve cet enchaînement[8], cette religion, toute divine dans son autorité, dans sa durée, dans sa perpétuité, dans sa morale, dans sa conduite, dans

---

1. [*Qu'il y a une.*]
2. *Prophétisant et fait exprès* en surcharge. Cf. fr. 618 : « Toutes les autres sectes cessent, celle-là dure toujours, et depuis 4 000 ans. »
3. [*Prophètes.*]
4. Cf. fr. 618 : « quatre-cents ans après ils ont été épars partout. »
5. [*Et que Joseph a vu les miracles divins et de tant.*]
6. *Même* en surcharge.
7. Cf. Charron : « Et encore la misérable et vagabonde captivité et dispersion du reste de cette race judaïque qui dure depuis que le christianisme a commencé d'être reconnu au monde, et par laquelle ils sont privés des principaux exercices de leur religion, sans temples, sans prêtrise, sans sacrifice, avec sa honte et les marques de sa réprobation, porte et sert toujours de témoignage à la chrétienne qui originellement est issue d'icelle à la venue de laquelle il était prédit que ces malheurs lui devaient arriver » (les *Trois Vérités*, II, IV).
8. *Cet enchaînement* en surcharge.

sa doctrine, dans ses effets [1], et les ténèbres des Juifs effroyables et prédites : *Eris palpans in meridie* [2]. *Dabitur liber scienti litteras, et dicet : Non possum legere* [3] ; le sceptre étant encore entre les mains du premier usurpateur étranger, le bruit de la venue de Jésus-Christ.

Ainsi je tends les bras à mon Libérateur qui, ayant été prédit durant quatre mille ans, est venu souffrir et mourir pour moi sur la terre dans les temps et dans toutes les circonstances qui en ont été prédites ; et, par sa grâce [4], j'attends la mort en paix [5], dans l'espérance [6] de lui être éternellement uni ; et je vis cependant avec joie, soit dans les [7] biens qu'il lui plaît de me donner, soit dans les maux qu'il m'envoie pour mon bien, et qu'il m'a appris à souffrir par son exemple.

*165] 738

[8] Les prophéties ayant donné diverses marques

---

1. Port-Royal a tiré de cette phrase une pensée qu'il a insérée au ch. x, n° 15 : cf. fr. 602 *note*.
2. Deutér., XXVIII, 29 : *Et palpes in meridie*. Traduit par Pascal, fr. 735.
3. Passage d'Isaïe, XXIX, 12, traduit au fr. 713.
4. *Par sa grâce* en surcharge.
5. *En paix* en surcharge.
6. [*D'être.*]
7. [*Maux.*]

738

Cf. B., 170; C., 204; Bos., II, xi, 2 ; Mich., 403.

8. [*Selon les prophéties de Daniel et de Jacob qui ont prédit ce qui arriverait à l'avènement du Messie ; il fallait les marques.*]

qui devaient toutes arriver à l'avènement du Messie, il fallait que toutes ces marques arrivassent en un même temps. Ainsi il fallait que la quatrième monarchie fût venue lorsque les Septante semaines de Daniel seraient accomplies et que le sceptre fût alors sorti de Juda, et tout cela est arrivé sans aucune difficulté; et qu'alors il arrivât le Messie, et Jésus-Christ est arrivé alors qui s'est dit le Messie, et tout cela est encore sans difficulté[1], et cela marque bien la vérité des prophéties.

Première Copie 254] 739

Les prophètes ont prédit, et n'ont pas été prédits. Les saints ensuite prédits, non prédisants. Jésus-Christ prédit et prédisant.

485] 740

Jésus-Christ, que[2] les deux Testaments regardent l'Ancien comme son attente, le Nouveau comme son modèle, tous deux comme leur centre.

---

1. [*Mais en la.*]

739

Cf. C., 470; P. R, XIV, 8; Bos., II, x, 5; Faug., II, 330; Hav., XVII, 11; Mol., II, 5; Mich., 925.

740

Cf. B., 191; C., 2; P. R, XIV, 7; Bos., II, x, 5; Faug., II, 313; Hav., XVII, 10; Mol., II, 20; Mich., 849.

2. [*L'Ancien.*]

51] 741

Les deux plus anciens livres du monde sont[1] Moïse et Job, l'un juif, l'autre païen, qui tous deux regardent Jésus-Christ comme leur centre commun et leur objet : Moïse, en [2] rapportant les promesses de Dieu à Abraham, Jacob, etc., et ses prophéties [3] ; et Job : *Quis mihi det ut,* etc? *Scio enim quod redemptor meus vivit,* etc [4].

*61] 742

L'Évangile ne parle de la virginité de la Vierge que jusques à la naissance de Jésus-Christ. Tout par rapport à Jésus-Christ.

61] 743

Preuves de Jésus-Christ.

741

Cf. B., 420; C., 395; Faug., II, 191; Hav., XXV, 93 *bis*; Mol., II, 2; Mich., 133.

1. [*Job et.*]
2. [*Le prédisant.*]
3. Cf. fr. 644.
4. XIX, 23-25 : *Quis mihi tribuat ut scribantur sermones mei?* Quis mihi det ut *exarentur in libro stylo ferreo, et plumbi lamina, vel celte sculpantur in silice?* Scio enim quod Redemptor meus vivit, *et in novissimo die de terra surrecturus sum.*

742

Cf. B., 157; C., 187; P. R., XIV, 6; Bos., II, I, 5; Faug., II, 330; Hav., XVII, 9; Mol., II, 20; Mich., 160.

743

Cf. B., 158; C., 188; Faug., II, 322; Hav., XXV, 174; Mol., II, 13; Mich., 161.

Pourquoi le livre de Ruth conservé ?
Pourquoi l'histoire de Thamar[1] ?

127] **744**

« Priez, de peur d'entrer en tentation[2]. » Il est[3] dangereux d'être tenté ; et ceux qui le sont, c'est parce qu'ils ne prient pas.

Et tu conversus confirma fratres tuos[4]. Mais auparavant, *conversus*[5] *Jesus respexit Petrum*[6].

Saint Pierre demande permission de frapper Malchus[7] et frappe devant que d'ouïr la réponse, et Jésus-Christ répond après.

---

1. Cf. fr. 578. Nous empruntons à Ernest Havet la réponse à ces questions de Pascal : « Le livre de Ruth a été conservé à cause de la généalogie qui le termine, et qui établit, d'une part, que David descend d'Obeb, fils de Booz et de Ruth, et de l'autre, que Booz descend de Phérès, qui est lui-même fils de Juda, comme on le voit dans l'histoire de Thamar (*Genèse*, XXXVIII, 29). Donc David, et par conséquent Jésus-Christ (qui, d'après les Évangiles, descend de David), est bien sorti de Juda, ainsi que le Messie en devait sortir, d'après la manière dont on interprète ce qu'on appelle la prophétie de Jacob (*Genèse*, XLIX). Donc Jésus-Christ est bien le Messie. »

744

Cf. B., 334 ; C., 285 ; P. R., XXVIII, 43 ; Bos., II, XVII, 39 ; Faug., II, 317 ; Hav., XXV, 209, 10 ; XXIV, 29 ; Mol., II, 34 et II, 9 ; Mich., 322.

2. Luc., XXII, 40 et 46 : *Orate, ne intretis in tentationem.*
3. [*Nécessaire.*]
4. [*Sed.*] — *Ibid.*, verset XXII, 32.
5. [*Dominus.*]
6. *Ibid.*, verset LXI. Après le reniement, Jésus s'est tourné ver Pierre ; c'est à partir de ce moment que Pierre se repent et qu'il devient apôtre.
7. *Ibid.*, 49-51. Il a fallu que Jésus prévînt Pierre pour que Pierre fût capable de bien ; quand Pierre agit avant d'avoir été averti par

Le mot de *Galilée*[1], que la foule des Juifs prononça comme par hasard, en accusant Jésus-Christ devant Pilate, donna sujet à Pilate d'envoyer Jésus-Christ à Hérode ; en quoi fut accompli le mystère qu'il devait être jugé par les Juifs et les Gentils. Le hasard, en apparence, fut la cause de l'accomplissement du mystère.

39] **745**

Ceux qui ont peine à croire en cherchent un sujet en ce que les Juifs ne croient pas[2] — Si cela était si clair, dit-on, pourquoi ne croiraient-ils pas[3] ? — et voudraient quasi qu'ils crussent, afin de n'être point arrêtés par l'exemple de[4] leur refus. Mais

---

Jésus, naturellement, il fait le mal. On sait combien les jansénistes étaient frappés, et terrifiés, par l'exemple des défaillances de saint Pierre, aux moments où il était abandonné de Dieu. — Domat a écrit sur le passage même que commente Pascal cette *Pensée* : « Le courage de saint Pierre, quand il promit d'exposer sa vie pour J.-C. son maître, n'était pas un courage inspiré par la grâce, ce n'était qu'un courage humain ; il ne produisit aussi qu'un effet tout humain quand il coupa cette oreille. » (XIX.)

1. Plaintes contre Jésus : *Commovit populum, docens per universam Judæam, incipiens a Galilæa usque huc.* Luc., XXIII, 5.

745

Cf. B., 138 ; C., 165 ; P. R., X, 9 ; Bos., II, VIII, 6 ; Faug., II, 203 ; Hav., XV, 6 ; Mol., I, 323 ; Mich., 90.

2. C'est la tâche que s'était proposée Raymond Martin dans les deux dernières parties du *Pugio Fidei*, de répondre à cette résistance des Juifs, et c'est à ces deux parties que Pascal se réfère dans ses remarques sur le Messie.

3. Interrogation en surcharge.

4. [*Ce.*]

c'est leur refus même qui est le fondement de notre créance. Nous y serions bien moins disposés, s'ils étaient des nôtres. Nous aurions alors un bien plus ample prétexte. Cela est admirable[1], d'avoir rendu les Juifs grands amateurs des choses prédites, et grands ennemis de l'accomplissement.

39] 746

[2]Les Juifs étaient accoutumés aux grands et éclatants miracles, et ainsi, ayant eu les grands coups de la mer Rouge[3] et la terre de Canaan comme un abrégé des grandes choses de leur Messie, ils en attendaient donc de plus éclatants, dont ceux de Moïse n'étaient que les échantillons.

*227] 747

Les Juifs charnels et les païens ont des misères, et les chrétiens aussi. Il n'y a point de rédempteur pour les païens, car ils n'en espèrent pas seulement. Il n'y a point de rédempteur pour les Juifs, ils

---

1. [*Que les Juifs.*]

746

Cf. B., 131 ; C., 158 ; P. R., X, 4 ; Bos., II, VIII, 73 ; Faug., II, 203 ; Mich., 89.

2. Fragment écrit d'abord au crayon et repassé à l'encre.
3. *Les grands coups des* en surcharge. — Cf. fr. 643.

747

Cf. B., 113 ; C., 139 ; Faug., II, 361 ; Hav., XV, 11 ; Mol., II, 44 ; Mich., 483.

l'espèrent en vain. Il n'y a de rédempteur que pour les Chrétiens (Voyez perpétuité[1]).

Première Copie 82] 747 bis

Voyez les deux sortes d'hommes dans le titre Perpétuité[2].

Première Copie 179] 747 ter

Deux sortes d'hommes en chaque religion (voyez perpétuité) : superstition, concupiscence[3].

249] 748

[4]Au temps du Messie, le peuple se partage. Les spirituels ont embrassé le Messie ; les grossiers sont demeurés qui lui servent de témoins.

---

1. Ces deux mots sont au verso et se lisent par transparence en l'état actuel du manuscrit. La référence porte sur les fragments réunis dans la Section IX, en particulier les nos 607 et 608.

747 bis

Cf. Mich., 894 note.

2. Cf. fr. 609 : « deux sortes d'hommes en chaque religion. »

747 ter

Cf. C., 212 ; Mich., 894.

3. Cf., en outre du fr. 609, le fr. 262 qui commence par ces mêmes mots : *Superstition et concupiscence.*

748

Cf. B., 167 ; C., 200 ; P. R., X, 6 ; Bos., II, viii, 4 ; Faug., II, 278 ; Mol., I, 273 ; Mich., 523.

4. [*Parmi*] le peuple [*les uns étaient spirituels qui*] ont embrassé le Messie ; [*les autres grossiers.*]

487] **749**

Si cela est si clairement prédit aux Juifs, comment[1] ne l'ont-ils pas cru ? ou comment n'ont-ils point été[2] exterminés, de résister à une chose si claire ?

Je réponds : premièrement, cela a été prédit, et qu'ils ne croiraient point une chose si claire, et qu'ils ne seraient point exterminés. Et rien n'est plus glorieux au Messie ; car il ne suffisait pas qu'il y eût des prophètes ; il fallait qu'ils fussent conservés sans soupçon. Or, etc.

11] **750**

[3] Si les Juifs eussent été tous convertis[4] par Jésus-Christ, nous n'aurions plus que des témoins suspects. Et s'ils avaient été exterminés, nous n'en aurions point du tout.

47] **751**

Que disent les prophètes de Jésus-Christ ? qu'il

749

Cf. B., 192 ; C., 3 ; P. R., *ult.*, XV, 12 ; Bos., II, XI, 4 ; Faug., II, 203 ; Hav., XVIII, 19 ; Mol., II, 9 ; Mich., 864.

1. [*Les Juifs.*]
2. [*Punis.*]

750

Cf. B., 349 ; C., 303 ; P. R., XVI, 8 ; Bos., II, XVI, 5 ; Faug., II, 320 ; Hav., XIX, 5 ; Mol., II, 10 ; Mich., 25.

3. [*Au temps de Jésus-Christ.*]
4. [*Ou s'ils eussent tous été exterminés.*]

751

Cf. B., 117 ; C., 143 ; P. R., XVIII, 13 ; Bos., II, XIII, 7 et 10 ; Faug., II, 282 ; Hav., XX, 9 et XX, 10 ; Mol., I, 319 ; Mich., 115.

sera évidemment Dieu? non ; mais qu'il est un Dieu véritablement caché ; qu'il sera méconnu ; qu'on ne pensera point que ce soit lui ; qu'il sera une pierre d'achoppement, à laquelle plusieurs heurteront, etc[1]. Qu'on ne nous reproche donc plus le manque de clarté, puisque nous en faisons profession.

Mais, dit-on, il y a des obscurités. — Et sans cela, on ne serait pas aheurté à Jésus-Christ, et c'est un des desseins formels des prophètes : *Excæca*[2]...

51] 752

Moïse d'abord enseigne la trinité, le péché originel, le Messie[3].

David, grand témoin : roi, bon, pardonnant, belle âme, bon esprit, puissant ; il prophétise, et son miracle arrive ; cela est infini. Il n'avait qu'à dire qu'il était le Messie[4], s'il eût eu de la vanité : car les prophéties sont plus claires de lui que de Jésus-Christ.

Et saint Jehan de même[5].

---

1. Cf. Section XI et en particulier fr. 727.
2. *Excæca cor populi ejus et aures ejus aggrava : et oculos ejus claude.* Isaïe, VI, 10. Texte cité par Pascal au fr. 714.

752

Cf. B., 163; C., 198; Faug., II, 273; Hav., XVI, 1 *bis*; Mol., I, 212; Mich., 137.

3. *Messias similis Moysi*, dit le *Pugio Fidei* dans un chapitre que M. Molinier a rapproché de ce fragment (3e part. dist. III, ch. 19).
4. *Messias sæpissime dicitur David* (*Pugio Fidei*, IIe partie, ch. v, § 8, référence indiquée par M. Molinier.)
5. D'après Charron, *Trois vérités*, II, 6.

167] 753

Hérode cru le Messie[1]. Il avait ôté le sceptre de Juda, mais il n'était pas de Juda. Cela fit une secte considérable.

Et Barcosba, et un autre reçu par les Juifs[2]. Et le bruit qui était partout en ce temps-là : Suétone, Tacite[3], Josèphe[4].

Comment fallait-il que fût le Messie, puisque par

753

Cf. B., 169; C., 202; P. R., XVIII, 15; Bos., II, XIII, 8; Faug., II, 280; Hav., XXV, 167 et XX, 12 ; Mol., II, 14; Mich., 406.

1. Pascal se réfère à une allusion de Grotius (*V. R. C.* v. 14), accompagnée d'une note qui renvoie à Tertullien, et à plusieurs passages de l'Évangile (Matth. XXII, 16 ; Marc., III, 6 ; VIII, 15 ; XII, 13).

2. Grotius mentionne deux Messies forgés par les Juifs (*V. R. C.* v, 19) et il cite au § 17, les sectateurs de Barchocheba. La forme Barcosba serait empruntée par Pascal au *Pugio Fidei* (Part. II, ch. IV, §. 17).

3. Charron dans le discours VII (*de la Royauté du Rédempteur*) parle de cet oracle : « que de Judée devait sortir quelqu'un qui serait monarque et seigneur de tout le monde et ce devait advenir du temps d'Auguste. Suétone l'écrit en la vie d'Auguste et de Vespasien : *Percrebuerat oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis, ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur...* et après tous Tacite : *Pluribus persuasio inerat antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore ut valesceret oriens profectique Judæa rerum potirentur.* » Pascal avait rencontré aussi d'autres témoignages de Suétone et de Tacite mentionnés dans le Traité de Grotius sur la *Vérité de la Religion Chrétienne* (II, 2) et Pascal avait trouvé dans les notes l'indication de ces passages célèbres : 1° Suétone, Vie de Claude, ch. 25 ; 2° Tacite. *Ann. lib.*, XV.

4. *De Herode, Pilato, Festo, Felice, de Joanne Baptista, de Gemaliele, de Hierosolymorum excidio exstant scripta luculentissima Josephi edita paulo post annum a Christi abitu quadragesimum* (Grotius, V. R. C. III, 14) — Cf. Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, II, XXIII, avec notes.

lui le sceptre devait être éternellement en Juda, et qu'à son arrivée le sceptre devait être ôté de Juda.

[1] Pour faire qu'en voyant, ils ne voient point, et qu'en entendant ils n'entendent point, rien ne pouvait être mieux fait.

Malédiction des Grecs[2] contre ceux qui comptent trois périodes des temps.

221] 754

c. c. Homo existens, te Deum facis[3].

Scriptum est « Dii estis » — et non potest solvi Scriptura.

c. c. Hæc infirmitas[4] *non est ad mortem — et est ad mortem.*

Lazarus dormit — et deinde dixit: Lazarus mortuus est[5].

61] 755

La discordance apparente des Évangiles[6].

---

1. [*Afin.*]
2. Lecture douteuse : on peut lire aussi bien *Juifs*.

754

Cf. B., 385; C., 347; Faug., II, 403; Mich., 463.

3. Cette phrase et la suivante sont coupées dans le manuscrit; nous avons emprunté aux *Copies* les trois derniers mots de chacune d'elles. — Voir les textes, *Joan.*, X, 33 et 34.
4. [*Hic morbus.*]. — Cf. *Joan.*, XI, 4.
5. *Joan.*, XI, 11 et 14.

755

Cf. B., 163; C., 194; Faug., II, 371; Mol., II, 13; Mich., 159

6 Pascal avait d'abord écrit simplement : *La discordance des Évan-*

442] **756**

Que peut-on avoir, sinon de la vénération, d'un homme qui prédit clairement des choses qui arrivent, et qui déclare son dessein et d'aveugler et d'éclairer, et qui mêle des obscurités parmi des choses claires qui arrivent?

35] **757**

[1] Le temps du premier avènement est prédit[2]; le temps du second ne l'est point, parce que le premier devait être caché; le second devait être éclatant et tellement manifeste que ses ennemis mêmes le de-

---

giles : il a ajouté *apparente*. Le désir de ramener cette discordance à une simple apparence, a inspiré à Pascal la rédaction de l'*Abrégé de la vie de J.-C.* qui a été publié par Faugère, puis par Molinier et par Michaut. L'intention en était expliquée dans la *Préface* : « Or, ce que les Évangélistes ont écrit (pour des raisons qui ne sont peut-être pas toutes connues), par un ordre où ils n'ont pas toujours eu égard à la suite des temps, nous le rédigeons ici dans la suite des temps, en rapportant chaque verset de chaque Évangéliste, dans l'ordre auquel la chose qui y est écrite est arrivée, autant que notre faiblesse nous l'a pu permettre. Si le lecteur y trouve quelque chose de bon, qu'il en rende grâce à Dieu, seul auteur de tout bien ; et, ce qu'il y trouvera de mal, qu'il le pardonne à mon infirmité. » Cf. *Introd.*, p. XCIII et fr. 578 *sub fine*.

756

Cf. B., 171 ; C., 205 ; Faug., II, 273 ; Hav., XXV, 163 ; Mol., II, 7 ; Mich., 767.

757

Cf. B., 130 ; C., 157 ; P. R., X, 13 ; Bos., II, viii, 9 ; Faug., II, 274 ; Hav., XV, 8 ; Mol., I, 201 ; Mich., 82

1. [*Les marques.*]
2. [*Les marques*] du second ne [*le sont.*]

vaient reconnaître. Mais, comme il ne devait venir qu'obscurément, et que pour être connu de ceux qui sonderaient les Écritures...

17] 758

Dieu, pour rendre le Messie connaissable aux bons [1] et méconnaissable aux méchants, l'a fait prédire en cette sorte. Si [2] la manière du Messie eût été prédite clairement, il n'y eût point eu d'obscurité [3], même pour les méchants. Si le temps [4] eût été prédit obscurément, il y eût eu obscurité, même pour les bons [5]; car la [bonté de leur cœur] ne leur eût pas fait entendre que, par exemple, le *mem* fermé signifie six cents ans [6]. Mais le temps a été prédit clairement, et la manière en figures.

Par ce moyen, les méchants, prenant les biens promis pour matériels, s'égarent malgré le temps prédit clairement, et les bons ne s'égarent pas [7]. Car l'intelligence des biens promis dépend du cœur, qui

---

758

Cf. B., 126; C., 152; P. R., XVIII, 14; Bos., II, XIII, 7; Faug., II, 281; Hav., XX, 11; Mol., II, 6; Mich., 32.

1. [*Connaissable.*]
2. [*Le temps et* [*Les prophéties qui ont prédit le temps sont claires, celles qui ont prédit la qualité du Messie sont obscures, parce que si celles du.*]
3. [*Si le temps et la manière eussent.*]
4. [*Et la manière.*]
5. Addition que Pascal avait commencé d'écrire en surcharge et qu'il a terminée en marge.
6. Cf. fr. 687 et 688.
7. [*Mais si le temps eût été prédit obscurément.*]

appelle bien ce qu'il aime[1]; mais l'intelligence du temps promis ne dépend point du cœur. Et ainsi la prédiction claire du temps, et obscure des biens, ne déçoit que les seuls méchants.

221] 759

[Il faut que les Juifs ou les Chrétiens soient méchants.]

75] 760

Les Juifs le refusent[2], mais non pas tous : les saints le reçoivent, et non les charnels. Et tant s'en faut que cela soit contre sa gloire, que c'est le dernier trait qui l'achève. Comme la raison qu'ils en ont, et la seule qui se trouve dans tous leurs écrits, dans le Talmud et dans les Rabbins, n'est que parce que Jésus-Christ n'a pas dompté les nations en main armée, *gladium tuum, potentissime*[3] (N'ont-ils que cela à dire? Jésus-Christ a été tué, disent-ils ; il a succombé ; il n'a pas dompté les païens par sa force[4];

---

1. Cf. fr. 571 et 675 sqq.

759

Cf. Mich., 466.

760

Cf. B., 349; C., 303; P. R., XVI, 9; Bos., II, XII, 5; Faug., II, 320 et II, 183; Hav., XIX, 5 *bis*; Mol., II, 10; Mich., 210.

2. [*Et non.*]

3. Depuis *n'ont-ils* jusqu'à *il est visible* sur un autre papier, avec signe de renvoi. — Pour le texte auquel Pascal fait allusion (*Ps.*, XLIV, 4), voir fr. 667.

4. [*N'ont-ils que cela à dire? Je ne voudrais pas.*]

il ne nous a pas donné leurs dépouilles ; il ne donne point de richesses. N'ont-ils que cela à dire ? C'est en cela qu'il m'est aimable. Je ne voudrais pas celui qu'ils se figurent), il est visible que ce n'est que sa vie qui les a empêchés de le recevoir ; et par ce refus, ils sont des témoins sans reproche, et, qui plus est, par là ils accomplissent les prophéties[1].

[Par le moyen de ce que ce peuple ne l'a pas reçu, est arrivée cette merveille que voici : les prophéties sont les seuls miracles subsistants qu'on peut faire, mais[2] elles sont sujettes à être contredites.]

222] 761

[3] Les Juifs, en le tuant pour ne le point recevoir pour Messie, lui ont donné la dernière marque de Messie[4].

Et en continuant à le méconnaître, ils se sont rendus témoins irréprochables : et en le tuant, et continuant à le renier, ils ont accompli les prophéties (Is. LX[5]. Ps. LXX[6]).

---

1. Cf. le chapitre II de la seconde partie du *Pugio Fidei*, qui porte ce titre : *Judæi Christum rejecerunt, Cæsarem regem volentes; et propterea rejecti sunt.*

2. [*Ils.*]

761

Cf. P. R., XV, 8 ; Bos., II, XI, 2 ; Faug., II, 325 ; Hav., XVIII, 13 ; Mol., II, 9 ; Mich., 468.

3. [*Les Juifs, le méconnaissant* [*tuant, ont accompli les prophéties* [*et le tuant, ils ont.*]

4. Cf. fr. 735.

5. Vers. 15 : *Pro eo quod fuisti derelicta, et odio habita...*

6. Vers. 11 : « Deus dereliquit eum... ». Et 18 : « Deus ne derelinquas me, donec annuntiem brachium tuum generationi omni quæ ventura est. »

37] 762

Que[1] pouvaient faire les Juifs, ses ennemis? S'ils le reçoivent, ils le prouvent par leur réception[2], car les dépositaires de l'attente du Messie le reçoivent; s'ils le renoncent, ils le prouvent par leur renonciation.

61] 763

Les Juifs, en éprouvant s'il était Dieu, ont montré qu'il était homme.

61] 764

L'Église a[3] eu autant de peine à montrer que Jésus-Christ était homme, contre ceux qui le niaient[4], qu'à montrer qu'il était Dieu[5]; et les apparences étaient aussi grandes.

762

Cf. B., 131; C., 158; P. R., X, 13; Bos., II, VIII, 9; Faug., II, 325; Hav., XV, 8 *bis*; Mol., I, 323; Mich., 88.

1. [*Peuvent.*]
2. *Par leur réception* en surcharge.

763

Cf. B., 158; C., 188; Faug., II, 324; Hav., XXV, 175; Mol., II, 24; Mich., 163.

764

Cf. B., 158; C., 189; P. R., *ult.*, XIV, 6; Bos., II, X, 4; Faug., II, 324; Hav., XVII, 6; Mol., II, 24; Mich., 158.

3. [*Pris.*]
4. Allusion à l'hérésie d'Eutychès; *vide infra*, p. 306, note 1.
5. Contre les Juifs, et aussi contre les Ariens.

49] 765

Source des contrariétés. — [1] Un Dieu humilié, et jusqu'à la mort de la croix ; un Messie triomphant de la mort par sa mort[2]. Deux natures en Jésus-Christ, deux avènements, deux états de la nature de l'homme.

37] 766

Figures. — Sauveur, père, sacrificateur, hostie, nourriture, roi, sage, législateur, affligé, pauvre, devant produire un peuple qu'il devait[3] conduire et nourrir, et introduire dans sa terre...

Jésus-Christ. Offices. — Il devait lui seul[4] produire un grand[5] peuple, élu, saint et choisi ; le conduire, le nourrir, l'introduire dans le lieu de repos et de sainteté ; le rendre saint à Dieu ; en faire[6] le temple de Dieu, le réconcilier à Dieu[7], le sauver de la colère de Dieu, le délivrer de la servitude du péché, qui règne visiblement dans l'homme ; donner des lois

---

765

Cf. B., 120; C., 147; P. R., XIII, 10; Bos., II, IX, 12; Faug., II, 146; Hav., XVI, 10; Mol., I, 297; Mich., 131.

1. De *Un Dieu* à *par sa mort* en surcharge.
2. Texte cité fr. 679.

766

Cf. B., 355; C., 210; P. R., XV, 10; Bos., II, XI, 3; Faug., II, 249; Hav., XVIII, 15, 16; Mol., I, 255; II, 3 et 5; Mich., 84 et 85.

3. [*Nourrir.*]
4. *Lui seul* en surcharge.
5. *Grand* en surcharge.
6. [*Un.*]
7. [*Sacrifier à Dieu.*]

à ce peuple[1], graver ces lois dans leur cœur, s'offrir à Dieu pour eux, se sacrifier pour eux, être une hostie sans tache, et lui-même sacrificateur : devant s'offrir lui-même, son corps et son sang, et néanmoins offrir pain et vin à Dieu...

Ingrediens mundum[2].

« Pierre sur pierre[3]. »

Ce qui a précédé, ce qui a suivi[4]. Tous les Juifs subsistants et vagabonds.

419] **767**

De tout ce qui est sur la terre[5], il ne prend part qu'aux déplaisirs, non aux plaisirs. Il aime ses proches ; mais sa charité ne se renferme pas dans ces bornes, et se répand sur ses ennemis, et puis sur ceux de Dieu.

123] **768**

Jésus-Christ figuré par Joseph[6] : bien-aimé de

---

1. [*S'offrir.*]
2. *Ideo* ingrediens mundum *dicit: Hostiam, et oblationem noluisti. Hebr.*, X, 5.
3. *Et respondens Jesus ait illi: Vides has omnes magnas ædificationes? Non relinquetur lapis super lapidem, qui non destruetur.* Marc., XIII, 2.

767

Cf. B., 177 ; C., 209 ; Faug., II, 376 ; Hav., XXV, 54 *bis* ; Mol., II, 48 ; Mich., 676.

4. Cf. fr. 737.
5. Ces premiers mots en surcharge.

768

Cf. B., 339 ; C., 291 ; P. R., XII, 2 et 3 ; Bos., II, ix, 2 ; Faug., II, 324 ; Hav., XVI, 2 ; Mol., I, 254 ; Mich., 315.

6. Cf. *Gen.*, XXXVII-XL. — De *bien-aimé* à *vendu* en surcharge.

son père, envoyé du père pour voir ses frères, etc., innocent, vendu par ses frères vingt deniers[1], et par là devenu leur seigneur, leur sauveur, et le sauveur des étrangers, et le sauveur du monde ; ce qui n'eût point été sans le dessein de le perdre, la vente et la réprobation qu'ils en firent.

Dans la prison, Joseph innocent[2] entre deux criminels ; Jésus-Christ en la croix entre deux larrons. Il prédit le salut à l'un et la mort à l'autre, sur les mêmes apparences. Jésus-Christ sauve les élus et damne les réprouvés, sur les mêmes crimes. Joseph ne fait que prédire ; Jésus-Christ fait. Joseph demande à celui qui sera sauvé qu'il se souvienne de lui quand il sera venu en sa gloire ; et celui que Jésus-Christ sauve lui demande qu'il se souvienne de lui, quand il sera en son royaume.

Première Copie 227] 769

La conversion des païens n'était réservée qu'à la grâce du Messie. Les Juifs ont été si longtemps à les combattre sans succès ; tout ce qu'en ont dit Salomon et les prophètes a été inutile. Les sages, comme Platon et Socrate, n'ont pu le persuader.

---

1. *Vingt deniers* en surcharge.
2. *Innocent* en surcharge.

769

Cf. C., 440 ; P. R., *ult.*, XIV, 8 ; Bos., II, x, 5 ; Faug., II, 368 ; Hav., XVII, 8 ; Mol., II, 9 ; Mich., 917.

232] **770**

Après que bien des gens sont venus devant, il est venu enfin Jésus-Christ dire ; Me voici, et voici le temps[1]. Ce que les prophètes ont dit devoir avenir dans la suite des temps, je vous dis que mes apôtres le vont faire. Les Juifs vont être rebutés, Jérusalem sera bientôt détruite ; et les païens vont entrer dans la connaissance de Dieu. Mes apôtres le vont faire après que vous aurez tué l'héritier de la vigne[2].

Et puis les apôtres ont dit aux Juifs : Vous allez être maudits (*Celsus s'en moquait*) ; et aux païens : Vous allez entrer dans la connaissance de Dieu. Et cela arrive alors.

57] **771**

Jésus-Christ est venu aveugler ceux qui voyaient clair, et donner la vue aux aveugles ; guérir les malades, et laisser mourir les sains[3] ; appeler à la pénitence et justifier les pécheurs, et laisser les justes

---

770

Cf. B., 166 ; C., 198 ; P. R., XV, 7 ; Bos., II, xi, 2 ; Faug., II, 314 ; Hav., XXV, 172 ; Mol., II, 3 ; Mich., 505.

1. [*Où les Juifs vont*] être rebutés.
2. Allusion à la parabole de saint Marc, XII, 7.

771

Cf. B., 118 ; C., 145 ; P. R., XVIII, 12 ; Bos., II, xiii, 7 ; Faug., II, 330 ; Hav., XX, 8 ; Mol., II, 7 ; Mich., 148.

3. [*Justifier et donner.*]

dans leurs[1] péchés ; remplir les indigents, et laisser les riches vides.

*59] 772

Sainteté. — *Effundam spiritum meum*[2]. Tous les peuples étaient dans l'infidélité et dans la concupiscence ; toute la terre fut ardente de charité, les princes quittent leurs grandeurs, les filles souffrent le martyre. D'où vient cette force ? c'est que le Messie est arrivé ; voilà l'effet et les marques de sa venue[3].

Première Copie 165] 773

Ruine des Juifs et des païens par Jésus-Christ : *omnes gentes venient et adorabunt eum*[4]. *Parum est ut*[5], etc. *Postula a me*[6]. *Adorabunt eum omnes reges*[7].

---

1. [*Injustices.*]

772

Cf. B., 157; C., 187; P. R., XV, 5; Bos., II, xi, 2; Faug., II, 277; Hav., XVIII, 5; Mol., I, 204; Mich., 149.

2. *Super omnem carnem,* texte de Joël (II, 28), invoqué dans les Actes des Apôtres (II, 17).
3. Cf. fr. 724.

773

Cf. C., 197; Faug., II, 326; Hav., XXV, 178; Mol., II, 26; Mich., 890.

4. Ps. XXI, 28 : et adorabunt *in conspectu ejus universæ familiæ gentium.*
5. Isaïe, XLIV, 6 : *Et dixit:* Parum est ut *sis mihi servus ad suscitandas tribus Jacob, et fæces Israël convertendas. Ecce dedi te in lucem gentium ut sis salus mea usque ad extremum terræ.*
6. Postula a me, *et dabo tibi gentes hereditatem tuam.* Ps. II, 8.
7. Ps. LXXI, 11 : et adorabunt eum *omnes reges terræ : omnes gentes servient ei.*

Testes iniqui[1]. *Dabit maxillam percutienti*[2]. *Dederunt fel in escam*[3].

227] 774

Jésus-Christ pour tous, Moïse pour un peuple[4].

Les Juifs bénis en Abraham : « Je bénirai ceux qui te béniront[5]. » Mais : « toutes nations bénies en sa semence[6]. »

Parum est ut[7], etc. Isaïe.

Lumen ad revelationem gentium[8].

Non fecit taliter omni nationi[9], disait David en parlant de la loi. Mais, en parlant de Jésus-Christ, il faut dire : *Fecit taliter omni nationi. Parum est ut*, etc., Isaïe. Aussi c'est à Jésus-Christ d'être universel ; l'Église même n'offre le sacrifice que pour les fidèles : Jésus-Christ a offert celui de la croix pour tous.

---

1. *Ibid.*, XXXIV, 11 : *Surgentes* testes iniqui, *quæ ignorabam interrogabant me.*
2. Jérém., *Lam.*, III, 30 : Dabit percutienti *se* maxillam, *saturabitur opprobriis.*
3. Ps. LXVIII, 22. Cf. fr. 722.

774

Cf. B., 113; C., 339; P. R., XIV, 9; Bos., II, I, 5; Faug., II, 313; Hav., XVII, 12; Mol., II, 24; Mich., 482.

4. [*Toute nation.*]
5. *Gen.*, XII, 3 : *Benedicam benedicentibus tibi.*
6. *Ibid.*, XXII, 18 : BENEDICENTUR *in semine tuo omnes gentes terræ.*
7. Texte cité au fragment précédent.
8. Luc., II, 32.
9. Ps. CXLVII, 20.

123] 775

Il y a hérésie à expliquer toujours *omnes* de tous, et hérésie à ne le pas[1] expliquer quelquefois de tous. *Bibite ex hoc omnes*[2] : les huguenots, hérétiques, en l'expliquant de tous. *In quo omnes peccaverunt*[3] ; les huguenots, hérétiques, en exceptant les enfants des fidèles. Il faut donc suivre les Pères et la tradition[4] pour savoir quand, puisqu'il y a hérésie à craindre de part et d'autre.

225] 776

« *Ne timeas pusillus grex.* » — *Timore et tremore*[5]. — *Quid ergo? Ne timeas, [modo]*[6], *timeas* : Ne craignez point, pourvu [*que*][6] vous craigniez ; mais si vous ne craignez pas, craignez.

775

Cf. B., 339 ; C., 292 ; Bos., *suppl.*, 17 ; Faug., II, 374 ; Hav., XXIV, 78 ; Mol., II, 126.

1. [*Toujours.*]
2. Paroles de la Cène, Matth., XXVI, 27. Les huguenots sont hérétiques parce qu'ils en tirent la communion sous les deux espèces pour tous les fidèles indistinctement.
3. *Rom.*, V, 12.
4. [*Et non l'un ou l'autre.*]

776

Cf. B., 406 ; C., 382 ; Faug., II, 327 ; Hav., XXV, 100 ; Mol., II, 128 Mich., 473.

5. Exemple de contradictions apparentes dans le Nouveau Testament : 1° Luc., XII, 32 : *Nolite timere* pusillus grex, *quia complacuit patri vestro dare vobis regnum.* 2° Philipp., II, 12 : *cum metu et tremore vestram salutem operamini.*
6. Mots effacés sur le manuscrit. — [*Si.*]

Qui me recipit, non me recipit, sed eum qui me misit.

Nemo scit, neque Filius[1].

Nubes lucida obumbravit[2].

Saint Jehan devait convertir les cœurs des pères aux enfants, et Jésus-Christ mettre la division[3] — sans contradiction.

225] **777**

[4] Les effets, *in communi* et *in particulari*. Les semi-pélagiens errent en disant de *in communi*, ce qui n'est vrai que *in particulari*[5]; et les calvinistes, en

---

1. Nouvelle opposition, tirée de l'Evangile suivant saint Marc : 1° IX, 36 : *Quisquis unum ex hujusmodi pueris receperit in nomine meo*, me recipit : *et quicumque me susceperit, non me suscipit*, sed eum qui misit me. 2° XIII, 32 : *De die autem illo vel hora* nemo scit, *neque Angeli in cælo*, neque Filius, *nisi Pater*.

2. Matth., XVII, 5.

3. Luc., I, 17 : *Et ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ : ut convertat corda patrum in filios* et *ibid.*, XII, 51 : *Putatis quia pacem veni dare in terram? Non, dico vobis, sed separationem.*

777

Cf. B., 407 ; C., 313 ; Faug., II, 321 ; Hav., XXV, 100 ; Mol., II, 128 ; Mich., 479.

4. [*In communi.*]

5. Ce fragment semble avoir été écrit en vue de la *Lettre sur les commandements de Dieu* Cf. fin du ch. 1 : « Presque tout ce que les semi-pélagiens ont dit de la justification en commun est véritable de ses effets particuliers. » En parlant *in particulari*, l'homme est la cause des œuvres, parce que Dieu lui a communiqué la dignité de la causalité ; mais en considérant ces œuvres toutes en commun, elles « n'ont d'autre cause que la volonté divine ». Partant de cette dernière vérité, les calvinistes concluent que l'homme à qui Dieu a donné la grâce, le juste, n'est pour rien dans le mérite particulier de ses œuvres, et ils

disant *in particulari*, ce qui est vrai *in communi* (ce me semble).

115] 778

Omnis Judææ regio, et Jerosolomymi universi, et baptizabantur[1]. A cause de toutes les conditions d'hommes qui y venaient.

Des pierres *peuvent* être enfants d'Abraham[2].

115] 779

Si on se[3] connaissait, Dieu guérirait et pardonnerait : *Ne convertantur et sanem eos* Isaïe, *et dimittantur eis peccata* Marc, III[4].

---

commettent ainsi une erreur semblable à celle que Pascal leur reproche au fr. 775. En définitive, « comme on peut considérer la justification de deux manières, l'une dans ses effets particuliers, et l'autre dans tous ses effets en commun, on peut aussi en parler de deux manières différentes. » Dieu justifie l'homme *in communi*; l'homme se justifie *in particulari*; pour reprendre les expressions scolastiques, Dieu est une cause première, l'homme peut devenir une cause seconde. Cf. fr. 513 et 514.

778

Cf. B., 333; C., 284; Faug., II, 329; Hav., XXV, 180; Mol., I, 207; Mich., 296.

1. Marc., I, 5.

2. Matth., III, 9 : *Et ne velitis dicere intra vos : Patrem habemus Abraham. Dico enim vobis quoniam potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ.*

779

Cf. B., 334; C., 255; Faug., II, 330; Hav., XXV, 180; Mol., II, 10; Mich., 300.

3. La deuxième copie donne cette leçon : *Si on le connaissait.*

4. Texte d'Isaïe, VI, 10 : *Excæca cor populi hujus... ne... convertatur, et sanem eum,* que Pascal cite d'après l'Évangile de saint Matthieu, XIII, 14 : *et convertantur et sanem eos* et d'après celui de saint Marc, IV, 22, *ne quando convertantur et dimittantur eis peccata.*

*115] 780

Jésus-Christ n'a jamais condamné sans ouïr : A Judas : *Amice, ad quid venisti*[1] ? A celui qui n'avait pas la robe nuptiale, de même[2].

344] 781

Les figures de la totalité de la rédemption, comme que le soleil éclaire à tous[3], ne marquent qu'une totalité ; mais les [*figures*[4]] des exclusions, comme des Juifs élus à l'exclusion des Gentils, marquent l'exclusion.

« Jésus-Christ rédempteur de tous[5]. » — Oui,

780

Cf. B., 334 ; C., 285 ; Faug., 830, 11 ; Hav., XXV, 180 ; Mol., II, 106 ; Mich., 301.

1. Matth., XXVI, 5.
2. Matth., XXII, 12 : *Et ait illi : Amice, quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem ? At ille obmutuit.*

781

Cf. B., 471 et 344 ; C., 272 et 332 ; Bos., II, xvii, 10 ; Faug., II, 260 et 326 ; Hav., XXIV, 11 ; XXV, 41 ; Mol., II, 25 et 126 ; Mich., 597, 598, 599.

3. Matth., V, 45 : *ut sitis filii patris vestri qui in cœlis est : qui solem suum oriri facit super bonos et malos.*
4. Le manuscrit porte : *figurent* ; la correction semble nécessaire à l'intelligence du texte.
5. Hymne des vêpres de Noël. La réponse à un *Écrit sur les miracles de Port-Royal* qui est attribuée à Pascal, discute les attaques dirigées contre Port-Royal : « de ce que, dans les traductions des hymnes de l'Église, la contrainte des vers a été cause qu'on n'a pu conserver en quelques-unes l'épithète de *Rédempteur de tous* » (Ed. Lahure, t. II, p. 322).

car il a offert, comme un homme qui a racheté tous ceux qui[1] voudront venir à lui ; ceux qui mourront en chemin, c'est leur malheur, mais quant à lui, il[2] leur offrait rédemption. — Cela est bon en cet exemple, où celui qui rachète et celui qui empêche de mourir sont deux, mais non pas en Jésus-Christ, qui fait l'un et l'autre. — Non, car Jésus-Christ, en qualité de rédempteur, n'est pas peut-être maître de tous ; et ainsi, en tant qu'il est en lui, il est rédempteur de tous[3].

Quand on dit que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous, vous abusez[4] d'un vice des hommes qui s'appliquent incontinent cette exception, ce qui est favoriser le désespoir[5] ; au lieu de les en détourner pour favoriser l'espérance. Car on s'accoutume ainsi aux vertus intérieures par ces habitudes extérieures[6].

---

1. [*Viendront.*]
2. [*Offrait.*]
3. « Le Christ est rédempteur de tous, disait Jansénius, à l'exception de ceux qui, séduits par leur captivité, n'ont pas voulu être rachetés, ou qui après la rédemption sont retournés à leur ancienne servitude. » C'est de cette exception que l'on a tiré la cinquième des propositions de Jansénius qui furent condamnées : *Semi pelagianum est dicere Christum pro omnibus mortuum esse et sanguinem fudisse.*
4. [*De la malice.*]
5. « Quisquis enim non credit dimitti sibi posse peccata, fit deterior desperando. » (Saint Augustin, *de Doctrina christiana*, I, XIX).
6. Voir les fragments de la Section IV (252 sqq.) et le fragment de la Section VIII (536). Pascal oppose donc sa doctrine de l'automatisme à l'extrême rigueur du jansénisme qui sans le vouloir favorise le libertinage. Mme de Choisy, dans une lettre que cite M. Lanson dans son excellent *Choix de Lettres du* XVIIe *siècle*, se sert d'un argu-

*19] 782

La victoire sur la mort[1]. « Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd son âme[2]? Qui veut garder son âme, la perdra[3]. »

« Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir[4]. »

« Les agneaux n'ôtaient point les péchés du monde, mais je suis l'agneau qui ôte les péchés[5]. »

« Moïse ne vous a point donné le pain du ciel[6]. Moïse ne vous a point tirés de captivité, et ne vous a pas rendus véritablement libres[7]. »

---

ment semblable contre le jansénisme : « J'en parle comme savante, voyant combien les courtisans et les mondains sont détraqués depuis ces propositions de la grâce, disant à tout moment : Hé ! qu'importe-t-il comme l'on fait, puisque si nous avons la grâce, nous serons sauvés, et si nous ne l'avons pas, nous serons perdus ? » Il ne faudrait pas d'ailleurs conclure de ce rapprochement que Pascal se sépare de ses amis de Port-Royal. Il s'agit seulement de l'application pratique de leur doctrine commune : Pascal puise un moyen efficace de conversion dans sa doctrine de l'automatisme ; par l'habitude on peut prévenir la foi, et quelquefois en la prévenant on l'obtient.

782

Cf. B., 423 ; C., 398 ; Faug., II, 382 ; Hav., XXV, 196 ; Mol., II, 24 ; Mich., 35.

1. *Ubi est mors victoria tua ?... Deo autem gratias qui dedit nobis victoriam per Dominum nostrum Jesum Christum,* I, *Cor.*, XV, 55-57.
2. Luc., IX, 25.
3. *Ibid.*, verset 24.
4. Matth., V, 17.
5. Texte de saint Jean (*Évang.*, I, 29), cité fr. 681.
6. *Joan.*, VI, 35, cité fr. 683.
7. *Joan.*, VIII, 36, cité fr. 683.

Première Copie 221] 783

... Alors Jésus-Christ vient dire aux hommes qu'ils n'ont point d'autres ennemis qu'eux-mêmes, que ce sont leurs passions qui les séparent de Dieu, qu'il vient pour les détruire, et pour leur donner sa grâce, afin de faire d'eux tous une Église sainte, qu'il vient ramener dans cette Église les païens et les Juifs, qu'il vient détruire les idoles des uns et la superstition des autres. A cela s'opposent tous les hommes, non seulement par l'opposition naturelle de la concupiscence ; mais, par-dessus tous, les rois de la terre s'unissent pour abolir cette religion naissante, comme cela avait été prédit (*Proph.* : *Quare fremerunt gentes... Reges terræ... adversus Christum*[1]).

Tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre s'unit : les savants, les sages, les rois. Les uns écrivent, les autres condamnent, les autres tuent. Et nonobstant toutes ces oppositions, ces gens simples et sans force résistent à toutes ces puissances et se soumettent même ces rois, ces savants, ces sages, et ôtent l'idolâtrie de toute la terre. Et tout cela se fait par la force qui l'avait prédit.

783

Cf. C., 434 ; P. R., XV, 7 ; Bos., II, XI, 2 ; Faug., II, 318 ; Hav., XVIII, 12 ; Mol., II, 4 ; Mich., 903.

1. Ps. II, v. 1 et 2 : *Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania ? Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversus Dominum et adversus Christum ejus.*

115] 784

Jésus-Christ n'a point voulu du témoignage des démons, ni de ceux qui n'avaient pas vocation ; mais de Dieu et Jehan-Baptiste[1].

89] 785

Je considère Jésus-Christ en toutes les personnes et en nous-mêmes : Jésus-Christ comme père en son père, Jésus-Christ comme frère en ses frères, Jésus-Christ comme pauvre en les pauvres, Jésus-Christ comme riche en les riches, Jésus-Christ comme docteur et prêtre en les prêtres, Jésus-Christ comme souverain en les princes, etc. Car il est par sa[2] gloire tout ce qu'il y a de grand, étant Dieu, et est par sa[3] vie mortelle tout ce qu'il y a de chétif et d'abject. Pour cela il a pris cette malheureuse condition, pour pouvoir être en toutes les personnes, et modèle de toutes conditions.

784

Cf. B., 334 ; C. 85 ; P. R., XXVIII, 34 ; Bos., II, xvii, 33 ; Faug., II, 330 ; Hav., XXIV, 23 *bis* ; Mol., II, 26 ; Mich., 299.

1. *Joan.*, V, 33 : *Vos misistis ad Joannem : et testimonium perhibuit veritati* — et 36 : *Ego autem habeo testimonium majus Joanne.*

785

Cf. Faug., II, 326 ; Hav., XXV, 44 ; Mol., II, 32 ; Mich., 250.

2. [*Nature divine.*]
3. [*Nature humaine.*]

55] 786

Jésus-Christ dans une obscurité (selon[1] ce que le monde appelle obscurité) telle que les historiens[2], n'écrivant que les importantes choses des États, l'ont à peine aperçu.

*253] 787

Sur ce que Josèphe, ni Tacite, et les autres historiens[3] *n'ont point parlé de Jésus-Christ.* — Tant s'en faut que cela fasse contre, qu'au contraire cela fait pour. Car il est certain que Jésus-Christ[4] a été, et que sa religion a fait grand bruit, et que ces gens-là ne l'ignoraient pas, et[5] qu'ainsi il est visible qu'ils ne l'ont celé qu'à dessein; ou bien qu'ils en ont parlé, et qu'on l'a supprimé ou changé.

439] 788

« Je m'en suis réservé sept mille[6]. » J'aime les

786

Cf. B., 157; C., 187; P. R., XIV, 2; Bos., II, x, 2; Faug., II, 325; Hav., XVII, 2; Mol., II, 13; Mich., 142.

1. [*L'éclat.*]
2. [*Ne l'ont pas aperçu.*]

787

Cf. B., 392; C., 361; Faug., II, 325; Hav., XXV, 177; Mol., II, 13; Mich., 530.

3. *Et les autres historiens* en surcharge.
4. [*Et sa religion a*] fait bruit.
5. *Qu'ainsi il est visible* en surcharge.

788

Cf. B., 382; C., 341; Faug., II, 383; Hav., XXV, 106; Mol., II, 101, Mich., 737.

6. III., Reg., XIX, 18 *Et derelinquebam mihi in Israël septem*

adorateurs inconnus au monde[1], et aux prophètes mêmes.

45] 789

Comme Jésus-Christ est demeuré inconnu parmi les hommes, ainsi sa vérité demeure parmi les opinions communes, sans différence à l'extérieur ; ainsi l'Eucharistie parmi le pain commun.

97] 790

Jésus-Christ n'a pas voulu être tué sans les formes de la justice, car il est bien plus ignominieux[2] de mourir par justice que[3] par une sédition injuste.

---

millia virorum, quorum genua non sunt incurvata ante Baal... Texte invoqué par saint Paul (*Rom.*, XI, 5) pour montrer que dès ce temps s'était manifestée l'élection par la grâce.

1. Cf. cette réflexion extraite des *lettres à Mademoiselle de Roannez* (III, autrefois 5) : « Je prends part aux... persécutés dont vous parlez. Je vois bien que Dieu s'est réservé des serviteurs cachés, comme il le dit à Élie. Je le prie que nous en soyons, bien et comme il faut, en esprit et en vérité et sincèrement. »

789

Cf. B., 117 ; C., 143 ; P. R., XVIII, 22 ; Bos., II, XIII, 11 ; Faug., II, 372 ; Hav., XX, 16 ; Mol., II, 101 ; Mich., 106.

790

Cf. Faug., II, 318 ; Hav., XXV, 209, 11 ; Mol., II, 26 ; Mich., 263.

2. « *Pour augmenter son ignominie*, on crucifia avec lui deux larrons à ses côtés. » Pascal, *Abrégé de la vie de Jésus-Christ*, n° 271. Ed. Michaut, p. 45.

3. [*Dans.*]

90] 791

La fausse justice[1] de Pilate ne sert qu'à faire souffrir Jésus-Christ ; car il le fait fouetter pour sa fausse justice, et puis le tue. Il vaudrait mieux l'avoir tué d'abord. Ainsi les faux justes : ils font de bonnes œuvres, et de méchantes pour plaire au monde et montrer qu'ils ne sont pas tout à fait à Jésus-Christ, car ils en ont honte. Et enfin, dans les grandes tentations et occasions, ils le tuent.

277] 792

Quel homme eut jamais plus d'éclat ? Le peuple juif tout entier le prédit avant sa venue. Le peuple gentil l'adore après sa venue[2]. Les deux peuples, gentil et juif, le regardent comme leur centre.

Et cependant quel homme jouit jamais moins de cet éclat[3] ? De trente-trois ans, il en vit trente sans paraître. Dans trois ans, il passe pour un imposteur ;

791

Cf. Faug., II, 318 ; Hav., XXV, 209 ; Mol., II, 33 ; Mich., 248.

1. Ce mot est-il le souvenir d'expressions telles que *justitiæ noverca, justitia contaminata* employées dans le *Tractatus de reprobatione sententiæ Pilati* ? Cette question prend un singulier intérêt par le nom de l'auteur de ce traité : *Ludovicus Montaltus*, qui deviendra le pseudonyme de l'auteur des *Provinciales* (d'après Jovy, *Pascal et Montalte*, 1895).

792

Cf. B., 302 ; C., 525 ; P. R., XIV, 3 ; Bos., II, x, 3 ; Faug., II, 314 ; Hav., XVII, 2 ; Mol., II, 2 ; Mich., 572.

2. Cf. fr. 737.
3. [*Il vit*] trente-trois ans.

les prêtres et les principaux le rejettent ; ses amis et ses plus proches le méprisent. Enfin il meurt[1] trahi par un des siens, renié par l'autre et abandonné par tous.

Quelle part a-t-il donc à cet éclat? Jamais homme n'a eu tant d'éclat, jamais homme n'a eu plus d'ignominie. Tout cet éclat n'a servi qu'à nous, pour nous le rendre reconnaissable ; et il n'en a rien eu pour lui.

53] **793**

La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité[2], car elle est surnaturelle.

Tout l'éclat des grandeurs n'a point de lustre pour les gens qui sont dans les recherches de l'esprit.

La grandeur des gens d'esprit est invisible aux rois, aux riches, aux capitaines, à tous ces grands de chair.

La grandeur de la sagesse, qui n'est nulle sinon de Dieu, est invisible aux charnels et aux gens d'esprit. Ce sont trois ordres différents de genre[3].

---

1. [*Abandonné.*]

793

Cf. B., 158; C., 189; P. R., XIV, 1; Bos., II, x, 1; Faug., II, 330; Hav., XVII, 1; Mol., II, 21; Mich., 138.

2. [*Qui.*]

3. « Il y a trois ordres de choses : la chair, l'esprit, la volonté. Les charnels sont les riches, les rois : ils ont pour objet le corps. Les curieux et savants : ils ont pour objet l'esprit. Les sages : ils ont pour objet la justice (fr. 460). »

Les grands génies ont leur empire, leur éclat, leur grandeur, leur victoire, leur lustre et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles, où elles n'ont pas de rapport. Ils sont vus[1] non des yeux, mais des esprits, c'est assez.

Les saints ont leur empire, leur éclat, leur victoire, leur lustre, et n'ont nul besoin[2] des grandeurs charnelles ou spirituelles, où elles n'ont nul rapport, car elles n'y ajoutent ni ôtent. Ils sont vus de Dieu et des anges, et non des corps ni des esprits curieux : Dieu leur suffit.

Archimède[3], sans éclat, serait en même vénération[4]. Il n'a pas donné des batailles pour les yeux,

---

1. *Non des yeux, mais* en surcharge.
2. [*Ni rapport.*]
3. Archimède était le savant par excellence aux yeux des Desargues et des Roberval qui continuaient ses travaux, et ils avaient été les initiateurs de Pascal. Pascal se souvenait-il du temps de sa vie mondaine où on lui donnait le surnom d'Archimède ? (*Muse historique* de Loret, 14 avril 1652).
4. Le reste du paragraphe ajouté à la première rédaction. — Cette expression de *vénération* est celle-là même dont se servait Pascal dans sa lettre de 1652 à la reine Christine, et pour exprimer l'idée même qu'il reprend dans ce fragment d'un tout autre point de vue et pour une tout autre conclusion : « J'ai une vénération toute particulière pour ceux qui sont élevés au suprême degré, ou de puissance, ou de connaissance. Les derniers peuvent, si je ne me trompe, aussi bien que les premiers, passer pour des souverains. Les mêmes degrés se rencontrent entre les génies qu'entre les conditions ; et le pouvoir des rois sur les sujets n'est, ce me semble, qu'une image du pouvoir des esprits sur les esprits qui leur sont inférieurs, sur lesquels ils exercent le droit de persuader, qui est parmi eux ce que le droit de commander est dans le gouvernement politique. Ce second empire me paraît même d'un ordre d'autant plus élevé, que les esprits sont d'un ordre plus élevé que les corps, et d'autant plus équitable, qu'il ne peut être départi et conservé que par le mérite, au lieu que l'autre peut l'être par la naissance ou par la fortune. »

mais il a fourni à tous les esprits ses inventions. Oh! qu'il a éclaté aux esprits !

Jésus-Christ, sans biens et sans aucune production au dehors de science, est dans son ordre de sainteté. Il n'a point donné d'invention, il n'a point régné ; mais il a été humble, patient, saint, saint, saint à Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché. Oh ! qu'il est venu en grande pompe et en une prodigieuse magnificence, aux yeux du cœur et qui voient la sagesse !

Il eût été inutile à Archimède de faire le prince [1] dans ses livres de géométrie, quoiqu'il le fût [2].

Il eût été inutile à Notre Seigneur Jésus-Christ, pour [3] éclater dans son règne de sainteté, de venir en roi ; mais il y est bien venu [4] avec l'éclat de son ordre!

Il est bien ridicule de [5] se scandaliser de la bassesse de Jésus-Christ, comme si cette bassesse était [6] du même ordre, duquel est la grandeur qu'il venait faire paraître. Qu'on considère cette grandeur-là dans sa vie, dans sa passion, dans son obscurité, dans sa mort,

---

1. *Dans ses livres de géométrie* en surcharge.

2. Voici à ce sujet les indications que nous empruntons à Ernest Havet: « Il était parent du roi Hiéron, dit Plutarque (*Marcellus*, 14). Mais cette parenté avec le roi ou plutôt le τύραννος d'une cité grecque, ne faisait pas ce que nous appelons *un prince*. Et Cicéron parle d'Archimède comme d'un homme obscur, qui n'était rien en dehors de sa géométrie : *humilem homunculum a pulvere et radice excitabo* (*Tuscul.*, V, 23).

3. [*Montrer.*]

4. [*En rang.*]

5. [*S'étonner.*]

6. [*De l'ordre de sa.*]

dans l'élection des siens, dans leur abandon, dans sa secrète résurrection, et dans le reste : on la verra si grande qu'on n'aura pas sujet de se scandaliser d'une bassesse qui n'y est pas.

Mais il y en a qui ne peuvent admirer que les grandeurs charnelles, comme s'il n'y en avait pas de spirituelles ; et d'autres qui n'admirent que les spirituelles, comme s'il n'y en avait pas d'infiniment plus hautes dans la sagesse.

Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas[1] le moindre des esprits ; car il connaît tout cela, et soi ; et les corps, rien.

Tous les corps ensemble, et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité. Cela est d'un ordre infiniment plus élevé.

De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir une petite pensée : cela est impossible, et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits, on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité, cela est impossible, et d'un autre ordre, surnaturel[2].

---

1. [*Un.*]

2. Si on doit insister sur les origines d'une pensée que Pascal a si profondément faite sienne, il convient de rappeler l'inspiration générale qui pouvait venir de Raymond Sebon (cf. *Introd.*, p. CXXIV), et de citer ce passage de Charron : « Bien que Jésus-Christ ait été homme, vraiment homme, le premier et le plus excellent des hommes, si n'est-il pas venu avec intention de se prévaloir par-dessus tous hommes, par monstre et par ostentation d'une humanité tout accomplie et pleine de toute suffisance. S'il eût voulu cela, il luy eust fallu mener une vie toute en public, exercer tous offices, mener toutes sortes d'affaires ; afin de se montrer le premier en toutes choses, le plus grand guerrier, le plus grand législateur, le plus grand philosophe, le plus grand ora-

485] 794

Pourquoi Jésus-Christ n'est-il pas venu d'une manière visible, au lieu de tirer sa preuve des prophéties précédentes?

Pourquoi s'est-il fait prédire en figures[1]?

27] 795

Si Jésus-Christ n'était venu que pour sanctifier, toute l'Écriture et toutes choses y tendraient, et[2] il serait bien aisé de convaincre les[3] infidèles. Si Jésus-

---

teur. Au contraire, il a mené une vie basse, simple, retirée : il n'a rien entrepris ; il n'a rien montré de fort esclatant ni eslevé par-dessus les autres... Voilà comment d'une part il n'est rien de plus petit, simple et modéré que le chef de la chrétienté, et d'autre part rien de si grand, si haut et étrange que lui. » (*Les Trois vérités*, liv. II, ch. xi). — Bossuet développe cette pensée de Tertullien : *Si ignobilis, si inglorius, si inhonorabilis, hic meus erit Christus* : « S'il est méprisable, s'il est sans éclat, s'il est bas aux yeux des mortels, c'est le Jésus-Christ que je cherche. Il me faut un Sauveur qui fasse honte aux superbes, qui fasse peur aux délicats de la terre, que le monde ne puisse goûter, que la sagesse humaine ne puisse comprendre, qui ne puisse être connu que des humbles de cœur. » (Sermon sur la *Nativité de Notre-Seigneur*.)

794

Cf. B., 191 ; C., 2 ; Faug., II, 325 ; Hav., XXV, 176 ; Mol., II, 5 ; Mich., 852.

1. Les questions sont également posées au fragment 570 ; la réponse à la seconde est développée dans le fragment 571 : *Raisons pourquoi figures*.

795

Cf. B., 119 ; C., 146 ; P. R., XVIII, 21 ; Bos., II. xiii, 7 ; Faug., II, 282 ; Hav., XX, 7 ; Mol., II, 6 ; Mich., 70.

2. *Toute l'Écriture... tendraient, et* en surcharge.

3. [*Juifs.*]

Christ n'était venu que pour aveugler, toute sa conduite serait confuse, et nous n'aurions aucun moyen de convaincre les infidèles. Mais comme il est venu *in sanctificationem et in scandalum,* comme dit Isaïe[1], nous ne pouvons convaincre les infidèles et ils ne peuvent nous convaincre ; mais, par là même, nous les convainquons, puisque nous disons qu'il n'y a point de conviction dans toute sa conduite de part ni d'autre.

59] **796**

Jésus-Christ ne dit pas qu'il n'est pas de Nazareth, pour laisser les méchants dans l'aveuglement, ni qu'il n'est pas fils de Joseph.

59] **797**

Preuves de Jésus-Christ. — Jésus-Christ a dit les choses grandes si simplement qu'il semble qu'il ne les a pas pensées, et si nettement néanmoins qu'on voit bien ce qu'il en pensait. Cette clarté jointe à cette naïveté est admirable[2].

---

1. Texte d'Isaïe, VIII, 14, cité dans le fr. 727.

796

Cf. B., 118; C., 144; P. R., XVIII, 32; Bos., II, xiii, 10; Faug., II, 319; Hav., XX, 15; Mol., II, 26; Mich., 152.

797

Cf. B., 161; C., 191; P.R., XIV, 4; Bos., II, x, 4; Faug., II, 319; Hav., XVII, 4; Mol., II, 14; Mich., 150.

2. Charron invoque en faveur des Évangélistes qu'ils « ont écrit d'un style simple, nu et candide » (*Trois vérités*, II, 7).

51] 798

Le style de l'Évangile est admirable en tant de manières[1], et entre autres en ne mettant jamais aucune invective contre les bourreaux[2] et ennemis de Jésus-Christ; car il n'y en a aucune des historiens contre Judas, Pilate[3] ni aucun des Juifs.

Si cette modestie des historiens évangéliques avait été affectée, aussi bien que tant d'autres traits d'un si beau caractère[4], et qu'ils ne l'eussent affecté que pour le faire remarquer[5], s'ils n'avaient osé le[6] remarquer eux-mêmes, ils n'auraient pas manqué de se procurer des amis, qui eussent fait ces remarques à leur avantage[7]. Mais comme ils ont[8] agi de la sorte sans affectation, et par un mouvement tout désintéressé, ils ne l'ont fait remarquer à personne;

798

Cf. B., 421; C., 395; P. R., XVI, 3; Bos., II, XII, 2; Faug., II, 370; Hav., XIX, 2; Mol., II, 15; Mich., 134.

1. Balzac écrit dans le *Septième discours* du *Socrate chrétien*: « Écoutez un oracle sorti de la bouche du cardinal du Perron: Deux choses, qui sont séparées partout ailleurs, se rencontrent et s'unissent dans la Sainte Écriture, la simplicité et la majesté ». D'une façon générale il semble que les réflexions de Balzac aient suggéré ces remarques sur le style de l'Évangile, auxquelles Pascal attachait selon le témoignage d'Étienne Périer, la plus grande importance.

2. [*Judas.*]

3. [*Caïphe.*]

4. [*Ils.*]

5. De *s'ils n'avaient à eux-mêmes* surcharge.

6. [*Faire.*]

7. [*Et n'auraient pas.*] — Cette pensée se trouve commentée dans le fragment 155.

8. [*Fait cela.*].

et je crois que plusieurs de ces choses n'ont point été[1] remarquées jusqu'ici, et c'est ce qui témoigne la froideur avec laquelle la chose a été faite.

61] 799

Un artisan qui parle des richesses, un procureur qui parle de la guerre, de la royauté, etc. ; mais le riche parle bien des richesses, le roi parle froidement d'un grand don qu'il vient de faire, et Dieu parle bien de Dieu[2].

49] 800

Qui a appris aux évangélistes les qualités d'une

---

1. [*Affectées.*]

799

Cf. B., 157; C., 188; Faug., II, 370; Hav., XIX, 2 *bis*; Mol., II, 21; Mich., 162.

2. Voir le commentaire de ce fragment dans la préface d'Étienne Périer (*Pièces justificatives*, p. cxcii). Cf. le chapitre de la *Théologie Naturelle* auquel R. Sebon a donné ce titre: *Comment par les mots et façons de parler de la Bible on peut certainement conclure que Dieu en est l'auteur* (ch. 211), et surtout ce passage de Méré : « La raison qui se peut donner d'où vient que ces termes pompeux ne sont pas nobles, c'est que les grands princes qui regardent la fortune au-dessous d'eux, n'en parlent que négligemment, au lieu que le peuple l'admire, et de cette admiration résulte ce ramage d'avocats et de faiseurs de panégyriques. Par la même cause, voyez comme le Sauveur du monde traite simplement de l'autre vie et quelle différence de son langage à celui des prédicateurs » (*De l'éloquence et de l'entretien*, 3e discours). Pascal se souvient-il d'une conversation de Méré ? ou plutôt Pascal n'aura-t-il pas usé de cette argumentation dans ses tentatives pour convertir Méré, qui en aura tout juste retenu une leçon pour les gens de goût ?

800

Cf. B., 163; C., 193; P. R., XIV, 5; Bos., II, x, 4; Faug., II, 323 Hav., XVII, 5; Mol., II, 15; Mich., 132.

âme parfaitement héroïque, pour la peindre si parfaitement en Jésus-Christ? Pourquoi le font-ils faible dans son agonie[1]? ne savent-ils pas peindre une mort constante? oui, car le même saint Luc peint celle de saint Étienne plus forte que celle de Jésus-Christ[2].

Ils le font donc capable de[3] crainte, avant que la nécessité de mourir soit arrivée, et ensuite tout fort[4].

Mais quand ils le font si troublé, c'est quand il se trouble lui-même[5] : et quand les hommes le troublent, il est tout fort.

55] **801**

Preuve de Jésus-Christ. — L'hypothèse des apôtres fourbes est bien absurde. Qu'on la suive tout au long ; qu'on s'imagine ces douze hommes assemblés après la mort de Jésus-Christ, faisant le complot de dire qu'il est ressuscité. Ils attaquent par là toutes les puissances[6]. Le cœur des hommes est étrange-

---

1. Matth., XXVI ; Marc, XIV ; Luc, XXII. Textes cités et commentés par Pascal dans le mystère de Jésus, fr. 553.
2. Cf. Act., Apost. VII, 58, 59.
3. [*Douleur.*]
4. Cf. fr. 215.
5. [*Car.*] — *Turbavit semetipsum*, Joan., XI, 33, cf. fr. 553.

801

Cf. B., 161 ; C., 191 ; P. R., XVI, 1 ; Bos., II, XII, 1 ; Faug., II, 322 ; Hav., XIX, 1 *bis* ; Mol., II, 16 ; Mich., 141.

6. Charron invoque également en faveur des Évangélistes qu'ils ont écrit « à la barbe des ennemis mortels et jurés de leurs maîtres, qu'ils avaient fait mourir, et les leurs, gens puissants, qui ne cherchaient

ment penchant à la légèreté, au changement, aux promesses, aux biens. Si peu qu'un de ceux-là se fût démenti par tous ces attraits, et, qui plus est, par les prisons, par les tortures et par la mort, ils étaient perdus[1]. Qu'on suive cela.

489] 802

Les apôtres ont été trompés, ou trompeurs ; l'un ou l'autre est difficile, car il n'est pas possible de prendre un homme pour être ressuscité.

Tandis que Jésus-Christ était avec eux, il les pouvait soutenir ; mais après cela, s'il ne leur est apparu, qui les a fait agir ?

---

qu'à mordre sur eux et les ont persécutés à la mort, dont ils en eussent trouvé la juste occasion, s'il y en eût eu. » *Trois vérités*, II, 6 ; cf. II, 9. Pascal avait également trouvé cette thèse développée à plusieurs reprises dans le traité de Grotius : *Neque eos deterruit quod scirent iis temporibus Judæos magistratus sibi esse infestissimos et Romanos iniquos admodum*, etc. (*V. R. C.* III, 7) Cf. *ibid*., II, vi, une série de raisonnements fondés sur ce principe juridique : *Nemo gratis malus est*.

1. Dans Grotius (III, iv). Pascal avait lu que le crime de faux était puni de mort chez les Romains.

802

Cf. C., 164 ; C , 195 ; P. R., XVI, 1 et 2 ; Bos., II, xii, 1 ; Faug., II, 322 ; Hav., XIX, 1 ; Mol., II, 16 ; Mich., 869.

SECTION XIII

235] **803**

[1]*Commencement.* — Les miracles discernent la doctrine, et la doctrine discerne les miracles.

[2]Il y a de faux et de vrais. Il faut une marque pour les connaître ; autrement ils seraient inutiles. Or, ils ne sont pas inutiles, et sont au contraire fondement. Or, il faut que la règle qu'il nous donne soit telle, qu'elle ne détruise la[3] preuve que les vrais miracles donnent de la vérité, qui est la fin principale des miracles[4].

Moïse en a donné deux : que la prédiction n'arrive

803

Cf. B., 439 ; C., 235 ; P. R., XXVII, 2 et 3 ; Bos., II, xvi, 1 et 2 ; Faug., II, 213 ; Hav., XXIII, 1 ; Mol., II, 66 ; Mich., 509.

1. Addition d'une main étrangère, et postérieure : 5 *Miracles*.
2. [*Il faut donc une marque.*]
3. [*Connaissance.*]
4. Les miracles sont des faits matériels, et ils ont un but spirituel, qui est la vérité. Il est donc impossible qu'il y ait miracle contre la vérité.

pas, *Deut.*, XVIII[1], et qu'ils ne mènent point à l'idolâtrie, *Deut.*, XIII[2]; et Jésus-Christ une[3].

Si la doctrine règle les miracles, les miracles sont inutiles pour la doctrine.

Si les miracles règlent...

Objection à la règle. — Le discernement des temps. Autre règle durant Moïse, autre règle à présent[4].

415] 804

Miracle. — C'est[5] un effet qui excède la force naturelle des moyens qu'on y emploie[6]; et non-miracle est[7] un effet qui n'excède pas la force naturelle des moyens qu'on y emploie. Ainsi ceux qui guérissent par l'invocation du diable ne font pas un miracle; car cela n'excède pas la force naturelle du diable. Mais[8]...

---

1. Au verset 22.
2. Au verset 1. — Un recueil de « Pensées sur les miracles » qu'on trouva dans les papiers d'Arnauld, contient cette règle : « Obéir à un prophète lorsqu'il commande de faire ce que Dieu a défendu, pourvu que ce ne soit point le culte des faux dieux. *Deutér.*, XIII, 1, etc., XVIII, 18 et suiv. » (*Œuvres*, éd. de Lausanne, t. X, p. 398.)
3. Marc, IX, 38, cité par Pascal, fr. 839.
4. Formule expliquée par le fr. 843.

804

Cf. B., 465; C., 263; Bos., II, XVI, 10; Faug., II, 213; Hav., XXIII, 41; Mol., II, 67; Mich., 667.

5. [*Ce*] qui.
6. [*Aussi quand on.*]
7. [*Ce qui.*]
8. Cf. l'*Appendice*, question II.

449] 805

Les deux fondements, l'un intérieur, l'autre extérieur ; la grâce, les miracles ; tous deux surnaturels.

455] 806

Les miracles et la vérité sont nécessaires, à cause qu'il faut convaincre l'homme entier, en corps et en âme.

449] 807

Toujours[1] ou les hommes ont parlé du vrai Dieu, ou le vrai Dieu a parlé[2] aux hommes.

459] 808

Jésus-Christ a vérifié qu'il était le Messie[3], jamais

805

Cf. B., 456; C., 255; Faug., I, 282; Hav., XXV, 203; Mol., I, 309; Mich., 785.

806

Cf. B., 449; C., 247; Faug., II, 223; Hav., XXV., 148; Mol., II, 112; Mich., 805.

807

Cf. B., 456; C., 255; Faug., I, 21; Hav., XXV, 203; Mol., I, 309; Mich., 784.

1. [*Ou Dieu a*] parlé [*de Dieu.*]
2. [*Des.*]

808

Cf. B., 448; C., 245; P. R., XVII, 5 et 7; Bos., II, xvi, 3 et 4; Faug., II, 226; Hav., XXIII, 8 et 5; Mol., II, 74 et I, 265; Mich., 812.

3. [*Une fois seulement par sa doctrine, et cent fois*] par ses miracles.

en vérifiant sa doctrine sur l'Écriture et les prophéties, et toujours par ses miracles.

Il prouve qu'il remet les péchés par un miracle[1].

« Ne vous éjouissez point de vos miracles, dit Jésus-Christ, mais de ce que vos noms sont écrits aux cieux[2]. »

S'ils ne croient point Moïse, ils ne croiront point un ressuscité.

Nicodème reconnaît, par ses miracles[3], que sa doctrine est de Dieu : *Scimus quia venisti a Deo magister; nemo enim potest facere quæ tu facis nisi Deus fuerit cum eo*[4]. Il ne juge pas des miracles par la doctrine, mais de la doctrine par les miracles.

Les Juifs avaient une doctrine de Dieu comme nous en avons une de Jésus-Christ, et confirmée par miracles ; et défense de croire à tous faiseurs de miracles[5], et, de plus, ordre de recourir aux grands prêtres, et de s'en tenir à eux[6].

Et ainsi toutes les raisons[7] que nous avons pour refuser de croire les faiseurs de miracles, ils les avaient à l'égard de leurs prophètes.

Et cependant ils étaient très coupables de refuser

---

1. Marc., II, 10. Texte cité fr. 643.
2. Luc., X, 20.
3. C'est-à-dire par les miracles de Jésus-Christ.
4. Joan., II, 3.
5. La fin du paragraphe en surcharge. Tous les « faiseurs de miracles » sont énumérés dans le *Deutér.*, XVIII, 10-11.
6. [*Dans le doute.*] — *Deutér.*, XVII, 9 sqq.
7. [*Qu'ils avaient.*]

les prophètes, à cause de leurs miracles[1], et Jésus-Christ; et n'eussent point été coupables s'ils n'eussent point vu les miracles: *Nisi fecissem..., peccatum non haberent*[2]. Donc toute la créance est sur les miracles.

La prophétie n'est point appelée miracle; comme, saint Jehan parle du premier miracle en Cana, et puis de ce que Jésus-Christ dit à la Samaritaine qui découvre toute sa vie cachée, et puis guérit le fils d'un sergent, et saint Jehan appelle cela « le deuxième signe[3] ».

*41] **809**

Les combinaisons des miracles.

Première Copie 437] **810**

Le second miracle peut supposer le premier; le premier ne peut supposer le second[4].

---

1. Joan., XV, 24 : *Si opera non* fecissem *in eis, quæ nemo alius fecit*, peccatum non haberent. — Cf. Charron, discours IV, *De la venue du Rédempteur*.

2. Joan., II, 11 : *Hoc fuit initium signorum Jesus in Cana Galileæ*.

3. Joan., IV, 54 : *Hoc iterum secundum signum fuit Jesus, cum venisset a Judæa in Galilæam*.

809

Cf. B., 157; C., 188; Faug., II, 234; Mol., II, 67; Mich., 102.

810

Cf. C., 232; Manuscrit de Troyes; Faug., II, 234; Mol., II, 67; Mich., 960.

4. En l'absence de toute autre interprétation, on est conduit à admettre que ce second miracle serait celui que Pascal nomme le *deuxième signe* à la fin de la pensée 808.

169] 811

On n'aurait point péché en ne croyant pas Jésus-Christ, sans les miracles[1].

*270] 812

Je ne serais pas chrétien sans les miracles, dit saint Augustin[2].

453] 813

Miracles. — Que je hais ceux qui font les douteurs de miracles ! Montaigne en parle comme il faut dans les deux endroits. On voit, en l'un, combien il est

---

811

Cf. B., 84; C., 119; Faug., II, 214; Hav., XXV, 94 *bis*; Mol., II, 72; Mich., 417.

1. Ce fragment se réfère au texte de saint Jean, XV, 24, qui est cité au fragment 808. Les copies ajoutent ces mots de Job, VI, 28 : *Vide an mentiar.*

812

Cf. B., 81; C., 107; Faug., II, 214; Hav., XXV, 94; Mol., II, 72; Mich., 556.

2. « Je ne sais si on peut trouver ces paroles textuellement dans saint Augustin, mais il revient souvent sur l'importance des miracles pour établir la foi. Voir particulièrement le chapitre IX du livre XXII de la *Cité de Dieu,* et le livre *De utilitate credendi,* où il dit positivement que la religion du Christ s'est établie par les miracles. » (Note d'Ernest Havet.)

813

Cf. B., 459; C., 258; Faug., II, 233 et I, 283; Hav., XXV, 61 et XXIII, 29; Mol., II, 68; Mich., 799.

prudent[1]; et néanmoins il croit en l'autre, et se moque des incrédules[2].

Quoi qu'il en soit, l'Église est sans preuve s'ils ont raison.

449] 814

Montaigne contre les miracles.

Montaigne pour les miracles[3].

123] 815

Il n'est pas possible de croire raisonnablement contre les miracles.

---

1. Cf. Essai XI, livre III : *Des Boiteux* : « I'ay veu la naissance de plusieurs miracles de mon temps : encores qu'ils s'estouffent en naissant, nous ne laissons pas de preveoir le train qu'ils eussent pris, s'ils eussent vescu leur aage... Passant avant-hier dans un village à deux lieues de ma maison, ie trouvay la place encores toute chaulde d'un miracle qui venoit d'y faillir. »

2. Voir l'*Essai* de Montaigne : *C'est folie de rapporter le vray et le faulx au jugement de nostre suffisance* (I, xxvi). « C'est une sotte presumption d'aller desdaignant et condamnant pour faulx ce qui ne nous semble pas vraysemblable : qui est un vice ordinaire de ceulx qui pensent avoir quelque suffisance oultre la commune. » Et plus loin ces lignes qui ont dû frapper particulièrement Pascal : « Ce qui me semble apporter autant de desordre en nos consciences, en ces troubles où nous sommes de la religion, c'est cette dispensation que les catholiques font de leur creance... Ou il fault se soubmettre du tout à l'auctorité de nostre police ecclesiastique, ou du tout s'en dispenser : ce n'est pas à nous à establir la part que nous luy debvons d'obeïssance. »

814

Cf. B., 457; C., 255; Faug., II, 235; Hav., XXV, 16 *bis*; Mol., II, 68; Mich., 787.

3. Allusion aux deux *Essais* : III, 11 et I, 26, que nous rappelons au fragment précédent.

815

Cf. B., 338; C., 290; Faug., II 214; Hav., XXV, 94 *ter*; Mol., II, 72; Mich., 313.

*47] 816

Incrédules, les plus crédules : ils croient les miracles de Vespasien[1], pour ne pas croire ceux de Moïse.

*443] 817

[2]Titre : *D'où vient qu'on croit tant de menteurs qui disent qu'ils ont vu des miracles et qu'on ne croit aucun de ceux qui disent qu'ils ont des secrets pour rendre l'homme immortel ou pour rajeunir.* — Ayant considéré d'où vient[3] qu'on ajoute tant de foi à[4] tant d'imposteurs qui disent qu'ils ont des remèdes, jusques à mettre souvent sa vie entre leurs mains, il m'a paru que la véritable cause est qu'il y en a de vrais ; car il ne serait pas possible qu'il y en eût tant

---

816

Cf. B., 117 ; C., 143 ; Bos., t. II, p. 547 ; Faug., I, 221 ; Hav., XXIV, 99 ; Mol., II, 89 ; Mich., 114.

1. Montaigne parle de Tacite dans l'*Essai* sur l'*Art de conférer* : « Ce qu'il dict aussi que Vespasian, par la faveur du dieu Serapis, guarit en Alexandrie une femme aveugle, en luy oignant les yeux de sa salive, et ie ne sçais quel aultre miracle, il le faict par l'exemple et debvoir de touts bons historiens. » (III, viii) Cf. Tacite, *Hist.*, IV, 81. Grotius (V. R. C., IV, 8), mentionne aussi les miracles de Vespasien ; il renvoie en note aux textes de Tacite (*Hist.*, I et IV) et aussi à Suétone (ch. 5 et ch. 7), à Josèphe, *de Bello Judaïco*, III, 27.

817

Cf. B., 388 ; C., 353 ; P. R., XVII, 16 ; Bos., II, xvi, 7 ; Faug., II, 234 ; Hav., XXIII, 23 ; Mol., II, 69 ; Mich., 773.

2. Fragment écrit par Mme Périer.
3. [*Qu'il y a tant.*]
4. [*Des à ceux.*]

de faux, et qu'on y donnât tant de créance, s'il n'y en avait de véritables. Si jamais il n'y eût eu remède à aucun mal, et que tous les maux eussent été incurables, il est[1] impossible que les hommes se fussent imaginé qu'ils en pourraient donner; et encore plus que tant d'autres eussent donné croyance à ceux qui se fussent vantés d'en avoir : de même que, si un homme se vantait d'empêcher de mourir, personne ne le croirait, parce qu'il n'y a aucun exemple de cela. Mais comme il y eut quantité de remèdes qui se sont trouvés véritables[2], par la connaissance même des plus grands hommes, la créance des hommes s'est pliée par là[3]; et cela s'étant[4] connu possible, on a[5] conclu de là que cela était. Car le peuple raisonne ordinairement ainsi : Une chose est possible, donc elle est; — parce que la chose ne pouvant être niée en général, puisqu'il y[6] a des effets particuliers qui sont véritables, le peuple, qui ne peut pas discerner quels[7] d'entre ces effets particuliers sont les véritables[8], les [9]croit tous. De même, ce qui fait qu'on croit tant de faux effets de la lune, c'est qu'il y en a de vrais, comme le flux de la mer.

---

1. [*Comme.*]
2. *Par la connaissance... hommes* en surcharge.
3. [*Même celle des.*]
4. [*Trouvé.*]
5. [*Cru.*]
6. [*En*] a [*de*] véritables.
7. [*Sont.*]
8. [*Et ainsi il.*]
9. Page 444 du manuscrit.

Il en est de même des prophéties, des miracles, des divinations par les songes, des sortilèges, etc.[1]. Car, si de tout cela il n'y avait jamais eu rien de véritable, on n'en aurait jamais rien cru : et ainsi, au lieu de conclure qu'il n'y a point de vrais miracles parce qu'il y en a tant de faux, il faut dire[2] au contraire qu'il y a certainement de vrais miracles, puisqu'il y en a tant de faux, et[3] qu'il n'y en a de faux que par cette raison qu'il y en a de vrais. Il faut raisonner de la même sorte pour la religion ; car il ne serait pas possible que les hommes se fussent imaginé tant de fausses religions, s'il n'y en avait une véritable. L'objection à cela, c'est que les sauvages ont une religion : mais on répond à cela que c'est qu'ils en ont ouï parler, comme il paraît par le déluge, la circoncision, la croix de saint André, etc.[4].

---

1. [*Et même de la religion.*]
2. [*Que s'il n'y en avait pas de vrais, il n'y en aurait pas*] tant de faux].
3. *Et* surcharge.
4. Allusion à Montaigne, *Apol.* : « Epicurus [*dit*] qu'en mesme temps que les choses sont icy comme nous les veoyons, elles sont toutes pareilles et en mesme façon en plusieurs aultres mondes ; ce qu'il eust dict plus asseureement, s'il eust veu les similitudes et convenances de ce nouveau monde des Indes occidentales avecques le nostre present et passé, en de si estranges exemples... ; car on y trouve des nations n'ayants, que nous sçachions, iamais ouï nouvelles de nous, où la circoncision estoit en credit... où nos croix estoient en diverses façons et credit ; icy on en honoroit les sepultures ; on les appliquoit là, et nommeement celle de sainct André, à se deffendre des visions nocturnes... on y trouva... l'usage des mitres, le cœlibat des presbtres... ; et cette fantasie... qu'ils furent creez avecques toutes commoditez, lesquelles on leur a depuis retranchees pour leur peché... qu'aultrefois ils ont esté submergez par l'inondation des eaux celestes. » — Charron avait déjà repris ces mêmes exemples, pour en déduire l'uniformité du cours des choses (*Sagesse*, II, ii, 6).

*193] 818

[1] Ayant considéré d'où vient qu'il y a tant de faux miracles, de fausses révélations, sortilèges, etc., il m'a paru que la véritable cause est qu'il [y] en a de vrais; car[2] il ne serait pas possible qu'il y eût tant de faux miracles s'il n'y en avait de vrais, ni tant de fausses révélations s'il n'y en avait de vraies, ni tant de fausses religions s'il n'y en avait une véritable. Car s'il n'y avait jamais eu de tout cela, il est comme impossible que les hommes se le fussent imaginé, et encore plus impossible que tant d'autres l'eussent cru. Mais comme il y a eu de très grandes choses véritables, et qu'ainsi elles ont été crues par de grands hommes, cette impression a été cause que[3] presque tout le monde s'est rendu capable de croire aussi les fausses. Et ainsi, au lieu de conclure qu'il n'y a point

---

818

Cf. B., 389; C., 355; Faug., II, 236; Mol., II, 71; Mich., 422,

1. Ce fragment est, comme le précédent dont il est une variante, écrit par Mme Périer. Le papier est le verso d'une lettre dont voici les fragments conservés : « A Monsieur Pascal, Paris.

Monsieur,

Je vous avertis que... la maistrise de notre... et Mademoiselle... heures précises, quoique... heure de vous y garder... faveur pour ma femme... point de lui donner... du retour qui ne saurait... elle prendra la liberté...

Monsieur.

Ce 19e février 1660. »

2. Tout le début du fragment en surcharge.

3. [*Le peuple.*]

de vrais miracles, puisqu'il y en a tant de faux, il faut dire[1] au contraire qu'il y[2] a de vrais miracles, puisqu'il y en a tant de faux, et qu'il n'y en[3] a de faux que par cette raison qu'il y en a de vrais, et qu'il n'y a de même de fausses religions que parce qu'il y en a une vraie. — L'objection à cela : que les sauvages ont une religion ; mais c'est qu'ils ont ouï parler de la véritable, comme il paraît par la croix de saint André, le déluge[4], la circoncision, etc. Cela vient de ce que l'esprit de l'homme, se trouvant plié de ce côté-là par la vérité, devient susceptible par là de toutes les faussetés de cette...

463] 819

Jérémie, xxiii, 32[5], les *miracles* des faux prophètes. En l'hébreu et Vatable, il y a les *légèretés*.

Miracle ne signifie pas toujours miracle. I *Rois*, xiv,

---

1. *Il faut dire* e : surcharge.
2. [*Aurait.*]
3. [*Aurait pas tant*] de faux [*s'il n'y en avait*] de vrais.
4. *Le déluge* en surcharge.

819

Cf. B., 454 ; C., 252 ; Faug., II, 215 ; Hav., XXV, 146 ; Mol., II, 86 ; Mich., 819.

5. Il est intéressant de se rendre compte du travail entrepris par Pascal pour approfondir sur un point essentiel le sens de l'Écriture. Il s'est reporté — peut-être sur le conseil de M. de Saci qui a suivi cette méthode pour la *Bible de Mons* (cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 5e édit., t. II, p. 361) — à l'édition de Robert Estienne qui met une traduction latine nouvelle en regard de la Vulgate et y ajoute des notes empruntées à l'enseignement de Vatable. Pour la première référence, voici le texte de la Vulgate : *Ecce ego ad prophetas somniantes mendacium, ait Dominus, qui narraverunt ea, et seduxerunt popu-*

15[1], *miracle* signifie *crainte*, et est ainsi en l'hébreu. De même en Job manifestement, xxxiii, 7[2]. Et encore Isaïe, xxi, 4[3]; Jérémie, xliv, 12[4]. *Portentum* signifie *simulacrum*, Jér., l, 38[5], et est ainsi en l'hébreu et en Vatable. *Is.*, viii, 18[6] Jésus-Christ dit que lui et les siens seront en *miracles*.

453] 820

[7] Si le diable favorisait la doctrine qui le détruit, il serait divisé, comme disait Jésus-Christ[8]. Si Dieu

---

lum meum in mendacio suo, et in miraculis suis. — *Miraculis* est traduit par *celeritatibus*, que la note explique ainsi : *vel Levitatibus.* Levitates enim dicunt quum modo hoc modo illud inconstanter sentiunt. Aut levibus et stultis suis cogitationibus et inventis.

1. La Vulgate traduit ainsi le verset 15 du ch. xiv : *Et factum est miraculum in castris, per agros... et accidit quasi miraculum a Deo.* — La traduction donnée par Robert Estienne est *fuit pavor.*

2. *Verumtamen miraculum meum non et terreat, et eloquentia mea non sit gravis.* — Version nouvelle : *Ecce metus nullus ex me turbabit te.*

3. *Tenebræ stupefecerunt me : Babylon dilecta mea posita est mihi in miraculum.* — Version nouvelle : *in horrore.*

4. *Et erunt in jusjurandum, et in miraculum, et in maledictionem, et in opprobrium.* — *Miraculum* est traduit par *stupor.*

5. *Siccitas super aquas ejus erit, et arescunt : quia terra sculptilium est, et in portentis gloriantur.* — Vatable donne le mot *Emim, vel simulacris.*

6. *Ecce ego et pueri mei, quos dedit mihi Dominus in signum, et in portentum.* — Traduction : *in miracula et portenta.*

820

Cf. B., 459; C., 257; Bos., II, xvi, 10; Faug., II, 328; Hav., XXV, 179; Mol., II, 86; Mich., 802.

7. Fragment écrit d'abord au crayon.

8. Grotius vérifie les miracles de Jésus-Christ à l'aide de la doctrine, en invoquant cet argument que la doctrine de Jésus pour laquelle ces miracles étaient faits, est contraire aux esprits mauvais : *vetat enim malos spiritus coli, abstrahit homines ab omni immunditia morum, qua tales spiritus delectantur* (*De. Verit. Rel. Chr.* II, v).

favorisait la doctrine qui détruit l'Église[1], il serait divisé: *Omne regnum divisum*[2]... Car Jésus-Christ agissait contre le diable et détruisait son empire sur les cœurs, dont[3] l'exorcisme est la figuration, pour établir le royaume de Dieu. Et ainsi il ajoute : *Si in digito Dei... regnum Dei ad vos*[4].

465] **821**

Il y a bien de la différence entre tenter et induire en erreur. Dieu tente, mais il n'induit pas en erreur[5]. Tenter est procurer les occasions[6], qui n'imposant point de nécessité, si on n'aime pas Dieu, on fera une certaine chose. Induire en erreur est mettre l'homme dans la nécessité de conclure et suivre une fausseté[7].

---

1. [*Qu'il a établie.*]
2. Math., XII, 25 : *omne regnum divisum contra se desolabitur*. Cf. Luc., XI, 17.
3. *Dont* pour *ce dont*.
4. Luc, XI, 20 : *Porro si in digito Dei ejicio dæmonia, profecto pervenit in vos regnum Dei.*

821

Cf. B., 445; C., 248; P. R., XXVIII, 7 et 3; Bos., II, XVI, 4; Faug., II, 223; Hav., XXIII, 10; Mol., II, 78; Mich., 826.

5. Cf. Nicole : « Dieu ne fait jamais des œuvres miraculeuses qui sont visiblement au delà de toutes les forces de la nature et qui ne peuvent être attribuées qu'à un coup extraordinaire de sa puissance infinie, en des temps et en des circonstances qui puissent porter les hommes qui en jugent raisonnablement, à entrer ou à se confirmer dans l'erreur. » *Note sur la XVIe Provinciale.*
6. [*Où*] si on n'aime.
7. L'argument avait été développé par Grotius (*V. R. C.* II, v) : « Neque sapientiæ aut bonitati ipsius Dei ullo modo convenit ut passus credatur astu dæmonum illudi hominibus et omni militia alienis et sui metuentibus. » — Port-Royal ajoute ce paragraphe, pour relier le

*469] 822

Abraham, Gédéon : [*signes*][1] au-dessus de la révélation. Les Juifs s'aveuglaient en jugeant des miracles par l'Écriture. Dieu n'a jamais laissé ses vrais adorateurs.

J'aime mieux suivre Jésus-Christ qu'aucun autre parce qu'il a les miracles, prophéties, doctrine, perpétuité, etc.

Donatistes[2] : point de miracle, qui oblige à dire

---

fragment au dernier paragraphe du fragment 833 : « C'est ce que Dieu ne peut faire, et ce qu'il ferait néanmoins, s'il permettait que, dans une question obscure, il se fît des miracles du côté de la fausseté. On doit conclure de là qu'il est impossible, etc. »

822

Cf. B., 465; C., 264; Faug., II, 234; Hav., XXV, 151; Mol., II, 73; Mich., 837.

1. Le manuscrit porte, distinctement écrit sous la dictée de Pascal, *sing*. La copie donne successivement les leçons *saints* et *signes*. Michaut propose *singulièrement*. Cf. fr. 851. « Abraham, Gédéon : confirmer la foi par miracles. » — Allusion aux paroles d'Abraham (*Gen.*, xv, 8) : *Domine deus, unde scire possum quod possessurus sim eam?* et de Gédéon (*Judic.*, vi, 36) : *Si salvum facis per manum meam Israël sicut locutus es, ponam hoc vellus lanæ in area : siros in solo vellere fuerit, et in omni terra siccitas, sciam, quod per manum meam, sicut locutus es, liberabis Israël.* »

2. Allusion à la controverse de saint Augustin contre les Donatistes : il leur reproche de *particulariser* l'Église aux évêques de leur communion et au territoire de l'Afrique. Cf. *Epistola contra Donatistas* et en particulier les passages ainsi traduits par Colbert, évêque de Montpellier, dans la lettre de 1727 qui a pour appendice les *Pensées* de Pascal sur le *miracle* : « Citez-moi quelque passage de l'Écriture qui soit clair, précis et qui n'ait point besoin d'interprète où il soit dit que l'Église ne sera qu'en Afrique... comme moi je vous prouve par une foule de textes clairs et évidents que l'Église n'a pu périr dans tout l'univers pour être enfermée dans un aussi petit espace que celui qu'occupait le parti de Donat en Afrique. »

que c'est le diable. Plus on particularise Dieu, Jésus-Christ, l'Église...

119] 823

S'il n'y avait point de faux miracles, il y aurait certitude. S'il n'y avait point de règle pour les discerner[1], les miracles seraient inutiles, et il n'y aurait point de raison de croire.

Or, il n'y a pas humainement[2] de certitude humaine, mais[3] raison.

453] 824

Ou Dieu a confondu les faux miracles, ou il les a prédits ; et, par l'un et par l'autre, il s'est élevé au-dessus de ce qui est surnaturel à notre égard, et nous y a élevés nous-mêmes.

823

Cf. B., 441 ; C., 238 ; P. R., XXVII, 3 ; Bos., II, xvi, 2 ; Faug., II, 227 ; Hav., XXIII, 3 ; Mol., II, 67 ; Mich., 304.

1. [*Il n'y aurait.*]
2. *Humainement* en surcharge.
3. [*Il y a.*]

Il y a une certitude humaine, en ce sens qu'il y a une certitude pour l'homme, mais non humainement, c'est-à-dire que cette certitude ne vient pas de l'homme. A la certitude s'oppose une raison, c'est-à-dire un motif, un moyen, qui n'exclut par l'existence de motifs, de moyens opposés. La foi ne doit pas être contraire à la raison ; mais la raison ne suffit pas à la fonder. Cf. Section IV, particulièrement fr. 265.

824

Cf. B., 457 ; C., 257 ; P. R., XXVII, 14 ; Bos., II, xvi, 6 ; Faug., II, 215 ; Hav., XXIII, 20 ; Mol., II, 86 ; Mich., 797.

405] 825

Les miracles ne servent pas à convertir, mais à condamner (1re p. 113, A 10, *Ad* 2)[1].

Première Copie 384] 825 *bis*

Miracles. — Saint Thomas, t. III, l. VIII, ch. 20.

237] 826

Raisons pourquoi on ne croit point.

825

Cf. B., 185; C., 217; Faug., II, 233; Hav., XXV, 42; Mol., II, 79; Mich., 850.

1. De la première partie de la *Somme théologique* de saint Thomas, question CXIII, article x, réponse à la seconde objection. — La justification de l'impie est-elle un miracle? Saint Thomas répond que non, et il invoque, dans le paragraphe visé par Pascal, cette considération qu'il ne suffit pas, pour qu'il y ait miracle, qu'une chose naturelle agisse contre son inclination, mais il faut encore que l'événement s'accomplisse contre l'ordre propre de la cause à qui il appartient de l'effectuer. Quand le feu échauffe l'eau, il n'y a pas miracle, quoique l'eau ne s'échauffe pas d'elle-même; quand Dieu justifie l'impie, il n'y a pas miracle, quoique l'impie ne se justifie pas de lui-même. De cette argumentation, Pascal tire une conséquence : si la justification de l'impie n'est pas un miracle, il n'y a pas de miracle pour la justification de l'impie; et les miracles se proposent, non pas la conversion des Jansénistes, comme le soutenait le P. Annat, mais la condamnation des Jésuites. — (Cf. *Appendice*, question III).

825 *bis*

Cf. C., 344; Michaut, 739 *note.*

826

Cf. B., 439; C., 236; P. R., XXVII, 15 et 11, 12 et 13; Bos., II, XVI, 7, 5 et 10; Faug., II, 228; Hav., XXIII, 22 et 18; Mol., II, 68; Mich., 510.

Joh. xii, 37. *Cum autem tanta signa fecisset, non credebant in eum, ut sermo Isayæ impleretur: Excæcavit,* etc.

Hæc dixit Isayas[1], *quando vidit gloriam ejus et locutus est de eo*[2].

« *Judæi signa petunt et Græci sapientiam quærunt, nos autem Jesum crucifixum*[3]. » *Sed plenum signis, sed plenum sapientia ; vos autem Christum non crucifixum*[4] *et religionem sine miraculis et sine sapientia.*

Ce qui fait[5] qu'on ne croit pas les vrais miracles, est le manque de charité[6]. Joh. : *Sed vos non creditis, quia non estis ex ovibus*[7]. Ce qui fait croire[8] les faux est le manque de charité II Thess., II[9].

Fondement de la religion ; c'est les miracles. Quoi donc ? Dieu parle-t-il contre les miracles, contre les fondements de la foi qu'on a en lui ?

S'il y a un Dieu, il fallait que la foi de Dieu fût sur la terre. Or les miracles de Jésus-Christ ne sont pas prédits par l'Antechrist, mais les miracles de

---

1. Renvoi de saint Jean à Isaïe, VI, 10. Texte cité fr. 714.
2. Verset 41.
3. I. *Cor*, I, 22.
4. Réponse de Pascal inspirée du verset 22 et aussi du verset 23 : *nos autem prædicamus Christum crucifixum.*
5. [*Croire aux*] vrais miracles est [*la*] charité.
6. La citation suivante en surcharge.
7. Ex ovibus *meis*, X, 26.
8. [*Mescroire les vrais.*]
9. La référence de Pascal vise en particulier le verset 10 : *Eo quod charitatem veritatis non receperunt ut salvi fierent. Ideo mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio.*

l'Antechrist sont prédits par Jésus-Christ[1] ; et ainsi, si Jésus-Christ n'était pas le Messie, il aurait bien induit en erreur ; mais l'Antechrist ne peut bien induire en erreur. Quand Jésus-Christ a prédit les miracles de l'Antechrist, a-t-il cru détruire la foi de ses propres miracles ?

[2]Moïse a prédit Jésus-Christ, et ordonné de le suivre[3] ; Jésus-Christ a prédit l'Antechrist, et défendu de le suivre[4].

Il était impossible qu'au temps de Moïse on réservât sa croyance à l'Antechrist, qui leur était inconnu ; mais il est bien aisé, au temps de l'Antechrist, de croire en Jésus-Christ, déjà connu.

Il n'y a nulle raison de croire en l'Antechrist, qui ne soit à croire en Jésus-Christ ; mais il y en a en Jésus-Christ, qui ne sont pas en l'autre.

119] 827

Juges, XIII, 23 : « Si le Seigneur nous eût voulu faire mourir, il[5] ne nous eût pas montré toutes ces choses. »

---

1. *Surgent enim pseudochristi, et pseudoprophetæ : et dabunt signa magna, et prodigia, ita ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi* Matth., XXIV, 24. Cf. Marc, XII, 22.
2. Les trois paragraphes suivent en marge.
3. *Deutér.*, XVIII, 15. (Texte cité fr. 803.)
4. Au texte de saint Mathieu que nous venons de citer.

827

Cf. B., 442 ; C., 239 ; P. R., XXVII, 8 ; Bos., II, XVI, 5 ; Faug., II, 228 ; Hav., XXV, 149 et XXIII, 15 ; Mol., II, 88 ; Mich., 306.

5. [*N'eût pas.*]

Ezéchias, Sennachérib[1].

Jérémie[2]. Hananias, faux prophète, meurt le septième mois.

II *Mach.*, III[3] : Le temple prêt à piller secouru miraculeusement. — II *Mach.*, XV[4].

III *Rois*, XVII[5] : La veuve à Élie, qui avait ressuscité l'enfant : « Par là je connais que tes paroles sont vraies. »

III *Rois*, XVIII : Elie avec les prophètes de Baal[6].

Jamais en la contention du vrai Dieu, de la vérité de la religion[7], il n'est arrivé de miracle du côté de l'erreur, et non de la vérité.

455] **828**

Contestation. — Abel, Caïn[8] ; Moïse, magi-

1. Allusion au chapitre 15 du IVe livre des Rois, où Dieu, intervient pour secourir Ezéchias, suivant la prédiction faite par Isaïe : « Il envoya un ange pendant la nuit qui tua cent quatre-vingt-cinq mile hommes du camp de Sennachérib. ».

2. *Et dixit Jeremias propheta ad Hananiam prophetam : Audi Hanania. Non misit te Dominus, et tu confidere fecisti populum istum in mendacio. Idcirco hæc dicit Dominus : Ecce ego mittam te a facie terræ : hoc anno morieris : adversum enim Dominum locutus es. Et mortuus est Hananias propheta in anno illo mense septimo* (Jérém. XXVIII, 15-17).

3. Versets 15-36. Miracle d'Héliodore.

4. Versets 13 sqq. Apparitions d'Onias et de Jérémie.

5. Verset 24.

6. Récit du sacrifice d'Élie, où Dieu intervient par un miracle en faveur d'Élie : *Dixit ergo Elias prophetis Baal*, etc. (verset 25 sqq.)

7. [*Le miracle n'est arrivé.*]

828

Cf. B., 453 ; C., 252 ; P. R., XXVII, 8; Bos., II, XVI, 5 ; Faug., II, 224; Hav., XXIII, 14; Mol., II, 8; Mich., 807.

8. *Gen.*, IV, 4 et 5 : *et respexit Dominus ad Abel, et ad munera ejus. — Ad Caïn vero, et ad munera illius, non respexit.*

ciens[1] ; Élie, faux prophètes[2] ; Jérémie, Hananias[3] ; Michée, faux prophètes[4] ; Jésus-Christ, Pharisiens[5] ; saint Paul, Barjésu[6] ; Apôtres, exorcistes[7]; les Chrétiens et les infidèles ; les[8] catholiques, les hérétiques ; Élie Énoch, Antechrist[9].

Toujours le vrai prévaut en miracles. Les deux croix[10].

125] 829

Jésus-Christ dit que les Écritures témoignent de lui[11], mais il ne montre pas en quoi.

Même les prophéties ne pouvaient pas prouver Jésus-Christ pendant sa vie ; et ainsi, on n'eût pas été coupable de ne pas croire en lui avant sa mort,

---

1. *Exode*, VIII, 19 : « Et dixerunt malefici ad Pharaonem : digitus Dei est hic. »
2. Voir au fragment précédent.
3. Voir le fragment précédent.
4. III, *Rois*, XXII, 7 sqq.
5. *Jésus-Christ, pharisiens* surcharge. — Marc II, 10, sqq. *Luc.*, V, 20-24. Cf. fr. 643 et 675.
6. *Act. Apost.*, XIII, 11. Cf fr. 843.
7. [*Jésus-Christ, Pharisiens.*] — *Act. Apost.*, XIX, 16. Cf. fr. 843.
8. [*Chrétiens.*]
9. Elie et Enoch s'opposent à l'Antechrist, étant les deux témoins auxquels fait allusion l'Apocalypse de saint Jean, XI, 3 : *et dabo duobus testibus meis, et prophetabunt*, etc.
10. La croix de Jésus et la croix des deux larrons. Cf. fr. 841.

829

Cf. B., 444 ; C. 241 ; P. R., XXVII, 6 et 9 ; Bos., II, xvi, 4 et 5 ; Faug., II, 230 ; Hav., XXIII, 7 et XXIII, 16, et XXV, 150 ; Mol., II, 86 ; Mich., 318.

11. *Scrutamini Scripturas, quia vos putatis in ipsis vitam æternam habere ; et illæ sunt, quæ testimonium perhibent de me.* Joan. VI, 39.

si les miracles n'eussent pas suffi sans la doctrine. Or,[1] ceux qui ne croyaient pas en lui, encore vivant, étaient pécheurs, comme il le dit lui-même[2], et sans excuse. Donc[3] il fallait qu'ils eussent une démonstration à laquelle ils résistassent. Or, ils n'avaient pas la nôtre[4], mais seulement les miracles ; donc ils suffisent, quand la doctrine n'est pas contraire, et on doit y croire.

Jehan, VII, 40. Contestation entre les juifs[5], comme entre les chrétiens aujourd'hui. Les uns[6] croyaient en Jésus-Christ, les autres ne le croyaient pas, à cause des prophéties qui disaient qu'il devait naître de Bethléem[7]. Ils devaient mieux prendre garde s'il n'en était pas, car ses miracles étant convaincants ; ils devaient bien s'assurer de ces prétendues contradictions de sa doctrine à l'Écriture ; et cette obscurité ne les excusait pas, mais les aveuglait. Ainsi ceux qui refusent de croire les miracles d'aujourd'hui, pour une prétendue contradiction chimérique, ne sont pas excusés.

Le peuple qui croyait en lui sur ses miracles ; les

---

1. [*Ils.*]

2. *Nunc autem excusationem non habent de peccato suo.* Joan. XV, 22.

3. *Il fallait* jusqu'à *suffisent* en surcharge.

4. Notre démonstration, c'est-à-dire la connaissance de la doctrine chrétienne. La *Copie* donne *l'exposition.*

5. Cette première ligne en surcharge. — Verset 43 : *Dissensio itaque facta est in turba propter eum.*

6. [*Le*] croyaient.

7. Verset 42.

pharisiens leur disaient : Ce peuple est maudit, qui ne sait pas la loi[1] ; mais y a-t-il un prince ou un pharisien[2] qui ait cru en lui ? car nous savons que[3] nul prophète ne sort de Galilée[4]. Nicodème répondit : Notre loi juge-t-elle un homme devant que de l'avoir ouï[5] ?

Première Copie 382] 830

Les prophéties étaient équivoques : elles ne le sont plus.

439] 831

Les cinq propositions étaient équivoques, elles ne le sont plus[6].

---

1. Verset 43.
2. *Ou un pharisien* en surcharge.
3. *Nous savons que* en surcharge.
4. Verset 52.
5. [*Et encore un tel homme qui fait de tels miracles.*] — Verset 51.

830

Cf. C., 341 ; Mich., 954.

831

Cf. B., 463 ; C., 261 ; Faug., I, 288 ; Hav., *Prov.*, 294 ; Mol., II, 112 ; Mich., 741.

6. Le rapprochement de ce fragment avec le fragment précédent, que les *copies* nous ont conservé, lui donne tout son sens. Avant les miracles de Jésus-Christ les prophéties étaient équivoques ; les miracles ont discerné qui était le vrai Messie. Avant le miracle de la Sainte-Épine, les cinq propositions étaient équivoques ; le miracle a discerné les vrais chrétiens. Du même coup se mesurent et le rôle que Pascal attribuait au miracle et la place qu'il comptait lui faire dans son *Apologie*.

449] 832

Les miracles ne sont plus nécessaires, à cause qu'on en a déjà[1]. — Mais quand on n'écoute plus la tradition, quand on ne propose plus que le Pape, quand on l'a surpris, et qu'ainsi ayant[2] exclu la vraie source de la vérité, qui est la tradition, et ayant prévenu le Pape, qui en est le dépositaire, la vérité n'a plus de liberté de paraître : alors les hommes ne parlant plus de la vérité, la vérité[3] doit parler elle-même aux hommes. C'est ce qui arriva au temps d'Arius[4]. (Miracles sous Dioclétien et sous Arius.)

*441] 833

Miracle. — Le peuple conclut cela de soi-même[5] ; mais s'il vous en faut donner la raison...

832

Cf. B., 457 ; C., 256 ; Bos., II, xvi, 10 ; Faug., I, 282 ; Hav., XXIII, 37 ; Mol., II, 82 ; Mich., 789.

1. C'est le principe invoqué par les Jésuites contre le miracle de la Sainte-Epine.

2. [*Oté.*]

3. [*Parle.*]

4. Tout ce tableau de l'Église est à double entente, comme le fait remarquer Havet. Cf. fr. 841. Au fr. 868. Pascal parle de saint Athanase condamné par le pape Libère, et qui est vis-à-vis des Ariens comme sont les Jansénistes vis-à-vis des Jésuites. Arius commença sa prédication la dernière année du règne de Dioclétien (312) ; il mourut subitement, et cette mort fut regardée par ses adversaires comme un châtiment miraculeux.

833

Cf. B., 367 ; C., 323 ; P. R., XXXI, 9 ; Bos., I, x, 8 ; Faug., II, 23 ; Hav., VII, 8 ; Mol., II 88 ; Mich., 752.

5. *Vide infra*, p. 273, note 3.

Il est fâcheux d'être dans l'exception de la règle[1]. Il faut même être sévère, et contraire à l'exception. Mais néanmoins, comme il est certain qu'il y a des exceptions de la règle, il en faut juger sévèrement, mais justement.

449] 834

[2]Jeh., VI, 26 : *Non quia vidistis signa, sed quia saturati estis*[3].

Ceux qui suivent Jésus-Christ à cause de ses miracles honorent sa puissance dans tous les miracles qu'elle produit ; mais ceux qui[4], en faisant profession de le suivre pour ses miracles, ne le suivent en effet que parce qu'il les console et les rassasie des biens du monde, ils[5] déshonorent ses miracles, quand ils[6] sont contraires à leurs commodités.

Jeh., IX : *Non est hic homo a Deo, qui sabbatum non custodit. Alii : Quomodo potest homo peccator hæc signa facere*[7] ?

Lequel est le plus clair ?

---

1. La règle, invoquée par les Jésuites, et reconnue par Pascal est qu'il ne se fait plus de miracles depuis l'établissement de l'Église.

834

Cf. B., 453 ; C., 251 ; Bos., II, XVI, 10 ; Faug., II, 225 ; Hav., XXIII, 38 et XXIII, 34 ; Mol., II, 83 ; Mich., 790.

2. [*Hoc habebitis signum ad defendendos viros prophetiis falsis.*]
3. La Vulgate porte : *sed quia manducastis ex panibus et saturati estis.*
4. [*Ne le suivent*] de. *En faisant* à *miracles* en surcharge.
5. [*Médisent.*]
6. [*Leur.*]
7. Verset 16.

Cette maison n'est pas de Dieu ; car on n'y croit pas que les cinq propositions soient dans Jansénius. Les autres : Cette maison est de Dieu ; car il y fait d'étranges miracles.

Lequel est le plus clair?

Tu quid dicis? Dico quia propheta est[1]. *Nisi esset hic a Deo, non poterat facere quidquam*[2].

461] 835

Dans le Vieux Testament, quand on vous détournera de[3] Dieu[4]. Dans le Nouveau, quand on vous détournera de Jésus-Christ. Voilà les occasions d'exclusion à la foi des miracles, marquées. Il ne faut pas y[5] donner d'autres exclusions.

S'ensuit-il de là qu'ils avaient droit d'exclure tous les prophètes qui leur sont venus[6]? Non[7]. Ils eussent péché en n'excluant pas ceux qui niaient Dieu, et eussent péché d'exclure ceux qui ne niaient pas Dieu[8].

---

1. *Joan.*, IX, verset 17.
2. Verset 33.

835

Cf. B., 451; C., 249; P. R., XXVII, 3; Bos., II, xvi, 2; Faug., II, 224; Hav., XIII, 2; Mol., II, 79; Mich., 817.

3. [*Jésus-Christ.*]
4. Allusion au texte du *Deutéronome*, XIII, 22, cité fr. 803. Cf. Grotius *V. R. C.*, IV, 5.
5. *y* surcharge.
6. [*Et d'y.*]
7. [*Car ils.*]
8. [*Et par là ils eussent.*]

D'abord donc[1] qu'on voit un miracle, il faut, ou se soumettre, ou avoir d'étranges marques du contraire. Il faut voir s'il nie un Dieu, ou Jésus-Christ, ou l'Église.

461] 836

Il y a bien de la différence entre n'être pas pour Jésus-Christ et le dire, ou n'être pas pour Jésus-Christ, et feindre d'en être. Les uns peuvent faire des miracles, non les autres ; car il est clair des uns qu'ils sont contre la vérité, non des autres ; et ainsi les miracles sont plus clairs.

461] 837

C'est une chose si visible, qu'il faut aimer un seul Dieu, qu'il ne faut pas de miracles pour le prouver.

193] 838

Jésus-Christ a fait des miracles[2], et les apôtres

---

1. *Donc* surcharge.

836

Cf. B., 460 ; C., 243 ; P. R., XXVII, 8 ; Bos., II, XVI, 5 ; Faug., II, 353 ; Hav., XXIII, 12 ; Mol., II, 84 ; Mich., 814.

837

Cf. B., 445 ; C., 243 ; Faug., II, 353 ; Hav., XXV, 184 ; Mol., II, 42 ; Mich., 815.

838

Cf. B., 83 ; C., 109 ; P. R., XVI, 4 ; Bos., II, XII, 3 ; Faug., II, 214 ; Hav., XIX, 3 ; Mol., II, 73 ; Mich., 423.

2. [*Avant sa mort.*]

ensuite[1], et les premiers saints, en grand nombre ; parce que, les prophéties n'étant pas encore accomplies, et s'accomplissant par eux, rien ne témoignait que les miracles. Il était prédit que le Messie convertirait les nations[2]. Comment cette prophétie se fût-elle accomplie, sans la conversion des nations ? Et comment les nations se fussent-elles converties au Messie[3], ne voyant pas ce dernier effet des prophéties qui le prouvent ? Avant donc qu'il ait été mort, ressuscité, et converti les nations, tout n'était pas accompli ; et[4] ainsi il a fallu des miracles pendant tout ce temps. Maintenant il n'en faut plus contre les Juifs, car les prophéties[5] accomplies sont un miracle subsistant[6].

117] 839

« Si vous ne croyez en moi, croyez au moins aux miracles[7]. » Il les renvoie comme au plus fort[8].

---

1. [*En grand.*]
2. Cf. textes cités au fr. 774.
3. *Au Messie* en surcharge.
4. [*Il.*]
5. [*Sont.*]
6. Expression qui est expliquée au fr. 760.

839

Cf. B., 452 ; C., 250 ; Bos., II, XVI, 10 ; Faug., II, 216 ; Hav., XXIII, 35, 36 ; Mol., II, 84 et II, 85 ; Mich., 302.

7. *Si autem facio, et si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis, et credatis quia Pater in me est, et ego in Patre*, Joan., X, 38.

8. C'est l'expression même qu'emploie Charron en commentant ce

Il[1] avait été dit aux Juifs, aussi bien qu'aux Chrétiens, qu'ils ne crussent pas toujours les prophètes[2]; mais néanmoins les pharisiens et les scribes font grand état de ses miracles, et essayent de montrer qu'ils sont faux, ou faits par le diable[3], étant nécessités[4] d'être convaincus, s'ils[5] reconnaissent qu'ils sont de Dieu.

Nous ne sommes pas aujourd'hui dans la peine de faire ce discernement. Il est pourtant bien facile à faire : ceux qui ne nient ni Dieu, ni Jésus-Christ, ne font point de miracles qui ne soient sûrs. *Nemo facit*[6] *virtutem in nomine meo et*[7] *cito possit de me male loqui.*

Mais nous n'avons point à faire ce discernement. Voici une relique sacrée; voici une épine de la couronne du Sauveur du monde, en qui le prince de ce

---

texte : « Les œuvres... étant de plus grande vertu et efficace que les paroles, aussi y renvoie-t-il ceux qui ne voulaient point croire à ses paroles » (*De la Rédemption*, disc., X).

1. [*Leur.*]

2. Deutér., XIII, 1 sqq. Cf. fr. 803.

3. Marc., III, 22 : *Quoniam Beelzebut habet.* Cf. Matth., XII, 24.

4. Michaut propose de lire : *étant nécessité*, en entendant l'expression au sens absolu, *la nécessité étant.* Mais la logique de la phrase semble demander que le sujet demeure le même, *scribes et pharisiens étant dans la nécessité d'être convaincus ; nécessités* est employé exactement comme synonymes d'*obligés*, ainsi que fait Voltaire dans ce passage cité par Littré : « il faut des mains nécessitées au travail » (*Fragments sur l'histoire*, XVII).

5. *Reconnaissent qu'ils* en surcharge.

6. [*Signa.*] — Le texte de saint Marc (IX, 38) porte *Nemo est enim qui faciat...*

7. [*Statim.*]

monde n'a[1] point puissance, qui fait des miracles par la propre puissance de ce sang répandu pour nous. Voici que Dieu choisit lui-même cette maison pour y faire éclater sa puissance.

Ce ne sont point des hommes qui font ces miracles par une vertu inconnue et douteuse, qui nous oblige à un difficile discernement. C'est Dieu même ; c'est[2] l'instrument de la Passion de son Fils unique, qui, étant en plusieurs lieux, choisit celui-ci, et fait venir de tous côtés les hommes pour y recevoir ces soulagements miraculeux dans leurs langueurs.

463] 840

L'Église a trois sortes d'ennemis : les Juifs, qui n'ont jamais été de son corps ; les hérétiques, qui s'en sont retirés ; et les mauvais Chrétiens, qui la déchirent au dedans[3].

Ces trois sortes différentes[4] d'adversaires la combattent d'ordinaire diversement ; mais ici ils la combattent d'une même sorte. Comme ils sont tous sans miracles[5], et que l'Église a toujours eu contre eux des miracles, ils ont tous eu le même intérêt[6] à les éluder, et se sont tous servis de cette défaite : qu'il

---

1. [*Nulle.*]
2. [*Sa Croix, son.*]

840

Cf. B., 454 ; C., 253 ; Bos., II, xvi, 9 ; Faug., II, 216 ; Hav., XXIII, 30 ; Mol., II, 80 ; Mich., 820.

3. [*Rarement ils sont* [*Il y a peu de choses.*]
4. *Différentes* en surcharge.
5. [*Ils ont.*]
6. [*De.*]

ne faut pas juger de la doctrine par les miracles, mais des miracles par la doctrine. Il y avait deux partis entre ceux qui écoutaient Jésus-Christ : les uns qui suivaient sa doctrine pour ses miracles ; les autres qui disaient[1]... Il y avait deux partis au temps de Calvin... Il y a maintenant les Jésuites, etc.

463] 841

Les miracles discernent aux choses douteuses : entre les peuples juif et païen, juif et chrétien ; catholique, hérétique ; calomniés, et calomniateurs ; entre les deux croix[2].

Mais[3] aux hérétiques, les miracles seraient inutiles ; car l'Église, autorisée par les miracles qui ont préoccupé la créance[4], nous dit qu'ils n'ont pas la

---

1. Voir les textes de Marc., III, 22 et de Matth., XII, 24, mentionnés dans les notes du fr. 839. — Voici comment Colbert, évêque de Montpellier, dans sa publication de 1727, et Bossut après lui, complètent ce fragment : « les autres qui disaient : *Il chasse les démons au nom de Belzébuth.* Il y avait deux partis au temps de Calvin : celui de l'Église et celui des Sacramentaires qui le combattaient. Il y a maintenant les Jésuites, et ceux qu'ils appellent *Jansénistes* qui contestent. Mais les miracles étant du côté des Jansénistes, les Jésuites ont recours à cette défaite générale des Juifs et des hérétiques, qui est qu'il faut juger des miracles par la doctrine. »

841

Cf. B., 467 ; C. 266 ; P. R., XXVII, 8 ; Bos., II, xvi, 5, 9 et 10 ; Faug., II, 224 et I, 287 ; Hav., XXIII, 13 et XXIII, 25 ; Mol., II, 81 et II, 111 ; Mich., 821.

2. Cf. fr. 828.
3. [*Quand les.*]
4. C'est-à-dire qui ont gagné notre créance avant même que nous ayons commencé à examiner les doctrines. *Préoccuper* est ici employé au sens en quelque sorte original de la métaphore, et n'a pas l'acception défavorable qu'il avait d'ailleurs déjà reçue au temps de Pascal.

vraie foi. Il n'y a pas de doute qu'ils n'y sont pas, puisque les premiers miracles de l'Église excluent la foi des leurs. Il y a ainsi miracle contre miracle, et premiers et plus grands du côté de l'Église.

Ces filles[1], étonnées de ce qu'on dit, qu'elles sont dans la voie de perdition ; que leurs confesseurs les mènent à Genève ; qu'ils leur inspirent que Jésus-Christ n'est point en l'Eucharistie, ni en la droite du Père[2] ; elles savent que tout cela est faux, elles[3] s'offrent donc à Dieu en cet état : *Vide si via iniquitatis in me est*[4]. Qu'arrive-t-il là-dessus ? Ce lieu, qu'on dit être le temple du diable, Dieu en fait son temple. On dit qu'il faut en ôter les enfants : Dieu les y guérit. On dit que c'est l'arsenal de l'enfer :

---

1. « Une maison religieuse est déchirée depuis plusieurs années par de continuelles impostures. Des personnes ennemies et violentes tâchent de la décrier partout comme infectée d'hérésie. Ils y emploient jusqu'à des calomnies aussi horribles qu'est celle de publier qu'on n'y croit pas la présence réelle de Jésus-Christ dans le saint sacrement, quoiqu'on l'y adore sans cesse par un institut particulier. On les traite d'excommuniées, et on tâche de faire croire à tous ceux qui ne les connaissent pas, que c'est un crime de mettre de petites filles entre leurs mains pour les élever et pour les instruire. On veut même persuader qu'on doit fuir leur église comme une église de schismatiques. On les menace de la dernière persécution. Il ne leur reste aucune consolation qu'en leur innocence, aucune espérance qu'en leurs prières, aucun refuge qu'en Dieu. Et dans le point même où il semblait que tout était préparé pour les accabler, Dieu fait éclater parmi elles les marques les plus visibles de sa protection et de son amour. » *Réponse à un Écrit sur les miracles de Port-Royal* (Pascal, *Œuvres*, Ed. Lahure, II, p. 308). *Cf. Seizième Provinciale.*

2. [Qu']elles.

3. [*Demandent.*]

4. [*On dit que.*] — Ps. CXXXVIII, 24.

Dieu en fait le sanctuaire de ses grâces[1]. Enfin on les menace de toutes les fureurs, de toutes les vengeances du ciel ; et Dieu les comble de ses faveurs. Il faudrait avoir perdu le sens pour en conclure[2] qu'elles sont donc en la voie de perdition.

(On a sans doute les mêmes marques que saint Athanase[3].)

469] 842

« *Si tu es Christus, dic nobis*[4]. »

« *Opera quæ ego facio in nomine patris mei, hæc testimonium perhibent de me. Sed vos non creditis quia non estis ex ovibus meis. Oves meæ*[5] *vocem meam audiunt*[6]. »

Joh. vi, 30. « *Quod ergo tu facis signum ut videa-*

---

1. « Lorsque après que, des hommes passionnés ont écrit, ce qui est horrible à penser, que « Port-Royal est plus proche de Genève et de Charenton, que de Rome et de Notre-Dame de Paris », Dieu choisit cette maison religieuse pour y faire admirer son pouvoir par des miracles..., que doit-on en conclure ? » (*Réponse, ibid.*, p. 309.)

2. [*Qu'il fût.*]

3. Paragraphe écrit en marge et d'abord au crayon. — « Dieu ne montra-t-il pas qu'il était avec les catholiques contre les ariens, lorsque saint Athanase fit venir saint Antoine à Alexandrie pour confirmer la foi de l'Église par les miracles que Dieu ferait par son entremise ? Et le peuple ne conclut-il pas fort bien que Dieu était dans l'Église catholique, où il faisait des miracles ? » (*Réponse, ibid.*, p. 307.)

842

Cf. B., 450 ; C., 248 ; Faug., II, 231 et I, 286 ; Hav., XXV, 151 ; Mol., II, 79 ; Mich., 836.

4. *Joan.*, X, 24.

5. *Vocem meam* surcharge.

6. *Ibid.*, versets 25-27.

mus et credamus tibi? » — *Non dicunt : Quam doctrinam prædicas*[1]*?*

« *Nemo potest facere signa*[2] *quæ tu facis nisi Deus fuerit cum es*[3]... »

II. Mach. XIV, 15. « *Deus qui signis evidentibus suam portionem protegit.* »

« *Volumus signum videre* de cœlo, tentantes *eum.* Luc, XI, 16[4].

« *Generatio prava*[5] *signum quærit; et non dabitur*[6]. *Et ingemiscens*[7] *ait: Quid generatio ista signum quærit?* ». (Marc, VIII, 12.) Elle demandait signe à mauvaise intention.

« *Et non poterat facere*[8]. » Et néanmoins il leur promet le signe de Jonas, de sa résurrection, le[9] grand et l'incomparable[10].

« *Nisi videritis signa, non creditis*[11]. » Il ne les blâme pas de ce qu'ils ne croient pas sans qu'il y ait

---

1. Commentaire de Pascal. C'est donc le miracle, et non la doctrine, que Nicodème invoque comme fondement de la croyance.

2. *Signa* surcharge.

3. Joan., III, 2. Texte cité fr. 808.

4. La Vulgate porte : *Et alii tentantes, signum de cœlo quærebant ab eo.*

5. La Vulgate porte : *mala et adultera,* Matth., XII, 39.

6. [*Quand.*]

7. *Ingemiscens spiritu,* dit la Vulgate.

8. *Et non poterat ibi* [en Galilée] *virtutem ullam facere nisi paucos infirmos impositis manibus curavit.*

9. [*Plus.*]

10. C'est la suite du verset de saint Matthieu (XII, 39) que Pascal vient de citer : *Et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ. Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus, et tribus noctibus, sic erit Filius hominis in corde terræ tribus diebus, et tribus noctibus.*

11. *Joan.*, IV, 48.

de miracles ; mais sans qu'ils en soient eux-mêmes les spectateurs.

— L'Antechrist « *in signis mendacibus*, dit saint Paul, II Thess. II *secundum operationem Satanæ, in seductione iis qui pereunt eo quod charitatem veritatis nonreceperunt ut salvi fierent, ideo mittet illis Deus operationes erroris ut credant mendacio*[1]. » Comme au passage de Moïse : *tentat enim vos Deus, utrum diligatis eum*[2].

Ecce prædixi vobis[3] *: vos ergo videte*[4].

471] 843

Ce n'est point ici le pays de la vérité, elle erre inconnue parmi les hommes. Dieu l'a couverte d'un voile, qui la laisse méconnaître à ceux qui n'entendent pas sa voix. Le lieu est ouvert au blasphème, et même sur des vérités au moins bien apparentes. Si l'on[5] publie les vérités de l'Évangile, on en publie de contraires, et on obscurcit les questions en sorte que le peuple ne[6] peut discerner[7], Et on demande :

---

1. Versets 9-10.

2. *Deuter.*, XIII, 3 : *tentat vos Dominus Deus vester, ut palam fiat utrum diligatis eum an non, in toto corde et in tota anima vestra.*

3. Matth., XXIV, 25.

4. Verset 33 : *ita et vos cum videritis hæc omnia, scitote quia prope est in januis.*

843

Cf. B., 443; C., 240 et 244; P. R., XXVII, 7, 1, 5, 8 et 10; Bos., II, XVI, 9, 5, 4, 3 et 1; Faug., II, 219 et 221; Hav., XXIII, 31, 17 et XXV, 147, XXIII, 6, 9, 1 *bis* et 1 *ter*, 32, 11; Mol., II, 74; Mich., 839.

5. [*Prêche.*]

6. [*Puisse.*]

7. [*Si des miracles arrivent, on dit que les miracles.*]

Qu'avez-vous pour vous faire plutôt croire que les autres ? Quel signe faites-vous ? Vous n'avez que des paroles, et nous aussi. Si vous aviez des miracles, bien. — Cela est une vérité, que la doctrine doit être soutenue par les miracles, dont on abuse pour blasphémer la doctrine. Et si les miracles arrivent, on dit que les miracles ne[1] suffisent pas sans la doctrine ; et c'est une autre vérité, pour blasphémer les miracles.

Jésus-Christ guérit l'aveugle-né[2], et fit quantité de miracles, au jour du sabbat[3]. Par où il aveuglait[4] les pharisiens qui disaient qu'il fallait juger des miracles par la doctrine[5].

« Nous avons Moïse : mais celui-là, nous ne savons d'où il est[6]. » C'est ce qui est admirable, que vous ne savez d'où il est ; et cependant il fait de tels miracles.

Jésus-Christ ne parlait ni contre Dieu, ni contre Moïse.

L'Antechrist et les faux prophètes, prédits par l'un et l'autre Testament, parleront ouvertement contre Dieu et contre Jésus-Christ. Qui n'est point caché[7]...

---

1. [*Jugent.*] pas [*de*] la doctrine.
2. Joan., IX, 14.
3. Joan., V, 10-16 ; VII, 23.
4. *Où il aveuglait* surcharge.
5. *Dicebant ergo ex Pharisæis quidam : Non est hic homo a Deo qui sabbatum non custodit*, Joan., IX, 16 — (Cf. Charron, *Discours*, IV, *De la venue du Rédempteur*, et Grotius, *De Verit. Rel. Chr.*, V, 10.)
6. Joan., IX, 29.
7. Il n'y a pas de signe de ponctuation dans le manuscrit. Havet interprète : contre Jésus-Christ qui n'est plus caché depuis sa résur-

Qui serait ennemi couvert, Dieu ne permettrait pas qu'il fît des miracles ouvertement.

Jamais en une dispute publique où les deux parties se disent à Dieu, à Jésus-Christ, à l'Église, les miracles ne sont du côté des faux chrétiens, et l'autre côté sans miracle.

« Il a le diable. *Joh.*, x, 21[1]. — Et les autres disaient : Le diable peut-il ouvrir les yeux des aveugles[2] ? »

Les preuves que Jésus-Christ et les apôtres tirent de l'Écriture ne sont pas[3] démonstratives ; car ils disent seulement que Moïse a dit qu'un prophète viendrait ; mais ils ne prouvent pas par là que ce soit celui-là, et c'était toute la question. Ces passages ne servent donc qu'à montrer qu'on n'est pas contraire à l'Ecriture, et qu'il n'y paraît point de répugnance, mais non pas qu'il y ait accord. Or, cela suffit, exclusion de répugnance, avec miracles[4].

[5]Il y a un devoir réciproque entre Dieu et les hommes, pour faire et pour donner. *Venite*[6] : *Quid*

---

rection. Nous comprenons plutôt, comme M. Michaut : Qui n'est point ennemi caché, Dieu permettrait qu'il fît des miracles. Cf. *Appendice*, questions IV, V, VI et IX.

1. Verset 20.

2. Verset 21.

3. [*Affirmatives.*]

4. Port-Royal donne cette addition : « Il s'ensuit donc qu'il jugeait que ses miracles étaient des preuves certaines de ce qu'il enseignait, et que les Juifs avaient obligation de le croire. Et en effet c'est particulièrement les miracles qui rendaient les Juifs coupables dans leur incrédulité. »

5. Page 473 du manuscrit.

6 Nous reproduisons la lecture des *Copies* qui nous paraît la plus satisfaisante. Les éditeurs ont proposé : *Il faut lui pardonner ce mot.*

debui[1] ? « Accusez-moi, » dit Dieu dans Isaïe[2].

Dieu doit accomplir ses promesses, etc.

Les hommes doivent à Dieu de recevoir la religion qu'il leur envoie. Dieu doit aux hommes de ne les point induire en erreur[3]. Or, ils seraient induits en erreur, si les[4] faiseurs [*de*] miracle annonçaient une doctrine qui ne parût pas visiblement fausse aux lumières du sens commun, et si un plus grand faiseur de miracles n'avait déjà averti de ne les pas croire.

Ainsi, s'il y avait division dans l'Église, et que les Ariens, par exemple, qui se disaient fondés en l'Écriture comme les Catholiques, eussent fait des miracles, et non les Catholiques, on eût été induit en erreur.

Car, comme un homme qui nous annonce les secrets de Dieu n'est pas digne d'être cru sur son autorité privée, et que c'est pour cela que les impies en doutent, aussi un homme qui, pour marque de la communication qu'il a avec Dieu, ressuscite les morts, prédit l'avenir, transporte les mers, guérit les malades, il n'y a point d'impie qui ne s'y rende,

---

1. *Quis est quod debui ultra facere vineæ meæ, et non feci ei?* (*Isaïe*, V, 4 ; cf. la traduction de Pascal au fr. 713). Jansénius commente ce verset dans l'*Augustinus* (de *Gratia Chr. Salv.*, III, 18).

2. I, 18. *Et venite et arguite me, dicit Dominus.*

3. La théorie se trouvait en germe dans Grotius : *Neque sapentiæ aut bonitati ipsius Dei nullo modo convenit ut passus credatur, astu dæmonum illudi hominibus ab omni malitia alienis et sui metuentibus ; quales fuisse primos Christi discipulos*, etc. (V. R. C., II, 5).

4. [*Preuves.*] Puis *miracles* ; puis *faiseurs miracles.*

et[1] l'incrédulité de Pharao et des Pharisiens est[2] l'effet d'un endurcissement surnaturel.

Quand donc on voit les miracles et la doctrine non suspecte tout ensemble d'un côté, il n'y a pas de difficulté. Mais quand on voit les miracles et doctrine suspects d'un même côté, alors il faut voir quel est le plus clair. [3]Jésus-Christ était suspect.

Barjésu aveuglé[4] : la force de Dieu surmonte celle de ses ennemis.

Les exorcistes juifs battus par les diables disant : « Je connais Jésus et Paul, mais vous, qui êtes-vous[5] ? »

Les miracles sont pour la doctrine, et non pas la doctrine pour les miracles.

[6]Si les miracles sont vrais, pourra-t-on persuader toute doctrine ? non, car cela n'arrivera pas. *Si angelus*[7]...

Règle : Il faut juger de la doctrine par les miracles,

---

1. [*Endurcissement.*] — Pour le sens de *surnaturel,* voir fr. 200.
2. *L'effet d'* surcharge.
3. Ces derniers mots en surcharge.
4. *Act. Apost.*, ch. XII. Saint Paul est en face de Barjésu, comme Élie était en face des prophètes de Baal : il lui prédit qu'il sera aveuglé, et aussitôt Barjésu est frappé de cécité (Verset 11).
5. *Act. Apost.*, XIX, 15.
6. [*Ainsi.*]
7. *Sed licet nos, aut Angelus de cœlo evangelizet vobis præterquam quod evangelizavimus vobis, anathema sit.* Gal., I, 8. — Cf. le *Rabat-Joie des Jansénistes* par le P. Annat : « Quand il [*Dieu*] nous a déclaré par l'organe de son Église ce que nous devons croire comme vérité ou rejeter comme erreur, *quand bien même un ange descendrait du ciel pour nous persuader le contraire, il faudrait prononcer un anathème contre cet ange et contre tout ce qu'il dirait* (p. 6).

il faut juger des miracles par la doctrine[1]. Tout cela est vrai, mais cela ne se contredit pas, car il faut distinguer les temps.

Que vous êtes aise de savoir les règles générales, pensant par là jeter le trouble, et rendre tout inutile ! On vous en empêchera, mon Père : la vérité est une et ferme[2].

Il est impossible, par le devoir de Dieu, qu'un homme cachant sa mauvaise doctrine[3], et n'en faisant apparaître qu'une bonne, et se disant conforme à Dieu et à l'Église, fasse des miracles pour couler insensiblement une doctrine fausse et subtile : cela ne se peut[4].

Et encore moins que Dieu, qui connaît les cœurs, fasse des miracles en faveur d'un tel.

447] 844

Les trois marques de la religion : la perpétuité, la bonne vie, les miracles. Ils détruisent la perpétuité par la probabilité[5], la bonne vie, par leur morale ; les miracles, en détruisant ou leur vérité, ou leur conséquence.

---

1. [*Il faut distinguer de même.*]
2. Cf. Montaigne : « La voye de la verité est une et simple. » (III, 1.) Cf. fr. 385.
3. [*Fasse des miracles.*]

844

Cf. B., 465 ; C., 264 ; Bos., II, XVI, 9 ; Faug., I, 282 et 284 ; II, 234 ; Hav., XXIII, 28 et XXIV, 46 *ter* ; Mol., II, 94 et II, 67 ; Mich., 778.

4. Cf. *Appendice*, question VII.
5. Commenté par le fr. 844 *bis*.

Si on les croit, l'Église n'aura que faire de perpétuité, sainteté, ni miracles[1]. Les hérétiques les nient, ou en nient la conséquence; eux de mêmes. Mais il faudrait n'avoir point de sincérité pour les nier, ou encore perdre le sens pour nier la conséquence[2].

[3] Jamais on ne s'est fait martyriser pour les miracles qu'on dit avoir vus, car [*pour*][4] ceux que les Turcs croient par tradition, la folie des hommes va peut-être jusqu'au martyre, mais non pour ceux qu'on a vus[5].

453] **844 bis**

Perpétuité. — Molina : nouveauté[6].

---

1. Cette phrase ajoutée au crayon, repassée à l'encre. — [*Il faut.*]
2. La distinction se retrouve au début de la réponse au père Annat: « Le premier [*point*] regarde ces guérisons extraordinaires;... le second est sur les conséquences qu'on en doit tirer. »
3. Ce paragraphe à la marge.
4. Man : *car ceux.*
5. Et qui seraient de faux miracles. Le martyre est la preuve de la sincérité. Voltaire cite, dans le *Siècle de Louis XIV*, cette phrase du mémoire présenté au roi en 1736 par le conseiller du parlement Carré de Montgeron : « Qu'il faut croire aux témoins qui se font égorger pour soutenir leur témoignage. » Ch. *du Jansénisme* (d'après la *Vérité des miracles opérés par l'intercession du diacre Pâris.*) Cf. fr. 593.

844 bis

Cf. B., 458; C., 257; Faug., I, 283; Mol., II, 95; Mich., 801.

6. Pascal dénonce à diverses reprises, en particulier dans le *Second Factum pour les curés de Paris* « une des plus pernicieuses maximes de ces théologiens humains *qu'il ne faut consulter les anciens Pères que sur les matières de la foi, et qu'il faut puiser la règle des mœurs dans les ouvrages des docteurs modernes.* »

453] 845

Les hérétiques ont toujours combattu ces trois marques qu'ils n'ont point[1].

401] 846

« *Première objection* : Ange du ciel[2]. Il ne faut pas juger de la vérité par les miracles, mais des miracles par la vérité. Donc les miracles sont inutiles. »

Or ils servent, et il ne faut point être contre la vérité, donc ce qu'a dit le P. Lingendes[3] que Dieu ne permettra pas qu'un miracle puisse induire à erreur...

Lorsqu'il y aura contestation dans la même Église, le miracle décidera.

Deuxième objection : Mais l'Antechrist fera des signes[4].

Les magiciens de Pharao ne séduisaient point à

845

Cf. B., 458; C., 257; Faug., I, 283; Mol., II, 95 ; Mich., 798.

1. Énumérées au début du fr. 844.

846

Cf. B., 460; C., 259; Faug., II, 218; Hav., XXV, 95; Mol., II, 82 ; Mich., 630.

2. Allusion au texte de saint Paul (Gal., I, 8) cité dans le *Rabat-Joie des Jansénistes* (*vide supra*, p. 279, note 7).

3. Allusion à un sermon du P. Lingendes (*vide Appendice*, quest. V). Cf. *Rabat-Joie* : « Premièrement, c'est non seulement fausseté, mais blasphème de dire que Dieu fasse des miracles pour autoriser des erreurs condamnées par l'Église. » (P. 6.)

4. Voir les fragments 826, 842, etc. Cf. *Appendice*, question XI.

erreur. Ainsi on ne pourra point dire à Jésus-Christ sur l'Antechrist : Vous m'avez séduit à erreur. — Car l'Antechrist les fera contre Jésus-Christ[1] et ainsi ils ne peuvent induire à erreur. Ou Dieu ne permettra point de faux miracles, ou il en procurera de plus grands.

[Depuis le commencent du monde Jésus-Christ subsiste : cela est plus fort que tous les miracles de l'Antechrist].

Si dans la même Église il arrivait miracle du côté des errants, on serait induit à erreur. Le schisme est visible, le miracle est visible. Mais le schisme est plus marque d'erreur que le miracle n'est marque de vérité : donc le miracle ne peut induire à erreur.

Mais, hors le schisme[2], l'erreur n'est pas si visible que le miracle est visible, donc le miracle induirait à erreur.

Ubi est Deus tuus[3] ? Les miracles le montrent, et sont un éclair.

Première Copie 403] 847

Une des antiennes des vêpres de Noël : *Exortum est in tenebris lumen rectis corde.*

---

1. La fin de la phrase en surcharge.
2. Cf. *Appendice,* question VII.
3. Ps. XLI, 4.

847

Cf. C., 377; Faug., II, 206; Hav., XXV, 143; Mol., I, 257; Mich., 959.

Première Copie 226] 848

Que si la miséricorde de Dieu est si grande qu'il nous instruit salutairement, même lorsqu'il se cache, quelle lumière n'en devons-nous pas attendre, lorsqu'il se découvre ?

402] 849

Est et non est[1] sera-t-il reçu dans la foi même, aussi bien que dans les miracles ? Et s'il en est inséparable dans les autres...

Quand saint Xavier fait des miracles. — [Saint Hilaire. — Misérables qui nous obligez à parler des miracles.][2] *Væ qui conditis.*

Juges injustes, ne faites pas des lois sur l'heure ; jugez par celles qui sont établies, et établies par vous-mêmes : *Væ qui conditis leges iniquas.*

Miracles continuels, faux[3].

848

Cf. C., 438; P. R., XVIII, 23 ; Bos., II, xiii, 11 ; Faug., II, 156 ; Hav., XX, 17; Mol., I, 319 ; Mich., 908.

849

Cf. B., 459; C., 258; Bos., II, xvi, 9, 10; Faug., I, 279; I, 321; Hav., XXV, 202; XXIII, 26, 27, 39, 40; Mol., III, 298; Mich., 632.

1. Voir dans le *Factum des Curés de Rouen* l'allusion à « ces théologiens problématiques d'*est et non est, licet et non licet* », etc.

2. Cf. fr. 851 et 883. — Isaïe, X, 1 ; le texte est impersonnel : *Væ qui condunt leges iniquas : et scribentes, injustitiam scripserunt.*

3. Cf. Nicole : « La vie de la foi, qui est la vie des justes en ce monde, consiste donc à servir Dieu sans le voir d'une manière sensible, il est clair que des miracles continuels détruiraient entièrement cet état. » (*Des diverses manières dont on tente Dieu,* ch. iii.)

Pour affaiblir vos adversaires, vous désarmez toute l'Église[1].

S'ils disent que notre salut dépend de Dieu ce sont des hérétiques[2]. S'ils disent qu'ils sont soumis au Pape, c'est une hypocrisie. S'ils sont prêts à souscrire toutes ses constitutions, cela[3] ne suffit pas. S'ils disent qu'il ne faut pas tuer pour une pomme, ils combattent la morale des catholiques. S'il se fait des miracles parmi eux, ce n'est point une mar-

---

1. « Mais qui aurait cru que des catholiques voulussent imiter ces ennemis de l'Église, et travailler si utilement pour l'intérêt de la secte de Calvin, que si les raisonnements qu'ils font sur ce sujet contre la maison religieuse où Dieu a daigné opérer ces merveilles avaient quelque force, ils ôteraient à l'Église tout l'avantage qu'elle peut prendre des miracles dont Dieu l'honore? » *(Réponse au père Annat.)* — A ce propos Sainte-Beuve cite ce passage des *Mémoires* de Fontaine : « M. de Saci, lorsqu'il parlait sur cela avec ses amis, leur disait que, si l'on pouvait douter de la justification de Port-Royal par le miracle et par les autres (qui en étaient la répétition) il n'y aurait point de vérité dans l'Église que l'on ne pût obscurcir. Il ne craignait point de dire que, si ces miracles ne concluaient point, il n'y en aurait point dont on pût se servir contre l'esprit contentieux et opiniâtre. » (*Port-Royal*, 5e éd., t. III, p. 185.)

2. Allusion au *Rabat-Joie* du père Annat. Cf. la *Réponse* attribuée à Pascal, et particulièrement ce passage : « Qui peut conclure que des religieuses adorant une sainte épine de la couronne du même Sauveur avec une profonde vénération, et Dieu ayant daigné en même temps regarder leur foi et faire un miracle en leur faveur, elles ont dû inférer de là « qu'elles n'étaient pas dans la vraie foi », et que leurs ennemis avaient eu raison de les traiter d'hérétiques et d'infidèles? Y eut-il jamais une pensée plus extravagante? Cependant c'est de là que cet écrivain conclut : « Qu'il y a sujet de croire que Dieu a fait ce miracle pour la conversion de ces religieuses qui n'avaient pas la vraie foi ; parce que les miracles et les signes, comme dit l'Apôtre, sont pour les infidèles, et non pas pour les fidèles. » (Éd. Lahure, *Œuvres*, t. III, p. 320.)

3. [*N'est*] pas.

que de sainteté, et c'est au contraire un soupçon d'hérésie.

La manière dont l'Église a subsisté est que la vérité a été sans contestation, ou si elle a été contestée, il y a eu le Pape, ou sinon, il y a eu l'Église.

447] 850

Les cinq propositions condamnées, point de miracle, car[1] la vérité n'était point attaquée[2]. Mais la Sorbonne...., mais la bulle[3]....

Il est impossible que ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur méconnaissent l'Église, tant elle est évidente. — Il est impossible que ceux qui n'aiment pas Dieu[4] soient convaincus de l'Église.

Les miracles ont une telle force[5] qu'il a fallu que Dieu ait averti qu'on n'y pense point contre lui[6],

850

Cf. B., 463; C., 261; P. R., XXIV, 14; Bos., II, XVI, 6; Faug., I, 287 et II, 215; Hav., *Prov.*, 294 et XXIII, 21; Mol., II, 114 et II, 72; Mich., 777.

1. [*L'Église n'est.*]

2. La bulle affichée à Rome le 9 juin 1653 sous le pontificat d'Innocent X pouvait être considérée comme condamnant les cinq propositions dans leur sens condamnable sans viser expressément Jansénius ni Port-Royal.

3. Il s'agit de la condamnation d'Arnauld par la Sorbonne (le 29 janvier 1656), et de la bulle d'Alexandre VII (16 octobre 1656) qui transformaient la condamnation des cinq propositions en une condamnation de Jansénius. Le miracle de la Sainte-Épine se place entre les deux événements, le 24 mars 1656.

4. [*Connaissent.*]

5. [*Que sans.*]

6. *Tout... Dieu*, surcharge.

tout clair qu'il soit qu'il y a un Dieu ; sans quoi ils eussent été capables de troubler.

Et ainsi tant s'en faut que ces passages, *Deut.*, XIII[1], fassent contre l'autorité des miracles, que rien n'en marque davantage la force. Et de même pour l'Antechrist : « Jusqu'à séduire les élus, s'il était possible[2]. »

343] 851

L'histoire de l'aveugle-né[3].

Que dit saint Paul ? dit-il le rapport des prophéties à toute heure ? non, mais son miracle[4]. Que dit Jésus-Christ ? dit-il le rapport des prophéties ? non : sa mort ne les avait pas accomplies ; mais il dit : *si non fecissem*[5]. Croyez aux œuvres.

Deux fondements surnaturels de notre religion toute surnaturelle : l'un visible, l'autre invisible. Miracles avec la grâce, miracles sans grâce.

La synagogue qui a été traitée avec amour comme figure de l'Église, et avec haine, parce qu'elle n'en était que la figure, a été relevée, étant prête à succomber quand elle était bien avec Dieu ; et ainsi figure.

---

1. Versets 1 sqq., texte cité fr. 803, 839, 840.
2. Voir fr. 826 (page 259, note 1).

851

Cf. B., 468 ; C., 268 ; Bos., II, XVI, 10 ; Faug., I, 289 ; Hav., XXIII, 33 ; XXIV, 33 ; XXV, 204 ; Mol., II, 109, 110.

3. Joan., IX, 1 sqq. Cf. fr. 843.
4. II, *Cor.*, XII, 12.
5. Texte cité au fr. 808. — Les deux paragraphes suivants sont également des variantes, l'un de 805, l'autre de 846.

Les miracles prouvent le pouvoir que Dieu a sur les cœurs, par celui qu'il exerce sur les corps[1].

Jamais l'Église n'a approuvé un miracle parmi les hérétiques[2].

Les miracles, appui de religion : ils ont discerné les juifs, ils ont discerné les chrétiens, les saints, les innocents, les vrais croyants.

Un miracle parmi les schismatiques n'est pas tant à craindre ; car le schisme, qui est plus visible que le miracle, marque visiblement leur erreur. Mais quand il n'y a point de schisme, et que l'erreur est en dispute, le miracle discerne.

Si non fecissem quæ alius non fecit. Ces malheureux, qui nous ont obligé de parler des miracles[3].

Abraham, Gédéon ; confirmer la foi par miracles[4].

Judith : enfin Dieu parle dans les dernières oppressions.

Si le refroidissement de la charité laisse l'Église presque sans vrais adorateurs, les miracles en exciteront. C'est un des derniers effets de la grâce.

S'il se faisait un miracle aux Jésuites !

Quand le miracle trompe l'attente de ceux en présence desquels il arrive, et qu'il y a disproportion entre l'état de leur foi et l'instrument du miracle, alors il doit les porter à changer. Mais vous, autrement. Il y aurait autant de raison à dire que si l'Eu-

---

1. Cf. fr. 806.
2. Cf. *Appendice,* questions IV et IX.
3. Cf. fr. 883.
4. Cf. fr. 822, et en note les textes de la *Genèse* et des *Juges.*

charistie ressuscitait un mort, il faudrait se rendre calviniste que demeurer catholique[1]. Mais quand il couronne l'attente, et que ceux qui ont espéré que Dieu bénirait les remèdes se voient guéris sans remèdes...

Impies. — Jamais signe n'est arrivé de la part du diable sans un signe plus fort de la part de Dieu, au moins sans qu'il eût été prédit que cela arriverait.

451] 852

Injustes persécuteurs de ceux que Dieu protège visiblement : s'ils vous reprochent vos excès, ils parlent comme les hérétiques[2] ; s'ils disent que la

---

1. Cf. Réponse au père Annat : « Si l'abus que cet auteur fait de cette parole de saint Paul que les miracles sont pour les infidèles, et non pas pour les fidèles, devait porter ces religieuses, comme il le prétend, à entrer en défiance de leur foi à cause des miracles que Dieu fait dans leur église, il faudrait aussi, par la même raison, que tous les miracles qui se font dans l'Église catholique fussent des sujets aux catholiques de se défier de la vérité de notre religion et de se regarder comme des infidèles que Dieu voudrait, par ces merveilles, convertir à la vraie foi : ce qui est seulement horrible à penser » (*Œuvres de Pascal,* éd. Lahure, t. II, p. 300) et plus loin : « Si cela était, tant s'en faut que l'Église catholique pût jamais se servir du témoignage des miracles pour confondre les hérétiques, qu'au contraire, tous les miracles qui se font dans notre religion pourraient servir aux hérétiques pour nous persuader que ces signes n'étant que pour les infidèles, et non pas pour les fidèles, Dieu ne les fait parmi nous que pour nous porter à changer de croyance, et à sortir de notre infidélité pour embrasser leur communion. » (*Ibid.,* p. 321.)

852

Cf. B., 455; C., 254; P. R., XXVII, 14 et 17; Bos., II, xvi, 6, 8 et 9; Faug., I, 281 et II, 214; Hav., XXIII, 24 et XXIII, 19; Mol., II, 108 et II, 67; Mich., 791.

2. L'une des réponses aux Provinciales est *sur la conformité des*

grâce de Jésus-Christ nous discerne, « ils sont hérétiques » ; s'il se fait des miracles, « c'est la marque de leur hérésie »[1].

Ezéchiel. On dit : Voilà le peuple de Dieu qui parle ainsi[2]. — Ezéchias[3].

Il est dit : « Croyez à l'Eglise[4] », mais il n'est pas dit : « Croyez aux miracles », à cause que le dernier est naturel, et non pas le premier. L'un avait besoin de précepte, non pas l'autre.

La synagogue était la figure, et ainsi ne périssait point ; et n'était que la figure, et ainsi est périe. C'était une figure qui contenait la vérité, et ainsi, elle a subsisté jusqu'à ce qu'elle n'a plus eu la vérité[5].

Mon révérend Père, tout cela se passait en figure. Les autres religions périssent ; celle-là ne périt point.

---

reproches et des calomnies que les Jansénistes publient contre les Pères de la Compagnie de Jésus avec celles que le ministre Du Moulin a publiées devant eux contre l'Eglise romaine dans son livre des Traditions, imprimé à Genève en l'année 1632.

1. « Ce n'est pas sans une particulière providence que Dieu a voulu choisir un des instruments de la Passion de Jésus-Christ pour servir de remède et d'antidote contre une nouvelle hérésie, qui est directement opposée à la vertu et au mérite de la Passion du même Jésus-Christ, puisque les sectateurs de Jansénius dénient que ce divin Sauveur ait offert son sang et sa mort pour le salut de tous les hommes. » (*Rabat-Joie*, nº 10).

2. Allusion expliquée par le fr. 886 : « *Hérétiques.* — Ézéchiel. Tous les païens disaient du mal d'Israël, et le prophète aussi : et tant s'en faut que les Israélites eussent droit de lui dire : « Vous parlez comme les païens » qu'il fait sa plus grande force sur ce que les païens parlent comme lui. »

3. Cf. fr. 827.

4. Matth., XVIII, 17, 20.

5. Cf. fr. 646.

Les miracles sont plus importants que vous ne pensez : ils ont servi à la fondation, et serviront à la continuation de l'Église, jusqu'à l'Antechrist, jusqu'à la fin.

Les deux Témoins.

En l'Ancien Testament et au Nouveau, les miracles sont faits par l'attachement des figures[1]. Salut, ou chose inutile sinon pour montrer qu'il faut se soumettre aux Écritures : figures des sacrement.

110] 853

[Il faut sobrement juger des ordonnances divines, mon Père[2].

Saint Paul en l'île de Malte[3].]

113] 855

[4]Je suppose qu'on croit les miracles : vous cor-

---

1. Si nous ne nous trompons, les miracles « fondement extérieur » figurent la grâce « fondement intérieur ». C'est pourquoi suivant l'interprétation qu'on en donne, le miracle ou représente le triomphe de la force et la soumission aux créatures, ou prépare la victoire de la foi.

853

Cf. B., 326; Faug., I, 314; Mich., 287.

2. C'est le titre même d'un *Essai* de Montaigne : « Qu'il fault sobrement se mesler de iuger des ordonnances divines » (I, 31).

3. Pascal se réfère au récit des miracles faits par saint Paul dans l'île de Malte (Act. Apost., XXVIII, 1-10).

855

Cf. B., 441 ; C., 238 ; Faug., I, 283; Mol., II, 97 et *Prov.*, 112 ; Mich. 293.

4. Il ne nous a pas paru possible de maintenir dans le corps du texte de Pascal le fragment qui portait dans notre édition in-16 le n° 854. Voici ce fragment : « La dureté des Jésuites surpasse donc

rompez la religion ou en faveur de vos amis, ou contre vos ennemis. Vous en disposez à votre gré.

93] 856

Sur le miracle. — Comme Dieu n'a pas rendu de famille plus heureuse, qu'il fasse aussi qu'il n'en trouve point de plus reconnaissante.

---

celle des Juifs, puisqu'ils ne refusaient de croire Jésus-Christ innocent que parce qu'ils doutaient si ses miracles étaient de Dieu. Au lieu que les jésuites ne pouvant douter que les miracles de Port-Royal ne soient de Dieu, ils ne laissent pas de douter encore de l'innocence de cette maison. » Faugère (I, 280), Molinier (II, 99), Michaut (986) ont reproduit cette pensée d'après Bossut (II, xvi, 10); mais Bossut à son tour ne fait que reproduire l'arrangement de Colbert, évêque de Montpellier, et le paragraphe 10 en particulier est un tissu de fragments de Pascal cousus les uns aux autres et complétés à l'occasion (cf. fr. 840, *supra*, p. 271, n. 1). Il est clair que nous avons ici affaire à une phrase de transition qui est de l'évêque de Montpellier.

856

Cf. Faug., I, 251; Hav., XXV, 205; Mol., II, 89; Mich., 257.

APPENDICE A LA SECTION XIII

QUESTIONS SUR LES MIRACLES

PROPOSÉES PAR PASCAL A L'ABBÉ DE SAINT-CYRAN [1]

Les points que j'ai à demander à M. l'abbé de Saint-Cyran sont principalement ceux-ci. Mais, comme je n'en ai point de copie, il faudrait qu'il prît la peine de renvoyer ce papier, avec la réponse qu'il aura la bonté de faire.

QUESTION I

S'il faut, pour faire qu'un effet soit miraculeux, qu'il soit au-dessus de la force des hommes, des démons, des anges et de toute la nature créée.

---

1. *Première copie,* p. 435 et suiv. Cf. C. 229 et Bossut, t. II, p. 516. Les deux *Copies* placent les réponses en marge du texte de Pascal, vraisemblablement suivant les dispositions de l'original. — M. de Barcos fut abbé de Saint-Cyran après son oncle Du Vergier de Hauranne. L'austérité de sa vie et l'exactitude de sa théologie, le souvenir de celui dont il avait été le fils spirituel et le collaborateur, lui assuraient à Port-Royal une autorité morale d'un ordre tout particulier. Il fut avec Pascal contre Arnauld et Nicole, dans le débat sur la signature du Formulaire.

Réponse. — Les théologiens disent que les miracles sont surnaturels ou dans leur substance, *quoad substantiam,* comme la pénétration de deux corps, ou la situation d'un même corps en deux lieux et en même temps[1] ; ou qu'ils sont surnaturels dans la manière de les produire, *quoad modum* : comme quand ils sont produits par des moyens qui n'ont nulle vertu naturelle de les produire : comme quand Jésus-Christ guérit les yeux de l'aveugle-né avec de la boue, et la belle-mère de Pierre en se penchant sur elle, et la femme malade du flux de sang en touchant le bord de sa robe, etc. Et la plupart des miracles qu'il nous a faits dans l'Évangile sont de ce second genre. Telle est aussi la guérison d'une fièvre, ou autre maladie, faite en un moment, ou plus parfaitement que la nature ne porte, par l'attouchement d'une relique, ou par l'invocation du nom de Dieu, etc. ; de sorte que la pensée de celui qui propose ces difficultés est vraie et conforme à tous les théologiens, même de ce temps.

QUESTION II

S'il ne suffit pas qu'il soit au-dessus de la force naturelle des moyens qu'on y emploie. Ma pensée étant que tout effet est miraculeux lequel surpasse la force naturelle des moyens qu'on y emploie. Ainsi j'appelle miraculeuse la guérison d'une maladie, faite

1. Allusion à l'Eucharistie : cf. la fin du fragment 512.

par l'attouchement d'une sainte relique ; la guérison d'un démoniaque, faite par l'invocation du nom de Jésus, etc. ; parce que ces effets surpassent la force naturelle des paroles par lesquelles on invoque Dieu et la force naturelle d'une relique, [*qui*] ne peuvent guérir les malades et chasser les démons. Mais je n'appelle pas miracle de chasser les démons par l'art du diable ; car, quand on emploie la puissance du diable pour chasser le diable, l'effet ne surpasse pas l'effet naturel des moyens qu'on y emploie ; et ainsi il m'a paru que la vraie définition des miracles est celle que je viens de dire.

Réponse. — Ce que le diable peut n'est pas miracle, non plus que ce que peut faire une bête, quoique l'homme ne le puisse faire par lui-même[1].

QUESTION III

Si saint Thomas n'est pas contraire à cette définition, et s'il n'est pas d'avis qu'un effet, pour être miraculeux, doit surpasser la force de toute la nature créée[2].

Réponse. — Saint Thomas est de même opinion que les autres, quoiqu'il divise en deux la seconde espèce de miracles : miracles *quoad subjectum*, et miracles *quoad ordinem naturæ*. Il dit que les premiers sont ceux que la nature peut produire absolu-

1. Cf. fr. 804.
2. Cf. fr. 825.

ment, mais non dans un tel sujet, comme elle peut produire la vie, mais non dans un corps mort; et que les seconds sont ceux qu'elle peut produire dans un sujet, mais non par tel moyen, avec tant de promptitude, etc., comme guérir en un moment et par un seul attouchement une fièvre ou une maladie, quoique non incurable.

QUESTION IV

Si les hérétiques, déclarés et connus, peuvent faire de vrais miracles pour confirmer une erreur.

Réponse. — Il ne se peut jamais faire de vrais miracles par qui que ce soit, catholique ou hérétique, saint ou méchant, pour confirmer une erreur, parce que Dieu confirmerait et approuverait par son sceau l'erreur comme faux témoin, ou plutôt comme faux juge; cela est assuré et constant.

QUESTIONS V ET VI

Si les hérétiques, déclarés et connus peuvent faire des miracles, comme la guérison des maladies qui ne sont pas incurables: par exemple, s'ils peuvent guérir une fièvre pour confirmer une proposition erronée, comme le père Lingendes prêche que oui.

Si les hérétiques, déclarés et connus, peuvent faire des miracles qui soient au-dessus de toute la nature créée, par l'invocation du nom de Dieu et par une sainte relique.

Réponse. — Ils le peuvent pour confirmer une vérité, et il y en a des exemples dans l'histoire.

QUESTION VII

Si les hérétiques couverts, et qui, ne se séparant pas de l'Église [1], sont néanmoins dans l'erreur, et qui ne se déclarent pas contre l'Église, afin de pouvoir plus facilement séduire les fidèles et fortifier leur parti, peuvent faire, par l'invocation du nom de Jésus, ou par une sainte relique, des miracles qui soient au-dessus de la nature entière, ou même s'ils en peuvent faire qui ne soient qu'au-dessus de l'homme, comme de guérir sur-le-champ des maux qui ne sont pas incurables.

Réponse. — Les hérétiques couverts n'ont pas plus de pouvoir sur les miracles, que les hérétiques déclarés ; rien n'étant couvert à Dieu, qui est le seul auteur et opérateur des miracles, quels qu'ils soient, pourvu qu'ils soient vrais miracles [2].

QUESTION VIII

Si les miracles faits par le nom de Dieu, ou par l'interposition des choses divines, ne sont pas les marques de la vraie Église, et si tous les catholiques n'ont pas tenu l'affirmative contre tous les hérétiques.

---

1. Cf. fr. 846.
2. Cf. fr. 843.

Réponse. — Tous les catholiques en demeurent d'accord et surtout les auteurs jésuites. Il ne faut que lire Bellarmin. Lors même que les hérétiques ont fait des miracles, ce qui est arrivé quelquefois, quoique rarement, ces miracles étaient marques de l'Église, parce qu'ils n'étaient faits que pour confirmer la vérité que l'Église enseigne, et non l'erreur des hérétiques.

QUESTION IX

S'il n'est jamais arrivé que les hérétiques aient fait des miracles, et de quelle nature sont ceux qu'ils ont faits.

Réponse. — Il y en a fort peu d'assurés ; mais ceux dont on parle sont miraculeux seulement *quoad modum,* c'est-à-dire des effets naturels produits miraculeusement et en une manière qui surpasse l'ordre de la nature.

QUESTION X

Si cet homme de l'Évangile qui chassait les démons au nom de Jésus-Christ et dont Jésus-Christ dit *qui n'est point contre vous est pour vous* était ami ou ennemi de Jésus-Christ, et ce qu'en disent les interprètes de l'Évangile. Je demande cela parce que le P. Lingendes prêcha que cet homme-là était contraire à Jésus-Christ.

Réponse. — L'Évangile témoigne assez qu'il

n'était pas contraire à Jésus-Christ, et les Pères le tiennent, et presque tous les auteurs jésuites.

QUESTION XI

Si l'Antechrist fera des signes au nom de Jésus-Christ ou en son propre nom [1].

Réponse. — Comme il ne viendra pas au nom de Jésus-Christ, mais au sien propre, selon l'Évangile, ainsi il ne fera point des miracles au nom de Jésus-Christ, mais au sien et contre Jésus-Christ pour détruire la foi et son Église ; et à cause de cela ce ne seront point vrais miracles.

QUESTION XII

Si les oracles ont été miraculeux.

Réponse. — Les miracles des païens et des idoles n'ont été non plus miraculeux que les autres opérations des démons et des magiciens.

---

1. Cf. fr. 846.

SECTION XIV

229] 857

Clarté, obscurité. — Il y aurait trop d'obscurité, si la vérité n'avait pas des marques visibles ; c'en est une admirable d'être toujours conservée dans une Église et assemblée[1] visible. Il y aurait trop de clarté s'il n'y avait qu'un sentiment dans cette Église ; celui qui y a toujours été est la vérité ; car le vrai y a toujours été, et aucun faux n'y a toujours été.

Première Copie 403] 858

L'histoire de l'Église doit être proprement appelée l'histoire de la vérité[2].

857

Cf. B., 395 ; C., 367 ; Bos., II, iv, 7 ; Faug., II, 201 n. ; Hav., XI, 7 ; Mol., I, 318 ; Mich., 490.

1. [*D'hommes.*]

858

Cf. C., 378 ; P. R., XXVIII, 47 ; Bos., II, xvii, 41 ; Faug., I, 324 ; Hav., XXIV, 31 *bis* ; Mol., I, 322 ; Mich., 958.

2. « J'appelle ainsi l'histoire de l'Église : c'est l'histoire du règne

*202] 859

Il y a plaisir[1] d'être dans un vaisseau battu de l'orage[2], lorsqu'on est assuré[3] qu'il ne périra point: les persécutions qui travaillent l'Église sont de cette nature[4].

416] 860

Après tant de marques de piété, ils ont encore la persécution, qui est la meilleure des marques de la piété[5].

---

de la vérité. » (Bossuet, *Sermon sur la divinité de la religion,* avent 1665.)

859

Cf. B., 390; C., 359; P. R., XXVIII, 45; Bos., II, xvii, 41; Faug., I, 324; Hav., XX, iv, 31; Mol., I, 322; Mich., 441.

1. « Sans mentir, écrit Pascal à Mlle de Roannez, Dieu est bien abandonné. Il me semble que c'est un temps où le service qu'on lui rend est bien agréable » (*Lettre* III, *olim* 5).

2. « C'est un effect de la Providence divine de permettre sa sainte Eglise estre agitee, comme nous le veoyons, de tant de troubles et d'orages, pour esveiller par ce contraste les ames pies. » Montaigne, II, xv.

3. [Qu'on.]

4. « Navicula illa figuram Ecclesiæ præferebat, quod in mari, *id est sæculo,* fluctibus, *id est persecutionibus et tentationibus,* inquietatur. » (Tertullien, *de Baptismo,* c. xii.)

860

Cf. B., 464; C., 262; Faug., I, 286; Hav., *Prov.*, 294; Mol., II, 112; Mich., 670.

5. Cf. la lettre écrite par Pascal en 1661, sans doute à Domat: « Je m'imagine que vous n'imitez pas nos frondeurs de ce pays-ci qui usent si mal, au moins en ce qui me paraît, de l'avantage que Dieu leur offre de souffrir quelque chose pour l'établissement de ses vérités. »

461]

861

Bel état de l'Église quand elle n'est plus soutenue que de Dieu.

275]

862

L'Église a toujours été combattue par des erreurs contraires; mais peut-être jamais en même temps, comme à présent. Et si elle en souffre plus, à cause de la multiplicité d'erreurs, elle en reçoit cet avantage qu'elles se détruisent[1].

861

Cf. B., 445; C., 243; Faug., II, 353; Hav., XXV, 184; Mol., II, 42; Mich., 816.

862

Cf. B., 385; C., 347; P. R., XXVIII, 3; Bos., II, xvii, 13; Faug., I, 321; Hav., XXIV, 12; Mol., II, 90; Mich., 563.

1. Cf. le *cinquième Factum* pour les curés de Paris: « Il est donc d'une étrange importance de justifier l'Église en cette rencontre, où elle est si cruellement outragée, et encore par tant de côtés à la fois, puisqu'elle se trouve attaquée non seulement par ses ennemis déclarés qui la combattent au dehors, mais encore par ses propres enfants qui la déchirent au dedans. Mais tant s'en faut que ces divers efforts, qui s'unissent contre elle, rendent sa défense plus difficile, qu'elle en sera plus aisée, au contraire: car dans la nécessité où nous sommes de les combattre tous ensemble, sur une calomnie qu'ils soutiennent ensemble, nous le ferons avec plus d'avantage que s'ils étaient seuls; parce que la vérité a cela de propre, que plus on assemble de faussetés pour l'étouffer, plus elle éclate par l'opposition du mensonge. » Il est à remarquer que Pascal s'était servi d'une argumentation semblable contre les partisans du plein: « Chacun d'eux, écrit-il dans sa *Lettre* à M. Le Pailleur, a tous les autres pour ennemis... De sorte qu'il n'est pas nécessaire de les combattre pour les ruiner: il suffit de les abandonner à eux-mêmes, parce qu'ils composent un corps divisé, dont les membres, contraires les uns aux

Elle se plaint des deux, mais bien plus des calvinistes, à cause du schisme [1].

Il est certain que plusieurs des deux contraires sont trompés ; il faut les désabuser.

La foi embrasse plusieurs vérités qui semblent se contredire : *Temps de rire* [2], *de pleurer* [3], etc. *Responde, ne respondeas,* etc.

La source en est [4] l'union des deux natures en Jésus-Christ ; et aussi les deux mondes [5] (la création d'un nouveau ciel et nouvelle terre ; nouvelle vie, nouvelle mort ; toutes choses doublées [6], et les mêmes

---

autres, se déchirent intérieurement ; au lieu que ceux qui favorisent le vide, demeurent dans une unité toujours égale à elle-même, qui, par ce moyen, a tant de rapport avec la vérité, qu'elle doit être suivie jusqu'à ce qu'elle nous paraisse à découvert. » *Œuvres*, éd. Lahure, t. III, p. 61.

1. [*Il se peut faire que les deux soient trompés.*] — Cf. le *cinquième Factum pour les curés de Paris* : « Encore qu'il soit vrai qu'ils soient tous égarés, il est vrai néanmoins que les uns le sont plus que les autres... or, il est certain que les jésuites auront de l'avantage dans ce parallèle entier..., parce que le schisme est un si grand mal... qu'il ne peut y avoir aucun bien où il se trouve ».

2. « Il est fâcheux de s'arrêter à ces bagatelles, mais il y a des temps de niaiser. » (*Réflexions sur l'esprit géométrique.*)

3. *Tempus flendi et tempus ridendi*, Eccl., III, 4. — La série des textes sur la distinction des temps, que contient ce chapitre de l'Ecclésiaste, fournissait à Saint-Cyran quelques-unes de ses citations favorites. On lui reproche dans son interrogatoire de 1638 d'alléguer souvent ce passage : *Tempus ædificandi, tempus destruendi* (question n° 199). En 1643, lorsque, selon l'expression de Sainte-Beuve, il déchaîne le génie polémique d'Arnauld, il lui écrit : *Tempus tacendi et tempus loquendi* (*Port-Royal*, 5e éd., t. II, p. 21).

4. [*Jésus-Christ.*]

5. [*Qui ayant.*]

6. La fin du mot est d'une lecture douteuse ; notre leçon est celle de M. Molinier ; Faugère avait lu *doublement*, M. Michaut lit *doublant*.

noms demeurant) ; et enfin les deux hommes qui sont dans les justes (car ils sont les deux mondes[1], et un membre et image de Jésus-Christ. Et ainsi tous les noms leur conviennent, de justes, pécheurs ; mort, vivant ; vivant, mort[2] ; élu, réprouvé, etc.).

Il y a donc un grand nombre de vérités[3], et de foi et de morale, qui semblent répugnantes, et qui subsistent toutes dans un ordre admirable[4]. La source de toutes les hérésies est l'exclusion de quelques-unes de ces vérités ; et[5] la source de toutes les objections que nous font les hérétiques est l'ignorance de quelques-unes de nos vérités[6]. Et d'ordinaire il arrive que, ne pouvant concevoir le rapport de deux vérités opposées, et croyant que l'aveu de l'une enferme l'exclusion de l'autre, ils s'attachent à l'une, ils excluent l'autre, et pensent que nous au contraire. Or l'exclusion[7] est la cause de leur hérésie ; et l'ignorance que nous tenons l'autre, cause leurs objections.

1[er] exemple : Jésus-Christ est Dieu et homme. Les

---

1. *et un* jusqu'à *Jésus-Christ* en surcharge.

2. Il faut entendre, comme le remarque Havet, *mort* au monde, *vivant* de la vie éternelle, et d'autre part *vivant* du monde, *mort* à la vie éternelle.

3. *et de foi et de miracle* en surcharge.

4. [*Desquelles on ne peut en nier une sans faire une hérésie contraire, et la plupart des hérésies ne sont* [*la source de toutes les hérésies est* [*et toutes les hérésies ne viennent que de l'ignorance et de l'exclusion de quelqu'une de ces vérités. Et l'attachement à la vérité opposée. Exemples. Il est vrai* [*La source de toutes les hérésies est de ne pas concevoir l'accord de deux vérités opposées et de croire qu'elles sont si incompatibles.*]

5. [*Toutes.*]

6. [*Qu'ils.*] La fin du paragraphe, addition postérieure.

7. [*Les rend.*]

Ariens, [1] ne pouvant allier ces choses qu'ils croient incompatibles, disent qu'il est homme : en cela ils [2] sont catholiques. Mais ils nient qu'il soit Dieu : en cela ils sont hérétiques. Ils prétendent que nous nions son humanité : en cela ils sont ignorants.

2° exemple [3] : sur le sujet du Saint-Sacrement : Nous croyons que la substance du pain étant changée, et transubstantiellement [4], en celle du corps de Notre-Seigneur, Jésus-Christ y est présent réellement [5]; voilà une des vérités. Une autre est [6] que ce Sacrement est aussi une figure de celui de la croix et de la gloire, et une commémoration des deux; voilà la foi catholique, qui comprend ces deux vérités qui semblent opposées [7].

---

1. *Ne pouvant... disent* en surcharge. — Port-Royal remplace les *Ariens* par les *Eutychiens*, afin de leur opposer les *Nestoriens* : « Les Nestoriens voulaient qu'il y eût deux personnes en Jésus-Christ, parce qu'il y a deux natures ; et les Eutychiens au contraire, qu'il n'y eût qu'une nature, parce qu'il n'y a qu'une personne. Les catholiques sont orthodoxes, parce qu'ils joignent ensemble les deux vérités de deux natures et d'une seule personne. »

2. [*Ne*] sont [*pas hérétiques.*]

3. Pascal avait d'abord écrit : *Exemple* ; il a ajouté un 2 après avoir rédigé le paragraphe précédent dont il a fait son premier exemple.

4. Nous lisons *transsubstantiellement*. La copie donne *et comme substantée*. Faugère lit *consubstantiellement*. Molinier et Michaut, *et consubstantielle en*. L'abbé Urbain propose *transsubstanciée*, qui est dans Richelet (*Bulletin des humanistes français*, n° 15, séance du 12 mai 1897).

5. [*Et nous.*]

6. [*Que Jésus-Christ y est aussi comme figure.*]

7. Cf. Bossuet, *Exposition de la doctrine de l'Église catholique* : « La vérité que contient l'Eucharistie dans ce qu'elle a d'intérieur n'empêche pas qu'elle ne soit un signe dans ce qu'elle a d'extérieur et de sensible. »

L'hérésie[1] d'aujourd'hui, ne concevant pas que ce Sacrement contienne tout ensemble et la présence de Jésus-Christ et sa figure[2], et qu'il soit sacrifice, et commémoration de sacrifice, [*croit*][3] qu'on ne peut admettre l'une de ces vérités sans exclure l'autre pour cette raison.

Ils s'attachent à ce point seul, que ce Sacrement est figuratif; et en cela ils ne sont pas hérétiques. Ils pensent que nous excluons cette vérité; et de là vient qu'ils nous font tant d'objections sur les passages des Pères qui le disent. Enfin ils nient la présence ; et en cela ils sont hérétiques.

[4]3e exemple : les indulgences.

C'est pourquoi le plus court moyen pour empêcher les hérésies est d'instruire de toutes les vérités ; et le plus sûr moyen de les réfuter est de les déclarer toutes ; car que diront les hérétiques ?

Pour savoir si un sentiment est d'un Père...

Première copie 226] 863

Tous[5] errent d'autant plus dangereusement qu'ils

---

1. [*De Luther.*]

2. « Les hérétiques, voyant les apparences parfaites du pain dans l'Eucharistie, ne pensent pas y chercher une autre substance. » (*Lettre à Mlle de Roannez*, IV, *olim* 2.)

3. Pascal, pensant *aux hérétiques*, écrit *croient*, et continue d'ailleurs par le pluriel.

4. Page 276 du manuscrit.

863

Cf. P. R., *ult.*, XXVIII, 3 ; Bos., II, XVII, 13 ; Faug., I, 324 ; Hav., XXIV, 12 ; Mol., II, 93 ; Mich., 913.

5. *Tous* est rayé sur la *copie* et remplacé par : *Il y en a plusieurs qui*; ce qui est également le début imprimé par Port-Royal.

suivent chacun une vérité ; leur faute n'est pas de suivre une fausseté, mais de ne pas suivre une autre vérité[1].

*201] 864

La vérité est si obscurcie en ce temps, et le mensonge si établi, qu'à moins que d'aimer la vérité, on ne saurait la connaître[2].

225] 865

S'il y a jamais un temps auquel on doive faire profession des deux contraires, c'est quand on reproche qu'on en omet un. Donc les Jésuites et les Jansénistes ont tort en les célant ; mais les Jansénistes plus, car les Jésuites en ont mieux fait profession des deux.

---

1. Voici l'application que Pascal fait de cette règle : « Apprenons par cette doctrine si pure, à défendre tout ensemble la puissance de la nature contre les luthériens, et l'impuissance de la nature contre les pélagiens ; la force de la grâce contre les luthériens, et la nécessité de la grâce contre les pélagiens ; sans ruiner le libre arbitre par la grâce, comme les luthériens ; et sans ruiner la grâce par le libre arbitre, comme les pélagiens ; et ne pensons pas qu'il suffise de fuir une de ces erreurs pour être dans la vérité. » (*Dissertation sur les commandements de Dieu,* conclusion).

864

Cf. B., 391 ; C., 357 ; Faug., I, 286 ; Hav., *Prov.*, 294 ; Mol., II, 101 ; Mich., 437.

2. D'une main étrangère. — *Non intratur in veritatem nisi per charitatem.* Texte de saint Augustin (*contra Faustum,* in. 18) cité par Jansénius, et commenté par Pascal dans ses réflexions sur l'*Art de Persuader.*

865

Cf. B., 407 ; C., 382 ; Faug., I, 287 ; Hav., XXIV, 12 *bis* ; Mol., II. 100 ; Mich., 475.

229] 866

Deux sortes de gens égalent les choses, comme les fêtes aux jours ouvriers, les chrétiens aux prêtres, tous les péchés entre eux, etc. Et de là les uns concluent que ce qui est donc mal aux prêtres l'est aussi aux chrétiens; et les autres, que ce qui n'est pas mal aux chrétiens est permis aux prêtres,

214] 867

Si l'ancienne Église était dans l'erreur, l'Église est tombée. Quand elle y serait aujourd'hui, ce n'est pas de même; car elle a toujours la maxime supérieure de la tradition, de la main de l'ancienne Église; et ainsi cette soumission et cette conformité à l'ancienne Église prévaut et corrige tout. Mais l'ancienne Église ne supposait pas l'Église future et ne la regardait pas, comme nous supposons et regardons l'ancienne.

12] 868

Ce qui nous gâte[1] pour comparer ce qui s'est

866

Cf. B., 394; C., 365; Faug., I, 186; Hav., XXV, 64; Mol., II, 125 Mich., 487.

867

Cf. B., 147; C., 178; Faug., I, 321; Hav., *Prov.*, 301; Mol., II, 93; Mich., 459.

868

Cf. B., 351; C., 306; P. R., XXVIII, 37; Bos., II, xvii, 35; Faug., I, 328; Hav., XXIV, 25; Mol., II, 93; Mich., 26.

1. [*Est que.*]

passé autrefois dans l'Église à ce qui s'y voit maintenant[1], est[2] qu'ordinairement on regarde saint Athanase, sainte Thérèse, et les autres, comme couronnés de gloire et... comme des dieux[3]. A présent que le temps a éclairci les choses, cela paraît ainsi. Mais au temps où on le persécutait, ce grand saint était un homme qui s'appelait Athanase ; et sainte Thérèse, une fille. « Élie était un homme comme nous[4], et sujet aux mêmes passions que nous », dit saint Pierre[5], pour désabuser les Chrétiens de cette fausse idée qui nous fait rejeter l'exemple des saints, comme disproportionné à notre état. C'étaient des saints, disons-nous, ce n'est pas comme nous. Que se passait-il donc alors? Saint Athanase était un homme appelé Athanase, accusé de plusieurs crimes, condamné en tel et tel concile, pour tel et tel crime; tous les évêques y consentaient, et le pape enfin[6]. Que dit-on à ceux qui y résistent? qu'ils troublent la paix, qu'ils font schisme, etc.

---

1. [*Est que à présent que le temps.*]
2. [*Que nous.*]
3. Le passage a été remanié par Pascal qui avait d'abord écrit : *Saint Athanase comme couronné de gloire*; il a ajouté *Sainte Thérèse et les autres,* puis quelques mots que nous avons remplacés par des points, parce que nous ne sommes pas parvenus à une lecture satisfaisante. Nous lisons seulement les trois derniers mots (sur quatre) : ... *sages comme nous.* La *Copie* donne *rien moins que comme des dieux.* Molinier : *agissant avec nous comme des dieux.*
4. [*Dit saint Pierre.*]
5. Citation qui est en réalité de saint Jacques. *Elias homo erat similis nobis passibilis* (V, 17).
6. « C'est ainsi que saint Athanase, saint Hilaire et d'autres saints évêques de leur temps ont été traités de rebelles, de factieux, d'opi-

Zèle, lumière[1]. Quatre sortes de personnes : zèle sans science ; science sans zèle ; ni science ni zèle ; et zèle et science. Les trois premiers le condamnent, et les derniers l'absolvent, et sont excommuniés de l'Église, et sauvent néanmoins l'Église.

109] 869

Si saint Augustin venait aujourd'hui et qu'il fût[2] aussi peu autorisé que ses défenseurs, il ne ferait rien. Dieu conduit bien son Église de l'avoir envoyé devant avec autorité.

*442] 870

Dieu n'a pas voulu absoudre sans l'Église ; comme elle a part à l'offense, il veut qu'elle ait part au pardon ; il l'associe à ce pouvoir comme les rois les

---

niâtres, et d'ennemis de la paix et de l'union ; qu'ils ont été déposés, proscrits et abandonnés de presque tous les fidèles, qui prenaient pour un violement de la paix le zèle qu'ils avaient pour la vérité... C'est ainsi que les saints patriarches et les prophètes ont été accusés, comme fut Élie, *de troubler le repos d'Israël.* » (Second factum pour les curés de Paris).

1. En marge. — Cf. fr. 337 : on y retrouve cinq degrés, le *peuple* et les *demi-habiles*, réunis ici dans la troisième condition : « Ni science ni zèle. » Puis les *habiles* : « Science sans zèle. » Au-dessus « les *dévots* qui ont plus de zèle que de science ». Enfin les *chrétiens parfaits*.

869

Cf. B., 325 ; C., 275 ; Faug., I, 286 ; Hav., *Prov.*, 294 ; Mol., II, 125 ; Mich., 280.

2. *Et qu'il fût* en surcharge.

870

Cf. B., 380 ; C., 339 ; Faug., I, 324 ; Mol., II, 122 ; Mich., 762.

parlements. Mais si elle absout ou si elle lie sans Dieu, ce n'est plus l'Église ; comme au parlement : car encore que le roi ait donné grâce à un homme, si faut-il qu'elle soit entérinée ; mais si le parlement entérine sans le roi ou s'il refuse d'entériner sur l'ordre du roi, ce n'est plus le parlement du roi, mais un corps révolté.

251] 871

Église, pape. Unité, multitude. — En considérant l'Église comme unité, le pape, qui en est le chef, est comme tout ; en la considérant comme multitude, le Pape n'en est qu'une partie. Les Pères l'ont considérée, tantôt en une manière, tantôt en l'autre ; et ainsi ont parlé diversement du Pape (Saint Cyprien : *Sacerdos Dei*[1]). Mais en établissant une de ces deux vérités, ils n'ont pas exclu l'autre. La multitude[2] qui ne se réduit pas à l'unité est confusion ; l'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie. Il n'y a presque[3] plus que la France où il

---

871

Cf. B., 253 ; C., 309 ; Bos., *suppl.*, 23 ; Faug., I, 317 ; Hav., XXIV, 84 ; Mol., II, 113 ; Mich., 526.

1. Référence à la lettre 63 : « Nam si sacerdotes Dei et Christi sumus, non invenio quem sequi magis quam Deum et Christum debeamus. » Cf. *ibid.* : « Nam si Jesus Christus Dominus et Deus noster ipse est summus sacerdos Dei Patris, et sacrificium Patri se ipsum primus obtulit, et hoc fieri in sui commemorationem præcepit, utique ille sacerdos vice Christi fungitur qui id quod Christus fecit imitatur, *etc.* »

2. [*Sans unité.*]

3. *Presque* en surcharge.

soit permis de dire que le concile est au-dessus du Pape.

123] 872

Le Pape est premier. Quel autre est connu de tous ? quel autre est reconnu de tous ; ayant pouvoir d'insinuer dans tout le corps, parce qu'il tient la maîtresse branche, qui s'insinue partout ? Qu'il était aisé de faire dégénérer cela en tyrannie ! C'est pourquoi Jésus-Christ leur[1] a posé ce précepte[2] : *Vos autem non sic*[3].

427] 873

Le Pape hait et craint les savants qui ne lui sont pas soumis par vœu[4].

872

Cf. B., 338 ; C., 290 ; Bos., *suppl.*, 16 ; Faug., I, 317 ; Hav., XXIV, 57 ; Mol., II, 113 ; Mich., 314.

1. *Leur* en surcharge.
2. [*Dans.*]
3. Renvoi à saint Luc, XXII, 25 et 26 : *Reges gentium dominantur eorum ; et qui potestatem habent super eos, benefici vocantur. Vos autem non sic : sed qui major est in vobis, fiat sicut minor : et qui præcessor est sicut ministrator.*

873

Cf. B., 371 ; C., 329 ; Faug., I, 318 ; Hav., *Prov.*, 300 ; Mol., II, 114 ; Mich., 703.

4. Cf. le *Mémoire de M. Le Maître pour les solitaires de Port-Royal* (1654) : « On n'y fait ni profession ni vœux... ce n'est qu'un lieu de retraite toute volontaire et toute libre, où personne ne vient que l'esprit de Dieu ne l'y amène, et où personne ne demeure que parce que l'esprit de Dieu l'y retient. »

123] 874

Il ne faut pas juger de ce qu'est le Pape par quelques paroles des Pères, comme disaient les Grecs dans un concile — règles importantes[1] — mais par les actions de l'Église et des Pères, et par les canons.

L'unité et la multitude. [2]*Duo aut tres. In unum*[3]: Erreur à exclure l'un des deux, comme font les papistes qui excluent la multitude, ou les huguenots qui excluent l'unité[4].

874

Cf. B., 328; C., 290; Bos., *suppl.*, 15; Faug., I, 317; Hav., XXIV, 76; et XXIV, 77; Mol., II, 113; Mich., 312.

1. Il est difficile d'interpréter l'ordre de ces mots d'une façon satisfaisante : je serais tenté de penser que dans l'esprit de Pascal *règles importantes* se rapportent aux mots qui suivent : *actions de l'Église et des Pères, canons.* Quant au fond, Havet a montré qu'il s'agit du concile qui se tint de 1438 à 1442 à Ferrare et à Florence, sous l'influence de Bessarion, et il a cité cette phrase de Bossuet (*Remarques sur l'Histoire des conciles d'Éphèse et de Chalcédoine de M. Dupin*, chap. 1er, cinquième remarque) : « C'est entrer dans l'esprit des Grecs schismatiques, qui, dans le concile de Florence, voulaient prendre pour honnêteté et pour compliment tout ce que les Pères écrivaient aux papes pour se soumettre à leur autorité.

2. [*In.*]

3. Rapprochement de deux textes empruntés à saint Jean. Le premier est dans l'Évangile (X, 30) : Ego et Pater *unum sumus.* Le second est tiré de la première lettre (V. 7) : *quoniam tres sunt qui testimonium dant in cœlo. Pater Verbum et Spiritus Sanctus : et hi tres unum sunt.*

4. Il est remarquable que Pascal oppose à l'expression catholique *huguenots* l'expression protestante *papistes.* Littré cite à ce sujet un passage de *Pasquier* (*Lettres,* t. I., p. 183) : « Se sont insinués entre nous deux misérables mots de factions de huguenot et de papiste. »

453] 875

Le Pape serait-il déshonoré, pour tenir de Dieu et de la tradition ses lumières? et n'est-ce pas le déshonorer de le séparer de cette sainte union?

437] 876

Dieu ne fait point de miracles dans la conduite ordinaire de son Église. C'en serait un étrange[1], si l'infaillibilité était dans un[2]; mais d'être dans la multitude, cela paraît si naturel, que la conduite de Dieu est cachée sous la nature, comme en tous ses autres ouvrages[3].

429] 877

Les rois disposent de leur empire; mais les Papes ne peuvent disposer du leur[4].

875

Cf. B., 457; C., 257; Faug., I, 283; Mol., II, 95; Mich., 794.

876

Cf. B., 383; C., 343; Bos., *suppl.*, 224; Faug., I, 318; Hav., XXIV. 85; Mol., II, 114; Mich., 730.

1. *Étrange* en surcharge.

2. Fragment écrit en vue de la thèse qui est soutenue par Pascal dans la *Lettre d'un avocat au Parlement sur l'Inquisition*: « Il est donc sans doute que, si nous tenons le pape pour infaillible, il faut que nous nous déclarions pour ses esclaves, ou que nous passions pour hérétiques, puisque nous résisterions à une autorité infaillible. Aussi jamais l'Eglise n'a reconnu cette infaillibilité dans le pape, mais seulement dans le concile universel, auquel on a toujours appelé des jugements injustes des papes. »

3. Allusion au *deus absconditus* d'Isaïe, cf. fr. 242

877

Cf. B., 380; C., 339; Faug., I, 318; Mol., II, 114; Mich., 709.

4. Conformément au principe posé dans le texte de saint Luc cité au fr. 872.

**159] 878

Summum jus, summa injuria[1].

La pluralité est la meilleure voie, parce qu'elle est visible, et qu'elle a la force pour se faire obéir ; cependant c'est l'avis des moins habiles[2]. Si l'on avait pu, l'on aurait mis la force entre les mains de la justice ; mais, comme la force ne se laisse pas manier comme on veut[3], parce que c'est une qualité palpable, au lieu que la justice est une qualité spirituelle dont on dispose comme on veut, on l'a mise entre les mains de la force ; et ainsi on appelle juste ce qu'il est force d'observer[4]. De là vient le droit de l'épée[5], car l'épée donne un véritable droit ; autrement on verrait la violence d'un côté et la justice de l'autre (fin de la douzième *Provinciale*)[6]. De là vient

---

878

Cf. B., 32 ; C., 48 ; Bos., I, ix, 8 ; Faug., II, 133 ; Hav., VI, 7 *bis* ; Mol., I, 101 ; Mich., 385.

1. Cité par Charron *De la Sagesse*, l. I, chap. xxvii, art. 8, d'après Térence, *Heautont.*, IV, 5, 47 et Cic., *De Offic.*, 1, 10.

2. Le début du fragment d'une main étrangère. Cf. fr. 301 : « Pourquoi suit-on la pluralité? est-ce à cause qu'ils ont plus de raison ? non, mais plus de force. »

3. [*Et qu'on dispose.*]

4. Cf. fr. 298.

5. Cf. XIVe *Prov.* : « C'est ce que saint Paul nous apprend lorsque, parlant du droit que les souverains ont de faire mourir les hommes, il le fait descendre du ciel, en disant « que ce n'est pas en vain qu'ils portent l'épée, parce qu'ils sont ministres de Dieu pour exécuter ses vengeances contre les coupables. » (*Rom.*, XIII, 14.)

6. « Vous croyez avoir la force et l'impunité, mais je crois avoir la vérité et l'innocence. C'est une étrange et longue guerre que celle où la violence essaye d'opprimer la vérité... Mais la violence et la

l'injustice de la Fronde, qui élève sa prétendue justice contre la force. Il n'en est pas de même dans l'Église, car il y a une justice véritable, et nulle violence.

*73] 879

Injustice. — La juridiction ne se donne pas pour [*le*] juridiciant, mais pour le juridicié[1]. — Il est dangereux de le dire au peuple[2]. — Mais le peuple a

---

vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre. Qu'on ne prétende pas de là néanmoins que les choses soient égales : car il y a cette extrême différence, que la violence n'a qu'un cours borné par l'ordre de Dieu, qui en conduit les effets à la gloire de la vérité qu'elle attaque ; au lieu que la vérité subsiste éternellement, et triomphe enfin de ses ennemis, parce qu'elle est éternelle et puissante comme Dieu même. » Ce rapprochement éclaire la pensée de Pascal : il y a un droit relatif et un droit absolu. Le premier est fondé sur la force et il vaut pour les choses humaines, il est à la base de l'ordre social et il commande le respect aux hommes ; le second est fondé sur la vérité, il vaut pour les choses religieuses, et Dieu le fait régner sans violence par l'autorité de l'Église. L'indépendance des Jansénistes en matière de foi n'impliquerait donc pas l'indépendance en matière politique, malgré les insinuations des Jésuites qui essayaient de rendre leurs adversaires suspects à Louis XIV. Qu'on se rappelle l'insistance avec laquelle Mme Périer souligne le *loyalisme* de Pascal au moment de la Fronde.

879

Cf. B., 20 ; C., 39 ; Faug., II, 132 ; Hav., XXV, 85 ; Mol., I, 97 ; Mich., 202.

1. « A le prendre exactement, un roy n'a rien proprement sien, il se doibt soy mesme à aultruy ; la juridiction ne se donne point en faveur du iuridiciant, c'est en faveur du iuridicié ; on fait un superieur, non pour son proufit, mais pour le proufit de l'inferieur. » (Montaigne, III, 6).

2. Objection que Pascal prête à ses adversaires, aux défenseurs de l'autorité papale, et qui est un principe de sa propre philosophie pratique : « *Injustice.* Il est dangereux de dire au peuple que les

trop de croyance en vous ; cela ne lui nuira pas, et peut vous servir ; il faut donc le publier : *Pasce oves meas*[1], non *tuas* ; vous me devez pâture.

109] 880

On aime la sûreté ; on aime que le Pape soit infaillible en la foi[2], et que les docteurs graves le soient dans les mœurs, afin d'avoir son assurance.

453] 881

L'Église enseigne et Dieu inspire, l'un et l'autre infailliblement. L'opération de l'Église ne sert qu'à préparer à la grâce ou à la condamnation ; ce qu'elle fait suffit pour condamner, non pour inspirer.

---

lois ne sont pas justes, car il n'y obéit qu'à cause qu'il les croit justes. » (Fr. 326.) Les deux fragments, qui portent le même titre et qui sont tous deux dictés, paraissent bien contemporains. — Mais en matière religieuse il ne faut pas conserver de *pensée de derrière*, il faut dire la vérité dans l'intérêt spirituel du souverain spirituel.

1. Paroles de Jésus à Pierre dans l'Évangile selon saint Jean (XXI, 18). Le troupeau confié à saint Pierre est le troupeau de Jésus, et c'est pourquoi les papes ne peuvent disposer de leur empire à la différence des rois (fr. 877).

880

Cf. B., 325 ; C. 275 ; Bos., *suppl.*, 14 ; Faug., I, 318 ; Hav., XXIV, 75 ; Mol., II, 114 ; Mich., 279.

2. *En la foi*, addition.

881

Cf. B., 459 ; C. 257 ; Faug., I, 325 ; Mol., II, 183 ; Mich., 800.

85] **882**

Toutes les fois que les Jésuites surprendront le Pape, on rendra toute la chrétienté parjure.

Le Pape est très aisé à être surpris à cause de ses affaires[1] et de la créance qu'il a aux Jésuites ; et les Jésuites sont très capables de surprendre à cause de la calomnie.

449] **883**

Les malheureux, qui m'ont obligé de parler du fond de la religion[2].

449] **884**

Des pécheurs purifiés sans pénitence, des justes

882

Cf. Faug., I, 269 ; Hav., *Prov.*, 287 ; Mol., II, 114 ; Mich., 242.

1. Cf. XVIIIe *Prov.* : « Voilà, mon Père, les vrais sentiments qu'il faut inspirer aux Papes, puisque tous les théologiens demeurent d'accord qu'ils peuvent être surpris, et que cette qualité suprême est si éloignée de les en garantir, qu'elle les y expose au contraire davantage, à cause du grand nombre de soins qui les partagent. »

883

Cf. B., 457 ; C., 255 ; Faug., I, 282 ; Hav., XXIV, 83 *bis* ; Mol., II, 95 ; Mich., 786.

2. Cf. Section XIII, fr. 851 : « Ces malheureux qui nous ont obligé de parler des miracles » ; voir aussi fr. 849, et l'allusion menaçante de la XIIe Provinciale au « fond » de la morale.

884

Cf. B., 457 ; C., 256 ; Bos., *suppl.*, 22 ; Faug., I, 282 ; Hav., XXIV, 83 ; Mol., II, 95 ; Mich., 788.

justifiés[1] sans charité[2], tous les chrétiens sans la[3] grâce de Jésus-Christ, Dieu sans pouvoir sur la volonté des hommes, une[4] prédestination sans mystère[5], une rédemption sans[6] certitude.

439] 884 bis

Des pécheurs sans pénitence, des justes sans charité, un Dieu sans pouvoir sur la volonté des hommes, une prédestination sans mystère.

249] 885

Est fait prêtre qui veut l'être, comme sous Jéroboam[7]. C'est une chose horrible qu'on nous propose la discipline de l'Église d'aujourd'hui pour tellement[8]

---

1. *Justifiés* en surcharge.
2. [*Des*]
3. [*Véritable.*]
4. [*Rédemption*]
5. Ces mots ajoutés en surcharge.
6. [*Pouvoir*]

884 bis

Cf. B., 383; C., 343; Faug., I, 273; Bos., II, 95; Mich., 736.

885

Cf. B., 167; C., 200; P. R., X, 6; Bos., II, viii, 4; Faug., II, 278; Bos., I, 273; Mich., 524.

7. Et facit... sacerdotes de extremis populi, qui non erant de filiis Levi (III, *Reg.*, XII, 31). Cette phrase répond à la préoccupation dominante de Saint-Cyran. Voir la lettre *de la Vocation* que Pascal et sa sœur ont lue dès sa publication (Lettre du 1er avril 1648), en particulier le ch. xvi : *Trois choses qui font juger à l'auteur combien la vraie vocation à la prêtrise est rare en ce temps.*
8. *Tellement* en surcharge.

bonne[1], qu'on fait un crime de la vouloir changer. Autrefois elle était bonne[2] infailliblement, et on trouve qu'on a pu la changer sans péché ; et maintenant, telle qu'elle est, on ne la pourra souhaiter changée ! Il a bien été permis de changer la coutume de ne faire des prêtres qu'avec tant de circonspection qu'il n'y en avait presque point qui en fussent dignes ; et il ne sera pas permis de se plaindre de la coutume qui en fait tant d'indignes !

127] 886

Hérétiques[3]. — Ézéchiel. Tous les païens disaient du mal d'Israël, et le prophète aussi : et tant s'en faut que les Israélites eussent droit de lui dire : Vous parlez comme les païens, qu'il fait sa plus grande force sur ce que les païens parlent comme lui[4].

447] 887

Les jansénistes ressemblent aux hérétiques par la

---

1. [*Celle d'autrefois*]
2. [*Et même*]

886

Cf. B., 337 ; C., 289 ; P. R., *alt.*, XXVIII, 75 ; Bos., II, xvii, 59 ; Faug., II, 374 ; Hav., XXIV, 49 ; Mol., II, 115 ; Mich., 327.

3. Titre expliqué dans la seconde note de Nicole à la *quatrième Provinciale* : « Première plainte des Jésuites : que Montalte leur fait les mêmes reproches que les hérétiques font à l'Église... qu'il n'y a que les hérétiques qui aient accoutumé de reprendre et de blâmer la doctrine des Casuistes. »
4. Cf. fr. 852.

887

Cf. B., 466 ; C., 265 ; Bos., II, xvi, 10 ; Faug., I, 272 ; Hav., XXIII, 44 ; Mol., II, 125 ; Mich., 782.

réformation des mœurs ; mais vous leur ressemblez en mal[1].

397] 888

[2] Vous ignorez les prophéties si vous ne savez que tout cela doit arriver : princes, prophètes, pape[3] et même les prêtres[4] ; et néanmoins l'Église doit subsister. Par la grâce de Dieu nous n'en sommes pas là. Malheur à ces prêtres ! mais nous espérons que Dieu nous fera la miséricorde que nous n'en serons point.

Saint Pierre, chap. 2[5] : faux prophètes[6] passés, image des futurs.

411] 889

... De sorte que[7] s'il est vrai, d'une part, que

---

1. Fragment d'abord écrit au crayon.

888

Cf. Faug., I, 327 ; Hav., *Prov.*, 302 ; Mol., II, 98 ; Mich., 626.

2. Ce fragment et le suivant étaient destinés à un *Projet de mandement contre l'Apologie des Casuistes* qui a été trouvé dans les papiers de Pascal.

3. *Et même les* surcharge.

4. La fin de la phrase en surcharge. — « Les princes sont dans la corruption, les prêtres les y accompagnent ; les prophètes les y confirment. » (*Projet de mandement.*)

5. Voir la note du fragment suivant.

6. *Passés* en surcharge.

889

Cf. Faug., II, 326 ; Hav., *Prov.*, 301 ; Mol., II, 97 ; Mich., 654.

7. Pascal avait d'abord commencé par : *Il est vrai.*

quelques[1] religieux relâchés et quelques casuistes corrompus[2], qui ne sont pas membres[3] de la hiérarchie[4], ont trempé dans ces[5] corruptions, il est constant, de l'autre, que les véritables pasteurs[6] de l'Église[7], qui sont[8] les véritables dépositaires de la parole divine, l'ont conservée immuablement contre les efforts de ceux qui[9] ont entrepris de la ruiner. Et ainsi les[10] fidèles n'ont aucun prétexte de suivre ces relâchements, qui ne leur sont offerts que par les mains étrangères de ces casuistes[11], au lieu de la saine doctrine, qui leur est présentée par les mains paternelles de[12] leurs propres pasteurs[13].

---

1. [*Casuistes.*]

2. [*Qui tiennent maintenant le même rang que les prophètes* [*ont été figurés par les faux prophètes de la vraie religion* [*même parmi les...* [*ont autorisé ces injustices.*]

3. [*Du corps, de notre.*]

4. [*Et qui sont figurés par les faux prophètes des Juifs. Mais si les Juifs.*] — Cf. *Cinquième factum pour les curés de Paris* : « Peut-on dire après cela que l'Eglise consent à ces erreurs, et ne faut-il pas avoir toute la malice des Hérétiques pour l'avancer, sous le seul prétexte qu'*un corps qui n'est point de la Hiérarchie* demeure opiniâtrement dans quelques sentiments particuliers condamnés par ceux qui ont autorité dans le Corps de la Hiérarchie ? »

5. *Injustices* [*mais toute la suite* [*les prêtres* [*ses véritables.*]

6. [*Naturels.*]

7. [*Dont la suite est continuelle et sans interruption depuis J.-C., a été figurée par la suite aussi continuelle des grands prêtres qui ont prédit le Messie et.*]

8. [*Aujourd'hui.*]

9. [*L'ont voulu rendre corrompue.*]

10. [*Peuples.*]

11. *De ces casuistes* en surcharge.

12. [*Ses prélats.*]

13. « Nous déclarons donc hautement que ceux qui seraient dans ces erreurs seraient absolument inexcusables de recevoir la fausseté

Et les impies et les hérétiques n'ont aucun sujet de donner ces abus pour des marques du défaut de la providence de Dieu sur son Église[1], puisque, l'Église étant proprement dans[2] le corps de la hiérarchie, tant s'en faut qu'on puisse conclure de l'état présent des choses[3] que Dieu l'ait abandonnée à la corruption, qu'il n'a jamais mieux paru qu'aujourd'hui que Dieu la défend visiblement de la corruption[4].

[5] Car, si[6] quelques-uns de ces hommes qui, par

---

de ces mair*s* étrangères, qui la leur offrent au préjudice de la vérité qui leur *e*st présentée par les mains paternelles de leurs propres paste*u*rs. » (*Projet de mandement contre l'Apologie des Casuistes.*)

1. A la page 412 du manuscrit. — [*Tout le corps de la hiérarchie en étant exempt* [*le rejetant, tant s'en faut que tout ce qui se passe aujourd'hui témoigne que l'Eglise en est* [*il y a bien plus de sujet de conclure qu'elle n'en est pas infectée par la résistance que toute la hiérarchie y oppose que de conclure.*]

2. *Dans* surcharge.

3. [*Qu'elle soit dans la corruption.*]

4. [*Qu'on la sollicite* [*et qu'elle refuse avec tant de vigueur et de constance* [*que par la résistance universelle qu'elle fait de consentir aux iniquités qu'on la sollicite si fort.*] — Le *Projet de mandement* donne la rédaction définitive de ce paragraphe : « Si on a sujet de gémir de voir quelques religieux relâchés et quelques casuistes corrompus qui introduisent ces relâchements, on a sujet de bénir Dieu de ce que les pasteurs ordinaires de l'Église leur résistent ; et qu'ainsi le corps de la hiérarchie, en quoi consiste proprement l'Église, demeure exempt de ce relâchement, n'y ayant que quelques-unes de ces personnes égarées qui sont hors de la hiérarchie et qui tiennent entre nous le rang que les faux prophètes tenaient entre les juifs, qui trempent dans ces impiétés ; en quoi il n'arrive rien que de conforme à ce que saint Pierre a prédit (II Pet., II, 1) en cette sorte : « De la même manière qu'il y a eu de faux prophètes entre les juifs, aussi il s'en élèvera entre nous. »

5. [*Aussi* [*que si.*]

6. [*Ces personnes extraordinaires* [*dont la*] vocation [*est*] extraordinaire.

une vocation extraordinaire[1], ont fait profession de sortir du monde et de prendre l'habit de religieux pour vivre dans un état plus parfait que le commun des[2] chrétiens, sont tombés dans des égarements qui font horreur au commun des chrétiens[3] et sont devenus entre nous ce que les faux prophètes étaient entre les Juifs, c'est un malheur particulier et[4] personnel qu'il faut à la vérité déplorer, mais dont on ne peut rien[5] conclure contre le soin que Dieu prend de son Église, puisque toutes ces choses sont si clairement prédites[6], et qu'il a été annoncé depuis si longtemps que[7] ces tentations s'élèveraient de la part de ces sortes de personnes que quand on est bien instruit on voit plutôt en cela des marques[8] de la conduite de Dieu que[9] de son oubli à notre égard[10].

---

1. [*Quittent l'ordre ordinaire* [*commun et ayant* [*ont pris.*]
2. [*Hommes.*]
3. [*Hommes.*] Jusqu'à *Juifs,* la suite de la phrase en surcharge.
4. *Particulier et* en surcharge.
5. [*Tirer une conséquence pour surprendre ou affaiblir les fidèles qui prennent soin de s'instruire de la conduite de Dieu sur son Église puisque.*]
6. [*Si conformes à l'ordre de la conduite divine et si.*]
7. [*Dieu susciterait de ces sortes.*]
8. [*Non pas de l'oubli de Dieu, mais plutôt.*]
9. [*De son oubli sur son Église qui prédit* [*fait arriver, augmenter ces désordres*] *à laquelle il a depuis longtemps... que des tentations arriveraient* [*s'élèveraient pour éprouver ceux qui sont à lui* [*sont véritablement fidèles.*]
10. Tout le Mandement doit répondre aux « impies » qui prétendent « que Dieu ne règle pas la conduite de l'Église, puisque, après l'avoir assurée d'une possession éternelle de la vérité, on la voit abandonnée à des erreurs et à des égarements si effroyables. »

453] **890**

Tertullien : *nunquam Ecclesia reformabitur.*

2e *Man. Guerrier*] **891**

Il faut faire connaître aux hérétiques qui se prévalent de la doctrine des Jésuites que [*ce n'est pas*] celle de l'Église [*la doctrine de l'Église*][1] ; et que nos divisions ne nous séparent pas d'autel[2].

2e *Man. Guerrier*] **892**

« Si en différant nous condamnions, vous auriez raison. L'uniformité sans diversité inutile aux autres, la diversité sans uniformité ruineuse pour nous. L'une nuisible au dehors, l'autre nuisible au dedans[3]. »

890

Cf. B., 458 ; C., 257 ; Faug , I, 283 ; Mol., II, 95 ; Mich., 795.

891

Cf. Faug., I, 277 ; Hav., *Prov.*, 291 ; Mol., II, 103 ; Mich., 970.

1. Cf. *Cinquième factum pour les curés de Paris* : « Nous demanderons aux calvinistes qui leur a appris à tirer cette bizarre conséquence : les jésuites sont dans cette opinion ; donc l'Église y est aussi ; comme si sa règle était de ne suivre que les maximes des Jésuites ! »

2. *Ibid* : « On ne saurait nier qu'il y ait un bien chez les Jésuites, puisqu'ils ont gardé l'unité. »

892

Cf. Faug., I, 277 ; Hav., *Prov.*, 291 ; Mol., II, 105 ; Mich., 972.

3. Il convient de rapprocher ce passage des expressions que Pascal emprunte aux *Déclarations* des Jésuites : « Soumettre à la Société, et ainsi garder l'uniformité ; or aujourd'hui cette uniformité est en la diversité, car la Société le veut. » (voir le fr. 956.) Le fragment

455] 893

En montrant la vérité, on la fait croire ; mais en montrant l'injustice des ministres, on ne la corrige pas. On assure la conscience en montrant la fausseté ; on n'assure pas la bourse[1] en montrant l'injustice[2].

427] 894

Ceux qui aiment l'Église se plaignent de voir

---

doit être ainsi interprété comme une objection des Jésuites à Pascal lui-même : Vous nous accusez de différer les uns des autres, d'avoir des docteurs sévères et des docteurs complaisants ; mais nous ne condamnons personne et nous sommes par conséquent irréprochables. Si nous avions pour tous la même règle, nous ne rendrions pas au monde les services que sa corruption attend de nous et qui nous valent sa faveur ; si nous ne conservions pas une certaine unité dans cette diversité, notre ordre se dissoudrait de lui-même. L'uniformité pure nous enlèverait tout crédit au dehors ; la diversité pure nous détruirait au dedans. Notre intérêt est de concilier uniformité et diversité.

893

Cf. B., 449 ; C., 247 ; Faug., II, 223 ; Hav., XXV, 148 ; Mol., II, 112 ; Mich., 805.

1. Expression qui est peut-être un souvenir de Montaigne : « En mon païs, et de mon temps, la doctrine amende assez les bourses, nullement les ames. » (III, 8.)

2. En d'autres termes l'enseignement de la vérité est direct, car il suffit à l'esprit d'être éclairé ; mais l'enseignement de la vérité n'est rien, s'il s'arrête à l'intelligence : vous montrez au voleur qu'il est injuste, et vous ne l'empêchez pas de voler. Cf. XIIe *Prov.* : « Les péchés n'obligent qu'à se confesser, selon vos maximes ; la simonie oblige à restituer ; et il y a des personnes à qui cela paraîtrait assez différent. Car vous avez bien trouvé des expédients pour rendre la confession douce ; mais vous n'en avez point trouvé pour rendre la restitution agréable. »

894

Cf. B., 372 ; C., 329 ; Faug., I, 270 ; Hav., *Prov.*, 288 ; Mol., II, 95 et *Prov.*, 112 ; Mich., 702.

corrompre les mœurs; mais au moins les lois subsistent. Mais ceux-ci corrompent les lois : le modèle est gâté[1].

51] 895

Jamais on[2] ne fait le mal si pleinement et si gaiement que quand on le fait par conscience[3].

427] 896

C'est en vain que l'Église a établi ces mots d'anathèmes, hérésies, etc. ; on s'en sert contre elle.

97] 897

Le serviteur ne sait ce que le maître fait, car le

---

1. « Ce qu'il y a de plus pernicieux dans ces nouvelles morales, est qu'elles ne vont pas seulement à corrompre les mœurs, mais à corrompre la règle des mœurs ; ce qui est d'une importance tout autrement considérable. Car c'est un mal bien moins dangereux et bien moins général d'introduire des dérèglements, en laissant subsister les lois qui les défendent, que de pervertir les lois et de justifier les dérèglements. » *Premier factum pour les curés de Paris.*

895

Cf. B., 421 ; C., 396 ; P. R., XXVIII, 60 ; Bos., II, XVII, 53 ; Faug., I, 210 ; Hav., XXIV, 43 ; Mol., II, 99 ; Mich., 135.

2. [*N'agit.*]

3. Pascal applique ce principe dans la *Quinzième Provinciale* : « Qu'on ne s'étonne donc plus de voir les jésuites calomniateurs : ils le sont en sûreté de conscience, et rien ne les en peut empêcher. »

896

Cf. C., 342 ; Faug., I, 321 ; Mol., II, 123 ; Mich., 696.

897

Cf. Faug., I, 274 ; Hav., *Prov.*, 290 ; Mol., II, 121 ; Mich., 262.

maître lui dit seulement l'action et non la fin[1] ; et c'est pourquoi il s'y assujettit servilement et pèche souvent contre la fin. Mais Jésus-Christ nous a dit la fin. Et vous détruisez cette fin[2].

*442] 898

Ils ne peuvent avoir la perpétuité, et ils cherchent l'universalité ; et pour cela, ils font toute l'Église corrompue, afin qu'ils soient sains.

Première copie 403] 899

Contre ceux qui abusent des passages de l'Écriture, et qui se prévalent de ce qu'ils en trouvent quelqu'un qui semble favoriser leur erreur. — Le chapitre de Vêpres, le dimanche de la Passion, l'oraison pour le roi.

Explication de ces paroles : Qui n'est pas pour moi est contre moi[3] — et de ces autres : Qui n'est point contre vous est pour vous[4]. Une personne qui dit : Je ne suis ni pour ni contre — ; on doit lui répondre...

---

1. *Joan.*, XV, 15 : *Jam non dicam vos servos, quia servus nescit quid faciat dominus ejus.*
2. Cf. fr. 531 et les notes.

898

Cf. B., 380 ; C., 339 ; Faug., I, 266 ; Hav., *Prov.*, 287 ; Mol., II, 96 ; Mich., 763.

899

Cf. C., 377 ; Faug., II, 205 ; Hav., XXV, 143 ; Mol., I, 257 ; Mich., 957.

3. Math., XII, 30 : *Qui non est mecum, contra me est.*
4. Marc., IX, 39 : *Qui enim non est adversum vos, pro vobis est.*

*19] 900

Qui veut donner le sens de l'Écriture et ne le prend point de l'Écriture, est ennemi de l'Écriture. (Aug. *d. d. ch.*)[1].

206] 901

[2] « *Humilibus dat gratiam*[3] » — *an ideo non dedit humilitatem ?*

« *Sui eum non receperunt* » — *quotquot autem non receperunt annon erant sui*[4] ?

900

Cf. B., 125; C., 152; Mich., 38.

1. Cf. le *de Doctrina christiana* de saint Augustin : *Asserendo temere quod ille non sensit quem legit... fit... nescio quomodo, ut amando sententiam suam, Scripturæ incipiat offensior esse quam sibi.*

901

Cf. B., 428; C., 400; Faug., II, 403; Mich., 448.

2. Texte précédé de deux mots dont nous ne pouvons donner une leçon satisfaisante. La première *Copie* fournit cette lecture : *Semble définition*, et la deuxième *Simple définition*.

3. [*Sed.*] — Exemples d'interprétations littérales de l'Écriture qui vont contre le sens de l'Écriture; saint Jacques écrit (IV, 6; cf. I *Epist. Petr.*, V, 5 et Montaigne, *Apologie*) que Dieu résiste aux superbes, mais qu'il donne la grâce aux humbles; d'où l'on conclut qu'il ne leur donne pas l'humilité, alors que l'humilité même qui mérite la grâce en est pour Pascal le premier effet.

4. L'Évangile de saint Jean porte (I, 11) que le Verbe n'a pas été reçu par les siens; on demandera si tous ceux qui ne l'ont pas reçu (et auxquels suivant l'Évangile le Verbe apporte le pouvoir de devenir fils de Dieu) ne sont pas les siens par le fait même qu'ils ne l'ont pas reçu.

406] 902

« Il faut bien, dit le Feuillant, que cela ne soit pas si certain ; car la contestation marque l'incertitude[1] (saint Athanase, saint Chrysostome ; la morale, les infidèles). »

Les Jésuites n'ont[2] pas rendu la vérité incertaine, mais ils ont rendu leur impiété certaine.

La contradiction a toujours été laissée, pour aveugler les méchants[3] ; car tout ce qui choque la vérité ou la charité est mauvais : voilà le vrai principe.

85] 902 bis

Sur le bruit des Feuillants, je fus voir un de mes anciens amis ; en parlant de dévotion, il crut que j'en avais quelque sentiment et que je pouvais bien être feuillant, et que je pourrais faire fruit en écrivant, surtout en ce temps-ci, contre les novateurs.

Nous avons fait depuis peu contre votre chapitre général qui est qu'on signerait la bulle.

902

Cf. Faug., I, 312 ; Hav., *Prov.*, 300 ; Mol., *Prov.*, 109 ; Mich., 647.

1. [*Morale.*] — « Ceux qui n'aiment pas la vérité prennent le prétexte de la contestation » (fr. 261).
2. [*Rien*] rendu [*incertain.*]
3. [*Mais.*] — « *Contradiction,* (c'est-à-dire le fait d'être contredit), est une mauvaise marque de vérité » (fr. 384).

902 bis

Cf. Faug., I, 312 ; Mol., *Prov.*, 109 ; Mich., 243.

Qu'il souhaiterait que Dieu m'inspirât.

« Mon Père, faudrait-il signer ? »

221] 903

[1] Toutes les religions[2] et les sectes du monde ont eu la raison naturelle pour guide[3]. Les seuls Chrétiens ont été astreints à prendre leurs[4] règles hors d'eux-mêmes, et à s'informer de celles que Jésus-Christ a laissées aux anciens pour[5] être transmises aux fidèles[6]. Cette contrainte lasse ces bons Pères; ils veulent avoir, comme les autres peuples, la liberté de suivre leurs imaginations. C'est en vain que nous leur crions[7], comme les prophètes disaient autrefois aux Juifs : Allez au milieu de l'Église[8] ; informez-vous des voies que les anciens[9] lui ont laissées, et sui-

---

903

Cf. B. 397; C., 373; P. R., XXVIII, 58; Bos., II, XVII, 51; Faug., I, 265; Hav., XXIV, 41; Mol., II, 119; Mich., 462.

1. Une première rédaction que Pascal a ensuite barrée donnait en latin les passages de l'Écriture (*Jérém.*, VI, 16 et XVIII, 12) qui sont traduits dans le texte ci-contre [*State super vias et interrogate de semitis antiquis, et ambulate in eis. Et dixerunt : Non ambulabimus, sed post cogitationem nostram ibimus. Ils ont dit aux peuples : Venez avec nous; nous suivrons les opinions des nouveaux auteurs. La raison* [*naturelle* [*sera notre guide ; nous serons comme les autres peuples qui suivent chacun sa lumière naturelle. Les philosophes ont.*]

2. [*Ont suivi le.*]

3. [*La seule religion chrétienne a.*]

4. [*Ses.*]

5. [*Nous.*]

6. [*Aussi les philosophes de toutes les sectes ont été* [*suivi librement leurs propres imaginations.*]

7. [*Arrêtez-vous dans la foi.*]

8. [*Écoutez.*]

9. [*Ont.*]

vez ces sentiers. — Ils ont répondu comme les Juifs : Nous n'y marcherons pas : mais nous suivrons les pensées de notre cœur ; et ils ont dit : Nous serons comme les autres peuples[1].

437] 904

Ils font de l'exception la règle.

Les anciens ont donné l'absolution avant la pénitence — faites-le en esprit d'exception. Mais, de l'exception, vous faites une règle sans exception[2], en sorte que vous ne voulez plus même[3] que la règle[4] soit en exception.

93] 905

Sur les confessions et absolutions sans marques de regret. — Dieu ne regarde que l'intérieur : l'Église ne juge[5] que par l'extérieur[6]. Dieu absout aussitôt

---

1. *Noluit autem populus audire vocem Samuelis, sed dixerunt : Nequaquam, rex enim erit super nos, et erimus nos quoque sicut omnes gentes* I Reg., VIII, 19-20.

904

Cf. B., 384 ; C., 344 ; Faug., I, 273 ; Mol., II, 124 ; Mich., 731.

2. [*Donc*] vous ne voulez plus [*qu'il y.*]
3. *Même* en surcharge.
4. [*Même.*]

905

Cf. B., 352 ; C., 307 ; Bos, II, xvii, 73 ; Faug., I, 325 ; Hav., XXIV, 62 ; Mol., II, 121 ; Mich., 258.

5. *Ne juge* en surcharge.
6. *Dieu* jusqu'à *œuvres* en surcharge. Formules de saint Thomas citées dans le *Troisième Factum pour les Curés de Paris :* « L'Église ne juge que selon ce qui paraît à l'extérieur... mais devant Dieu qui voit le cœur... »

qu'il voit la pénitence dans le cœur ; l'Église, quand elle la voit dans les œuvres. Dieu fera une Eglise pure au dedans[1], qui confonde par sa sainteté intérieure et toute spirituelle[2] l'impiété intérieure des sages superbes et des pharisiens : et l'Église fera une assemblée d'hommes dont les mœurs extérieures soient si pures qu'elles confondent les mœurs des païens. S'il y en a d'hypocrites, mais si bien déguisés qu'elle n'en reconnaisse pas le venin, elle les souffre[3] ; car, encore qu'ils ne soient pas reçus de Dieu, qu'ils ne peuvent tromper[4], ils le sont des hommes, qu'ils trompent. Et ainsi elle n'est pas déshonorée par leur conduite[5], qui paraît sainte[6]. Mais vous voulez que l'Église[7] ne juge, ni de l'intérieur, parce que cela n'appartient qu'à Dieu, ni de l'extérieur, parce que Dieu ne s'arrête qu'à l'intérieur[8] ; et ainsi, lui ôtant tout choix des hommes, vous retenez dans l'Église les plus débordés, et ceux qui la déshonorent si fort, que les synagogues des Juifs et les sectes des philosophes les auraient exilés comme indignes, et les auraient abhorrés comme impies.

---

1. [*L'Église une pure au dehors.*]

2. [*La fausse sainteté des païens. Et l'Église demande des*] mœurs extérieures [*si pures.*]

3. [*Sans en être déshonorée mais.*]

4. [*Comme des.*]

5. *Qui paraît sainte,* en surcharge.

6. [*Quoique Dieu.*]

7. La page du manuscrit est coupée après ces mots ; la suite est donnée par les *Copies*, auxquelles manque d'ailleurs le début du fragment.

8. « Le confesseur est obligé de croire son pénitent sur parole », d'après Fillutius (Xe *Provinciale*).

Première copie 376] 906

Les conditions les plus aisées à vivre selon le monde sont les plus difficiles à vivre selon Dieu[1] ; et au contraire. Rien n'est si difficile selon le monde que la vie religieuse ; rien n'est plus facile que de la passer selon Dieu. Rien n'est plus aisé que d'être dans une grande charge et dans de grands biens selon le monde ; rien n'est plus difficile que d'y vivre selon Dieu, et sans y prendre de part et de goût.

Première copie 352] 907

Les casuistes soumettent la décision à la raison corrompue et le choix des décisions à la volonté corrompue, afin que tout ce qu'il y a de corrompu dans la nature de l'homme ait[2] part à sa[3] conduite[4].

906

Cf. C., 335 ; P. R., XXVIII, 41 ; Bos., II, xvii, 37 ; Faug., I, 271 ; Hav., XXIV, 27 ; Mol., II, 54 ; Mich., 951.

1. Cf. fr. 145 ; « dont bien nous prend, selon le monde, non selon Dieu. »

907

Cf. C., 307 ; Faug., I, 277 ; Hav., *Prov.*, 291 ; Mol., II, 120 ; Mich., 947.

2. Première lecture du copiste *eût*.

3. *Sa* rayé sur la copie et remplacé par *notre*.

4. « C'est par cet horrible renversement qu'on a vu ceux qui se donnent la qualité de docteurs et de théologiens, substituer à la véritable morale, qui ne doit avoir pour principe que l'autorité divine, et pour fin que la charité, une morale tout humaine, qui n'a pour principe que la raison, et pour fin que la concupiscence et les passions de la nature » (*Premier factum pour les curés de Paris*).

Première copie 352] 908

Mais est-il *probable* que la *probabilité* assure [1] ?

Différence entre repos et sûreté de conscience. Rien ne donne l'assurance que la vérité ; rien ne donne le repos que la recherche sincère de la vérité.

2e *Man. Guerrier*] 909

Toute la société entière de leurs casuistes ne peut assurer la conscience [2] dans l'erreur, et c'est pourquoi il est important de choisir de bons guides.

Ainsi, ils seront doublement coupables : et pour avoir suivi des voies qu'ils ne devaient pas suivre, et pour avoir ouï des docteurs qu'ils ne devaient pas ouïr [3].

908

Cf. C., 307 ; P. R., XXVIII, 23 ; Bos., II, xvii, 23 ; Faug., I, 275 ; Hav., XXIV, 21 ; Mol., II, 116 ; Mich., 945.

1. « Est-ce que le père Bauny et Basile Ponce ne peuvent pas rendre leur opinion probable ? — Je ne me contente pas du probable, lui dis-je ; je cherche le sûr. » (Ve *Prov.*) Cf. dans le *Projet de mandement contre l'Apologie des Casuistes* le passage où Pascal déclare que « cette abominable doctrine de la probabilité, qui est le fondement de toutes les erreurs, est la plus grande de leurs erreurs ; que rien ne saurait les sauver que la vérité (Joan., VIII, 32) » (à la suite du passage cité dans la première note du fragment suivant).

909

Cf. Faug., I, 277 ; Hav., *Prov.*, 291 ; Mol., I, 20 ; Mich., 971.

2. « Toute la société des casuistes ne saurait assurer la conscience contre la vérité éternelle » (*Projet de mandement contre l'Apologie des Casuistes*).

3. « Ils seraient donc doublement coupables dans ces impiétés, et d'avoir reçu des opinions qu'ils ne devaient jamais admettre, et pour les avoir reçues de ceux qu'ils ne devaient jamais écouter » (*Ibid.*).

*440] 910

[1] Peut-ce être autre que la complaisance du monde qui vous fasse trouver les choses probables ? nous ferez-vous accroire que ce soit la vérité, et que, si la mode du duel n'était point, vous trouveriez probable qu'on se peut battre, en regardant la chose en elle-même [2] ?

419] 911

Faut-il tuer pour empêcher qu'il n'y ait des méchants ? — c'est en faire deux au lieu d'un : *Vince in bono malum.* (Saint Aug. [3])

435] 912

Universel. — Morale — et langage — sont des sciences particulières, mais universelles [4].

910

Cf. B., 366; C., 322; Faug., I, 266; Hav., *Prov.*, 287; Mol., II, 120; Mich., 749.

1. En marge sur le manuscrit, et, semble-t-il, de l'écriture de Pascal lui-même, ces mots: *apportez faire un tour, apportez de la chandelle, apportez de la chandelle, apportez faire un tour.*

2. Cf. fr. 922, et la *Quatorzième Provinciale.*

911

Cf. B., 369; C., 326; Faug., I, 212; Mol., II, 121; Mich., 678.

3. Texte de saint Paul (*Rom.*, XII, 20) : Noli vinci a malo, sed vince in bono malum, — commenté par saint Augustin dans son *Exposition de quelques propositions, tirées de l'Épître aux Romains* (§ 71) : « Quapropter intelligendum est ad hoc dictum esse ut eum qui nos læserit provocemus ad pœnitentiam facti cum ei nos benefacimus. »

912

Cf. B., 382; C., 342; Faug., I, 269; Hav., XXV, 77; Mol., II, 118; Mich., 726.

4. C'est-à-dire que la morale traite de cas particuliers, comme la

423] 913

Probabilité. — Chacun peut mettre, nul ne peut ôter[1].

267] 914

Ils laissent agir[2] la concupiscence et[3] retiennent le scrupule, au lieu qu'il faudrait faire au contraire[4].

429] 915

Montalte. — Les opinions relâchées plaisent tant

---

science du langage étudie des phrases particulières, mais d'après des règles universelles.

913

Cf. B., 368; C., 325; Faug., I, 270; Hav., *Prov.*, 288; Mol., II, 117; Mich., 682.

1. La *Treizième Provinciale* montre l'application de ce principe: « Lessius parlera en païen de l'homicide, et peut-être en chrétien de l'aumône; Vasquez parlera en païen de l'aumône, et en chrétien de l'homicide. Mais par le moyen de la probabilité que Vasquez et Lessius tiennent, et qui rend toutes vos opinions communes, ils se prêteront leurs sentiments les uns aux autres, et seront obligés d'absoudre ceux qui auront agi selon les opinions que chacun d'eux condamne. »

914

Cf. B., 179; C., 212; Faug., I, 273; Hav., *Prov.*, 289; Mol., II, 121; Mich., 547.

2. [*Le scrupule.*]

3. [*Font agir.*]

4. « Comme la nature de l'homme tend toujours au mal dès sa naissance, et qu'elle n'est ordinairement retenue que par la crainte de la loi, aussitôt que cette barrière est ôtée, la concupiscence se répand sans obstacle; de sorte qu'il n'y a point de différence entre rendre les vices permis, et rendre tous les hommes vicieux. » (*Premier factum pour les curés de Paris*).

915

Cf. B., 356; C., 334; Bos., II, xvii, 76; Faug., I, 271; Hav., XXIV, 65; Mol., II, 116; Mich., 707.

aux hommes, qu'il est étrange que les leurs déplaisent ; c'est qu'ils ont excédé toute borne. Et, de plus, il y a bien des gens qui voient le vrai, et qui n'y peuvent atteindre ; mais il y en a peu qui ne sachent que la pureté de la religion est contraire à nos corruptions[1]. Ridicule de dire qu'une récompense éternelle est offerte à des mœurs escobartines[2].

344] 916

Probabilité. — Ils ont quelques principes vrais ; mais ils en abusent. Or, l'abus des vérités doit être autant puni que l'introduction du mensonge.

Comme s'il y avait deux enfers, l'un pour les[3] péchés contre la charité, l'autre contre la justice !

---

1. [*Et*] qu'une. — M. Lanson rapproche ce fragment d'un passage du *Quatrième factum pour les curés de Paris* (tout en reconnaissant que la coïncidence pourrait être fortuite, ce quatrième factum n'étant pas selon toute vraisemblance de la main de Pascal) : « Aveugles, qui ne reconnaissent pas qu'ils n'ont été abandonnés, comme ils sont encore tous les jours, de ceux mêmes qui font profession d'être leurs amis, que parce que les principes les plus communs et les premières notions du christianisme font détester ces opinions sitôt qu'elles sont connues, et qu'il n'y a qu'un petit nombre de personnes dont le jugement s'est corrompu par la lecture de ces méchants livres, qui soient capables de les souffrir ! »

2. *Escobartines* : Pascal prévoit que le nom d'Escobar, déjà connu, mais qu'il a rendu célèbre, est destiné à rester dans la langue. — Quoique ce fragment soit demeuré inédit jusqu'en 1779, Saint-Simon emploiera *Escobarder*, et d'Alembert définit l'adroit mensonge comme *Escobarderie* (cf. l'article de Littré).

916

Cf. B., 471 ; C., 271 ; Bos., I, x, 40 ; Faug., I, 272 ; Hav., VII, 39 et *Prov.*, 289 ; Mol., II, 119 ; Mich., 593.

3. [*Défaut.*]

435] 917

Probabilité. — L'ardeur des saints à chercher le vrai était inutile, si le probable est sûr. La peur des saints qui avaient toujours suivi le plus sûr (sainte Thérèse ayant toujours suivi son confesseur).

Ed. Bossut, Suppl. XI] 918

Otez la *probabilité,* on ne peut plus plaire au monde ; mettez la *probabilité,* on ne peut plus lui déplaire[1].

Seconde Copie 468] 919

Ce sont les effets des péchés des peuples et des Jésuites : les grands ont souhaité d'être flattés ; les Jésuites ont souhaité d'être aimés des grands[2]. Ils ont

---

917

Cf. B., 382 ; C., 342 ; Bos., *suppl.*, 12 ; Faug., I, 269 et I, 272 ; Hav., XXIV, 173, et *Prov.*, 288 ; Mol., II, 118 ; Mich., 727.

918

Cf. Faug., I, 271 ; Hav., XXIV, 72 ; Mol., II, 118 ; Mich., 988.

1. « Il n'y a presque plus rien que les Jésuites ne permettent aux Chrétiens en réduisant toutes choses en probabilités, et enseignant qu'on peut quitter la plus probable opinion, que l'on croit vraie, pour suivre la moins probable ; et soutenant ensuite qu'une opinion est probable, aussitôt que deux Docteurs l'enseignent, voire même un seul. » (*Théologie morale des Jésuites*, 1654, I, 1.)

919

Cf. Faug., I, 284 ; Hav., *Prov.*, 292 ; Mol., II, 104 ; Mich., 961.

2. Le *Deuxième factum pour les curés de Paris* définit la *Société de Jésus* « la plus puissante compagnie et la plus nombreuse de l'Église qui gouverne les consciences presque de tous les grands ».

tous été dignes d'être abandonnés à l'esprit du mensonge, les uns pour tromper, les autres pour être trompés. Ils ont été avares, ambitieux, voluptueux : *Coacervabunt sibi magistros*[1]. Dignes disciples de tels maîtres, *digni sunt*. Ils ont cherché des flatteurs et en ont trouvé.

99] 920

S'ils ne renoncent à la probabilité, leurs bonnes maximes sont aussi[2] peu saintes que les méchantes, car elles sont fondées sur l'autorité humaine[3] ; et ainsi, si elles sont plus justes, elles seront plus raisonnables, mais non pas plus saintes, elles tiennent de la tige sauvage sur quoi elles sont entées.

Si ce que je dis ne sert à vous éclaircir, il servira au peuple.

Si ceux-là se taisent, les pierres parleront.

Le silence[4] est la plus grande persécution. Jamais les saints ne se sont tus[5]. Il est vrai qu'il faut voca-

---

1. II Tim., IV, 3 : *Erit enim tempus, cum sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros, prurientes auribus.*

920

Cf. Bos., II, XVII, 77 ; Faug., I, 266 et I, 270 ; Hav., *Prov.*, 287 ; et XXIV, 66 *bis* ; et *Prov.*, 288 ; Mol., II, 106 ; et II, 116 ; Mich., 264.

2. [*impies*].
3. [*ce que l'on*].
4. Le sentiment qu'exprime Pascal dans ce fragment est celui qui perçait déjà dans les *Provinciales*, et particulièrement à la fin de la dix-huitième et dernière lettre. « J'ai de la peine à comprendre comment ceux à qui vous donnez tant de sujet de parler peuvent demeurer dans le silence. »
5. *Il est vrai... mais* ; en surcharge.

tion, mais ce n'est pas des arrêts du Conseil[1] qu'il faut apprendre si l'on est appelé, c'est de la nécessité de parler. Or, après que Rome a parlé[2], et qu'on pense qu'il a condamné la vérité, et qu'ils l'ont[3] écrit; et que les livres qui ont dit le contraire sont censurés, il faut[4] crier d'autant plus haut qu'on est censuré plus injustement, et qu'on veut étouffer la parole plus violemment, jusqu'à ce qu'il vienne un pape[5] qui écoute les deux parties, et qui consulte l'antiquité pour faire justice. Ainsi les bons papes trouveront encore l'Église en clameurs[6].

L'Inquisition et la Société, les deux fléaux de la vérité.

Que ne les accusez-vous d'arianisme? car ils ont dit que Jésus-Christ est Dieu : peut-être ils l'enten-

---

1. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, 5e éd., t. III, p. 88, renvoie à l'Arrêt du Conseil qui livre au bourreau la traduction latine des *Lettres Provinciales* (23 septembre 1660); mais si l'on examine de près le fragment qui suit, il paraît se rapporter à une date moins lointaine, au moment précis où Pascal voulait continuer la polémique engagée par les *Provinciales* dont la dernière était du 24 mars 1657, et où ses amis de Port-Royal inclinaient au silence. Il s'agit de l'*Arrêt du Conseil* du 25 juin 1657 *portant suppression de la lettre touchant l'Inquisition* (*Provinciales*, Ed. Faugère, t. II, 347). Pascal était l'un des auteurs de cette lettre, qui contestait la validité en France de la « nouvelle bulle du pape Alexandre VII » et dénonçait « l'Inquisition » que l'on voulait « établir à cette occasion. » (Cf. fr. 950 et notes). Les allusions à Rome et à l'Inquisition qui sont dans la suite du fragment nous semblent exclure toute autre interprétation.

2. Bulle d'Alexandre VII qui condamne nommément Jansénius, publiée à Paris le 3 mars 1657.

3. [*dit*].

4. [*écrire*].

5. [*et que les*] deux parties.

6. Cf. l'expression du *VIe Factum pour les curés de Paris* : « Quoi! mes pères, toute l'Église est en rumeur dans la dispute présente. »

dent, non par nature, mais comme il est dit: *Dii estis*[1].

[2] Si mes lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel : *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello*[3].

Vous-mêmes êtes corruptibles.

J'ai craint que je n'eusse mal écrit, me voyant condamné, mais l'exemple de tant de pieux écrits me fait croire au contraire. Il n'est plus permis de bien écrire, tant l'Inquisition est corrompue ou ignorante !

« Il est meilleur d'obéir à Dieu qu'aux hommes[4]. »

Je ne crains rien, je n'espère rien[5]. Les évêques

---

1. Ces deux derniers paragraphes en marge. — *Ps.* LXXXI, 6, c'est-à-dire au sens où il est dit que les hommes sont des dieux. Avec de la mauvaise volonté, tout peut devenir hérétique, même cette proposition que Jésus est Dieu.

2. Page 100 du manuscrit.

3. En 1679, lorsque la persécution recommença contre Port-Royal des Champs, une religieuse mourut : « Le corps étant sur la fosse, dit Sainte-Beuve, la mère Angélique lui mit une pièce écrite, entre les mains jointes, sur la poitrine. » C'était une Requête au Grand Pasteur des brebis que Dieu a ressuscité d'entre les morts, et elle commençait par ces mots : « Nous en appelons à votre tribunal, Seigneur Jésus. » (*Port-Royal*, 5e édit., t. V, p. 177.)

4. *Respondens autem Petrus et Apostoli dixerunt: Obedire oportet Deo magis quam hominibus* (*Act. Apost.*, V, 29).

5. Cf. xviie *Provinciale*: « Je ne vous crains ni pour moi, ni pour aucun autre, n'étant attaché ni à quelque communauté, ni à quelque particulier que ce soit. Tout le crédit que vous pouvez avoir est inutile à mon égard. Je n'espère rien du monde, je n'en appréhende rien, je n'en veux rien; je n'ai besoin, par la grâce de Dieu, ni du bien, ni de l'autorité de personne. Ainsi, mon Père, j'échappe à toutes vos prises. Vous ne me sauriez prendre de quelque côté que vous le tentiez. Vous pouvez bien toucher le Port-Royal, mais non pas moi. »

ne sont pas ainsi. Le Port-Royal craint[1], et c'est une mauvaise politique de les séparer, car ils ne craindront plus et se feront plus craindre. Je ne crains pas même vos censures particulières[2], si elles ne sont fondées sur celles de la tradition. Censurez-vous tout ? Quoi ! même mon respect[3] ? Non. Donc dites quoi, ou vous ne ferez rien, si vous ne désignez le mal, et pourquoi il est mal. — Et c'est ce qu'ils auront bien peine à faire.

Probabilité. — Ils ont plaisamment expliqué la sûreté ; car après avoir établi que toutes leurs voies sont sûres ; ils n'ont plus appelé sûr ce qui mène[4] au ciel[5], sans danger de n'y pas arriver par là, mais ce qui y mène sans danger de sortir de cette voie.

---

1. Cf. encore la fin de la *Dernière Provinciale* ; Pascal fait allusion au silence que ses amis s'imposent et qu'ils ont fini par lui imposer. « Ainsi leur patience m'étonne, et d'autant plus qu'elle ne peut m'être suspecte ni de timidité, ni d'impuissance, sachant bien qu'ils ne manquent ni de raisons pour leur justification, ni de zèle pour la vérité. Je les vois néanmoins si religieux à se taire que je crains qu'il n'y ait en cela de l'excès. » — Toutes les notes de ce fragment semblent une protestation contre cette attitude que la situation politique commandait à Port-Royal : « Il est vrai, écrit Besoigne, qu'il [*Pascal*] appréhendait que ce ne fût le désir de conserver la maison de P. R. qu'ils *Arnauld* et *Nicole*] croyaient fort utile à l'Église, comme en effet elle l'était, qui les portât à ces condescendances, qu'il appelait quelquefois du nom de relâchement ou de quelque autre semblable aussi fort. » (*Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, t. IV, p. 489.)

2. Lecture douteuse, Faugère lit : *personnelles*, M. Molinier *pareilles*.

3. Allusion au libellé de l'Arrêt du Conseil qui, sans invoquer de texte à l'appui, déclare la *Lettre sur l'Inquisition* « contraire à l'honneur et respect qui sont dus à la personne de Notre Saint Père le Pape. »

4. [*Certainement.*]

5. *Sans danger de n'y pas arriver par là* en surcharge.

397] **921**

[Qu'avez-vous gagné en m'accusant de railler des choses saintes? Vous ne gagnerez pas plus en m'accusant d'imposture[1].]

[Je n'ai pas tout dit, vous le verrez bien[2].]

Je ne suis point hérétique; je n'ai point soutenu les cinq propositions. Vous le dites et ne le prouvez pas. Je dis que vous avez dit cela, et je le prouve[3].

Vous me menacez[4].

Direz-vous que je suis un imposteur?

Je vous dis que vous êtes des imposteurs[5]. Je vous

921

Cf. Faug., I, 305; Hav., *Prov.*, 299; Mol., *Prov.*, 114; Mich., 625.

1. Notes utilisées dans les *Dernières Provinciales*, spécialement dans le *Quinzième*, mais qui doivent avoir été rédigées après la *Onzième*. Cf. le *Post-Scriptum*: « En achevant cette lettre, j'ai vu un écrit que vous avez publié où vous m'accusez d'imposture sur le sujet de six de vos maximes que j'ai rapportées, et d'intelligence avec les hérétiques: j'espère que vous y verrez une réponse exacte, et dans peu de temps, mes pères, ensuite de laquelle je crois que vous n'aurez pas envie de continuer cette sorte d'accusation. »

2. Dans la *Onzième Provinciale*, Pascal avait écrit déjà ces lignes menaçantes: « Ne trouvez-vous pas, mes pères, que ce passage est bien juste à votre sujet: Les lettres que j'ai faites jusqu'ici ne sont qu'un jeu avant un véritable combat? Je n'ai fait encore que me jouer, et vous montrer plutôt les blessures qu'on vous peut faire que je ne vous en ai fait. »

3. En marge le fr. 362: « *Ex senatus consultis et plebiscitis*... Demander des passages pareils. »

4. « Les menaces que vous me faites en tant de façons ne m'empêcheront pas de me défendre. » (*Douzième Provinciale*)

5. [*Elidere.*]

le prouve[1]; et que vous[2] ne le cachez pas, et que vous l'autorisez insolemment Brisacier, Meynier[3], d'Alby[4]. *Elidere*[5].

Quand vous croyiez M. Puys ennemi de la Société, il étoit indigne pasteur de son Église, ignorant, hérétique, de mauvaise foi et mœurs. Depuis, il est digne pasteur, de bonne foi et mœurs[6].

Puisque vous n'avez touché que cela, c'est approuver tout le reste[7].

Calomnier, *hæc est magna cæcitas cordis*; n'en pas voir le mal, *hæc est major cæcitas cordis*; le défendre au lieu de s'en confesser comme d'un péché, *hæc*

---

1. [*Et par des passages* [*et de plus* [*que vous le* [*voulez-vous des preuves* [*passages?*]

2. Le [*pratiquez.*]

3. Pascal avait écrit *Minier.*

4. La *Quinzième Provinciale* mentionne le P. Brisacier, auteur du *Jansénisme confondu dans l'advocat du Sr Calleghan* (1651) et le P. Meynier, auteur de *Port-Royal et Genève d'intelligence contre le très saint Sacrement de l'autel dans leurs livres, et particulièrement dans les équivoques de l'article XV de la seconde partie de la seconde lettre de M. Arnauld* (1656).

5. Voir à la fin du fragment, p. 350, note 3.

6. Pascal montre dans la *Quinzième Provinciale* le P. Alby accusant M. Puys, curé de Saint-Nizier à Lyon, dont les Jésuites croyaient avoir à se plaindre, « de s'être rendu scandaleux par ses galanteries, et d'être suspect d'impiété, d'être hérétique, excommunié, et enfin digne du feu » puis lui écrivant : « Monsieur, la créance que j'ai eue que vous attaquiez la Compagnie, dont j'ai l'honneur d'être, m'a fait prendre la plume pour y répondre ; et j'ai cru que la manière dont j'ai usé *m'était permise.* Mais, connoissant mieux votre intention, je viens vous déclarer *qu'il n'y a plus rien* qui me puisse empêcher de vous tenir pour un homme d'esprit, très éclairé, de doctrine profonde et *orthodoxe*, de mœurs *irrépréhensibles*, et, en un mot, pour digne pasteur de votre Église. »

7. En marge.

tunc hominem concludit profunditas iniquitatis, etc. 230e *passim*, *Elidere*, Caramuel[1].

Les grands seigneurs se divisent dans les guerres civiles, et ainsi vous dans la guerre civile des hommes.

[Je veux vous le dire à vous-même, afin que cela ait plus de force[2].]

[Ceux qui examinent les livres, je suis sûr de leur approbation. Mais ceux qui ne lisent que les titres, et ceux-là sont le plus grand nombre, ceux-là pourraient croire à votre parole, ne supposant pas que des religieux fussent des imposteurs[3].]

[4] [Ce n'est pas que je ne voie combien vous êtes embarrassé : car si vous vouliez vous dédire, cela serait fini, mais[5], etc.]

Les saints subtilisent pour se trouver criminels,

---

1. *Caramuell*; à la fin de la VIIe Provinciale Pascal cite son opinion, à propos de la question : *Savoir si les Jésuites peuvent tuer les Jansénistes*. Cf. le *Sixième Factum* : au premier rang des auteurs dont se réclament les Jésuites est cité Caramuel, *leur grand flambeau*.

2. Pascal avait barré cette ligne, sans doute lorsqu'il l'avait utilisée en écrivant dans la *Quinzième Provinciale* sur la *calomnie*. « Quoique vous sachiez aussi bien que moi ce point de votre morale, je ne laisserai pas de vous le dire, mes pères, afin que personne n'en puisse douter, en voyant que je m'adresse à vous pour vous le soutenir à vous-mêmes. »

3. [*On a déjà des...*]

4. Page 398 du manuscrit. En tête quelques mots difficiles à lire : *me causam fecerit (?)*

5. « Les Jésuites sont coupables de tous ces maux; et il n'y a que deux moyens d'y remédier : la réforme de la Société, ou le décri de la société. Plût à Dieu qu'ils prissent la première voie ! Nous serions les premiers à rendre leur changement si connu, que tout le monde en serait édifié. » *Cinquième Factum pour les curés de Paris.*

et accusent leurs meilleures actions ; et ceux-ci subtilisent pour excuser les plus méchantes.

Ne prétendez pas que ceci se passe en dispute : on fera imprimer vos ouvrages entiers et en français, et on en fera tout le monde juge.

Je prie qu'on me fasse la justice de ne plus les croire sur leur parole.

Un bâtiment également beau par dehors, mais sur un mauvais fondement, les païens sages le bâtissaient : et le diable trompe les hommes par cette ressemblance apparente fondée sur le fondement le plus différent.

Jamais homme n'a eu si bonne cause que moi ; et jamais d'autres n'ont donné si belle prise que vous.

Les gens du monde ne croient pas être dans les bonnes voies.

Plus ils marquent de faiblesse en ma personne, plus ils autorisent ma cause.

Vous dites que je suis hérétique[1]. Cela est-il permis? Et si vous ne craignez pas que[2] les hommes ne rendent point de justice[3], ne craignez-vous pas que Dieu ne la[4] rende ?

Vous sentirez la force de la vérité et vous lui céderez.

---

1. Voir la première réponse au secrétaire de Port-Royal : « On pouvait ne donner autre réponse à ces mauvaises lettres que ces trois mots : *les Jansénistes sont hérétiques.* » (Recueil de 1658, p. 9.)
2. *Vous ne craignez pas que* surcharge.
3. [*Croyez-vous.*]
4. [*Fasse.*]

Il faudrait obliger le monde à vous croire, sous peine de péché mortel.

Elidere. C'est péché de croire témérairement les médisances. (*Non credebitur temere calumniatori.*) (St. Aug.)

Fecitque cadendo undique me cadere, par la maxime de la médisance.

Il y a quelque chose de surnaturel en un tel aveuglement. *Digna necessitas*[1].

Je suis seul contre trente mille[2]? Point. Gardez, vous la cour, vous l'imposture ; moi la vérité : c'est toute ma force ; si je la perds, je suis perdu. Je ne manquerai pas d'accusations et de persécutions. Mais j'ai la vérité, et nous verrons qui l'emportera.

Je ne mérite pas de défendre la religion, mais vous ne méritez pas de défendre l'erreur et l'injustice. Que Dieu par sa miséricorde, n'ayant pas égard au mal qui est en moi, et ayant égard au bien qui est en vous[3], nous fasse à nous la grâce que la vérité

---

1. *Sag.*, XIX, 4 : *Quos rogantes projecerant, hos tanquam fugitivos persequebantur. — Ducebat enim illos ad hunc finem digna necessitas.*

2. Dans le *Premier Factum* les curés de Paris se plaignent d'être seuls à défendre la vérité et menacés « d'être déchirés par trente mille bouches qui nous décrient ». Cf. *Douzième Provinciale* : « Il n'est pas vraisemblable qu'étant seul comme je suis, sans force et sans aucun appui contre un si grand corps, et n'étant soutenu que par la vérité et la sincérité, je me sois exposé à tout perdre, en m'exposant à être convaincu d'imposture, » et le début de la XVII[e] : « Il y a bien de la différence entre les Jésuites et ceux qui les combattent. Vous composez véritablement un corps uni sous un seul chef... Personne ne répond de mes lettres que moi. »

3. « On ne saurait nier, dit Pascal, dans le *Cinquième Factum pour les curés de Paris*, qu'il y ait au moins un bien dans les Jésuites, puisqu'ils ont gardé l'unité. » (Cf. fr. 862, p. 314, note 1.)

ne succombe pas entre mes mains et que le mensonge ne...

Mentiris impudentissime[1].

230. — Extrême péché[2] est de le défendre. *Elidere*[3].

340. 23. — L'heur des méchants.

Doctrina sua noscitur vir[4].

66. *Labor mendacii*[5].

80. *Dii iniqui.*

Fausse piété, double péché.

435] 922

Probable. — Qu'on voie si on recherche sincère-

---

1. C'est la déclaration du P. Valérien de Magni que Pascal rappelle et commente dans la xve *Provinciale*: « Qu'y a-t-il à dire à tout cela, mes pères, sinon : *mentiris impudentissime*, si vous ne marquez toutes ces personnes, le temps, le lieu? »

2. [*A les.*]

3. *Elidere*, dernier mot d'une citation empruntée aux thèses de Louvain de l'année 1645 : « Ce n'est qu'un péché véniel de calomnier et d'imposer de faux crimes pour ruiner de créance ceux qui parlent mal de nous : *Quidni non nisi veniale sit, detrahentis auctoritatem magnam, tibi noxiam, falso crimine elidere?* » (*Quinzième Provinciale.*)

4. Prov. XII, 8 : *Doctrina sua noscitur vir : qui autem vanus et excors est, patebit contemptui.*

5. *Docuerunt linguas suas loqui mendacium; ut inique agerent laboraverunt* (Jérém., IX, 5). Texte commenté par saint Augustin dans les termes suivants dont Pascal se souvient également : *Laborant homines loqui mendacium... sed ipsum mendacium ipsorum, labor est labiorum ipsorum* (*Enarratio in Psalm.* 139, § 13, sur le verset 10).

922

Cf. B., 382; C., 342; Faug., I, 269; Hav., *Prov.*, 288: Mol., II, 17; Mich., 728.

ment Dieu par la comparaison des choses qu'on affectionne. Il est *probable* que cette viande ne m'empoisonnera pas ; il est *probable* que je ne perdrai pas mon procès en ne sollicitant pas...

Quand il serait vrai que les auteurs graves et les raisons suffiraient[1], je dis qu'ils ne sont ni graves ni raisonnables. Quoi! un mari peut profiter de sa femme selon Molina! la raison qu'il en donne est-elle raisonnable? et la contraire de Lessius l'est-elle encore[2]?

Oserez-vous ainsi, vous[3], vous jouer des édits du roi? ainsi en disant que ce n'est pas se battre en duel que d'aller dans un champ en attendant un homme[4].

Que l'Église a bien défendu le duel, mais non pas de se promener.

---

1. Les deux sources de probabilité sont distinguées de même et discutées à la fin du *Quatrième Factum pour les curés de Paris* : « Si la solidité des conclusions dépend de la solidité des principes, quel état peut-on faire de celle de ces casuistes, puisqu'ils les établissent presque toutes sur la doctrine de la probabilité, qui consiste à tenir pour sûr en conscience le vrai et le faux indifféremment, pourvu qu'il soit appuyé sur l'autorité de quelque casuiste, ou sur une raison raisonnable, *ratione rationabili*? »

2. Allusion à un passage d'Escobar qui oppose sur ce point Molina et Lessius (*Tract.*, I, *Examen*, VIII). — Le passage est cité dans les notes du fr. 926.

3. *Vous* en surcharge et peut-être par erreur.

4. Cf. dans la *Septième Provinciale* le passage de Mendoza traduit par Pascal : « Quel mal y a-t-il d'aller dans un champ, de s'y promener en attendant un homme, et de se défendre si on l'y vient attaquer? » Le texte original est publié en appendice par Faugère, *Provinciales*, I, 208.

Et aussi l'usure, mais non[1]...
Et la simonie, mais non[2]...
Et la vengeance, mais non[3]...
Et les sodomistes, mais non...
Et le *quam primum*[4], mais non...

435] 923

Ce n'est pas l'absolution seule qui remet les péchés au sacrement de pénitence, mais la contrition, qui n'est point véritable si elle ne recherche le sacrement.

Ainsi ce n'est pas la bénédiction nuptiale qui empêche le péché dans la génération, mais le désir d'engendrer des enfants à Dieu, qui n'est point véritable que dans le mariage.

---

1. Voir la citation d'Escobar dans la *Huitième Provinciale*: « Ce « serait usure, dit-il, de prendre du profit de ceux à qui on prête, si « on l'exigeait comme dû par justice : mais si on l'exige comme dû « par reconnaissance, ce n'est point usure. »

2. Voir la citation de Valentia dans la *Sixième Provinciale* : « Si « l'on donne un bien temporel pour un bien spirituel, c'est-à-dire de « l'argent pour un bénéfice, et qu'on donne l'argent comme le prix « du bénéfice, c'est une simonie visible; mais, si on le donne comme « le motif qui porte la volonté du collateur à le conférer, ce n'est « point simonie, encore que celui qui le confère considère et attende « l'argent comme la fin principale. »

3. Voir la citation de Lessius dans la *Septième Provinciale*: « Celui « qui a reçu un soufflet ne peut pas avoir l'intention de s'en venger, « mais il peut bien avoir celle d'éviter l'infamie, et pour cela de « repousser à l'instant cette injure, et même à coups d'épée: *etiam* « *cum gladio.* »

4. Cf. fr. 926.

923

Cf. B., 381; C., 340; Faug., I, 325; Mol., II, 123; Mich., 725.

Et comme un contrit sans sacrement est plus disposé à l'absolution qu'un impénitent avec le sacrement, ainsi les filles de Loth, par exemple, qui n'avaient que le désir des enfants étaient plus pures sans mariage que les mariés sans désir d'enfants.

**344] 924

Gens sans parole, sans foi, sans honneur, sans vérité, doubles de cœur[1], doubles de langue et semblables comme il vous fut reproché autrefois à cet animal amphibie de la fable, qui se tenait dans un état ambigu entre les poissons et les oiseaux.

Le Port-Royal vaut bien Voltigerod[2].

924

Cf. B., 471; C., 272; Bos., II, xvi, 10; Faug., I, 268, 269; Hav., XXIII, 43; Mol., II, 119 et 116; Mich., 596.

1. Ce mot ferait croire que cette note est une première rédaction de la fin de la *Treizième Provinciale*; on remarquerait alors combien Pascal atténue sa rédaction définitive, transformant l'injure personnelle en un jugement de portée religieuse : « Concluons donc, mes pères, que, puisque votre probabilité rend les bons sentiments de quelques-uns de vos auteurs inutiles à l'Église, et utiles seulement à votre politique, ils ne servent qu'à nous montrer, par leur contrariété, la duplicité de votre cœur, que vous nous avez parfaitement découverte en nous déclarant d'une part que Vasquez et Suarez sont contraires à l'homicide, et de l'autre que plusieurs auteurs célèbres sont pour l'homicide; afin d'offrir deux chemins aux hommes, en détruisant la simplicité de l'esprit de Dieu, qui maudit ceux qui sont doubles de cœur et qui se préparent deux voies : *Væ duplici corde, et ingredienti duabus viis !* (*Eccl.*, II, 14). »

2. Entendez par là que les Jésuites convoiteraient Port-Royal, en usant du « procédé violent » qu'Arnauld leur reproche d'avoir employé envers « l'abbaye de Voltigerode qui est proche de la ville impériale de Gozlar » dans la basse Saxe. Ils tentèrent de s'en emparer à la faveur de l'édit de restitution de 1629, alléguant aux religieuses

Autant que votre procédé est juste, selon ce biais, autant il est injuste, si on regarde la piété chrétienne.

Il importe aux rois, aux princes, d'être en estime de piété[1] ; et pour cela, il faut qu'ils se confessent à vous.

285] **925

Examiner le motif de la censure, par les phénomènes[2] : faire une hypothèse qui convienne à tous.

---

de Citeaux qui en étaient légitimes propriétaires, « que l'abbaye était déserte, et que personne ne l'avait redemandée et qu'elle serait fort commode aux pères de la Société qui voulaient faire un noviciat dans cette ville, où ils avaient déjà un collège ». Les faits sont de 1631 ; Arnauld en fait une *Relation historique* qui parut en 1652 à la fin de la seconde partie de l'*Innocence et la Vérité défendue* (Cf. *Œuvres*, Ed. de Lausanne, t. XXX, p. 146 sqq.). — Il y a lieu de noter qu'en 1709 après la dispersion des dernières religieuses de Port-Royal des Champs, le cardinal de Noailles insista pour que la communauté de Paris s'y transférât, ce qui eût laissé libre leur bâtiment de Paris ; « le bruit courut, ajoute Sainte-Beuve, que les Jésuites le voulaient acheter et y établir un séminaire. » (*Port-Royal*, 5e éd., t. VI, p. 235.)

1. Le *Sixième Factum pour les curés de Paris* parle ainsi des Jésuites : « Comme ils conduisent une infinité de personnes qui veulent vivre dans le relâchement, et passer néanmoins pour dévots, ces maximes leur sont absolument nécessaires. »

925

Cf. Faug., I, 300 ; Hav., *Prov.*, 297 et 298 ; Mol., *Prov.*, 118 ; Mich., 581.

2. Le mot de *phénomènes* s'explique par le rapprochement avec une page de la *Réponse de Pascal au P. Noël* qui en montre la relation dans l'esprit de Pascal à l'idée d'*hypothèse* : « Toutes les fois que, pour trouver la cause de plusieurs phénomènes connus, on pose une hypothèse, cette hypothèse peut être de trois sortes. » Et plus loin : « Vous voyez par là qu'encore que de votre hypothèse s'ensuivissent tous les phénomènes de mes expériences, *etc.* » (*Œuvres de Pascal*, éd. Lahure, t. III, p. 16.)

L'habit fait la doctrine.

[Vous confessez tant de gens qui ne se confessent qu'une fois l'an.]

[Je croyais qu'il y avait une opinion contre une opinion.]

[Quand on est si méchant qu'on n'en a plus aucun remords, on ne peut déplaire. Vous persécutez donc M. Arnauld sans remords[1].]

Je me défie de cette doctrine, car elle m'est trop douce pour la[2] malignité qu'on dit qui est en moi.

Je me défie de leur union, vu leurs contradictions particulières. J'attendrai qu'ils s'accordent avant que de prendre parti. Pour un ami j'aurais trop d'ennemis. Je ne suis pas assez savant pour leur répondre.

[Que ne choisissiez-vous quelque grosse hérésie[3]!]

[La gageure.]

[Je croyais bien qu'on fût damné pour n'avoir pas eu de bonnes pensées, mais pour croire que personne n'en a, cela m'est nouveau[4].]

[A quoi sert cela? pour consoler les justes et sau-

---

1. Cf. la fin de la *Seconde Provinciale* : « je vous dirai qu'il me semble qu'on peut sans péril douter du *pouvoir prochain* et de cette *grâce suffisante*, pourvu qu'on ne soit pas jacobin. » Et la fin de la *Troisième* : « Ce ne sont pas les sentiments de M. Arnauld qui sont hérétiques ; ce n'est que sa personne » (*Troisième Provinciale*).

2. [*Concupiscence.*]

3. « D'où vient, disent-ils, qu'on pousse tant d'imprécations qui se trouvent dans cette censure pour combattre une hérésie imperceptible, et encore sans la découvrir ? » (*Troisième Provinciale.*)

4. Note utilisée dans la *Quatrième Provinciale* : « Je croyais bien qu'on fût damné pour n'avoir pas de bonnes pensées ; mais qu'on le soit pour ne pas croire que tout le monde en a, vraiment je ne le pensais pas. »

ver le désespoir? — Non, car personne ne peut être en état de se croire juste.

[M. Chamillard[1] serait hérétique ce qui est une fausseté manifeste —, car il a écrit pour M. Arnauld. — Ceux qui croient bien faire en péchant.]

En l'an 1647, la grâce à tous ; en 1650, elle fut plus rare, etc.

Luther — tout hors le vrai[2].

S'il n'y avait point eu dans l'Église des occasions pareilles ; mais j'en crois mon curé.

Un seul dit vrai.

Si peu qu'elle incommode, ils[3] en font d'autres (grâces), car ils en disposent comme de leur ouvrage. [A chaque occasion, chaque grâce ; à chaque personne : grâce pour les grands, grâce pour les coquins[4].]

Enfin M. Chamillard en est si proche, que s'il y a des degrés pour descendre dans le néant, cette grâce suffisante est maintenant au plus proche.

[Plaisant d'être hérétique pour cela[5] !]

---

1. Lecture douteuse.

2. « Je vois bien par là que tout est bien venu chez vous, hormis les anciens Pères. » (*Ve Prov.*)

3. [*La changent.*]

4. *Coquin*, au sens de *gueux* (fr. 97.) — Cf. *VIe Prov.* : « Nous avons donc des maximes pour toutes sortes de personnes... pour les gentilshommes... pour ceux qui sont dans l'indigence. »

5. « Eh quoi ! mon père, lui repartis-je, est-ce là l'hérésie des jansénistes, de nier qu'à chaque fois qu'on fait un péché, il vient un remords troubler la conscience, malgré lequel on ne laisse pas de *franchir le saut et de passer outre*, comme dit le P. Bauny ? C'est une assez plaisante chose d'être hérétique pour cela. » (*Quatrième Provinciale.*)

Il n'y a personne qui n'y fût surpris ; car on ne l'a jamais vue dans l'Écriture ni dans les Pères, etc.[1].

Combien y a-t-il[2], mon père, que c'est un article de foi[3] ? ce n'est tout au plus que depuis les mots de pouvoir prochain ; et je crois qu'en naissant il a fait cette hérésie et qu'il n'est né que pour ce seul dessein.

[La censure défend seulement de parler ainsi de saint Pierre, et rien plus[4].]

[Je leur ai bien de l'obligation. Ce sont d'habiles gens[5] ; ils ont craint que les lettres qu'on écrit aux provinciaux...

[6]Ce n'est pas la peine pour un mot.

---

1. « Cela vous est-il si nouveau? me répondit-il. Faites état que jamais les Pères, les papes, les conciles, ni l'Ecriture, ni aucun livre de piété, même dans ces derniers temps, n'ont parlé de cette sorte : mais que pour des casuistes, et des nouveaux scolastiques, il vous en apportera un beau nombre. » (*Quatrième Provinciale.*)

2. [*Que c'est.*]

3. D'accepter la grâce suffisante : « Vous voyez donc par là que c'est ici une *suffisance* politique, pareille au *pouvoir prochain.* » (Fin de la *Seconde Provinciale.*)

4. Il s'agit, comme Pascal le dit dans la *Troisième Provinciale,* de la proposition : « Les Pères nous montrent un juste en la personne de saint Pierre, à qui la grâce, sans laquelle on ne peut rien, a manqué. » Et Pascal ajoute, ce qui explique le *rien de plus* : « Soit que les docteurs molinistes n'aient pas daigné s'abaisser jusqu'à nous en instruire, soit pour quelque autre raison secrète, ils n'ont fait autre chose que prononcer ces paroles : Cette proposition est téméraire, impie, blasphématoire, frappée d'anathème et hérétique. »

5. Voici le passage correspondant de la *Troisième Provinciale* : « Vous l'entendez, me dit-il : leur plus sûr parti a toujours été de se taire. Et c'est ce qui a fait dire à un savant théologien « que les plus habiles d'entre eux sont ceux qui intriguent beaucoup, qui parlent peu et qui n'écrivent point. »

6. Les lignes suivantes, et quelques mots qui n'ont pas été déchiffrés, d'une écriture étrangère.

[1] Je pense qu'ils sont sorciers[2]. L'on dit tout hormis le vrai. Membre[3] — Hérétique. *Unam sanctam*[4].

Les Enluminures[5] m'ont fait tort.

[6] Une proposition est bonne dans un auteur et méchante dans un autre.

Oui ; mais il y a donc d'autres mauvaises propositions.

Il y a des gens qui déferent à la censure ; d'autres[7]

---

1. Page 286 du manuscrit.

2. Ce dernier mot douteux.

3. « Les hérétiques sont des membres retranchés qui composent un Corps. » (*Cinquième factum pour les curés de Paris.*)

4. La lettre d'un avocat du Parlement sur l'Inquisition proteste contre la thèse de Boniface VIII qui établit dans la bulle *Unam sanctam*, « qu'il est de nécessité de salut de croire que le pape est maître de l'un et de l'autre glaive, tant spirituel que temporel, et que toute humaine créature lui est sujette ». De sorte que c'est être hérétique, selon ce pape, que de dire le contraire. »

5. Allusion aux *Enluminures du fameux almanach des Jésuites*, recueil d'environ mille vers qui étaient l'œuvre de Le Maître de Saci : en suivant, pour leur répondre, les Jésuites sur le terrain de la bouffonnerie, elles gênaient Pascal pour faire la critique de l'Almanach lui-même. Pourtant Arnauld lui-même fit un traité en règle pour défendre les plaisanteries et les poésies de M. de Saci (Cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 5e éd., t. II, p. 334). Nicole dans une note à la *Troisième Provinciale* écrit sur les *Enluminures* ces lignes qu'il est piquant de rapprocher de la réflexion de Pascal : « On n'avait encore rien vu en France de si bien fait en ce genre, ni rien qui dépeignît les Jésuites d'une manière plus juste et plus naturelle ; de sorte qu'après avoir bien raillé les autres, ils le furent à leur tour, et, la scène étant changée, on vit tout d'un coup ceux que l'orgueil rendait insupportables, n'oser presque plus se montrer. »

6. L'écriture de Pascal reprend ici. — Voir dans la *Troisième Provinciale* la parole attribuée à M. Lemoine : « Cette proposition, lui a-t-il excellemment répondu, serait catholique dans une autre bouche : ce n'est que dans M. Arnauld que la Sorbonne l'a condamnée. »

7. C'est l'opposition de la censure et de la raison qui a inspiré la fameuse fin de paragraphe : « Ils ont jugé plus à propos et plus

aux raisons, et tous aux raisons. Je m'étonne que vous n'ayez donc pris la voie générale au lieu de la particulière; ou du moins que vous ne l'y avez jointe[1].

Que je suis soulagé! nul Français bon catholique.

Les... Clément VIII — Paul V — Censure[2].

Dieu nous protège visiblement.

« L'homme est bien insensé. Il ne peut faire un ciron[3]. »

Au lieu de désirer la grâce pour y aller. Pluralité de grâces.

Traductions jansénistes.

Saint Augustin en a le plus à cause des divisions de ses amis[4]. Outre une chose qu'on peut considérer comme une tradition sans interruption de douze mille papes, conciles, etc.

Il faut donc que M. Arnauld ait bien des mauvais sentiments pour infecter ceux qu'il embrasse.

La censure ne leur fait ce bien que quand on les

---

facile de censurer que de répartir, parce qu'il leur est bien plus aisé de trouver des moines que des raisons. » (*IIIe Prov.*)

1. [*Enluminures.*]

2. La *Seconde Provinciale* développe cette note en deux endroits : 1° « Si vous aviez la connaissance des choses qui se sont passées sous les papes Clément VIII et Paul V et combien la Société fut traversée dans l'établissement de la *grâce suffisante*, par les dominicains.... » 2° « Ignorez-vous ce qui se fit sous Clément VIII et Paul V, et que, la mort prévenant l'un, et quelques affaires d'Italie empêchant l'autre de publier sa bulle, nos armes sont demeurées au Vatican? » Cf. fr. 957.

3. C'est une phrase de Montaigne: « L'homme est bien insensé, il ne sçauroit forger un ciron, et forge des dieux à douzaine! » *(Apol.)*

4. Lecture douteuse. *Ennemis* a été lu par les précédents éditeurs, et n'est pas impossible.

censurera ; ils la combattront en disant qu'ils imitent les jansénistes.

415] 926

Il faut ouïr les deux parties ; c'est de quoi j'ai eu soin.

Quand on n'a ouï qu'une partie on est toujours de ce côté-là ; mais l'adverse fait changer, au lieu qu'ici le Jésuite confirme.

Non ce qu'ils font, mais ce qu'ils disent.

Ce n'est que contre moi que l'on crie. Je le veux bien: je sais à qui en rendre compte.

Jésus-Christ a été pierre de scandale[1].

Condamnable, condamné.

Politique. — Nous avons trouvé deux obstacles[2] au dessein de soulager les hommes[3]: l'un, des lois intérieures, de l'Évangile ; l'autre des lois extérieures, de l'État et de la Religion. Les unes nous en sommes maîtres[4] ; les autres, voici comme nous avons fait :

926

Cf. Faug., I, 284, 285, 272 ; Hav., *Prov.*, 292, 293 ; Mol., II, 106, 96, 117 ; Mich., 671.

1. Isaïe, VIII, 4. Voir le fr. 727.
2. [*Dans le.*]
3. « Mais je prévois trois ou quatre grands inconvénients et de puissantes barrières qui s'opposeront à votre course. — Et quoi ? me dit le père tout étonné. — C'est, lui répondis-je, l'Écriture sainte, les papes et les conciles, que vous ne pouvez démentir, et qui sont tous dans la voie unique de l'Évangile. — Est-ce là tout ? me dit-il. Vous m'avez fait peur. — Vous ne les avez point mis en assurance du côté des juges ; de sorte qu'ils se trouvent exposés au fouet et à la potence en suivant vos probabilités. C'est un défaut capital que cela. » (VI[e] *Prov.*)
4. « C'est une chose bien sensible à ceux qui ont un véritable

amplianda, restringenda, a majori ad minus[1]. *Junior.*

[2] *Probable.* Si d'aussi méchantes raisons que celles-ci sont probables, tout le sera :

1re raison. *Dominus actuum conjugalium.* Molin.

2e raison. *Non potest compensari.* Less[3].

Opposer, non des maximes saintes, mais des abominables.

Ils raisonnent comme ceux qui montrent qu'il est nuit à midi : Bauny brûleur de granges[4].

---

amour pour l'Église, de voir qu'en une infinité d'occasions où vous n'avez eu que la Religion à combattre, vous en avez renversé les lois sans réserve, sans distinction et sans crainte... Mais dans celles où l'État est intéressé aussi bien que la Religion, l'appréhension que vous avez eue de la justice des hommes vous a fait partager vos décisions... » *(XIIIe Prov.)*

1. « C'est ainsi que vous faites croître peu à peu vos opinions. » *(Ibid.)*

2. A la page 416 du manuscrit.

3. Ces mots sont empruntés à un texte d'Escobar. *Tract.* I. *Examen* VIII. N. 59. *Accipit uxor lucrum ex adulterio, tenetur ne marito restituere?* Affirmat Molina, *de Just.*, tom. I, tract. II, d. 94, quia ipse est dominus actuum conjugalium uxoris : nisi accepisset ab eo qui alienare non posset, ut religioso, aut filiofamilias. Id autem uxor secreto gerere tenetur, ne suæ famæ deroget. At *Lessius*, lib. II, cap. x, dubit. 6, n. 46, contrarium probabilius docuit ; quia injuria adulterii non est pecunia compensabilis, et mulier quamvis ex fornicatione illicite acquirat, licite retinet acquisita. — (Page 190 de l'édition de Paris, 1656.) Cité par M. Faugère, *Provinciales*, I, p. 256, en appendice à la *Huitième Provinciale*.

4. Cf. Bauny, *Somme des Péchés*, ch. XIII : « Quelqu'un priera un soldat de frapper et de battre son voisin ou de brûler la grange d'un homme qui l'aura offensé... » Le texte est cité par Pascal dans la *Huitième Provinciale* avec ce commentaire : « Ce passage pensa rompre notre entretien : car je fus sur le point d'éclater de rire de la *bonté* et *douceur* d'un brûleur de grange. »

... Concile de Trente pour les prêtres en péché mortel[1] : *quam primum...*

343] **927**

La folle idée que vous avez de l'importance de votre Compagnie, vous a fait établir ces horribles voies. Il est bien visible que c'est ce qui vous a fait suivre celle de la calomnie, puisque vous blâmez en moi comme horribles les mêmes impostures que vous excusez en vous, parce que vous me regardez comme un particulier et vous comme *Imago*[2].

Il paraît bien que vos louanges sont des folies, par les folies comme le privilège de *non damné*[3].

Est-ce donner courage à vos enfants de les condamner quand ils servent l'Église ?

---

1. Cf. *Sessio*, XIV, *de Pœnitentia*, canon X : Si quis dixerit sacerdotes qui in peccato mortui sunt, potestatem ligandi et solvendi non habere... anathema sit. Cf. le commentaire donné au chapitre VI de la même Session.

927

Cf. B., 468 ; C., 267 ; Faug., I, 289 ; Hav., *Prov.*, 295 ; Mol., II, 109 ; Mich., 590.

2. Et vous tels que vous vous êtes décrits dans le « Livre du Centenaire », dans l'*Imago primi Sæculi Societatis Jesu*, Anvers 1640 (Cf. à ce sujet le début de la *Cinquième Provinciale*). — L'opposition est reprise dans la XIVe *Prov.* ; mais avec un tout autre sens : « Elle [*l'Église*] considère les hommes non seulement comme hommes, mais comme images du Dieu qu'elle adore. »

3. Ce paragraphe est en marge, M. Michaut le met à la fin du fragment. — Il vise un chapitre de l'*Imago* (ch. VIII, liv. V) qui est intitulé : *Societatis JESU felicitas morientium in eo privilegio contestata* ; d'où la *Morale pratique des Jésuites* extrait le *Septième privilège* « que nul Jésuite ne sera damné, et que la Société n'a nul sujet de craindre la corruption ».

C'est un artifice de diable de divertir ailleurs les armes dont ces gens-là combattaient les hérésies.

Vous êtes mauvais politiques[1].

389] 928

Diana. — [Cela nous est fort utile.] Corruption fondamentale[2].

11. *Il est permis de ne point donner les bénéfices qui n'ont pas charge d'âmes aux plus dignes*[3]. Le concile de Trente semble dire le contraire ; mais voici comme il le prouve : *Car si cela était, tous les prélats seraient en état de damnation, car ils en usent tous de la sorte.*

Le roi et le pape ne sont pas obligés de choisir

---

1. Cf. *Douzième Provinciale* : « Je doute que vous soyez bons politiques. »

928

Cf. Faug., I, 303; Hav., *Prov.*, 298; Mol., *Prov.*, 120; Mich., 615.

2. « v^e^ *Provinciale.* Voyez Diana, qui n'est pas de notre Société... tous nos pères se servent fort souvent de ce bon Diana. » Et vi^e^ *Provinciale* : « Et de là vient que le docte Caramuel, dans la lettre où il adresse à Diana sa *Théologie fondamentale,* dit que ce grand « Diana a rendu plusieurs opinions probables qui ne l'étaient pas auparavant, *quæ antea non erant.* Et qu'ainsi on ne pèche plus en les suivant ; au lieu qu'on péchait auparavant : *jam non peccant, licet ante peccaverint.* » *Corruption fondamentale* était sans doute l'interprétation que Pascal se proposait de donner de la *Théologie fondamentale.*

3. [*Quoique*] le concile de Trente [*ait dit*]. — Dans l'abrégé alphabétique des *Résolutions morales* de Diana qui a été publié à Lyon en 1634, on lit à l'article *Bénéfices* : « Omnia beneficia quæ curam animarum non habent, possunt conferri dignis, prætermissis dignioribus : Concil. enim Trid. sola episcopalia, et curata beneficia decernit dignioribus esse conferenda. »

les plus dignes. Si cela était, le pape et les rois auraient une terrible charge.

Et ailleurs : 21. *Si cette opinion*[1] *n'était pas vraie, les pénitents et les confesseurs auraient bien des affaires, et c'est pourquoi j'estime qu'il faut la suivre dans la pratique*[2]. »

Et en un autre endroit, 22, où il met les conditions nécessaires pour faire qu'un péché soit mortel, il y met tant de circonstances qu'à peine pèche-t-on mortellement ; et après l'avoir établi, il s'écrie : *O que le joug du Seigneur est doux et*[3] *léger* !

Et ailleurs[4] : 11. *L'on n'est pas obligé de donner l'aumône de son superflu, dans les communes nécessités des pauvres ; si le contraire était vrai, il faudrait condamner la plupart des riches et de leurs*[5] *confesseurs.*

Ces raisons-là m'impatientaient lorsque je dis au père : Mais qui empêche de dire qu'ils le sont ? — C'est ce qu'il a prévu aussi en ce lieu, me[6] répondit-

---

1. [*Était*] vraie.

2. [*Et ailleurs 22 : « Si cette opinion était vraie, quant à la restitution, ô qu'il y aurait de restitutions à faire ! »*]

3. [*Est.*]

4. *En parlant de l'aumône* [*l'obligation de donner l'aumône.*]

5. Cf. *Sixième Provinciale* : « Diana ayant rapporté ces mêmes paroles de Vasquez, car il se fonde ordinairement sur nos Pères, il en conclut fort bien : « Que dans la question, si les riches sont obligés de donner l'aumône de leur superflu, encore que l'affirmation fût véritable, il n'arrivera jamais qu'elle oblige dans la pratique. » Pascal revient dans la XIIe *Provinciale* sur le témoignage de Diana : « Quand Diana rapporte avec éloge les sentiments de Vasquez, quand il les trouve probables *et très commodes* pour *les riches*... »

6. [*Dit-il.*]

il, où après avoir dit : *Si cela était vrai, les plus*[1] *riches seraient damnés,* il ajoute : 22. *A cela Arragonius*[2] *répond qu'ils le sont aussi ; et Baunez ajoute de plus que leurs confesseurs le sont de même*[3]. *Mais je réponds avec Valentia, autre jésuite, et d'autres auteurs, qu'il y a plusieurs raisons pour excuser ces riches et leurs confesseurs.*

[4] J'étais ravi de ce raisonnement, quand il me finit par celui-ci. *Si cette opinion était vraie pour la restitution*[5], *ô qu'il y aurait de restitutions à faire !*

— O mon père, lui dis-je, la bonne raison[6] ! — O ! me dit le père, que voilà un homme commode ! — O mon père, répondis-je, sans vos casuistes qu'il y aura de monde damné ! ô[7] que vous rendez large la voie qui mène au ciel ! ô qu'il y a de gens qui la trouvent ! Voilà un...

385] 929

[8] [Et on se dispose à chasser de l'Église ceux qui

1. [*Grands.*]
2. [*Jésuite.*]
3. [*Vous voyez par là que les Jésuites ne sont.*]
4. Page 390 du manuscrit.
5. Cf. v^e *Prov.* où se trouve rapportée cette question de Diana : « Les Bénéficiés sont-ils obligés de restituer leur revenu dont ils disposent mal ? Les anciens disent que oui, mais les nouveaux disent que non. Ne quittons donc pas cette opinion qui décharge de l'obligation de restituer. — Voilà de belles paroles, lui dis-je, et pleines de consolation pour bien du monde. »
6. « O ! la bonne raison, lui dis-je. » (Ve *Prov.*)
7. [*O répliqua-t-il, qu'on a tort de ne vous pas laisser.*]

929

Cf. Faug., I, 308 ; Hav., *Prov.*, 300 ; Mol., *Prov.*, 110 ; Mich., 614.

8. Notes pour la *Dix-septième Provinciale.*

refusent cet aveu[1]. En v...] Tout le monde déclare qu'elles le sont.

M. Arnauld (et ses amis)[2] proteste qu'il les condamne en elles-mêmes et en quelque lieu où elles se trouvent ; que si elles sont dans Jansénius, il les y condamne[3]; qu'alors même qu'elles n'y soient pas, si le sens[4] hérétique de ces propositions que le pape a condamné se trouve dans Jansénius, qu'il condamne Jansénius.

[5]Mais vous n'êtes pas satisfaits de ces protestations : vous voulez qu'il[6] assure que ces propositions sont mot à mot dans Jansénius. Il[7] a répondu qu'il ne peut l'assurer, ne sachant pas si cela est ; qu'il les y a cherchées et une infinité d'autres sans jamais les y trouver. Ils vous ont priés vous et tous les vôtres de[8] citer en quelles pages elles sont ; jamais personne ne l'a fait. Et vous[9] voulez néanmoins[10] le retrancher de l'Église sur ce refus[11], quoiqu'il condamne tout

---

1. C'est-à-dire comme l'explique la *Dix-septième Provinciale* en parlant des amis de Port-Royal : « On veut qu'ils soient hérétiques, s'ils ne signent que le sens de la doctrine de Jansénius se trouve dans le sens de ces cinq propositions. »

2. Parenthèse en surcharge.

3. [*Que si le sens de Jansénius* [*condamné de ces propositions est dans Jansénius.*]

4. *Hérétique* en surcharge.

5. [*Et après qu'on proteste tout, on ne*] se satisfait pas.

6. [*Signe* [*déclare.*]

7. [*Ne sait pas si cela est véritable.*]

8. [*Les montrer.*]

9. [*Voulez l'excommunier. De sorte que.*]

10. *Néanmoins* en surcharge.

11. *Sur ce refus* en surcharge.

ce qu'elle condamne, par cette seule raison qu'il[1] n'assure pas que des paroles, ou un sens, est dans un livre où il ne l'a jamais trouvé, et où personne ne le lui veut montrer. En vérité, mon père, ce prétexte est si vain qu'il n'y eut peut-être jamais dans l'Église de procédé[2] si étrange, si injuste et si téméraire que...

[3] L'Église peut bien obliger.

Il ne faut pas être théologien pour voir que leur hérésie ne consiste qu'en l'opposition qu'ils vous font. Je l'éprouve en moi-même et on en voit l'épreuve générale en tous ceux qui vous ont attaqués : les curés de Rouen, jansénistes[4]... de Caen.

Vous croyez vos desseins si honnêtes, que vous en faites matière de vœu.

Il y a deux ans que leur hérésie était la bulle ; l'année passée c'était intérieur ; il y a six mois que c'était *totidem*[5] ; à présent c'est le sens[6].

---

1. [*Ne signe.*]
2. [*Plus violent.*]
3. Page 386 du manuscrit. — Voici le développement issu de cette ligne : « L'Église décide les points de foi avec une autorité divine, et elle retranche de son corps tous ceux qui refusent de les recevoir. Mais elle n'en use pas de même pour les choses de fait. Ainsi on est obligé de croire que les commandements de Dieu ne sont pas impossibles ; mais on n'est pas obligé de savoir ce que Jansénius a enseigné sur ce sujet. » (XVII[e] *Prov.*)
4. Un mot illisible. — Cf. le *Factum pour les curés de Rouen contre un livre intitulé :* Apologie sur les Casuistes.
5. *Mot à mot.* Cf. XVII[e] *Prov.* : « Vous les voulûtes obliger à reconnaître « que ces propositions étaient dans Jansénius, mot à mot, toutes, et en propres termes, » comme vous l'écrivîtes encore vous-mêmes : *Singulares, individuæ, totidem verbis apud Jansenium contentæ,* dans vos *Cavilli* (p. 39). »
6. « Mais vous avez seulement changé leur hérésie selon le temps.

Ne vois-je pas bien que vous ne voulez que les rendre hérétiques? Saint-Sacrement. Préface. Villeloin...

Jansénius — Aurelius — Arnauld — *Provinciales*[1].

Je vous ai querellés en parlant pour les autres.

Vous êtes bien ridicules de faire du bruit pour les propositions ; ce n'est rien[2]. Il faut qu'on l'entende[3].

Sans nom d'auteurs ; mais comme on savait votre dessein 70 s'opposèrent[4].

Dater l'arrêt[5].

Afin que celui que vous n'aviez pu rendre hérétique sur ses propres paroles, etc.

[Que moi j'ai démontré que tout cela est de vos auteurs jusqu'aux plus horribles[6].] Car tout se sait.

Car, à mesure qu'ils se justifiaient de l'une, vos pères en substituaient une autre, afin qu'ils n'en fussent jamais exempts. Ainsi, en 1653, leur hérésie était sur la qualité des propositions. Ensuite elle fut sur le *mot à mot*. Depuis vous la mîtes dans le cœur. » (XVIIe *Provinc.*)

1. Ces quatre mots sont réunis par une accolade. Le second nous paraît bien être *Aurelius*, faisant allusion au *Petrus Aurelius* de Saint-Cyran. Le quatrième est à peine tracé.

2. Cf. XVIIIe *Provinciale* : « N'est-ce pas malgré vous un point de fait pour lequel il serait ridicule de prétendre qu'il y eût des hérétiques dans l'Église? » Et plus loin : « Qui oserait s'imaginer qu'on fît par toute l'Église tant de bruit pour rien, *pro nihil*, mon père, comme le dit saint Bernard? »

3. [*Si nous doutions.*]

4. Dans la XVIIIe *Provinciale*, Pascal invoque le témoignage du commissaire du Saint-Office pour établir que les propositions « ne pouvaient être censurées au sens d'aucun auteur » et il ajouta « que plus de soixante docteurs et un grand nombre de personnes habiles et pieuses ont lu ce livre exactement sans les y avoir jamais vues ».

5. Cf. fr. 945 : « Si le rapporteur ne signait pas, l'arrêt serait invalidé ».

6. « Que ne preniez-vous la même voie que j'ai tenue dans mes Lettres pour découvrir tant de mauvaises maximes de vos auteurs, qui est de citer fidèlement les lieux d'où elles sont tirées? » (XVIIe *Prov.*)

[N'avez-vous que cela à répondre, et que cette manière de le prouver ?]

Ou il sait que oui, ou que non, ou il doute ; ou pécheur ou hérétique[1].

En ne considérant que les païens.

Cette même lumière qui découvre les vérités surnaturelles, les découvre sans erreur, au lieu que la lumière que...

[Un corps de réprouvés[2]. On ouvrirait tous les troncs de Saint-Merri sans que vous en fussiez moins innocents[3].]

[Aussi cela n'est pas étrange.. Faux droit.. Pour moi j'aimerais mieux être injustement que.]

Quelle raison en avez-vous ? vous dites que je suis janséniste, que le Port-Royal soutient les cinq propositions et qu'ainsi je les soutiens : trois mensonges[4].

---

1. L'alternative est reprise dans la XVII[e] *Provinciale* : « Ne serait-ce donc pas une étrange tyrannie de les mettre dans cette malheureuse nécessité, ou de se rendre coupables devant Dieu, s'ils signaient cette condamnation contre leur conscience, ou d'être traités d'hérétiques, s'ils refusaient de le faire ? »

2. « Je vous admire, mon père, de considérer ainsi tous ceux qui vous sont contraires comme une seule personne. Votre haine les embrasse tous ensemble et en forme comme un corps de réprouvés, don vous voulez que chacun réponde pour tous les autres. » (XVII[e] *Provinciale*.)

3. « On ouvrirait tous les troncs de Paris, sans que j'en fusse moins catholique. » *Dix-septième Provinciale.*

4. « Vous supposez premièrement « que celui qui écrit les lettres est de Port-Royal ». Vous dites ensuite « que le Port-Royal est déclaré hérétique » ; d'où vous concluez « que celui qui écrit les lettres est déclaré hérétique ». (XVII[e] *Provinc.*)

Et je vous prie de ne venir pas me dire que ce n'est pas vous qui faites agir tout cela. Épargnez-moi la réponse. Je vous répondrais des choses qui ne plairaient ni à vous ni à d'autres.

Le pape n'a pas condamné deux choses ; il n'a condamné que le sens des propositions ; direz-vous qu'il ne l'a pas condamné ? — Mais le sens de Jansénius y est enfermé, dit le pape. — Je vois bien que le pape le pense à cause de vos *totidem*[1] ; mais il ne l'a pas dit sur peine[2] d'excommunication. Comment ne l'eût-il pas cru et les évêques de France aussi ? Vous le disiez *totidem*, et ils ne savaient pas que vous êtes en pouvoir de le dire encore que cela ne fût pas. Imposteurs, on n'avait pas vu ma quinzième lettre.

Comment le sens de Jansénius serait-il dans des propositions[3] qui ne sont point de lui ?

Ou cela est dans Jansénius, ou non. Si cela y est, le voilà condamné en cela ; sinon, pourquoi le voulez-vous faire condamner ?

Que l'on condamne seulement une de vos propositions du P. [4]Escobar, j'irai porter d'une main Escobar, de l'autre la censure, et j'en ferai un argument en forme.

---

1. « Comment n'eût-il pas cru que la doctrine de Jansénius était la même que celle des cinq propositions, dans l'assurance que vous lui aviez donnée qu'elles étaient *mot à mot* de cet auteur ? » Cf. fr. 882.
2. [*D'hérésie.*]
3. [*Puisque.*]
4. [*Bauny.*]

153] 930

Qu'on les a traités[1] aussi humainement[2] qu'il était possible de le faire pour se tenir dans le milieu entre l'amour de la vérité et le devoir de la charité. Que la piété ne consiste pas à ne s'élever jamais contre ses frères[3] ; il serait bien facile, etc.

C'est une fausse piété de conserver la paix au préjudice de la vérité[4] ; c'est aussi un faux zèle de conserver la vérité en blessant la charité ; aussi ils ne s'en sont pas plaints.

Leurs maximes ont leur temps et leur lieu.

'Leur vanité tend à s'élever[5] de leurs erreurs.

Conformes aux païens par leurs fautes, et aux martyrs par leur supplice.

Encore n'en désavouent-ils aucune de...

Ils n'avaient qu'à prendre l'extrait et le désavouer[6].

930

Cf. Faug., I, 285 ; Hav., *Prov.*, 203 ; Mol., II, 100 ; Mich., 377.

1. [*Bien.*]
2. [*Et qu'aussi ils ne s'en.*]
3. [*Mais à.*]
4. Dans la *Quinzième Provinciale*, Pascal montre l'esprit de ceux qui ne connaissent pas ses adversaires « en suspens entre l'évidence et la vérité qu'ils ne peuvent démentir et le devoir de la charité qu'il appréhendent de blesser ». — « Il est donc indubitable que les personnes qui prennent toujours ce prétexte de charité et de paix pour empêcher de crier contre ceux qui détruisent la vérité, témoignent qu'ils ne sont amis que d'une fausse paix, et qu'ils sont véritablement ennemis, et de la véritable paix et de la vérité. » (*Second Factum pour les curés de Paris.*)
5. Lecture douteuse.
6. « S'ils avaient voulu renoncer aux maximes horribles de l'*Apologie*, ils n'avaient qu'à dire, en deux mots, qu'ils y renoncent. » (*Ve Factum pour les curés de Paris.*)

Sanctificant prælium[1].

Monsieur Bourseys[2]. Pour le moins ne peuvent-ils pas désavouer qu'il s'oppose à la condamnation.

437] 931

Casuistes. — Une aumône considérable, une pénitence raisonnable ; encore qu'on ne puisse assigner le juste, on voit bien ce qui ne l'est pas[3]. Les casuistes sont plaisants de croire pouvoir interpréter cela comme ils font !

Gens qui s'accoutument à mal parler et à mal penser[4].

---

1. Pascal applique au combat qu'il soutient contre les Jésuites un verset de Michée (III, 5) : *Hæc dicit Dominus super prophetas, qui seducunt populum meum.,. et si quis non dederit in ore eorum quippiam, sanctificant super eum prælium.*

2. Voici comment dom Clémencet, dans son *Histoire littéraire* (inédite) *de Port-Royal,* apprécie le rôle de M. de Bourseys dont il analyse très longuement les ouvrages : « Les disputes sur la Grâce s'étant élevées, il compose plusieurs écrits sur cette matière. Mais le pape Innocent X ayant donné le 31 de mai 1653 une Constitution par laquelle il condamnait les V fameuses propositions, il cessa d'écrire sur ce sujet. Et quoiqu'il fût ami de Messieurs de Port-Royal et dans leurs sentiments, s'étant malheureusement trop engagé dans la fréquentation de la Cour, et dans l'amitié du cardinal Mazarin, il eut la faiblesse, à la sollicitation de cette éminence, de signer le formulaire le 4 novembre 1661 et Messieurs de Port-Royal cessèrent de le voir. » (Nous transcrivons la date donnée par dom Clémencet en faisant observer que Mazarin mourut en mars 1661.)

931

Cf. B., 384; C., 344; Faug., I, 273: Hav., *Prov.*, 289; Mol., II, 123; Mich., 729.

3. Cf. fr. 385 : « Nous connaissons bien le mal et le faux ; mais que dira-t-on qui soit bon ? »

4. Considérations qui rappellent celles du fr. 260 sur la nécessité du consentement de soi-même à soi-même.

Leur grand nombre, loin de marquer leur perfection, marque le contraire [1].

L'humilité d'un seul [2] fait l'orgueil de plusieurs [3].

402] 932

Sera bien condamné, qui le sera par Escobar !

447] 933

[4] Ceux qui ont écrit cela en latin parlent en français [5]. Le mal ayant été fait de les mettre en français, il fallait faire le bien de les condamner.

Il y a une seule [6] hérésie qu'on explique différemment dans l'école et dans le monde [7].

431] 934

Généraux. — [8] Il ne leur suffit pas d'introduire

---

1. Cf. fr. 260 : « Ils se cachent dans la presse et appellent le nombre à leur secours. »
2. [*Est.*]
3. Cf. fr. 260 : « Fausse humilité, orgueil. »

932

Cf. B., 370 ; C., 327 ; Faug., I, 288 ; Hav., *Prov.*, 294 ; Mol., II, 101 ; Mich., 635.

933

Cf. B., 467 ; C., 266 ; Faug., I, 279 ; Hav., *Prov.*, 292 ; Mol., II, 121 ; Mich., 783.

4. [*Les.*]
5. [*Cela.*]
6. *Seule* en surcharge.
7. C'est la thèse fondamentale des *Provinciales*, et qui en fait l'unité : l'hérésie de Pélage est l'aspect scolastique de l'hérésie morale des casuistes, qui est condamnée par le monde.

934

Cf. B., 378 ; C., 337 ; Faug., I, 274 ; Hav., *Prov.*, 289 ; Mol., II, 96 ; Mich., 716.

8. [*Ne voulant.*]

dans nos temples de telles mœurs, *templis inducere mores*[1]. Non seulement ils veulent être soufferts dans l'Église, mais comme s'ils étaient devenus les plus forts, ils en veulent chasser ceux qui n'en sont pas[2]...

Mohatra[3]. *Ce n'est pas être théologien de s'en étonner.*

Qui eût dit à vos généraux qu'un temps était si proche qu'ils donneraient ces mœurs[4] à l'Église universelle, et[5] appelleraient guerre le refus de ces désordres : *Tot et tanta mala pacem*[6]?

2e *manuscrit Guerrier*] 935

Les Jésuites. — Les Jésuites ont voulu joindre Dieu au monde et n'ont gagné que le mépris de Dieu et du monde. Car du côté de la conscience cela est évident, et du côté du monde ils ne sont pas de bons

1. [*Ils en veulent encore bannir* [*ils chassent de l'Église.*]

2. Cf. le *Premier Factum* pour les curés de Paris : « Voilà le comble de l'insolence où les jésuites ont élevé les casuistes ; après avoir abusé de la modération des ministres de l'Église pour introduire leurs opinions impies, ils sont aujourd'hui arrivés à vouloir chasser du ministère de l'Église ceux qui refusent d'y consentir. »

3. « Le contrat *Mohatra* est celui par lequel on achète des étoffes chèrement et à crédit, pour les revendre au même instant et à la même personne argent comptant et à bon marché. » (*Huitième Provinciale.*)

4. La copie donne *en mœurs.*

5. [*N'appelleraient paix que la paisible introduction.*]

6. Allusion au texte de la *Sagesse* (XIV, 22), qui est cité et commenté dans le *Second Factum pour les curés de Paris* : « Ne se contentant pas d'errer ainsi touchant les choses divines, et de vivre dans cette erreur qui est une véritable guerre, ils appellent paix un état si rempli de troubles et de désordres : *In magno viventes inscientiæ bello tot et tanta mala pacem appellant.* »

935

Cf. Faug., I 275; Hav., *Prov.*, 290; Mol., II, 105; Mich., 967.

cabalistes[1]. Ils ont du pouvoir, comme je l'ai dit souvent, mais c'est-à-dire à l'égard des autres religieux. Ils auront le crédit de faire bâtir une chapelle et d'avoir une station du jubilé, non de pouvoir faire avoir des évêchés, des gouvernements de places. C'est un sot poste dans le monde que celui de moines, qu'ils tiennent par leur aveu même (P. Brisacier. Bénédictins). Cependant..... vous ployez sous les plus puissants que vous et vous opprimez de tout votre petit crédit ceux qui ont moins d'intrigue que vous dans le monde.

415] 936

Il est bon qu'ils fassent des injustices de peur qu'il ne paraisse que les molinistes ont agi avec justice. Et ainsi il ne les faut pas épargner, ils sont dignes d'en commettre.

433] 937

Il faut que le monde soit bien aveugle[2] s'il vous croit.

---

1. Cf. Ve *Factum pour les curés de Paris* : « C'est néanmoins une mauvaise politique ; car il n'y a rien de plus capable de les décrier à la fin, et de faire qu'au lieu d'autoriser par là les particuliers, ils décréditent tout le corps aussitôt que le monde sera informé de ce principe de leur conduite. »

936

Cf. B., 464 ; C., 262 ; Faug., I, 284 ; Hav., *Prov.*, 292 ; Mol., II, 112 ; Mich., 661.

937

Cf. B., 371 ; C., 329 ; Faug., I, 268 ; Mol., II, 201 et *Prov.*, 112 ; Mich., 724.

2. La *seconde Copie* donne *aveuglé*. — Pascal se défend dans la

[412] 938

Je les ai relus depuis, car je ne les avais pas...[1].

423] 939

Vous ne m'accusez jamais de fausseté sur Escobar parce qu'il est connu[2].

409] 940

Il est indifférent au cœur de l'homme de croire trois ou quatre personnes en la Trinité[3]; mais non

---

Onzième Provinciale du reproche d'avoir blessé la charité : « Je doute, mes pères, qu'il y ait des personnes à qui vous ayez pu le faire accroire. » Et il finit ainsi : « Je ne m'empêcherai jamais de leur dire qu'ils sont grossièrement abusés, et que leur zèle est bien aveugle. »

938

Cf. Faug., I, 291; Mol., II, 101; Mich., 352.

1. Le manuscrit qui est mutilé porte *su*; M. Faugère conjecture avec toute vraisemblance *suffisamment lus*.

939

Cf. B., 368; C., 325; Faug., I, 288; Hav., *Prov.*, 294; Mich., 684

2. La *première Copie* écrit *commun*. — Allusion aux quarante et une éditions de la *Théologie morale* d'Escobar qui s'étaient succédé jusqu'à l'époque des Provinciales.

940

Cf. Faug., I, 288; Hav., *Prov.*, 300; Mol., *Prov.*, 109; Mich., 648.

3. M. Lanson a rapproché cette note d'un long développement du *Factum pour les Curés d'Amiens*, dont cette phrase donne l'esprit : « N'est-il pas visible, par ces paroles de saint Bernard, qu'il était aussi vivement touché des nouveautés qu'Abélard voulait introduire dans la morale chrétienne, que de ses rêveries et de ses erreurs sur le mystère de la sainte Trinité ? »

pas, etc... Et de là vient qu'ils s'échauffent pour soutenir l'un[1] et non pas l'autre.

Il est bon de faire l'un ; mais il ne faut pas laisser l'autre. Le même Dieu qui nous a dit, etc.

Et ainsi qui ne croit que l'un, et non pas l'autre, ne[2] le croit pas parce que Dieu l'a dit, mais parce que sa convoitise ne le désire[3] pas et qu'il est bien aise d'y consentir et donner ainsi sans peine un témoignage de sa conscience qui lui... Mais c'est un témoignage faux.

104] 941

Fin. — Est-on en sûreté? Ce principe est-il sûr? Examinons.

Témoignage de soi nul. Saint Thomas[4].

---

1. [*Et semblent afin de,.. par cette marque de leur foi le témoignage de leur conscience...*]
2. [*Croit ni l'un ni l'autre.*]
3. M. Michaut lit *dénie*.

941

Cf. Faug., I, 291; Mol., II, 129; Mich., 274.

4. Au verso quelques fragments de lignes barrées, mots incomplets ou sans suite, au milieu duquel se lit : [*Philosophes*]. — Le passage de saint Thomas auquel Pascal se réfère sous ce titre de *Fin* me paraît être celui qui est cité dans la *Douzième Provinciale* à propos de la simonie et qui est emprunté à Tannerus : « Il faut dire la même chose, encore qu'on regarde le temporel comme sa fin principale, et qu'on le préfère même au spirituel ; quoique saint Thomas et d'autres semblent dire le contraire, en ce qu'ils assurent que c'est absolument simonie de donner un bien spirituel pour un temporel, lorsque le temporel en est la fin. » Plus loin Pascal ajoute, ce qui explique le *Témoignage de soi nul* : « Et oseriez-vous le traiter de simoniaque, dans vos confessionnaux, quelque sentiment que vous en ayez par vous-mêmes, puisqu'il aurait droit de vous fermer la bouche, ayant agi selon l'avis de tant de docteurs graves ? »

2e *Man. Guerrier*] 942

Or, la probabilité est nécessaire pour les autres maximes, comme pour celle de Lamy et [*du*] calomniateur[1].

A fructibus eorum[2] : jugez de leur foi par leur morale.

La probabilité est peu sans les moyens corrompus, et les moyens ne sont rien sans la probabilité.

Il y a du plaisir d'avoir assurance de pouvoir bien faire et de savoir bien faire ; la grâce : *scire et posse* et la probabilité le donnent, car on peut rendre compte à Dieu en assurance sur leurs auteurs.

225] 943

M. de Condren[3] : Il n'y a point, dit-il, de com-

942

Cf. Faug., I, 274 ; Hav., *Prov.*, 290 ; Mol., II, 117 ; Mich., 966.

1. En plusieurs endroits des *Provinciales* il est fait allusion à cette proposition du P. Lamy résumée dans la XVIIIe Lettre : « Qu'un religieux peut tuer celui qui menace de publier des calomnies contre lui ou contre sa communauté, quand il ne peut s'en défendre autrement. » Cf. le *Sixième Factum pour les curés de Paris*.

2. *A fructibus eorum cognoscetis eos* (*Math.*, VII, 16).

943

Cf. B., 407 ; C., 382 ; Faug., II, 328 ; Mol., II, 100 ; Mich., 476.

3. Général de l'Oratoire. Il s'était entremis pour procurer à Saint-Cyran les pouvoirs qui lui permettaient d'être le confesseur des religieuses de Port-Royal ; mais il se montra plus tard hostile à Saint-Cyran qu'il dénonça au cardinal de Richelieu (cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 5e éd., t. I, p. 489).

paraison de l'union des saints à celle de la Sainte Trinité. Jésus-Christ dit le contraire[1].

437] **944**

[2] Il y a contradiction ; car d'un côté ils disent qu'il faut suivre la tradition et n'oseraient désavouer cela, et de l'autre ils diront ce qu'il leur plaira. On croira toujours ce premier, puisque aussi bien ce serait leur être contraire que de ne le pas croire[3].

Seconde copie 555] **945**

[4] Le jour du jugement.

C'est donc là, mon Père, ce que vous appelez le

---

1. Joan., XVII, 11 : *Et jam non sunt in mundo, et hi in mundo sunt, et ego ad te venio, Pater sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi; ut sint unum, sicut et nos.*

944

Cf. B., 381 ; C., 341 ; Faug., I, 274 ; Hav., *Prov.*, 289 ; Mol., II, 95 ; Mich., 734.

2. Les deux *Copies* donnent en titre : *Pape.*

3. « Pour obliger le monde à suivre les nouveautés principales qu'ils ont introduites dans la morale chrétienne, ils enseignent que nous devons apprendre la règle de notre foi des anciens pères : mais que pour celle des mœurs, il la faut tirer de Docteurs nouveaux qui est une chose très injurieuse à tous les Pères de l'Église » (*Théologie morale des Jésuites*, 1644, citée par Lanson, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1900, p. 172).

945

Cf. Faug., I, 313 ; Hav., *Prov.*, 300 ; Mol., *Prov.*, 122 ; Mich., 962.

4. Notes qui remplissaient les marges d'un fragment de lettre au Père Annat, désigné souvent sous le nom de XIXe *Provinciale*. (Cf. édit. Faugère, t. II, p. 245).

sens de Jansénius : c'est donc cela que vous faites entendre et au pape et aux évêques.

Si les jésuites étaient corrompus, et qu'il fût vrai que nous fussions seuls, à plus forte raison devrions-nous demeurer.

Quod bellum firmavit, pax ficta non auferat.

Neque benedictione, neque maledictione movetur, sicut angelus Domini[1].

On attaque la plus grande des vérités chrétiennes, qui est l'amour de la vérité.

Si la signature signifie cela, qu'on souffre que nous l'expliquions afin qu'il n'y ait point d'équivoque ; car il faut demeurer d'accord que plusieurs croient que signer marque consentement.

Si le rapporteur ne signait pas, l'arrêt serait invalidé[2] ; si la bulle n'était pas signée, elle serait valable ; ce n'est donc pas..,

Mais vous pouvez vous être trompé ? — Je jure que je crois que je puis m'être trompé ; mais je ne jure pas que je crois que je me suis trompé.

On n'est pas coupable de ne pas croire, et on serait coupable de jurer sans croire.

... de belles questions, il...

Je suis fâché de vous dire tout ; je ne fais qu'un récit.

Cela avec Escobar les met au haut bout ; mais ils ne le prennent pas ainsi, et témoignant le déplaisir de se voir entre Dieu et le pape.

---

1. Cf. II *Reg.* xiv, 17 : « Sicut *enim* Angelus Dei, *sic est dominus meus rex, ut* nec benedictione nec maledictione moveatur. »
2. Cf. ces mots du fr. 929 : « Dater l'arrêt. »

416] 946

Il y a tant de disproportion entre le mérite qu'il croit avoir et sa bêtise, qu'on ne saurait croire qu'il se méconnaisse si fort.

Man. 12988, *f. fr.* ; fol. 72] 946 bis

Annat. Il fait[1] le disciple sans ignorance et le maître sans présomption.

411] 947

Vous abusez de la créance que le peuple a en l'Église et leur[2] faites accroire[3].

2e *Man. Guerrier*] 948

En corrompant les évêques et la Sorbonne, s'ils

946

Cf. B., 464; C., 262; Faug., I, 275; Mol., II, 116.

946 bis

Cf. Faug., I, 275; Hav., *Prov.*, 290; Mol., II, 115; Mich., 990.

1. *Faire* vraisemblablement dans le sens de *peindre, représenter.*

947

Cf. B., 84; C., 111; Faug., I, 268; Mol., II, 96; Mich., 655.

2. Molinier et Michaut lisent : *lui en.*

3. La *Première Copie* complète ainsi : « Leur faites accroire que cette croyance l'engage à se persuader que des propositions soient d'Augustinus. J'entreprends de l'en détromper. » Dans la *Treizième Provinciale*, Pascal écrit : « Quoi, mes pères, est-ce ainsi que vous abusez de la créance que ces personnes d'honneur ont en vous? »

948

Cf. Faug., I, 276; Hav., *Prov.*, 291 ; Mol., II, 204; Mich., 968.

n'ont pas eu l'avantage de rendre leur jugement juste, ils ont eu celui de rendre leurs juges injustes. Et ainsi quand ils en seront condamnés à l'avenir, ils diront *ad hominem* qu'ils sont injustes, et ainsi réfuteront leur jugement. Mais cela ne sert à rien. Car comme ils ne peuvent pas conclure que les jansénistes sont bien condamnés par cette seule raison qu'ils sont condamnés, de même ils ne pourront conclure alors qu'ils seront mal condamnés eux-mêmes, parce qu'ils le seront par des juges corruptibles. Car leur condamnation sera juste, non parce qu'elle sera donnée par des juges toujours justes, mais par des juges justes en cela ; ce qui se montrera par les autres preuves.

[*Seconde Copie* 611] 949

Comme la paix dans les États n'a pour objet que de conserver les biens des peuples en assurance, de même la paix dans l'Église n'a pour objet que de conserver en assurance la vérité, qui est son bien, et le trésor où est son cœur ; et comme ce serait aller contre la fin de la paix que de laisser entrer les étrangers dans un État pour le piller, sans s'y opposer, de crainte d'en troubler le repos, parce que la paix n'étant juste et utile que pour la sûreté du bien, elle devient injuste et pernicieuse quand elle le laisse perdre, et la guerre qui le peut défendre devient

---

949

Cf. Faug., I, 278 ; Mol., II, 102 ; Mich., 963.

et juste et nécessaire ; de même dans l'Église, quand la vérité est offensée par les ennemis de la foi, quand on veut l'arracher du cœur des fidèles pour y faire régner l'erreur, de demeurer en paix alors serait-ce servir l'Église ou la trahir ? Serait-ce la défendre ou la ruiner ? Et n'est-il pas visible que comme c'est un crime de troubler la paix où la vérité règne, c'est aussi un crime de demeurer en paix, quand on détruit la vérité[1] ? Il y a donc un temps où la paix est juste, et un autre où elle est injuste. Il est écrit qu'il y a temps de paix et temps de guerre[2] ; et c'est l'intérêt de la vérité qui les discerne. Mais il n'y a pas temps de vérité et temps d'erreur ; et il est écrit, au contraire, que la vérité de Dieu demeure éternellement[3]. Et c'est pourquoi Jésus-Christ, qui dit qu'il est venu apporter la paix[4] dit aussi qu'il est venu apporter la guerre[5]. Mais il ne dit pas qu'il est venu apporter et la vérité et le mensonge. La vérité est donc la première règle et la dernière fin des choses[6].

---

1. Cf. le *Second Factum pour les curés de Paris* : « Ils savent que la véritable paix est celle qui conserve la vérité en la possession de la croyance des hommes, et que la fausse paix est celle qui conserve l'erreur en possession de la crédulité des hommes. »

2. *Tempus belli, et tempus pacis. Eccl.* III, 8. *Vide supra*, p. 304, note 2.

3. *Et veritas Domini manet in æternum. Ps.* CXVI, 2, cf. *Joan.*, XII, 34.

4. *Joan.*, XIV, 27 : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis.*

5. *Matth.*, X, 34, cf. fr. 498.

6. Cf. le *Second Factum* : « Aussi c'est pour cela que l'Écriture nous enseigne que Jésus-Christ est venu apporter au monde, non seulement la *paix*, mais aussi *l'épée et la division*, parce que toutes ces choses sont nécessaires chacune en leur temps pour le bien de la vérité, qui est la dernière fin des fidèles ; au lieu que la paix et la

155] 950

Après vous avoir bien tourmentés, on vous renverra chez vous [1].

C'est une aussi faible consolation que celle des appels comme d'abus, car un grand moyen d'abus est — outre que la plupart n'auront pas le moyen de venir du fond du Périgord et d'Anjou plaider au parlement de Paris — est qu'ils auront à toute heure

guerre n'en sont que les moyens, et ne sont légitimes qu'à proportion de l'avantage qui en revient à la vérité. Ils savent que c'est pour cela que l'Écriture dit « qu'il y a un temps de paix et un temps de guerre », au lieu qu'on ne peut pas dire qu'il y a un temps de vérité et un temps de mensonge ; et qu'il est meilleur qu'il arrive des scandales, que non pas que la vérité soit abandonnée, comme disent les saints Pères de l'Église. »

950

Cf. Faug., I, 320; Mich., 379.

1. Notes écrites par Pascal en marge de la traduction de la *Bulle* qui forme le fragment suivant. Elles sont destinées à la « *Lettre touchant l'Inquisition* qu'on veut établir en France à l'occasion de la nouvelle Bulle du pape Alexandre VII, qui a couru sous le titre de Lettre d'un avocat au Parlement à un de ses amis, du 1er juin 1657. » Cette lettre, rédigée peut-être en collaboration avec Antoine Lemaître, a été jointe aux éditions des *Provinciales*, comme *Dix-neuvième Lettre*. Selon son habitude, Pascal a barré les passages utilisés : « Nous verrons, en moins de rien, qu'il n'y aura personne qui puisse être en sûreté chez soi, puisqu'il ne faudra qu'avoir de puissants ennemis, qui vous défèrent et vous accusent d'être Janséniste, sur ce que vous aurez de leurs livres dans votre cabinet, ou sur un discours un peu libre touchant ces nouvelles Bulles, comme vous savez que nous autres Avocats en faisons assez souvent ; sur quoi on mettra votre bien en compromis. Et quand on ne vous ferait par là qu'un procès, n'est-ce pas toujours un assez grand mal ?... Ils se sont appris à tourmenter les gens sur la Bulle et sur les Brefs d'Innocent X. »

des arrêts du conseil pour défendre ces appels comme d'abus [1].

Car encore qu'ils [2] ne puissent obtenir ce qu'ils en demandent, cette demande ne laisse pas de faire paraître leur puissance qui est d'autant plus grande qu'elle les a portés à demander une chose si injuste qu'il est visible qu'ils ne la peuvent obtenir [3].

Cela ne fait donc que mieux connaître leur intention et la nécessité qu'il y a de ne pas autoriser par un enregistrement la bulle qu'ils veulent faire servir de base à ce nouvel établissement [4].

Ce n'est pas ici une bulle simple, mais une base.

Au sortir du palais [5].

---

1. « Et ne trouvez-vous pas de même que c'est une aussi faible consolation de nous dire que le Parlement sera toujours maître des Appels comme d'abus : puisqu'en recevant la bulle il ôterait l'un des plus grands moyens d'appeler comme d'abus, qu'on aurait si elle avait été refusée ? Mais, quoi qu'on pût en appeler, combien persécuterait-on de gens dans les provinces éloignées, qui ne pourraient se servir de ce remède ! Car, que ne souffrirait point un pauvre curé du Lyonnais ou du Poitou plutôt que de venir à Paris ? »

2. [*N'aient pas.*]

3. « Car ce n'était pas le moyen d'obtenir l'enregistrement qu'ils demandent, que de montrer ainsi par avance à quoi ils s'en veulent servir. »

4. « Quand il serait vrai, ce qui n'est pas, que cette Bulle pourrait être reçue, en ne la regardant qu'en elle-même, on ne devrait pourtant point la recevoir maintenant, parce que ce serait favoriser les desseins visibles de ceux qui n'en demandent la réception que pour en abuser, et nous asservir à ce vilain tribunal de l'Inquisition, sous lequel presque toute la Chrétienté gémit. »

5. « Je parle tous les matins à des Conseillers au sortir du Palais, et il n'y en a point qui ne voie clair en tout cela. Votre Rapporteur me disait encore ce matin qu'il ne regardait pas cette affaire comme une affaire ordinaire, et qu'on ne devait pas considérer cette Bulle comme une simple Bulle qui décide quelque point contesté, ce qui

121. Le pape défend au roi de marier ses enfants sans sa permission (1294)[1].

Si volumus 124 (1302).

155] 951

En la bulle *Cum ex apostolatus officio* par Paul IV, publiée en 1558[2] :

« Nous ordonnons, statuons, décrétons, définissons qu'un et chacun de ceux qui se trouvent être fourvoyés ou être tombés en hérésie ou schisme[3], et de quelque qualité et condition qu'ils soient, laïques,

---

serait de peu de conséquence, mais, comme le fondement d'une nouvelle Inquisition qu'on veut former, et à laquelle il ne manque plus que le consentement du Parlement pour être achevée. »

1. Ces extraits se rapportent à l'acte dressé en 1628 par Filesac, au nom des docteurs de la Sorbonne : ils déclarèrent suivant la *Lettre d'un avocat*, « que depuis quelques siècles les papes ont fait un grand nombre de décrets, de décrétales, de bulles et de constitutions contraires aux anciens décrets, et même à l'Écriture sainte —, dont ils donnent plusieurs exemples, tant de ceux qui sont contre l'Écriture, que de ceux qui sont contre les libertés de l'Église gallicane, et l'autorité de nos rois, et entre autres celui du pape Boniface VIII, qui déclare hérétiques ceux qui ne croiront pas que le roi de France lui est soumis, même dans les choses temporelles. » Cf. t. VII, p. 194.

951

Cf. Faug., I, 319; Mich., 378.

2. 1559. — Dans la lettre d'un Avocat de Paris dont la même page du manuscrit contient l'esquisse, il est fait mention de la Bulle *Cum ex Apostolatus*, qui déclare « *que toutes sortes de personnes, Rois et particuliers, qui tombent dans l'hérésie, ou qui favorisent, retirent ou recèlent les hérétiques, sont déchus et pour jamais rendus incapables de tous honneurs, dignités et biens, lesquels il expose au premier qui s'en pourra emparer* ».

3. [*Ou qui s'éloignent du Dieu chrétien.*]

ecclésiastiques, évêques, archevêques, patriarches, primats, cardinaux, comtes, marquis, ducs, rois et empereurs, outre les sentences et peines susdites, soient, par cela même, sans aucun ministère de droit ou de fait, privés en tout et pour tout perpétuellement de leurs ordres, évêchés, bénéfices, offices, royaume, empire, et incapables d'y rentrer jamais.

« Délaissons iceux à la discrétion de la puissance séculière pour être punis ; n'accordons autre grâce à ceux qui poussés par une véritable pénitence reviendraient de leur erreur, sinon que, par la bénignité et clémence du Saint-Siège, ils soient estimés mériter d'être reclus en un monastère pour y faire perpétuelle pénitence au pain et à l'eau ; mais qu'ils demeurent toujours privés de toute dignité, ordre, prélature, comté, duché, royaume. Et que ceux qui les recéleront et défendront seront, par cela même, jugés excommuniés et infâmes, privés de tout royaume, duché, bien et possession qui appartiendront de droit et de propriété à ceux qui s'en saisiront les premiers.

« Si... exterminabunt justificabuntur. 23 q. 5 d'Urbain II[1]. *Non eos homicidas reputamus quod adversus excommunicatos zelo catholicæ matris ardentes aliquem eorum trucidasse contigerit.* »

---

1. Extrait d'une lettre d'Urbain II à l'évêque Lucanus qui a pris place dans le *Corpus Juris canonici* cause 23, question 5, ch. XLVII : « Non sunt homicidæ qui adversus excommunicatos zelo matris ecclesiæ armantur. »

2e *Man. Guerrier*] 952

Comme les deux principaux intérêts de l'Église sont la conservation de la piété des fidèles et la conversion des hérétiques, nous sommes comblés de douleur de voir les factions qui se font aujourd'hui pour introduire les erreurs les plus capables de fermer pour jamais aux hérétiques l'entrée de notre communion et de corrompre mortellement ce qui nous reste de personnes pieuses et catholiques[1]. Cette entreprise qu'on fait aujourd'hui si ouvertement contre les vérités de la religion et les plus importantes pour le salut, ne nous remplit pas seulement de déplaisir, mais aussi de frayeur et de crainte, parce que, outre le sentiment que tout chrétien doit avoir de ces désordres, nous avons de plus l'obligation d'y remédier et d'employer l'autorité que Dieu nous a donnée pour faire que les peuples qu'il nous a commis, etc.

952

Cf. Faug., I, 277; Mol., II, 103; Mich., 969.

1. Cf. le début du *Factum des curés de Nevers, présenté à M. leur évêque en son hôtel épiscopal, contre le livre intitulé : « Apologie pour les casuistes, etc., » imprimé à Paris l'an* 1657 : « Comme les deux principaux intérêts de l'Église sont de conserver les fidèles dans la piété, et de rappeler les hérétiques à la vérité qu'ils ont quittée, nous avons été touchés d'une douleur bien sensible, en voyant le méchant livre de l'*Apologie des casuistes* se répandre dans l'Église ; parce que nous avons reconnu qu'il n'y avait rien de plus capable de retirer les fidèles de la sainteté des mœurs, et de confirmer les hérétiques dans leur obstination et dans leur schisme. »

409] 953

Lettre des établissements violents des Jésuites partout[1].

Aveuglement surnaturel[2].

Cette morale qui a en tête un Dieu crucifié.

Voilà ceux qu'ils ont fait vœu d'obéir, *tanquam Christo*[3].

La décadence des Jésuites.

Notre religion qui est toute divine.

Un casuiste, miroir[4].

Nous sommes les...

Si vous le trouvez bon, c'est bon signe.

C'est une chose étrange qu'il n'y a pas moyen de leur donner l'idée de la religion.

Un Dieu crucifié.

En divulguant cette affaire, pour parler du formulaire[5], ils sont punis.

953

Cf. Faug., I, 292; Hav., *Prov.*, 295; Mol., *Prov.*, 107; Mich., 649.

1. L'idée de cette lettre fournira un volume de développements à *la morale pratique des Jésuites représentée en plusieurs histoires arrivées dans toutes les parties du monde*. Cologne, 1669.

2. Expression déjà employée pour les libertins, fr. 194 *bis* (5).

3. Cf. Lettre d'un théologien à Polémarque, du 20 sept. 1644: « Il est ridicule d'employer *de longues et vives poursuites* envers un homme qui lui a voué une obéissance aveugle et qui s'est obligé de lui obéir comme à Jésus-Christ, s'il était vivant, *tanquam Christo viventi.* »

4. Peut-être est-ce une exclamation indignée qui viserait une affirmation telle que l'emblème de l'*Imago* à la page 183 : *Cor castum dei speculum.*

5. Lecture douteuse.

Mais [1] quel renversement! Les enfants [2] aiment la corruption en l'embrassant. Leurs ennemis les abhorrent.

Pour la foule des casuistes, tant s'en faut que ce soit un sujet d'accusation contre l'Église, que c'est au contraire un sujet de gémissement de l'Église.

Et afin que nous ne soyons point suspects [3], comme les juifs qui portent les livres, qui ne sont point suspects aux gentils, ils nous portent leurs Constitutions.

*442] **954**

Venise. Quel avantage en tirerez-vous, si [4] du besoin qu'en ont les princes, et de l'horreur qu'en ont les peuples...? S'ils vous avaient demandés, et que pour l'obtenir ils eussent imploré l'assistance des princes chrétiens, vous pourriez faire valoir cette recherche. Mais que durant cinquante ans tous les princes s'y soient employés inutilement, et qu'il ait fallu un aussi pressant besoin pour l'obtenir... [5]!

---

1. [*Quelle malédiction.*]
2. [*Les.*]
3. [*De l'être.*] Cf. fr. 641 et 751.

954

Cf. B., 379; C., 338; Faug., I, 213; Hav., XXV, 208; Mol., II, 105; Mich., 765.

4. *Si* est écrit sous la dictée de Pascal; la *Copie* donne *sinon* qui n'est guère satisfaisant.

5. Ce pressant besoin est la lutte de Venise contre les Turcs qui assiégeaient Candie depuis 1645; les Jésuites avaient été expulsés de Venise, pour avoir défendu contre la République l'immunité juridique

79] 955

751. Un bout de capuchon arme vingt-cinq mille moines[1].

279] 956

« Avez-vous l'idée[2] qu'il faut de notre Société? »

L'Église a subsisté si longtemps sans ces questions. Les autres en font, mais ce n'est pas de même.

Quelle comparaison croyez-vous qu'il y ait entre vingt mille séparés et deux cent millions joints, qui périraient l'un pour l'autre? Un corps immortel. Nous nous soutenons jusques à périr (*Lamy*)[3]. Nous poussons nos ennemis (*M. Puys*).

---

des clercs en 1606, cinquante ans par conséquent avant la date où écrit Pascal ; à la faveur des événements, on négociait leur rentrée, qui eut lieu en 1669.

955

Cf. B., 5; C., 18; Faug., I, 294; Hav., *Prov.*, 296; Mich., 220.

1. Cf. fr. 921 : « Je suis seul contre trente mille », et fr. 956 « vingt mille séparés. »

956

Cf. Faug., I, 296; Hav., *Prov.*, 296, 297; Mol., *Prov.*, 108 et 116; Mich., 577.

2. « Avez-vous l'idée véritable de l'étendue de votre ministère? » (Xe *Prov.*)

3. Dans son article : *Après les Provinciales*, M. Lanson a fort ingénieusement expliqué qu'il s'agit d'une opinion émise à propos du père Lamy, et non par lui : « *Le P. Lamy eût pu omettre cette résolution, mais, puisqu'il l'a imprimée il doit la soutenir, et nous devons la défendre*

Rois. Pape. III, Rois, 246[1].

Tout dépend de la probabilité.

Le monde[2] veut naturellement une religion, mais douce[3]. Accordez-moi ce principe, et je vous prouverai ceci : c'est que la Société et l'Église courent même fortune. Sans ce principe on ne peut rien. On ne vit pas longtemps dans l'impiété ouverte, ni naturellement dans les grandes austérités. Une religion accommodée est propre à durer. On les cherche par libertinage.

Il me prend donc envie de vous le montrer par une étrange supposition. Je dirai donc : quand Dieu ne nous soutiendrait pas par une providencc particulière pour le bien de l'Église, je veux vous montrer qu'en parlant même humainement nous n'en sommes point... Des particuliers qui ne veulent pas dominer par les armes, je ne sais s'ils pourraient mieux faire.

6. Droit et de bonne foi à la dévotion[4]. —

(*Sixième Factum pour les curés de Paris*). Cf. *Revuc d'histoire littéraire de la France*, année 1901, p. 23.

1. Renvoi à l'*Historia Jesuitica* de Rodolphe Hospinianus, Tiguri (Zurich), 1619 : on lit à la page 246 (3°) : *Tertia est eausa quod sentiunt Reges et Principes qui vel a papa vel a viris eruditis et gravibus, Jesuitis scilicet, vel communi populi opinione hæretici habentur... interficere atque e medio tollere licere.*

2. [*Aime*] naturellement [*la*.]

3. Cf. xe *Provinciale*, début : « Ce n'est pas encore ici la politique de la Société ; mais c'en est un des plus grands principes, vous y verrez les adoucissements de la confession, qui sont assurément le meilleur moyen que ces Pères aient trouvé pour attirer tout le monde. »

4. [*231. Jésuites consultés sur tout. 164, 165 transplantés.*]

VI, 452 Rois nourriciers[1]. 4 Haïs à cause de leur mérite. — Apol.[2] Univ.

59. Décret de Sorbonne[3]. Les rois 241[4], 228. Jésuites pendus[5]. 112[6]. La religion et la science. *Jesuita omnis homo*[7]. Collèges, parents, amis, enfants à choisir..

Constitutions.

253. Pauvreté, ambition[8].

---

1. Dans l'*Imago primi sæculi,* liv. V, orat. 1, les Jésuites appliquent à leur Société la prophétie d'Isaïe (XLIX, 23) : *Et erunt reges nutritii tui, et reginæ nutrices tuæ* (p. 686).

2. Peut-être est-ce une allusion à l'*Apologie* de François Verona pour Jean Châtel, que la Sorbonne fit supprimer.

3. Le *Troisième Factum pour les curés de Paris* cite un décret de Sorbonne sur la matière que vise Pascal : « La Sorbonne a particulièrement montré le peu d'état qu'elle faisait d'un grand nombre de ces auteurs nouveaux, en condamnant la pernicieuse doctrine de Santarel touchant la déposition des rois, comme *erronée et contraire à la parole de Dieu,* encore qu'elle fût soutenue par une foule prodigieuse de casuistes et de jésuites. »

4. Renvoi aux dernières lignes de la page 241 *(verso)* de l'*Historia jesuitica* : *« In extract. Parlementi Parisiensis tomo sexto memorial. Ligæ hæc verba exstant* : Les Jésuites avaient un bref de Sa Sainteté qui les dispensait d'obéir. »

5. La *Morale Pratique des Jésuites,* dans sa réponse à l'*Imago Sæculi,* rappelle que les Jésuites « ont été chassés de France et d'Angleterre pour avoir enseigné à tuer les Rois... Le Père Guignard fut pendu et étranglé pour avoir inspiré le parricide à Chastel, son écolier de philosophie. »

6. Hospinien, à la page 112, accuse les Jésuites de traiter les rois de tyrans et de rebelles, de provoquer au régicide.

7. Nouveau renvoi à l'*Historia Jesuitica* : « Alexandre Haius avait enseigné publiquement qu'il fallait dissimuler et obéir au Roi pour un temps par feintise, disant fort souvent ces mots : *Jesuita est omnis homo.* »

8. Page 253 d'Hospinien : « nunc ad ambitionem pietas conversa ; debent in domibus Professi arctissimam degere paupertatem... contra

257. Principalement les princes, les grands seigneurs qui peuvent nuire et servir[1].

12. Inutiles rejetés. — Bonne mine. — Richesse, noblesse, etc.[2]. Eh quoi ! aviez-vous peur qu'on manquât à les recevoir plus tôt? 27.

Un corps universel immortel. Affirmation pour la communauté grande et sans scrupule — dangereuse.

47. Donner son bien à la Société, pour la gloire de Dieu. *Décl.*[3].

51, 52. Union de sentiments. *Décl.* : Soumettre à la Société, et ainsi garder l'uniformité[4]. Or aujour-

---

delibant optima quæque in Collegiis. » Pascal se réfère en même temps à la dixième partie des *Constitutions*. Le paragraphe 5 fait de la pauvreté la condition de la conservation de la société, le § 6 recommande avec la dernière énergie d'écarter toute ambition, « car l'ambition est la mère de tous les maux dans les Républiques et dans les congrégations ».

1. Cf. Hospinianus, *Historiâ Jesuiticâ*, p. 257 : « Queruntur denique viri Nobilissimi Religiosos quibus nulla secularis cura incumbere deberet, sollicitos tamen esse de gubernatione principum. » — La déclaration en note du § 11 (part. 10) recommande de concilier la faveur *principum Sæcularium et Magnatum, ac primariæ auctoritatis hominum quorum favor aut alienatio animi multum facit.*

2. Première partie, ch. II. Le paragraphe 4 interdit : *admittere homines difficili admodum ingenio, vel inutiles Congregationi, licet ipsismet non inutile foret admitti.* — Le § 10 demande : *species honesta.* Le § 13 ajoute : *dona externa nobilitatis, divitiarum, bonæ famæ et similia* et en fait des conditions de préférence.

3. Au paragraphe 9 (3e partie, ch. I) il est recommandé au novice qui renonce à son bien de ne pas descendre à un choix particulier, et de s'en remettre entièrement à la Société *quæ tota ad majorum Dei gloriam... instituta est.*

4. Troisième partie, ch. I, § 18 : *Idem sapiamus, idem quoad ejus fieri potest, dicamus omnes.* Et en note cette déclaration pour le novateur ou le dissident : *suum sensum definitioni ipsius Societatis debet subjicere... ut conformitas etiam in Societate sit.* Cf. fr. 892.

d'hui cette uniformité est en la diversité, car la Société le veut.

117. *Const.* : L'Évangile et saint Thomas. *Décl.* : Quelque théologie accommodante[1].

65. Rares savants pieux, mais aujourd'hui on change d'avis.

74, 23. Mendier.

79. Ne point donner aux parents, et s'en reposer sur les[2] conseillers donnés par le supérieur.

1. Ne pas pratiquer l'examen. *Décl.*

2. [3] Pauvreté entière : Point de *messes,* ni pour sermon, ni par aumône, compensation.

4. *Décl.* de même autorité que les *Const.*[4] fin ; lire les *Const.* chaque mois.

---

1. Voici les textes : Les Constitutions (part. IV, ch. XIV, par. 1er) posent la règle : *In Theologia legitur Vetus et Novum Testamentum et doctrina scolastica Divi Thomæ* ; les Déclarations ajoutent en note qu'après mûre réflexion et l'approbation du général on pourrait adopter un livre plus récent de théologie scolastique *quia his nostris temporibus accomodatior videretur.*

2. [Conseils.] — *Ideoque cum existimaret in consanguineos ea esse dispensanda, committere debet id judicio unius, vel duorum, vel et triorum virorum qui et doctrina et pietate commendentur, et eisdem acquiescere* (*Décl.* en note des *Constitutions,* part. III, ch. I, § 7).

3. Il s'agit du chapitre II de la sixième partie qui défend (§ 7) de recevoir un salaire, *vel eleemosynas ullas quibus missæ vel Confessiones vel Lectiones vel visitationes vel quodvis aliud officium ex iis quæ Societas juxta Nostrum Institutum exercere potest, compensari videatur.*

4. Cf. Préface sur les Déclarations et Notes des Constitutions : *cum non minoris sint auctoritatis quam reliquæ Constitutiones* et la Première note à la *Sixième Partie des Constitutions* (ch. I). *Hæ primæ Declarationes quæ simul cum Constitutionibus promulgantur eamdem quam illæ, auctoritatem habent.* La dernière phrase des Constitutions est celle-ci : *Quare legere vel audire easdem singulis mensibus oportebit* (part. X, § 13.)

143. Les *Déclarations* gâtent tout.

154. Ni inciter à donner des aumônes perpétuelles, ni les demander en justice[1], ni tronc[2]. *(Décl.)*. *Non tanquam eleemosyna, [sed tanquam compensatio.]*

200, 4. Mais avertis de tout.

190. *Const.* ne veut pas tromper. *Décl.* trompe interprétée.

Par la religion nous serions tous riches, sans nos Constitutions ; aussi nous sommes pauvres ; et, par la vraie religion et sans elles, nous sommes forts.

[3]*Clavis Placentium.* Nos généraux craignaient le déchet — à cause des occupations extérieures (208, 152, 150) ; — à cause de la Cour (209, 203, 216, 218) ; — à cause qu'on ne suivait pas les opinions les plus sûres et les plus autorisées, saint Thomas, etc. (215, 218). — *Stipendium contra Constit.* (218). — Femmes (224, 225, 228). — Princes et politique (227, 168, 177).

Probabilité — Nouveauté (279, 156).

Nouveauté — Vérité.

Pour passer le temps et se divertir, plus que pour aider les âmes (158).

Opinions relâchées (160).

Péché mortel en véniel.

---

1. *Nec potest quemquam ad eleemosynas perpetuas Domibus vel Ecclesiis ejusdem Societatis relinquendas incitare ; et si aliqui sponte sua eos relinquerent, nullum jus civile ad eas petendas in judicio acquiratur* (*Const.*, part. VI, ch. II, § 6).

2. *Nulla sit in Ecclesia arca, in qua eleemosynæ... conjici solent* (*Const.*, II, I, 8).

3. Page 280 du manuscrit. La lecture des mots suivants est douteuse.

Contrition (162, 64).

Politique (162, 64).

« *An licitum sit* » (162, 182).

Les commodités de la vie[1] croissent aux Jésuites (166)[2]. Biens apparents et faux qui les trompent (192, ad). Plaintes des généraux : point de saint Ignace ; point de Laynèz ; quelques-unes de Borgia et d'Aquaviva ; infinies de Mutius, etc.[3].

Le P. Lemoine : 10 000 écus hors de sa province.

182, 157. Voyez combien la prévoyance des hommes est faible : toutes les choses d'où nos premiers généraux craignaient la perte de notre Société, c'est par là qu'elle s'est accrue, par les grands, par la contrariété à nos institutions, par la multitude des religieux, la diversité et nouveauté d'opinions, etc.

Politique (181).

Le premier esprit de la Société éteint[4] (184 ad 189-170, 171 ad 174).

---

1. « Oh ! mon Père, lui dis-je, toutes les commodités de la vie sont donc perdues ? » (*Neuvième Provinciale.*)

2. « Ad hoc inter privatos crescunt vitæ commoditates » (p. 447 du recueil d'où sont tirées les notes du fr. 958).

3. Ces notes ont été recueillies en vue d'une lettre que Pascal annonçait en ces termes dans la *Treizième Provinciale* : « L'uniformité serait plus supportable : et il n'y a rien de plus contraire aux ordres exprès de saint Ignace et de vos premiers généraux que ce mélange confus de toutes sortes d'opinions. Je vous en parlerai peut-être quelques jours, mes Pères ; et on sera surpris de voir combien vous êtes déchus du premier esprit de votre institut, et que vos propres généraux ont prévu que le dérèglement de votre doctrine dans la morale pourrait être funeste non seulement à votre Société, mais encore à l'Eglise universelle. » Dans le *sixième Factum pour les curés de Paris*, il revient sur ce projet.

4. M. Molinier lit *était*.

Non e piu quella (Vitelescus, 180).

93] **957**

Nous-mêmes, n'avons pu avoir de maximes générales[1]. Si vous voyez nos Constitutions, à peine nous connaîtrez-vous : elles nous font mendiants et exclus[2] des cours — et cependant, etc. Mais ce n'est pas les enfreindre, car la gloire de Dieu partout.

Il y a diverses voies pour y arriver. Saint Ignace a pris les unes, et maintenant d'autres. Il était meilleur pour le commencement de proposer la pauvreté et la retraite ; il a été meilleur ensuite de prendre le reste. Car cela eût effrayé, de commencer par le haut : cela est contre nature.

Ce n'est pas que la règle générale ne soit qu'il faut s'en tenir aux *Institutions* ; car on en abuserait. On en trouverait peu comme nous, qui sachions nous élever sans vanité.

Deux obstacles : l'Évangile ; lois de l'État[3]. — *A majori ad minus. Junior.* — *Unam sanctam*[4]. — Les jansénistes en portent la peine.

Dieu nous protège visiblement contre les juge-

957

Cf. Faug., I, 293 et 300; Hav., *Prov.*, 295; Mol., *Prov.*, 109; Mich., 260.

1. [*Nos constitutions nous font mendiants.*]
2. M. Molinier *exclus*.
3. Cf. fr. 926, page 360, notes 2 et 3.
4. Cf. fr. 925, page 358, note 4.

ments téméraires et les scrupules. — *Falso*[1] *crimine.* — *Subtiliter.* — « Toute la vérité d'un côté, nous l'étendons aux deux. »

Le P. Saint-Jure — Escobar — « *Tanto vero.* » (Aquaviva. 14 déc.[2] 1621) — Clément et Paul V[3] — Sainte Thérèse (474) (1660) — Roman *rose*, etc.

[4] Pour parler des vices personnels. — Belle lettre d'Aquaviva (18 juin 1611) contre les opinions probables. — Saint Augustin (282). — Et pour saint Thomas, les lieux où il a traité exprès les matières. — Climaque[5]... (277). — Et Nouveautés. — Et ce n'est pas une excuse aux Supérieurs de ne l'avoir pas su, car ils le devaient savoir (279-194-192). — Pour la morale (283, 288). — Aquaquiva a confessé les femmes (360). — La Société imputée à l'Église, en bien et en mal (236, 156)[6].

**283] 958

EP. 16. *AQUAVIVÆ*[7] : Tous les Pères pour les con-

---

1. Renvoi au texte des thèses de Louvain (1645) que Pascal cite dans la xve Provinciale et qui est déjà visé dans le fr. 921.

2. [*1614.*]

3. Cf. fr. 925, page 359, note 2.

4. Page 98 du manuscrit.

5. Saint Jean Climaque dont Arnauld d'Andilly avait traduit l'*Echelle Sainte*.

6. Voir la discussion de cette thèse dans le *Cinquième Factum pour les curés de Paris*.

958

Cf. Faug., I, 294 ; Mol., *Prov.*, 113 ; Mich. 578.

7. Les textes latins d'une main étrangère, vraisemblablement d'Arnauld, comme l'avait indiqué Faugère, les réflexions en français de la main de Pascal. Notes prises du recueil des Lettres des géné-

De formandis concionatoribus. P. 373[1]. *Longe falluntur qui ad — irrigaturæ*[1].

EP. I. *MUTII VITELESCI.* P. 389[2]. *Quamvis enim probe norim — et absolutum*[2].

P. 390. *Dolet ac queritur — esse modestiam*[3].

P. 392. *Lex ne dimidiata — reprehendit*[4].

408. *Ita feram illam — etiam irrumpat*[5].

former à son imagination, au lieu de former sa pensée sur celle des Pères.

Modestie.

La messe. Je ne sais ce qu'il dit.

Politique.

---

raux de la Société de Jésus, paru à Anvers, en 1635 sous ce titre : *Epistolæ præpositorum Generalium ad Patres et Fratres Societatis Jesu.* — Atque hi longe falluntur qui, cum aliquem sibi levem ac futilem conceptum efformarint, tum sanctos Patres in eum solum finem evolvunt ut reperiant quo sua commenta confirmare queant, quasi vero utilius expeditiusque non foret ex ipsis augustissimis fontibus aquas haurire quæ nullo postea negotio, quo potissimum expediat, deriventur, sua ipsorum verba, tum auditorum pectora irrigaturæ.

1. Arnauld avait d'abord écrit 378 et ajouté en marge cette réflexion : [Cette citation ne se trouve pas.]

2. Arnauld avait écrit 387, puis il ajoute ces réflexions : [Celle-ci non plus. — Elles étaient 373, 389 ; elles sont écrites toutes deux]. — Quamvis enim probe norim, quæ Dei est indulgentia, vigere in Societatis quasi corpore illum quo initio animata est etiamnum spiritum, planeque perspiciem non superstitem modo, sed robustum esse præterea et vividum ; tamen, quod quisque diligit, perfectum omnibus numeris optat et absolutum.

3 Dolet ac queritur vulgo societas de nostra sane quam multum imminutum esse modestia.

4. *Parenthèse :* sacrificio Missæ (cujus lex ne dimidiata minus hora teneat, jam pæne dilapsa, eorum qui præsunt desidiam acriter reprehendit).

5. Ita feram illam immanemque belluam quam Politicam appellamus, domo exterminabimus ; quæ, vocibus quidem omnium proripere se jubentium clamoribusque configitur, nostras tamen in insidiis obsidet perpetuo fores ; atque utinam ne ad nostram interdum perniciem etiam irrumpat.

409. *Ad extremum pervelim — circumferatur*[1]. Par un malheur ou plutôt un bonheur singulier de la Société, ce que l'un fait est attribué à tous.

410. *Querimoniæ — deprehendetis*, p. 412[2]. Obéir aux évêques exactement; qu'il ne paraisse pas que nous prétendions nous mesurer à eux, à l'exemple de saint Xavier.

412. *Ad hæc si a litibus — aviditatis*[3]. Testaments, procès.

413. *Patris Borgiæ —*[4] *illam futuram.* Ils augmentent, ils inventent même de fausses histoires.

---

1. Ad extremum pervelim, ut parum propensas in nos hominum voluntates querelasque quibus nos exagitant, toto pectore retractemus... quandoquidem proprio Societatis infortunio, seu potius privata quadam insignique felicitate, singulorum dicta vel facta omnibus tribuuntur; ut jam non Petrum seu Paulum, sed hosce in universum homines ejusmodi esse circumferatur.

2. C'est une page et demie de la lettre de Mutius Vitelleschus qui est ici indiquée par Arnauld ; elle énumère les plaintes contre les Jésuites : *querimoniæ porro communiores ad hæc capita revocantur* ; et conclut l'énumération des remèdes qui y obvient par ces mots : *statimque haud amplius vulgo nos censeri superbos deprehendetis.* Voici le passage retenu par Pascal : *Episcopis... unicum illud in hoc genere B. Xaverii exemplar perpetuo contuentes, intimam ex animo submissionem atque observantiam deferamus. Ne umbram quidem nostra seu dicta seu facta præferant, unde oboriri suspicio queat audere nos cum iis pæne ex æquo contendere.*

3. Ad hæc si a litibus abhorrebimus... testamentis condendis interesse ex regularum nostrarum præscripto recusabimus... quis nos insimulare valeat aviditatis ?

4. [*Videbitur.*] — Arnauld indique encore une page entière à Pascal. Voici le début, la fin, avec les passages retenus : « Patris Borgiæ, sanctæ memoriæ, conquestio illa cessabit : *Quam multi veniunt ad nos, ut fiant divitiores ; quam pauci, ut sint meliores...* aliena seu dicta, seu facta, nunc amplificata augent... haud scio an dicendum sit, res neque gestas unquam, neque per somnium quidem oblatas comminiscuntur et jactant... Fatemurque venenosæ hujus atque execrabilis plantæ fibris evulsis terrestrem quamdam paradisum illam futuram.

415. *Ita res domesticas — nunc dimittis*, etc.[1].

EP. 2. MUTII VITELESCI.

432. *Quarto nonnullorum — quam ardentissime possum urgere*[2].

Probabilité : *Tueri pius potest, probabilis est, autore non caret.*

433. *Quoniam vero de loquendi licentia — aut raro plectatur*[3].

Manque de punir les médisants.

---

1. Ita res domesticas, non optimi interdum exempli, sæcularibus nequaquam indicabimus, magno ipsorum detrimento, nostræque existimationis majore jactura... O si renovatam hoc in genere Societatem daretur intueri, omnis tunc sane animi ardore inclamarem : *Nunc dimittis*, etc.

2. Quarto nonnullorum ex Societate sententiæ, in rebus præsertim ad mores spectantibus, plus nimio libere, non modo periculum est ne ipsam evertant, sed ne Ecclesiæ etiam Dei universæ insignia afferant detrimenta. Omne itaque studio perficiant et qui docent scribuntve, minime hac regula et norma in delectu sententiarum utantur : *Tueri quis potest; probabilis est; auctore non caret* : verum ad eas sententias accedant, quæ tutiores, quæ graviores, majorisque nominis Doctorum suffragiis sunt frequentatæ, quæ bonis moribus conducunt magis, quæ denique pietatem alere, et prodesse quæunt, non vastare, non perdere. Quoniam vero Constitutiones, Decreta, Regulas, probe callent, de S. Thoma sequendo, de non provehendis ad cathedras, aut etiam removendis, qui ejusmodi doctrinam parvi facere, aut cordi non habere præ se ferunt, præsertim si novitatum amantes deprehendantur, qui nulla sunt ratione ferendi, reliquum mihi præterea nihil est nisi, ut hæc ipsa serventur, uti maximi rem momenti quam ardentissime possum urgere. — Nous avons cité cette page tout entière pour l'intérêt capital qu'y trouvait Pascal d'opposer aux Jésuites la condamnation formelle de leur probabilisme, prononcée par un de leurs Généraux.

3. Quoniam vero de loquendi licentia conquestus sum meumque communi in epistola sensum exposui, non agam pluribus ; illud tantum adjicio, facere me non posse quin vehemente admirer quî fiat ut, cum adeo frequenter nostris in tridiniis pœnæ pro noxis in leges admissis infligentur, hæc una culpa (quæ tamen e gravioribus est latissime patet, crebro contrahitur) aut nunquam, aut raro plectatur.

EP.3.MUTII VILELESCI. Que la société ne se gâte.
P. 437. *Nec sane dubium* — [1] *nihil jam detrimenti acceperit.*

P. 440. *Ardentissime Deum exoremus — operari non est gravatus et tu fili,* etc. Ezech., 37 [2].

P. 441. *Secundam caput — tanti facimus* [3]. Manque d'obéissance : pour chercher leur réputation.

P. 442. *Hæc profecto una si deficiet, — qui hæc molitur,* etc. [4]. Manque d'obéissance : chercher l'appui des grands.

---

1. [*Perficiat.*] — Arnauld avait d'abord limité la citation à une longue phrase qui commence ainsi : *Nec sane dubium quin si mentis oculos convertamus ad illam Domini dexteram omnipotentem, quæ tam brevi temporis spatio a tam exili tenuique principio Societatem nostram ad tantam provexit amplitudinem...* et qui finit : *sperare possimus ac debeamus fore ut illa ipsa manus quæ Societatem instituit, eamdem custodiat atque perficiat.* Il a ajouté la contre-partie : « Atenim si altera ex parte conjiciatur oculos in materiam ipsam, ex qua corpus hoc constat, scilicet in personas tot, tamque diversarum nationum, affectionum, morum, voluntatum ; jure timendum est ne nostra culpa regularum sanctarum disrupta sepe, dicatur aliquando : Exterminavit eam aper de silva et singularis ferus depastus est eam... Atque utinam iste ex parte nihil jam detrimenti [*Societas*] acceperit. »

2. Tum ardentissime ipsum exoremus ut eam quam plantavit dextera sua perficere omni ex parte dignetur, quantumvis denuo foret opus illo miraculo, quod olim per Ezechiel operari non est gravatus : Et tu fili... (*En marge : Cap.* 37).

3. Secundum caput, quod multa nobis ac gravia damna minatur, est defectus sanctæ obedientiæ, quem in plerisque non raro experimur, dum agitur de ministerio, de loco, aliave re quæ minus arrideat aut convenire putetur miseræ illi existimationi, quam in humilitatis domo (quod pudendum est) tanti facimus.

4. Hæc profecto una si nobis deficiet obedientia, jure nobis ab aliqua imminente ruina timendum erit... Imo, quod est dolendum magis, non deest qui ut eo quo intendit perveniat patronos et intercessores tam intra quam extra Societatem, perquirat, majori cum jactura boni nominis, graviorique offensione tum domi, tum foris, quam facile credat qui hæc molitur.

P. 443. *Ex hoc namque vitio, — importunum præbeas*[1].

Ils font des choses indécentes et hors l'état de la Société, et disent que les grands seigneurs les importunent pour cela ; mais ce sont eux qui les importunent, de sorte qu'il faut ou les avoir pour ennemis si on les refuse, ou perdre la Société en l'accordant.

443. *Spectabit tertium caput, — mutatus est color optimus*[2].

Chasteté.

445. *De paupertate, — non adversentur veritati*[3].

Pauvreté. Relâchement d'opinions contraires à la vérité.

445. *Nobilis quidam Romæ, — collocabit*[4].

---

1. Ex hoc namque vitio, ut liquet, paulatim inducitur altera longe major deformitas, nimirum ut aliqua hujus corporis membra non modo sibi munia usurpent aliis assignata membris ejusdem corporis... sed etiam in se recipiant eorum officiorum ac negotiorum tractationem quæ sint a Societatis corpore penitus abhorrentia, et ab ejusdem instituto aliena... Non est quod quisquam mihi dicet : « Nollem id ego quidem, mi Pater ; sed eo me adigit Dominus ille aut Princeps »... Et vero plus satis mihi compertum est ideo velle Principes quia velis ; ideo Societati esse importunos, quia te illis importunum præbeas.

2. Spectabit tertium caput ad suavissimum castitatis votum... Neve liceat cum significatione doloris et conquestionis exclamare : Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus ?

3. De paupertate aliquid etiam dicendum esset... Reperitur nempe qui laxiores in hac materia evocet opiniones ac divulget ; atque utinam illæ pariter non adversentur veritati ?

4. Nobilis quidem Roma, ubi aliquandiu moratus erat reversus in patriam et interrogatus a suis quid omnium vidisset Romæ pulcherrimum planissime respondit : Societatem Jesu. O quam vellem his nostris temporibus liceret idipsum affirmare non solum de Urbe

P. 446. *Faxit Deus, — atque si prætermitterentur* [1].	Vignes, etc.

Romana, sed de aliis quoque, ubi sedem ac domicilium Societas nostra collocabit.

1. Faxit Deus, ne præcipua ejus rei causa nostro Superiorum exemplo... In recreationibus, in vineis, aliisque oblectamentis negari non potest quin appareat excessus multaque superfluitas... Quid tandem facturum est si ejusmodi [*religiosæ vitæ*] exercitationes aut omittantur aut adeo negligenter oscitanterque obeantur ut perinde sit aque si prætermitterentur ?

INDEX DES *PENSÉES*

N. B. La table analytique des *Pensées* et le lexique de la langue doivent être joints à l'édition des *Œuvres complètes* de Pascal ; il nous a semblé pourtant nécessaire de dresser un *Index* succinct pour le texte des *Pensées* ; les noms de personnes y figurent en lettres capitales.

F

J

L

N

O

P

R

S

TABLE SOMMAIRE
DES *PENSÉES* DE PASCAL

TABLE DU TOME I

TABLE DU TOME II

TABLE DU TOME III

TABLE DES MATIÈRES DU TOME III

425-21. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 9-21.




University of
Connecticut
Libraries

